

COMPRENDRE LA FAMILLE

Actes du 8^e symposium
québécois de recherche
sur la famille

Sous la direction de
Alain ROY et
Gilles PRONOVOST

Avec la collaboration de
Élizabeth COUTU



Presses de l'Université du Québec



COMPRENDRE LA FAMILLE

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone: (418) 657-4399 • Télécopieur: (418) 657-2096
Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.
845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8
Téléphone: (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur: (418) 831-4021

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

SUISSE

SERVIDIS SA
5, rue des Chaudronniers,
CH-1211 Genève 3
Suisse



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le «photocopillage» – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du «photocopillage».

COMPRENDRE LA FAMILLE

**Actes du 8^e symposium
québécois de recherche
sur la famille**

**Sous la direction de
Alain ROY et
Gilles PRONOVOST**

**Avec la collaboration de
Élizabeth COUTU**

2006



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Symposium québécois de recherche sur la famille (8^e : 2005 : Trois-Rivières, Québec)

Comprendre la famille : actes du 8^e Symposium québécois de recherche sur la famille

Textes présentés lors du Symposium organisé par le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec et tenu les 3 et 4 nov. 2005 à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1439-0

1. Famille - Québec (Province) - Congrès. 2. Rôle parental - Québec (Province) - Congrès.
3. Relations entre générations - Québec (Province) - Congrès. 4. Famille - Congrès. I. Pronovost, Gilles. II. Coutu, Élizabeth. III. Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec.
IV. Titre.

HQ560.15.Q8S96 2005

306.8509714

C2006-941628-1

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Mise en pages : INFO 1000 MOTS

Couverture : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2006 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2006 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 4^e trimestre 2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

Table des matières

L'organisation du 8 ^e symposium	IX
Remerciements	XI
Introduction	1
Gilles PRONOVOST et Alain ROY avec la collaboration d'Élizabeth COUTU	
CONFÉRENCE D'OUVERTURE	
Olivier DONNAT	
<i>La famille au cœur des passions culturelles</i>	7
PREMIÈRE PARTIE	
Regards sur les pères et les mères	
Nathalie SASSEVILLE et Marie SIMARD	
<i>Perception du rôle parental chez des pères recevant des services psychosociaux pour leur enfant en difficulté</i>	37
Francine L. ALLARD, Gilles TREMBLAY et Amélie BOURRET	
<i>Maintien de l'engagement paternel après la rupture conjugale. Comment se construit et s'exerce l'influence de mères en situation de pauvreté</i>	55
Caroline BÉLANGER, Bruno BOURASSA et Lise LACHANCE	
<i>La violence dans un contexte d'infidélité</i>	79

DEUXIÈME PARTIE**Génération et entraide**

- Mireille FORTIER, Steve PAQUET, Monique CARRIÈRE,
Michèle CLÉMENT, Sylvie TÊTREAU et Geneviève PÉPIN
*Les pressions ressenties par les mères présentant
un trouble grave de santé mentale.
Pour un nouveau regard sur la relation d'aide* 113
- Danielle MALTAIS, Lise LACHANCE et Marie-Claude RICHARD
*Rôles et responsabilités des aidants familiaux en fonction
du milieu de vie de leur parent en perte d'autonomie* 129
- Nancy GUBERMAN, Éric GAGNON et Jean-Pierre LAVOIE
Avec la collaboration de Valérie BOURGEOIS-GUÉRIN
Ana GHERGHEL, Aline VÉZINA et Hélène BELLEAU
*Prise en charge des aînés, rôles de la famille
et attentes à l'égard de l'État* 153
- Chantal ROYER
Avec la collaboration de Gilles PRONOVOST
*Les adolescents et la lecture : leurs conceptions,
la place et le rôle de la famille dans leurs pratiques* 173
- CONFÉRENCE DE CLÔTURE**
- Pierre MOEGLIN
*Où va l'éducation? Un point de vue français
sur les changements technologiques dans l'enseignement* 193
- ANNEXE**
- Programme du 8^e symposium québécois
de recherche sur la famille 213
- Collaborateurs et collaboratrices 221

L'organisation du 8^e symposium

Membres du conseil d'administration

Gilles Pronovost, directeur général du CDRFQ, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Victor Bilodeau, délégué du Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Isabelle Bitaudeau, déléguée du Conseil de la famille et de l'enfance

Manon Bourbeau, trésorière du CDRFQ, déléguée de Parents-Secours du Québec inc.

Yves Cossette, vice-président du CDRFQ, délégué du Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

Ruth Laliberté-Marchand, membre coopté par le CDRFQ, déléguée de FAMILIS

Jean-Pierre Lamoureux, président du CDRFQ, membre coopté par le CDRFQ - membre associé

Denis Mayrand, délégué de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Marie Rhéaume, déléguée de la Fédération québécoise des organismes communautaires Familles

Alain Roy, responsable du comité scientifique du CDRFQ, délégué de l'Université de Montréal

Laurent Roy, secrétaire du CDRFQ, délégué du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Membres du comité scientifique

Alain Roy, responsable du comité scientifique, Université de Montréal, Faculté de droit

Hélène Belleau, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Chantal Collard, Université Concordia, Département de sociologie et d'anthropologie

Roch Hurtubise, Université de Sherbrooke, Département de service social

Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de psychologie

Sylvie Normandeau, Université de Montréal, École de psychoéducation

Hélène Patenaude, Université Laval, Faculté des sciences infirmières

Anne Quéniart, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie

Chantal Royer, Université du Québec à Trois-Rivières, Études en loisir, culture et tourisme

Jean-François Saucier, Hôpital Sainte-Justine, Département de psychiatrie

Marie Simard, Université Laval, École de service social

Gilles Pronovost, directeur général du CDREFQ

Membres du comité de logistique

Gilles Pronovost, responsable du comité

Élizabeth Coutu, agente de recherche et de communication

Dominique Leblanc, assistante de recherche

Diane Dupont, secrétaire de direction

Guides étudiants: Marie-Ève Beaumier

Sébastien Côté

Sébastien Desrochers

Benjamin Robinson

Remerciements

La tenue du 8^e symposium québécois de recherche sur la famille et la publication des Actes ont été rendues possibles grâce au soutien financier des organismes et ministères suivants :

Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Le ministère de la Culture et des Communications.

Le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) remercie également l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a gracieusement fourni les locaux et l'équipement pour la tenue de cet événement.

Introduction

Gilles PRONOVOST

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

Alain ROY

Faculté de droit, Université de Montréal

avec la collaboration d'Élizabeth COUTU

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

Fidèle à sa mission, le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) a le privilège de publier une sélection des manuscrits qui ont été soumis dans le cadre du 8^e symposium québécois de recherche sur la famille, tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières, les 3 et 4 novembre 2005.

Tous les manuscrits reçus ont été évalués par les membres du Comité scientifique du CDRFQ, ce qui en assure la qualité et la crédibilité. La plupart des manuscrits acceptés le sont d'ailleurs avec des corrections demandées par les évaluateurs.

Le contenu final des Actes ne reflète pas nécessairement la diversité des communications présentées lors du symposium. Afin d'en donner un meilleur aperçu, nous avons reproduit, en annexe, le programme final de cet événement biennal d'envergure provinciale. Rappelons que le thème principal de ce symposium était « Familles, médias, culture » et que ce thème a fait l'objet des conférences d'ouverture et de clôture, de même que d'un certain nombre de Laboratoires d'appropriation.

En plus des conférences d'ouverture et de clôture, deux grandes parties composent cet ouvrage. La première partie, intitulée *Regards sur les pères et les mères*, comporte quatre textes qui abordent différentes facettes des rapports entre les parents, pères et mères, autant avec leurs

enfants qu'entre eux. La deuxième partie, ayant pour titre *Génération et entraide*, contient également quatre textes; elle aborde cette fois divers aspects des rapports entre les générations, ou encore certaines pratiques propres à certaines d'entre elles.

L'ouvrage s'ouvre par le texte d'Olivier Donnat, rédigé autour d'une grande enquête nationale réalisée en France, sur ce que l'on pourrait appeler *les passeurs de passions culturelles*. On y apprend entre autres que, à quelques exceptions près, la famille est bien le lieu central de la transmission des passions, au premier chef la mère pour les activités culturelles et le père pour les activités sportives. Mais il ne s'agit pas de différenciations tranchées selon les seuls stéréotypes, puisqu'en fait l'influence des parents s'avère très diversifiée.

Dans la partie *Regards sur les pères et les mères*, deux textes abordent la question du rôle des pères. Ce thème fait maintenant l'objet de nombreuses recherches, auxquelles contribuent modestement les Actes de ce symposium. Les pères sont de plus en plus présents dans l'éducation de leurs enfants et ne demandent qu'à être reconnus dans leurs compétences et leurs expériences, pour s'impliquer encore davantage auprès de leurs enfants. Le rôle des pères qui ont des enfants présentant des difficultés a cependant été moins étudié, puisque l'on a traditionnellement davantage envisagé les responsabilités maternelles dans de telles circonstances. Le texte de Nathalie Sasseville et de Marie Simard vient en partie combler cette lacune, en rappelant à juste titre la présence et la disponibilité souvent stratégiques des pères à cette occasion. À partir d'une étude qualitative, les auteures illustrent bien comment le soutien et l'intérêt des pères peuvent constituer un facteur clé dans la protection de leurs enfants et comment des difficultés familiales peuvent devenir une source importante d'engagement paternel.

Dans un autre ordre d'idées, mais en continuité avec ce qui précède, Francine Allard, Gilles Tremblay et Amélie Bourret se demandent « Qu'en est-il de l'engagement du père, après une rupture d'union, tout particulièrement dans le cas où la mère qui a la garde des enfants est en situation de pauvreté? ». *Du point de vue des mères*, la continuité de l'engagement paternel est souvent fonction des rapports difficiles ou harmonieux qu'elles entretiennent avec leur ex-conjoint. Des situations de violence conjugale ne favorisent évidemment pas une volonté de maintenir des liens significatifs. Mais cette étude exploratoire illustre cependant que nonobstant certains obstacles, les mères encouragent la continuité de l'engagement paternel.

Tout autre est le propos du dernier texte composant cette partie, rédigé par Caroline Bélanger, Bruno Bourassa et Lise Lachance, puisqu'il porte non pas sur les relations parents-enfants, mais sur les relations hommes-femmes, et ce, dans un contexte d'infidélité et de violence. Ce texte est une recension d'écrits qui tente de faire le point sur la question. À partir de l'analyse de 285 articles scientifiques, il énumère les principaux facteurs susceptibles de mener à la violence conjugale, facteurs qui vont au-delà des caractéristiques sociodémographiques de l'agresseur et de sa victime, pour se centrer sur des variables telles que le réseau social, l'estime de soi et la dépendance affective.

Dans la partie intitulée *Génération et entraide*, deux textes portent véritablement sur les relations d'entraide, et deux traitent soit des aînés, soit des jeunes. C'est ainsi que l'article signé par Mireille Fortier et ses collaborateurs traite des services aux familles dans le cas de mères souffrant de trouble de santé mentale. À partir d'un échantillon substantiel, tant de mères que d'intervenants sociaux, on illustre comment la *pression* exercée s'organise autour d'une triple définition de la *mère* : son statut de malade, celui de mère et enfin celui de conjointe, le tout dans une culture de l'accompagnement qui vise à utiliser les ressources personnelles de l'individu pour maximiser sa prise en charge de manière autonome.

Dans le cas de personnes âgées en perte d'autonomie, cette fois, le texte de Danielle Maltais et de ses collaboratrices nous apprend que les aidants naturels qui prennent chez eux la charge d'un dépendant vivent des difficultés qui, à terme, ne peuvent que mener à un hébergement à l'extérieur. Déchargés des pressions reliées à la surveillance constante et à une prestation continue de soins, ils peuvent mieux poursuivre leurs activités quotidiennes – particulièrement s'ils occupent un emploi et ont encore des enfants à la maison – et se concentrer sur le bien-être physique et psychologique de leur proche parent, non sans éprouver, toutefois, un certain sentiment de culpabilité associé au placement dans un milieu extérieur.

Le texte de Nancy Guberman, pour sa part, rédigé avec deux autres auteurs et quatre collaboratrices, s'appuie sur une recherche à la fois quantitative et qualitative. Il aborde de manière plus large la conciliation des solidarités familiales en rapport avec l'autonomie des aînés, et ce, tant du point de vue des « solidaires » que de celui des aînés, dans une perspective intergénérationnelle. On y distingue trois modèles de prise en charge des aînés : la prestation d'aide par les familles, la délégation à des services publics ou privés et un modèle intermédiaire, « qui correspond le plus aux attentes et aux attitudes des individus et des familles ». La question reste ouverte cependant à savoir si la génération actuellement

la plus interpellée, les « baby-boomers », maintiendra à son tour, une fois devenue plus dépendante, ce modèle mixte valorisant l'autonomie et la délégation.

Cette partie s'achève par un texte de Chantal Royer mettant l'accent sur ce que lire veut dire, chez les jeunes, et sur l'influence du milieu familial dans leurs habitudes de lecture. À partir d'entretiens menés auprès de jeunes de 12 à 15 ans, on en conclut que la lecture renvoie d'abord au livre, qu'il prend la forme d'un acte « soutenu, consistant, intensif ». Dans la hiérarchie des valeurs dites littéraires, le livre est perçu comme étant au sommet, en conformité d'ailleurs avec les valeurs véhiculées par l'école et la famille. Ce qui conditionne fortement la représentation que les jeunes se font d'eux comme « lecteurs », puisqu'ils auront tendance à se dire faibles ou non lecteurs si leurs habitudes renvoient plutôt à la lecture ponctuelle, ou s'ils lisent des journaux ou des magazines.

On lira enfin le texte de la conférence de clôture, prononcée par Pierre Moeglin, directeur de la Maison des sciences de l'homme. Son texte est intitulé « Où va l'éducation ? ». On sait que le multimédia sous toutes ses formes a envahi le système d'éducation. Est-ce pour autant la fin de la présence de l'enseignant ? Tout le savoir du monde n'est-il pas dans l'Internet, d'où il n'y aurait qu'à le tirer ? L'éducation se réduirait-elle de plus en plus à l'information ? Abordant ces questions dans une perspective historique, Moeglin montre que l'efficacité du numérique reste mitigée dans le processus d'apprentissage, que la tendance forte demeure néanmoins à une certaine commercialisation de l'enseignement et que les outils et médias numériques élargissent considérablement le champ de ce qu'il faut entendre par « éducation ».

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

La famille au cœur des passions culturelles

Olivier DONNAT

*Département des études, de la prospective et des statistiques
Ministère de la Culture et de la Communication (France)*

Il est presque devenu banal d'affirmer que les habitudes prises pendant l'enfance jouent un rôle déterminant en matière de loisirs, surtout quand ils ont un contenu artistique ou culturel. Dès le début des années 1960, les premiers travaux menés en sociologie de la culture ont montré que le « désir » de culture était étroitement lié au niveau scolaire et par conséquent aux normes et dispositions précocement intériorisées au sein de l'espace familial, puisque comme l'affirmait Pierre Bourdieu, « ce que l'on saisit à travers le niveau d'instruction n'est autre chose que la cumulation des effets de la formation acquise au sein de la famille et des apprentissages scolaires qui supposaient eux-mêmes cette formation¹ ». Depuis, les nombreuses enquêtes menées sur les pratiques culturelles ou la fréquentation des lieux culturels sont venues confirmer cette analyse et récemment encore une publication de l'INSEE confirmait que « l'attrait pour les loisirs culturels a souvent été éveillé dès le plus jeune âge et les pratiques à l'âge adulte s'inscrivent dans la continuité de comportements plus anciens² ».

1. P. Bourdieu, *L'amour de l'art*, Paris, Éditions de Minuit, 1966, p. 52.

2. C. Tavan, *Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*, INSEE Première, n° 883, février 2003.

Ce qui fut l'un des premiers constats de la sociologie de la légitimité culturelle peut par conséquent être aujourd'hui considéré comme un acquis : l'amour de l'art et plus généralement le « désir » de culture (ou bien entendu son absence) fait souvent partie du legs familial hérité des parents, son intensité ainsi que les formes qu'il prend à l'âge adulte dépendent pour une large part des stimuli reçus pendant l'enfance. Aussi, est-il particulièrement surprenant de constater le peu d'intérêt que la sociologie de l'art et de la culture a manifesté à l'égard des mécanismes de transmission intergénérationnelle au sein de la famille, pourtant désignée comme le lieu principal de (re)production des inégalités. Effet négatif d'une spécialisation excessive du travail intellectuel qui contribue au cloisonnement des approches ou facilité d'un concept à portée générale comme celui d'habitus qui dispense de l'observation des faits ? Toujours est-il que la sociologie de la culture et celle de la famille ont jusqu'à présent entretenu des rapports pour le moins distants.

Il apparaît aujourd'hui d'autant plus nécessaire de travailler à leur rapprochement que la famille a connu depuis les années 1960 de profondes transformations, en liaison avec les diverses mutations structurelles de nos sociétés. L'augmentation de la cohabitation avant le mariage, des divorces et des naissances hors mariage a entraîné une diversification considérable des formes familiales, sans parler des transformations de l'habitat, des progrès de la scolarisation, du développement des médias, etc. Bref, de toutes les mutations qui ont contribué à modifier les relations intrafamiliales : nouveaux rapports au sein du couple mais aussi et surtout nouvelles relations parents/enfants qui reconnaissent une plus grande autonomie à ces derniers et qui peuvent même se traduire par certaines formes de rétro-transmission³. En un mot et en reprenant l'analyse de François de Singly⁴, la famille ne peut plus aujourd'hui être abordée comme dans les années 1960 parce qu'elle ne se contente plus d'assurer la fonction traditionnelle de reproduction d'une génération à l'autre ; elle doit aussi en assurer une seconde, en partie contradictoire avec la première : permettre aux enfants de « devenir eux-mêmes », de se construire leur propre identité.

Ce double constat – la sociologie de la culture a traditionnellement très peu étudié les mécanismes à travers lesquels le désir de culture trouve ou non des conditions d'épanouissement dans le cadre familial et tout laisse à penser que ces mécanismes ont profondément évolué au cours des dernières décennies – nous a incité à engager une réflexion sur les

3. Sur ces thèmes, voir notamment D. Pasquier, *La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

4. Cf. par exemple *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, A. Colin, 2004.

liens entre culture et famille. Nous avons mené un premier travail sur les facteurs favorisant la transmission des passions culturelles au sein de l'espace familial, à partir des données de l'enquête « Transmission » que l'INSEE avait introduit en 2000 dans son dispositif permanent d'observation des conditions de vie des Français⁵. Plus récemment, notre participation au groupe de pilotage de l'enquête Histoire de vie qui comportait un volet sur les loisirs et les « passions ordinaires⁶ » pratiquées pendant le temps libre, avec notamment plusieurs questions sur les conditions de leur découverte et de leur transmission, nous a fourni l'occasion d'approfondir l'analyse des relations entre les formes d'engagement dans la culture à l'âge adulte et le contexte familial d'origine.

L'enquête *Histoire de vie* a été menée en 2003 auprès d'un échantillon de 8 400 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus et résidant en France métropolitaine. Son objectif était de décrire, hiérarchiser et analyser les différents types de liens sociaux qui permettent aux individus de s'intégrer dans la société et d'identifier les principaux modes de construction identitaire aujourd'hui à l'œuvre dans la société française.

Le questionnaire débute par une grille biographique qui reprend, année par année, les parcours familiaux, résidentiels et professionnels des personnes, puis aborde les appartenances objectivées et les identifications revendiquées dans les domaines de la famille, de la position professionnelle et de la profession, des loisirs, de la santé et du rapport au corps, de la sphère idéologique, les assignations subies (y compris les discriminations) et leurs effets sur l'identité. L'enquête de terrain a été réalisée par l'INSEE, mais le groupe de pilotage associait l'INED, l'INSERM, les ministères du Travail, des Affaires sociales, de la Culture et de la Communication, et la Délégation interministérielle à la ville.

Pour une présentation des premiers résultats de l'enquête, voir F. Housseaux, *La famille, pilier des identités*, INSEE Première, n° 937, décembre 2003. Pour accéder aux données de l'enquête, consulter le site : <<http://lasmas.iresco.fr/enquetes/XML/lil0190.xml>>

5. Cf. « La transmission des passions culturelles », *Enfances, familles, générations*, n° 1, automne 2004.
6. Nous reprenons ici le terme de l'ouvrage de C. Bromberger, et nous utiliserons dans le cours du texte par souci de simplification celui de « passion », sans ignorer la faiblesse de son assise théorique ni les difficultés que soulève son usage. À propos de celles-ci, on peut consulter notamment C. Bromberger (dir.), *Les passions ordinaires*, Paris, Bayard, 1998 et A. Hennion, *La passion musicale*, Paris, Métailié, 1993.

FAIRE D'UNE PASSION UN ÉLÉMENT DE DÉFINITION DE SOI

À la fin du questionnaire de l'enquête *Histoire de vie*, figuraient plusieurs questions de synthèse. Les personnes interrogées devaient notamment proposer une définition d'elles-mêmes, en choisissant trois items dans une liste qui reprenait les différents thèmes abordés dans l'enquête.

TABLEAU 1

Parmi les thèmes suivants, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux, qui permettent de dire qui vous êtes ?

Votre famille	86 %
Votre métier, vos études	39 %
Vos amis	37 %
Une passion ou une activité de loisirs	29 %
Les lieux auxquels vous êtes attaché(e)	28 %
Votre physique, votre apparence	6 %
Un problème de santé, un handicap	6 %
Vos origines géographiques	9 %
Vos opinions politiques ou religieuses	6 %

Source: Enquête *Histoire de vie*, 2003.

En réponse à l'invitation qui leur était faite, 29 % des personnes interrogées ont choisi une passion ou une activité de loisirs pour se définir: 4 % l'ont placée en première position, 10 % en seconde et 15 % en troisième position. Ce résultat situe les passions au quatrième rang des réponses, loin derrière la famille (86 %), mais finalement à un niveau assez proche du métier ou des études (40 %) et des amis (37 %), et devant les lieux (28 %), les autres thèmes proposés obtenant des scores inférieurs à 10 %.

Le fait que près d'un tiers des Français de 18 ans et plus fassent un tel choix suffit à montrer l'importance des « passions ordinaires » dans leur mode de vie et dans la définition qu'ils donnent d'eux-mêmes. La culture occupe une place de choix dans ce paysage puisque 10 % des passionnés ont cité la lecture comme hobby, 10 % une pratique artistique amateur, 8 % l'écoute de musique et 3 % la fréquentation des théâtres, musées et autres équipements culturels, ce qui fait un total pour les activités culturelles supérieur à celui du sport (31 % contre 28 %, si on inclut la marche et la randonnée).

Ces éléments chiffrés offrent une première mesure d'une réalité jusqu'à présent assez largement ignorée par l'approche quantitative, mais il faut bien reconnaître que celle-ci rencontre assez vite ses limites quand il s'agit d'approcher un phénomène aussi complexe que la définition de soi : déclarer en situation d'enquête « avoir une passion » renvoie en général à un engagement important dans un hobby qu'il est possible d'objectiver ; mais cela fait aussi intervenir des éléments de nature plus subjective qu'il est très difficile d'appréhender dans le cadre d'une enquête nationale par questionnaire. Aussi, avons-nous réalisé, en complément de l'enquête *Histoire de vie*, une série d'entretiens auprès de douze « passionnés de culture » qui faisaient partie de l'échantillon initial⁷.

Le premier apport de ces entretiens a été de valider le terme de « passion » qui avait été introduit dans le questionnaire de l'enquête après beaucoup d'hésitations en raison du flou sémantique qui l'entoure. Presque toutes les personnes interrogées, en effet, se définissent bien comme des passionnées, revendiquant ce terme ou en tout cas l'acceptant pour définir la nature de leur intérêt pour l'activité citée comme hobby. À leurs yeux, être un passionné est une attitude opposée sur bien des points à celle de l'amateur qui correspond à des formes d'engagements plus superficiels, plus passagers, plus orientés vers la recherche du plaisir immédiat ; être un passionné signifie être engagé dans une pratique exigeante qui donne du sens à l'existence, être, comme le dit Gisela, « quelqu'un qui ne prend pas la norme pour une loi » :

Pour moi, c'est un peu comme avoir un plomb quelque part qui me montre où est le Nord. Qui fait, comme dans un bateau, qui fait que ça tiennent et que ça ne chavire pas tout le temps comme ça, ça donne un point de gravité et je suis plutôt heureuse d'avoir ça [...] Quand on est amateur on peut dire « oui, bon cela fait partie de la richesse de la vie », cela peut être très épicurien. Et ce n'est pas mauvais du tout, je ne juge pas du tout ça. Mais pour moi le mode épicurien ne fonctionne pas, alors il faut bien que ça soit autre chose ! (Gisela)

Bien entendu, toutes les personnes interrogées ne partagent pas une définition aussi exigeante de leur engagement dans le hobby-passion. Néanmoins, la tonalité générale de leurs propos est assez homogène, et plusieurs propriétés communes reviennent de manière récurrente, dessinant les contours de ce que peut être un rapport « passionné » à la culture.

D'abord, le fait d'être un « passionné » est le plus souvent présenté comme un trait de personnalité, une propriété intrinsèque de la personne qui s'exprime dans le domaine de la musique, de la peinture ou de

7. Les douze personnes interrogées ont été sélectionnées sur un double critère : avoir déclaré une passion ou une activité de loisirs comme élément de définition de soi et avoir cité comme hobby principal la pratique en amateur d'une activité artistique. Pour connaître leur profil, voir le tableau en annexe.

l'écriture mais aussi dans les autres domaines de l'existence. En fait, les passionné(e)s font partie de ceux qui ont tendance à se définir non pas à partir de leurs propriétés statutaires et des catégories administratives qui figurent sur leur carte d'identité, comme le sexe, l'âge, la profession, le statut matrimonial ou le lieu de naissance, mais à partir d'inclinations personnelles censées révéler leur « vraie » personnalité et expliquer leur rapport au monde⁸.

Ce qui revenait le plus souvent, c'était que j'étais quelqu'un de passionné, d'entier, de perfectionniste à l'extrême. Je suis capable, si quelque chose ne me plaît pas, de ne pas le faire du tout, plutôt que de le faire à moitié. Donc ça c'est les trucs qui revenaient : mon côté perfectionniste et passionné. (Yves)

D'ailleurs, les propos de ceux qui hésitent à se définir comme « passionné » confirment ce point. Jean-Louis par exemple, qui est tenté dans un premier temps de récuser ce terme avant de parler à propos de son rapport à la musique de « passion relativement raisonnée », reconnaît qu'il est quand même bel et bien un passionné en évoquant son engagement « excessif » dans le domaine professionnel qui l'a conduit à négliger sa vie familiale : « oui, je me suis beaucoup donné, je travaillais tard, je me déplaçais beaucoup en France... Je n'ai pas vu beaucoup mes enfants grandir, bon je les retrouve maintenant mais... ».

La dimension d'excès est d'ailleurs souvent présente dans les propos des passionnés. C'est le cas notamment quand ils parlent du rythme de pratique de leur hobby :

Alors actuellement, je commets la folie d'avoir cinq répétitions de chœur par semaine. Deux pour le Chœur d'Orchestre de Paris, un pour l'ensemble vocal, un pour le chœur du Téasus qui est un petit chœur amateur normal et un le matin dimanche à l'église évangélique allemande, où je prends un peu en charge la technique vocale. Plus mon cours de chant hebdomadaire. Ça fait 16 heures par semaine. (Gisela)

Bon nombre de passionnés organisent une grande partie de leurs loisirs et de leur sociabilité amicale autour du hobby-passion. On a même le sentiment parfois que celui-ci « dévore » tout leur temps libre, comme dans le cas d'Yves :

Je vais au minimum trois fois par semaine voir un spectacle : théâtre, cirque, music hall. Ensuite, j'achète trois quotidiens par jour et je découpe systématiquement les articles concernant les spectacles qui m'intéressent et je les classe. Donc je commence à être envahi par les archives à la maison. Plus des hebdomadaires [...] je dirais du matin où je me réveille au soir où je me couche, ma vie est basée sur ça. (Yves)

8. Sur les trois modes principaux de définition de soi, voir I. Ville et F. Guérin-Pace, « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France », *Population*, vol. 60, n° 3, 2005.

Un tel niveau d'engagement ne peut rester sans effet sur les autres aspects de la vie sociale, et le hobby-passion apparaît même parfois comme le pivot autour duquel s'est organisé l'ensemble de l'existence de la personne, à commencer par sa vie professionnelle : certains ont cherché à professionnaliser leur passion en choisissant un métier en rapport direct avec elle – professeur de musique, par exemple –, d'autres se contentent d'un emploi faiblement rémunérateur ou aménagent les horaires de leur travail pour continuer à vivre leur passion. C'est le cas de François : marié et père de trois enfants au moment de l'entretien, il occupe alors un poste de chef de projet dans une société d'informatique, après avoir envisagé vingt ans auparavant de devenir musicien professionnel en tant que guitariste d'un groupe de hard rock ; il se déclare très investi à la fois dans sa vie de famille et dans son activité professionnelle et a pris pourtant la décision de ne pas travailler le mercredi pour mener à bien son projet musical :

J'ai un home studio à la maison donc j'ai de quoi enregistrer la totalité d'une chanson, batterie, basse, guitare, chant, synthé. Je fais ça principalement le mercredi. C'est comme ça depuis deux, trois ans. Je me suis fixé l'objectif d'enregistrer toutes mes compositions. J'ai deux, trois CD à enregistrer d'une douzaine de compositions, donc c'est du boulot. (François)

L'existence d'un hobby-passion peut aussi bien entendu avoir des effets sur la vie personnelle et affective, sur la manière de l'aborder quand on vit seul(e) ou de la vivre quand on est en couple. Gisela par exemple, qui vit seule au moment de l'entretien et présente cette situation comme un choix lié à son engagement « excessif » dans le chant, exprime très bien la concurrence qui pourrait naître entre la musique et son couple, si elle rencontrait quelqu'un :

Et je sais que si un jour je choisis d'avoir une vie privée avec quelqu'un, ça peut arriver, je sais que ça doit être une qualité qui sollicite vraiment, au point que si je lâche un peu sur le chant, ça ne doit me faire aucun mal. C'est possible, c'est imaginable !

Le hobby-passion peut conduire à mettre en œuvre diverses stratégies dans le domaine privé également : faire le choix du célibat comme Gisela, rechercher une personne qui partage la même passion (ce qui est le cas de deux personnes sur les douze interrogées) ou aménager sa vie de famille pour garder un « espace-temps » personnel consacré au hobby-passion. Ainsi par exemple, Maj parle de la période de sa vie où elle était mariée et mère de famille presque en termes de double vie :

Heureusement que j'ai toujours fait ce qui m'intéressait dans la vie, mes enfants, mon mari, et à 20 heures le soir, il y avait une deuxième journée qui commençait pour moi, la peinture, la musique. Je me couchais tard et me levais tôt pour pouvoir faire ce que je voulais.

Ce niveau élevé d'engagement dans le hobby-passion et ses conséquences sur les autres aspects de la vie sociale conduisent la plupart des passionnés à reconnaître qu'ils sont dans un rapport de dépendance à

l'égard de leur passion. La plupart admettent ne pas pouvoir/vouloir arrêter, partageant le point de vue de Stéphane quand il dit : « être passionné, c'est de pas pouvoir vraiment vivre sans, quoi..., à la limite, je pense, je pourrais vivre sans mais... ça me poserait plus de problème ça fait partie de ma vie... ». Les propos de Bruno, qui est un des seuls à afficher un certain détachement à l'égard de son hobby-passion, montrent bien le caractère exceptionnel d'une telle attitude. En effet, quand on lui demande s'il est dépendant de sa passion, il répond :

Non ! Mais là, je suis un cas ! Même si je me suis piqué au jeu parce que cela me fait plaisir de voir que certains croyaient en mon travail, c'est pas vital, c'est une partie de ma vie et je peux m'en passer ! [...] Je suis l'un des rares, mais mes amis, c'est différent, eux ils pourraient pas rester sans activité ! Ça les démange.

Bruno est bien l'exception qui confirme la règle : les passionné(e)s utilisent en général le registre de la dépendance ou de l'attachement pour décrire la nature de leur engagement. Mais il s'agit à leurs yeux d'une dépendance librement consentie dont il assume les conséquences car elle est associée au plaisir et à l'idée de construction de soi. En effet, s'ils reconnaissent en général que leur engagement dans leur hobby-passion a eu un impact sur les autres dimensions de leur existence, la plupart d'entre eux refusent de parler de sacrifice. Ils préfèrent évoquer un choix personnel de vie qui les a conduits à privilégier leur passion au détriment des autres dimensions de la vie personnelle ou sociale : le plaisir ou la satisfaction qu'ils en tirent justifient à leurs yeux le fait qu'ils se contentent, par exemple, d'un logement peu confortable, d'une activité professionnelle peu rémunératrice ou même d'un certain isolement au plan affectif.

On retiendra donc que le fait de se déclarer « passionné(e) » s'inscrit en général dans un discours où la dimension d'excès est souvent présente. La passion toutefois n'est pas toujours dévorante car l'intensité de l'engagement dépend pour partie de la position dans le cycle de vie et des aléas de la vie quotidienne⁹. Ainsi, certains passionnés font état d'un rythme de pratique relativement modéré au moment de l'enquête soit en raison d'un événement particulier (c'est le cas par exemple de Bruno qui venait de quitter son atelier de plasticien amateur), soit parce que les contraintes de la vie familiale ou professionnelle les ont conduits à réduire leur niveau d'engagement. Il est probable que le fil de la passion

9. On sait qu'on peut rester attaché(e) à une activité, continuer à la considérer comme une passion, alors que des contraintes d'emploi du temps ou le vieillissement interdisent de la pratiquer aussi souvent qu'on le souhaiterait. Cf. O. Donnat, *Les amateurs, Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, La Documentation française, 1996.

parfois se brise¹⁰, mais les entretiens montrent que les passionnés mettent en œuvre dans de telles circonstances des stratégies compensatoires de nature à maintenir la flamme, telle Françoise qui allait voir des expositions à l'heure du déjeuner quand son activité professionnelle ne lui laissait plus le temps de peindre, ou tel François qui, faute de pouvoir continuer à faire de la musique avec son groupe, joue seul de la guitare chez lui. La passion se fait alors souterraine avant de renaître quand les conditions de vie redeviennent plus favorables, au départ des enfants du foyer familial ou au moment de la retraite, par exemple.

On retrouve là un des traits essentiels du rapport passionné à la culture, tel que le définissent les intéressés eux-mêmes : la continuité de l'intérêt pour le hobby-passion tout au long de la vie. Les passionnés attribuent en effet souvent à leur hobby un pouvoir herméneutique de découverte et d'appropriation de soi qui les conduit à adopter une posture d'apprentissage et d'élaboration permanente. C'est pourquoi les termes de « cheminement », de « progression » ou de « recherche » sont récurrents dans leurs propos.

Faut toujours apprendre [...] Aller travailler une partition, c'est comme un jeu de construction. On met pierre après pierre. C'est un jeu de construction qui s'élabore. C'est ce qui me permet de faire plein de choses [...] c'est un petit moteur, c'est ce qui me permet d'avancer. Il y a des jours où ce n'est pas très facile, faut pas trop se poser de questions. C'est ce qui me permet d'avancer, c'est ce qui me donne l'énergie. C'est ce désir de découverte. (Maj)

L'intensité de l'engagement peut varier en fonction de l'avancée dans le cycle de vie ou des aléas de l'existence, mais la passion apparaît comme le contraire d'une foudrerie ou d'un engouement passager. C'est en réalité, si on en croit les intéressés, un feu qui ne demande qu'à se rallumer quand une rencontre, un événement ou tout simplement les circonstances de la vie viennent le ranimer ou, si on préfère, un fil conducteur courant tout au long de la vie : la passion fait en quelque sorte fonction de ciment pour relier les différentes phases du parcours biographique ou agréger des événements de nature hétérogène, bref contribue à la cohérence de l'identité narrative.

Si la continuité apparaît ainsi comme une propriété essentielle de la passion, c'est que celle-ci s'enracine en général dans l'histoire familiale, même quand elle n'a pas fait l'objet d'une transmission explicite, et qu'elle permet de garder un lien avec son enfance ou ses rêves d'adolescence.

10. Ayant par construction interrogé uniquement des passionnés « en exercice », la question de l'épuisement des passions ne peut être abordée ici.

AUX ORIGINES DE LA PASSION : L'ENFANCE OU L'ADOLESCENCE

Les résultats de l'enquête *Histoire de vie* permettent de connaître les conditions générales de découverte du hobby-passion grâce à deux questions dont nous présentons ci-dessous les résultats : les personnes interrogées devaient indiquer si l'intérêt pour le hobby qu'elles avaient cité leur avait été transmis par quelqu'un, avant de préciser, en cas de réponse positive, l'identité du « passeur ».

TABLEAU 2

La transmission des passions selon l'activité

	Déclarent avoir « reçu » la passion de quelqu'un	père	mère	autre personne famille	personne extérieure famille
Lire	48 % ^a	27	44	18	12
Écouter de la musique	35 %	34	24	31	12
Aller dans les équipements culturels	42 %	17	44	22	17
Utiliser un ordinateur ou une console	19 %	13	0	14	72
Faire du sport, une activité physique	36 %	47	5	16	31
Faire de la marche, randonnées	21 %	26	13	9	52
Faire des voyages, du tourisme	22 %	28	24	11	37
Faire une activité artistique	48 %	31	23	27	19
Avoir une activité bénévole	39 %	23	5	12	59
Faire de la mécanique, bricolage	45 %	48	8	25	19
Faire du jardinage	64 %	54	30	8	7
Faire du tricot, broderie, couture	63 %	5	60	13	22
Faire la cuisine « pour le plaisir »	65 %	11	34	26	28
Aller à la pêche ou la chasse	75 %	64	1	25	9
Autres activités	47 %	21	8	34	37
Total	43 %	38	19	21	22

Source : Enquête *Histoire de vie*, 2003.

a Lecture du tableau : sur 100 passionnés dont le hobby-passion est « Lire », 48 ont déclaré avoir reçu cette passion de quelqu'un.

Le tableau 2 révèle l'importance globale des phénomènes de transmission dans le domaine des « passions ordinaires », puisque près de la moitié (43 %) des personnes ayant cité une passion comme élément de définition de soi estiment l'avoir reçue de quelqu'un, en général un membre de la famille d'origine. Bien entendu, cette proportion varie beaucoup en fonction des activités, et notamment de l'ancienneté de leur présence dans le paysage des loisirs car, en toute logique, celles qui sont apparues ces dernières années (les jeux sur micro ou sur consoles, par exemple) ont été proportionnellement moins souvent reçues en héritage que les plus anciennes, telles la pêche/chasse ou le tricot, qui obtiennent les scores les plus élevés dans la première colonne du tableau. Les chiffres relatifs à l'identité du « passeur » confirment en outre l'importance des transmissions effectuées dans le cadre familial pour les activités culturelles mais aussi physiques, sportives ou autres. Mis à part quelques activités dont la découverte est plus fréquente dans le cadre de la sociabilité amicale (ordinateur, marche, bénévolat), la règle est plutôt d'avoir été initié par ses parents ou une autre personne de sa famille. On notera que 38 % des transmissions sont le fait des pères contre 19 % pour les mères, ce qui fournit probablement un premier élément d'explication au caractère masculin de la déclaration des passions¹¹.

Les activités culturelles se situent en général au-dessus de la moyenne, notamment la lecture et les activités artistiques amateurs, où 48 % des passionnés citent un passeur. Pour le cas qui nous intéresse ici – celui des activités artistiques –, les résultats relatifs à l'identité du passeur sont également assez proches de la moyenne, même si le rôle des mères apparaît un peu plus important, comme c'est souvent le cas dans le domaine culturel.

Les entretiens réalisés à l'issue de l'enquête quantitative permettent de compléter ces données générales et leur contenu incite à revoir nettement à la hausse l'influence des parents et du contexte familial. En effet, si la moitié des personnes interrogées avaient cité leur père ou leur mère comme « déclencheur » de la passion dans l'enquête quantitative, leurs propos au cours des entretiens laissent penser que cette proportion est en réalité nettement supérieure.

Il apparaît en effet que certains passionnés ont pu oublier le rôle de leurs parents, notamment quand l'enracinement de leur passion est tellement inscrit au plus profond de leur histoire familiale qu'il leur paraît « naturel ». C'est le cas par exemple de Françoise, qui avait cité

11. Les résultats de l'enquête quantitative montrent en effet que 36 % des hommes citent une passion-hobby comme élément de définition de soi, contre 23 % des femmes.

comme passeur un professeur dans l'enquête quantitative. Elle confirme cette information au cours de l'entretien mais livre en même temps une description de son milieu familial qui montre à quel point la pratique du dessin a toujours fait partie de sa vie et a été encouragée par ses parents, dès le plus jeune âge : « *Enfin je crois que j'ai toujours dessiné* », dit-elle avant d'avouer un peu plus loin dans l'entretien que son goût pour la peinture s'inscrit en réalité dans une histoire familiale au long cours qui remonte au moins à ses grands-parents (« *on nous racontait qu'ils étaient très doués pour le dessin* »). On pourrait citer également le cas de Gisela qui avait répondu, dans le cadre de l'enquête quantitative, que personne ne lui avait donné le goût de la musique alors qu'elle révèle au cours de l'entretien avoir chanté depuis l'âge de 9 ans et avoir été élevée dans une famille où la musique était omniprésente, comme nous le verrons plus loin¹². Dans son cas, la question des origines de son intérêt pour le chant fait remonter à la surface un conflit avec ses parents tellement douloureux qu'elle a manifestement au moment de l'entretien toujours des difficultés à en parler de manière sereine, ce qui la conduit à faire de sa passion l'expression d'un choix personnel et de ce fait à ignorer tout ce que celle-ci doit à son milieu familial d'origine.

Ces deux exemples, outre le fait qu'ils mettent parfaitement en lumière l'intérêt pour le sociologue de combiner approches quantitative et qualitative, traduisent parfaitement l'attitude d'une partie des passionnés qui, interrogés sur les origines de leur passion, ont tendance dans un premier temps à répondre en termes de choix personnel ou de nécessité intérieure, avant de livrer dans la suite de l'entretien des éléments qui révèlent que la passion s'inscrit en réalité dans une histoire familiale qui court parfois sur plusieurs générations.

Il est en effet fréquent que la personne interrogée replace son hobby-passion dans un récit familial au long cours, l'inscrive dans une lignée pour lui donner un sens. C'est évidemment le cas lorsque l'intérêt pour l'activité concernée est né d'un projet parental explicite ou d'une culture familiale spécifique. Les entretiens confirment sur ce point que trois séries de facteurs, fortement corrélés et par conséquent difficiles à isoler les uns des autres, définissent un contexte particulièrement favorable à l'émergence puis au développement d'une passion culturelle.

Les premiers tiennent aux effets d'imprégnation liés aux conditions générales de socialisation : le fait de vivre dans un milieu socioculturel favorisé crée une proximité, plus ou moins grande selon les cas, avec le monde de l'art et de la culture qui rend en général plus réceptif aux

12. Cf. p. 14.

sollicitations ou opportunités qui peuvent se présenter dans ce domaine, même quand elles concernent des activités non pratiquées dans l'espace familial. Interviennent par ailleurs, souvent de manière corrélative, les effets liés à l'apprentissage précoce : le fait d'avoir l'occasion de découvrir des activités culturelles pendant l'enfance (en famille, mais aussi lors de sorties scolaires, dans des centres de vacances, etc.) augmente bien entendu les chances de découvrir une passion ou de rencontrer une personne qui saura la faire naître.

Enfin, la transmission d'une passion culturelle peut s'enraciner dans la valeur de l'exemple, même quand l'activité concernée n'a pas été pratiquée au cours de l'enfance. Le fait que le père ou la mère, une sœur, un frère ou un autre membre de la famille pratique régulièrement une activité peut permettre la « découverte » d'une passion pour cette activité à l'âge adulte : ainsi par exemple, une personne ayant privilégié à un certain moment de sa vie le sport ou les voyages pourra « découvrir », après un mariage ou la naissance d'un enfant, une passion pour une activité culturelle dont ses parents étaient familiers. Ces trois conditions qui, rappelons-le, sont assez rarement réunies à l'échelle de la population française, se retrouvent chez beaucoup des passionnés interrogés. Regardons par exemple comment Maj relate ses débuts musicaux :

Depuis l'âge de 6 ans, maman avait acheté un piano, car dans le milieu dans lequel j'évo-luais, c'était bien d'avoir un piano, elle n'y entendait rien à la musique, elle jouait quelques morceaux et moi, j'étais passionnée par ça.

Qu'est-ce qui vous plaisait dans le fait de faire du piano ?

C'était une découverte, c'était un grand ami, j'étais solitaire, cela me procurait beaucoup d'émotions. J'ai toujours eu le désir d'apprendre, j'ai été aidée par mon père qui a été quelqu'un de cultivé, qui écoutait beaucoup de musique. J'ai été bercé par la musique classique [...] Et je dois avouer que ce père pour lequel je n'avais pas une grande admiration, c'est lui qui m'a transmis toutes les valeurs profondes qui me tiennent. C'est lui qui m'a initié à la musique. Il m'a transmis ces choses-là que j'ai toujours gardées.

On retrouve bien dans ses propos les trois effets évoqués plus haut : le conformisme social et les effets d'imprégnation, la découverte précoce de la pratique musicale et le père mélomane « passeur » et le modèle d'identification. C'est la synergie entre ces trois séries d'effets qui explique qu'il existe des familles de musiciens, comme il existe des familles de sportifs, et qu'il est difficile dans un tel contexte d'échapper à ce qui peut apparaître comme une forme de destin social : dans certains milieux sociaux, les enfants peuvent être « condamnés » à jouer du piano ou du violon, sauf à entrer dans une logique de rupture de nature à ouvrir une crise familiale. Pour ceux qui pourraient en douter, regardons par exemple quel a été le sort des différents membres de la famille de Jean-Louis :

J'ai une sœur, Claire, qui est devenue chef d'orchestre, une autre sœur, Hélène, qui est pianiste. Elle est professeur de piano dans des écoles de musique dans le Calvados, à Livarot... Et j'ai une autre sœur, Françoise, la plus jeune, qui elle aussi a fait le Conservatoire de Paris mais au violoncelle. Et qui en a fait un métier, elle était professeur au conservatoire à Paris. Et qui a épousé un collègue de classe violoncelliste. Donc toute une histoire de musique. Et ma mère du coup s'est mise à la musique aussi, pour ne pas rester en reste. (Jean-Louis)

Toutefois, les entretiens révèlent aussi certains cas où il est patent que les parents de la personne interrogée n'étaient porteurs d'aucun projet dans le domaine culturel et que rien dans le milieu familial d'origine ne prédisposait à la découverte de l'activité devenue par la suite une passion. Et pourtant, même dans ces cas-là, il y a toujours un moment au cours de l'entretien où l'interviewé établit un rapport entre sa passion et le cadre familial dans lequel il a grandi ou évoque un événement précis ou une « attitude » de ses parents. Ce faisant, il introduit l'idée qu'il existe un fil courant de génération en génération et liant parents et enfants autour du hobby-passion, comme le fait François en évoquant son attitude à l'égard de ses enfants :

Mon père aurait voulu être chanteur. Moi, j'aurais voulu être guitariste. Peut-être que mes enfants le seront vraiment. Il y avait des instruments à la maison, la flûte, le piano. Mon père, c'était le chant, moi, je n'ai pas voulu me lancer dans le chant. Moi, ce qui m'intéressait à l'époque et encore maintenant, c'est la guitare. (François)

Dans d'autres cas, l'évocation du milieu familial d'origine est encore plus rapide. Ainsi Stéphane, par exemple, musicien amateur ayant commencé à jouer de la guitare dans un centre aéré sans avoir bénéficié d'aucune initiation ou incitation dans le cadre familial, finit à la fin de l'entretien par évoquer subrepticement ses parents au détour d'une question portant sur les raisons pour lesquelles il n'a pas de téléviseur à son domicile et à établir ainsi un lien entre sa passion pour la musique et le contexte familial de son enfance : « *ben... parce que j'ai jamais réussi à tenir en place devant une télé (rire) d'ailleurs peut-être je me suis mis à jouer de la guitare pour ça aussi... mes parents regardaient la télé ...* ». Dans de tels cas, le fait que les parents n'aient manifestement joué aucun rôle actif dans la découverte du hobby-passion ne doit pas faire croire à une absence d'influence du contexte familial, car celui-ci, en réalité, est bien là en toile de fond comme image repoussoir, cette fois, et non comme référence ou modèle.

On est tenté, face à ce genre de situation, de parler de transmission en négatif ou « en creux » pour indiquer le lien qui existe bel et bien – et qui est en général établi par l'intéressé lui-même – entre son engagement d'adulte dans un hobby-passion et son milieu familial d'origine. Le meilleur exemple de cette forme particulière de transmission nous est donné par Daniel, dont l'origine sociale et la trajectoire évoquent

la figure des militants autodidactes¹³. Aujourd'hui jeune retraité, marié avec deux enfants, militant syndical engagé, il avait déclaré dans le cadre de l'enquête quantitative comme hobby principal l'écriture alors que, comme il le dit lui-même dans l'entretien, il n'écrit pas « comme des gens qui peuvent écrire un journal intime, des romans, des proses ou de la poésie » : en réalité, il écrit essentiellement des textes dans le cadre de ses activités militantes mais en attachant beaucoup d'importance à la syntaxe, au choix des mots et à la question du « style », ce qui donne à ses yeux une dimension littéraire à cette activité qui pourrait apparaître à beaucoup comme relevant plutôt des formes d'écriture ordinaire¹⁴. Comment expliquer dans ce cas ce goût pour l'écriture alors que son milieu familial d'origine ne présentait aucune propriété a priori favorable? Quand on lui pose la question, sa réponse renvoie pourtant elle aussi bel et bien à l'enfance et à ses parents :

Alors là voilà. Mes parents étaient agriculteurs mais fermiers, pas propriétaires. Ma mère est toujours vivante, elle va avoir quatre-vingt-dix ans en février prochain. Et donc mon père est mort, il y a très longtemps. Mon père est mort très jeune. Il est mort à cinquante-deux ans. Mais nous étions dans un petit village de Normandie. Et dans ce village de Normandie, il y avait une domination de propriétaires terriens qui étaient juste à côté de notre voisin d'ailleurs, avec tout ce que ça comportait de malfaisant. J'ai mal vécu ça. Et mon père était quelqu'un de résigné. « C'est le pot de terre contre le pot de fer, il y a toujours eu des riches et des pauvres, ça ne changera jamais, l'ouvrier a besoin de son patron », enfin bref toutes ces idées qui sont cousues d'avance. Et moi j'ai toujours mal vécu cette injustice [...] Enfin bref, des histoires de fou quoi! Et avec la bénédiction du maire! Et alors quand moi j'avais dix ou onze ans, j'assistais à la réunion qui avait lieu dans le pré... Enfin c'était un truc effarant! Ça, ça m'a toujours révolté! toujours révolté! Alors quand je suis rentré dans le monde de la production, dans le monde ouvrier, je suis rentré chez les cheminots notamment, où il y a une culture de la dignité, du respect des hommes [...] C'est peut-être les origines de mon engagement. Je ne sais pas. C'est possible.

Dans cette longue réponse que Bruno commence comme si à ses yeux l'entretien touchait enfin à l'essentiel (« alors là voilà »), on retrouve bien la référence au contexte familial et la cristallisation des souvenirs sur un événement particulier qui explique à la fois son engagement militant et son goût pour l'écriture, les deux étant dans son esprit étroitement associés. L'enfance (et plus rarement l'adolescence) apparaît bien comme la matrice où, dans les cas, s'enracine le hobby-passion.

13. Cf. C. Fossé-Poliack, *La vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992.

14. Voir *Écritures ordinaires*, sous la dir. de D. Fabre, BPI, 1993.

HISTOIRE FAMILIALE ET BIOGRAPHIE PERSONNELLE

La manière dont Françoise relate ses débuts comme peintre amateur dans une famille tournée vers l'expression artistique (« ma grand-mère maternelle était très artiste », dit-elle au cours de l'entretien) constitue une autre illustration de l'importance du contexte familial. Elle présente en outre l'intérêt de mettre en lumière une réalité qu'on retrouve dans bon nombre d'entretiens : le rôle déterminant des objets dans le déclenchement des passions et l'importance des fêtes qui sont l'occasion d'offrir des cadeaux mais aussi souvent de « mettre en scène » le talent prometteur de l'enfant devant les membres de la famille ou les proches rassemblés : enfant qui à l'issue du repas de fête va se mettre au piano, montrer ses dessins, lire ses poèmes, et recevoir les gratifications qui l'encourageront à persévérer et à faire admirer les progrès accomplis d'un anniversaire à l'autre ou d'un Noël à l'autre.

- Vous avez commencé quand ?
- *Enfant. Enfin je crois que j'ai toujours dessiné. J'ai toujours eu le souvenir d'avoir eu du papier et des crayons, c'est suffisant hein ! En particulier mon père nous offrait des Caran d'Ache pour Noël, ce qui était les crayons de couleur les plus luxueux à l'époque. Pour nous c'était vraiment un cadeau extraordinaire, d'avoir une boîte de Caran d'Ache pour Noël.*
- Vous étiez plusieurs ?
- *Oui, ma sœur aussi. Ma sœur dessine très, très bien, je crois que dans la famille il y avait des dons.*
- Vous me disiez tout à l'heure que votre père vous offrait des crayons de couleur, il vous a fait passer quelque chose du dessin, c'est une volonté de sa part ?
- *Ah oui ! Il entretenait nos goûts, on aimait lire donc il nous achetait des livres. Il était très attentif. Et ça les boîtes de Caran d'Ache j'en garde un souvenir incroyable. Et il y avait autre chose, je suis tombée malade une année, au mois de mai et j'ai quitté l'école jusqu'à la rentrée suivante, je restais couchée et mon père m'a offert « La vie de Gauguin », « La vie de Van Gogh » et « La vie de Toulouse Lautrec », ça m'a aussi beaucoup marquée. (Françoise)*

Même quand le hobby est vu comme un élément « naturel » du cadre familial et que les origines de la passion remontent à la prime enfance, les passionné(e)s mettent fréquemment en avant un événement ou un objet comme élément déclencheur. Dans la plupart de leurs récits, il y a un objet-révélation qui leur a permis de développer leurs disposi-

tions personnelles ou de découvrir un monde imaginaire¹⁵. Bruno par exemple, quand on lui demande d'où lui vient son goût pour les arts plastiques, répond :

Tout enfant j'étais manuel. Moi, je ne me rappelle pas mais ma mère m'a toujours dit qu'on m'avait offert une panoplie de menuisier, un bon cadeau, et il paraît que j'ai pas arrêté de jouer avec ça!!! J'ai fait un gros billot de bois avec plein de clous... Une belle sculpture d'art primitif certainement... (Bruno)

La réponse d'Yves se situe sur le même registre quand il cherche à expliquer son goût pour la magie et le spectacle :

Alors ça s'est déclaré quand j'étais petit, il y avait dans le chocolat meunier, des images qu'on collectionnait, qui représentaient des personnages de pièce de théâtre. Et quand on avait... Je ne sais plus... Cinquante images, on les envoyait et on recevait un petit théâtre en carton. Et donc j'ai eu ce petit théâtre en carton avec ces images... On découpait les images, c'était des personnages et il y avait trois décors de pièce différents. Et donc c'est là que c'est né. Et à l'âge de neuf ans, j'étais passionné de cirque. Et j'avais demandé au père Noël un cirque miniature. Et mon père ne m'a pas trouvé de cirque miniature alors il m'a acheté un jeu de magie. Et là j'ai découvert que j'étais passionné par la magie et que j'allais devenir magicien. Après, il l'a trouvé donc j'ai eu aussi le cirque miniature. Mais ça a été vraiment le délice. À mes neuf ans, j'ai eu ce jeu de magie, j'ai essayé de devenir magicien. (Yves)

Les instruments de musique occupent bien entendu une place de choix dans cette galaxie des objets déclencheurs de passion, parce que les pratiques musicales amateurs sont les plus diffusées mais aussi parce que les instruments sont en général investis d'une forte charge affective par ceux qui les utilisent. De ce point de vue, il est intéressant de mettre en regard la guitare et le piano, qui s'opposent à bien des égards.

Dans les propos des passionnés, la guitare n'apparaît pas directement liée au contexte familial et ne fait pas fonction de pont vers le monde de l'enfance, à la différence du piano. Non que l'investissement dans l'instrument soit moindre : les deux guitaristes amateurs de l'échantillon expriment chacun à leur manière au contraire le rapport particulier, chargé d'affects et de sensualité, qu'ils entretiennent avec leur instrument (François, par exemple, quand on lui demande ce qui lui manquerait le plus s'il devait arrêter répond : « *c'est le toucher, toucher une guitare, toucher des cordes, produire des sons, entendre de la musique* »). Mais la découverte de la guitare se fait le plus souvent à l'adolescence, seul dans sa chambre ou avec le groupe de copains en dehors du cadre familial, et fonctionne de ce fait plus comme une porte de sortie du monde de l'enfance.

15. On sait l'importance des objets pour qui entend à la suite d'A. Hennion développer une sociologie des attachements. Cf. A. Hennion, « Ce que ne disent pas les chiffres. Vers une pragmatique des goûts », dans O. Donnat et P. Tolila (dir.), *Les publics de la culture*, Paris, Presses Sciences po, 2003.

JACQUES: Le piano en héritage, la reproduction paisible**Au départ, l'image du père...**

- Vous faites de la musique depuis quand?
- *Depuis longtemps, j'ai eu un père qui était musicien et il était... il était extrêmement rigoureux à la manière de jouer de la musique classique. Tout petit, j'étais assez fasciné et il m'a donné envie de jouer du piano donc il m'a donné des leçons. Je n'ai jamais pris de leçons avec un professeur sauf avec lui donc j'ai commencé le classique comme tous les enfants. On apprenait le solfège, c'était rébarbatif.*
- Qu'est-ce qui vous fascinait quand vous voyiez votre père?
- *C'était le plaisir de jouer avec cette facilité. Quand j'étais petit, mon plaisir, c'était de lui tourner les pages de sa partition quand il jouait Chopin et Beethoven. C'était le plaisir d'entendre la musique et la musique de piano m'a un peu fasciné.*
- Quel était votre âge?
- *7 ans [...] Mon père jouait du piano le soir. On était au lit avec mon frère et on l'entendait jouer du piano, cela nous plaisait énormément. C'était presque inné.*

... puis un petit pas de côté vers le jazz au moment de l'adolescence...

- *Et à un moment donné, le classique, cela m'a barbé, surtout qu'il fallait respecter la partition et comme je n'ai jamais été un très bon déchiffreur musical. Petit à petit, je me suis mis à jouer la chansonnette que j'entendais à la radio. Mon père, cela ne lui plaisait pas beaucoup. Il m'a laissé faire puisque j'avais des facilités pour ça donc je me suis mis à jouer de moi-même, à l'oreille, en m'appuyant sur mes bases classiques. Et quand j'étais étudiant, j'ai eu la chance de tomber sur un pianiste classique plus âgé, qui jouait au Casino de Dunkerque, puisque j'étais dans le Nord, à l'école d'Armentières. Et lui m'a donné les bases du jazz. Je suis parti jouer tout seul. Il m'a dit, faut que tu travailles en écoutant les enregistrements. Tu écoutes, tu écoutes et tu essayes de refaire, parce que rien n'est écrit en jazz, si peu.*

Ainsi, voit-on comment le piano devient pour Jacques un lieu d'émancipation, une manière d'affirmer son identité musicale et de prendre un peu de liberté vis à vis de l'autorité de son père, sans rompre le fil de la transmission.

... et le passage du témoin à l'entrée dans la vie d'adulte

Il (le père) a fait quelque chose que je n'oublierai jamais, c'est quand je me suis marié, et que je suis parti habiter avec ma femme, il m'a laissé son piano. Il avait les mains, il avait de très grosses mains, avait du mal à continuer à bien jouer. Il m'a dit toi, tu vas jouer. S'il ne l'avait pas fait, je n'aurais pas poursuivi.

En confiant le piano à son fils, le père parachève le processus de transmission : il cesse lui-même de jouer et confie à Jacques le soin de poursuivre sa route sur le chemin qu'il a lui-même ouvert.

Le piano au contraire est très lié à l'enfance : il est souvent présent dans le salon familial et reste en dépit de sa relative diffusion un puissant marqueur social, ce qui explique qu'il joue souvent un rôle privilégié en matière de transmission, à l'instar des bijoux ou des meubles dits « de famille ». Aussi, est-il probablement plus que tout autre instrument porteur des propriétés pour devenir le lieu d'un échange privilégié fondé sur l'affect, l'intime et l'identification entre parents et enfants quand les

relations intra-familiales sont harmonieuses, mais aussi pour cristalliser les conflits quand ce n'est pas le cas. L'exemple de Jacques montre en tout cas avec éclat le rôle majeur que cet instrument peut jouer dans les processus de transmission et de construction identitaire.

Il ne faut pas croire toutefois que la transmission est toujours aussi harmonieuse. Dans le cas de Jacques, la passation du témoin s'est faite en douceur, en lui permettant de s'inscrire dans la continuité de son père tout en ayant le sentiment de trouver sa propre voie en passant de la musique classique au jazz. La reproduction d'une génération à l'autre ne se fait en effet jamais du même au même... Mais dans d'autres contextes, la prise de distance à l'égard du modèle parental et le cheminement vers « l'activité qui convient » sont beaucoup plus difficiles, douloureux aussi, jusqu'à comporter parfois une dimension presque tragique quand l'intéressé a le sentiment de décevoir ou de tromper les attentes de ses parents, ou que le renoncement à l'activité « choisie » par les parents vient cristalliser un conflit latent.

Les entretiens montrent en effet que nombreux sont les facteurs qui peuvent venir troubler le processus de transmission intergénérationnelle. Certains, par exemple, font état d'un décalage dans les attitudes entre le père et la mère vis-à-vis du hobby-passion, créant une situation potentiellement conflictuelle¹⁶. Ce fut le cas de Françoise qui, après avoir reçu de la part de son père de nombreuses incitations à pratiquer le dessin¹⁷ et trouvé dans son milieu familial un cadre très favorable pour développer ses talents, a rencontré un double obstacle : une certaine rivalité avec sa sœur et une opposition de sa mère à ses projets quand est venue l'heure des choix :

J'avais envisagé de dessiner, mais ma mère n'a pas voulu, elle a trouvé que c'était un métier qui n'était pas très bien pour une fille. Ma sœur a fait du dessin de mode, donc elle est devenue... On dit « styliste » maintenant mais à l'époque ce n'était pas vraiment styliste. (Françoise)

Ainsi, mesure-t-on à travers cet exemple combien les situations où un frère ou une sœur fait preuve de dons ou d'une motivation supérieure et devient ainsi le dépositaire de l'héritage que le père et/ou la mère entendait transmettre, peuvent entraîner chez l'intéressé une perte d'estime de soi, et déboucher sur un conflit familial. Ce ne fut pas le cas de Françoise qui a su prendre alors ses distances en partant en Angleterre puis s'est pleinement réalisée dans son activité professionnelle,

16. Il paraît logique aussi de considérer que les processus d'identification sont plus complexes quand le passeur n'est pas du même sexe que celui qui reçoit la passion en héritage, par exemple quand des garçons reçoivent de leur mère le goût de la lecture ou que des filles deviennent sportives quand le père est « passeur ».

17. Cf. p. 11.

avant de renouer avec sa passion au moment de la préretraite ; ainsi, n'exprime-t-elle aucune frustration ou rancœur au moment du bilan, comme le montre sa réponse quand elle est interrogée en fin d'entretien sur d'éventuels regrets :

Non, jamais. Mais là, justement, il y a parfois des discussions aux cours à l'atelier, souvent le soir, où les gens disent « ah, mais j'aurais aimé faire ça, mais mes parents ne voulaient pas, je regrette de ne pas avoir fait de la peinture ». Mais moi je me dis, bon ma mère le jour où je lui en ai parlé elle n'avait pas été enthousiaste mais pour toute autre chose elle n'aurait pas été enthousiaste non plus. Heu, je n'ai aucun regret, parce que je me dis que si je voulais vraiment le faire, je n'avais qu'à le faire, plutôt que d'avoir des regrets maintenant, après tout on peut toujours changer.

Mais les histoires ne sont pas toujours aussi heureuses. Dans d'autres contextes familiaux, certains projets parentaux peuvent se montrer moins respectueux des aspirations de l'enfant et les cadeaux, loin de faciliter le processus de transmission, peuvent le compromettre, comme le montre le cas de Gisela.

Quand on interroge cette femme de 43 ans sur les origines de son intérêt pour le chant, elle commence par évoquer un objet, comme beaucoup d'autres passionné(e)s :

Quand j'avais sept ou huit ans, je crois huit ans, on m'a offert un disque, « La flûte enchantée », ça m'a fait tilt, donc je chantais des airs avec et j'ai voulu devenir chanteuse. Et à cette époque-là j'apprenais juste la flûte à bec, le solfège et tout ce qu'on peut faire à cet âge-là.

Gisela présente cet événement anodin comme fondateur car la vocation qu'il a suscitée a pris des dimensions considérables en raison du caractère extrêmement rigide de son milieu familial¹⁸. Dans son cas, le fait de délaisser la pratique instrumentale pour le chant a été vécu par l'intéressé comme une manière de s'affranchir du joug familial et probablement comme un véritable défi par les parents. Petit cadeau, grands effets, comme le révèle la suite de l'entretien :

Et c'est vos parents qui vous ont poussée ou votre entourage ?

Non, c'était moi. Pour mes parents, c'était normal de chanter dans des chœurs mais autrement c'était se mettre trop en avant pour une petite fille, déjà. Instrumentiste ça aurait encore allé, mais chanteuse... Je viens d'une famille de pasteur et ça fait, disons, presque putain. Chanteuse, même classique, truc, c'était pas sérieux. Donc je n'ai pas eu de cours de chant à proprement parler, durant ma jeunesse, mon enfance. Et c'est seulement quand j'ai fait des études dans une autre ville allemande à l'époque, que je suis tombée sur une chanteuse qui a bien voulu me donner des cours de chant et donc ça a démarré plus correctement.

Donc, les cours ont commencé quand vous avez quitté...

18. Son père était pasteur.

[...] *Le cadre familial. Ceci dit j'avais fait pas mal de musique de chambre avec la flûte à bec auparavant. Donc tout ce qui concerne le frasé, la musicalité tout ça, c'était quand même un peu acquis. Et on avait quand même une culture de réception musicale dans la famille et on avait déjà tous un instrument, on écoutait ensemble les grandes symphonies de Beethoven et ça m'a marquée tout ça.*

Donc, si je comprends bien, vous avez été imprégnée par un monde musical familial, mais par contre vos parents ne concevaient pas que ce soit possible pour une fillette de pratiquer le chant ?

Particulièrement le chant. Un instrument ça aurait allé. Disons la flûte à bec ça allait bien, j'ai voulu aussi à un moment donné faire du hautbois, mais je n'avais pas le corps pour ça donc au bout d'un an j'ai dû arrêter, donc tant pis... Ce sont des choses... Mais ce que je voulais vraiment c'était le chant.

C'était un sujet de conflit avec vos parents ?

Il y avait tant de sujets de conflit ! C'était une kyrielle de conflits !

Ce récit illustre parfaitement le rôle déterminant que peut jouer un hobby-passion dans la construction identitaire d'une personne, quand le choix de l'activité a fait l'objet d'un conflit au moment de l'enfance ou de l'adolescence, et a été vécu sur le mode d'une rupture radicale avec le modèle parental. Le cas de Gisela, même s'il présente un caractère statistiquement exceptionnel du fait des propriétés de son milieu familial d'origine, est loin d'être unique, comme le montre celui de Jean-Louis, dont les propos expriment également la profonde souffrance que peut générer une tentative de transmission quand elle échoue.

JEAN-LOUIS : « le vilain petit canard » de la famille, une transmission douloureuse

Âgé de 59 ans au moment de l'entretien, Jean-Louis est issu d'une famille de musiciens¹⁹, avec un père cadre financier qui fut un temps professeur de solfège dans un conservatoire. Il a été initié dans un premier temps au piano, avant de passer au basson.

L'emprise du père...

- Et quand vous étiez enfant, ça a été une rencontre, un coup de foudre, ou c'est venu progressivement ?
- *Je dirais que le piano au départ pour moi c'est venu progressivement. Ce n'était pas un coup de foudre, c'était plutôt contraint en fait. Et bon il fallait subir le joug du père, qui lui était passionné et avait beaucoup de... Il était doué. Moi je n'avais pas cette facilité.*
- Le basson, vous l'avez choisi de quelle manière, l'instrument ?
- *Il m'a été proposé par mon père, encore. Il m'a dit « est-ce que ça te plairait ? » La question était posée différemment. « Il y a un professeur à Saint-Michel que je connais de vue qui est prêt à te prendre quand tu veux », j'ai fait ni une ni deux, effectivement. Dans la semaine qui a suivi, j'ai commencé à faire du basson.*

19. Cf. p. 10.

- Et c'est ce que vous disiez, ça vous a plu parce que cela correspondait à votre physionomie...?
- *Oui, à ma physionomie... C'est un instrument qui s'incorporait bien à moi. Certains ça va être le violon, d'autres la flûte... Ça correspondait à ma morphologie... Le ba-son!*

... puis plus rien pendant plusieurs décennies...

- Eh après le service?
- Eh bien après le service, je suis revenu en région parisienne travailler. Et j'ai arrêté la musique à vingt-deux ans, assez brutalement.
- Pourquoi vous avez arrêté brutalement?
- *Eh bien parce que j'étais seul à Paris à subvenir à mes besoins. Il fallait faire bouillir la marmite. Et puis, je ne sais pas, j'avais envie de prendre du large avec la musique, qui m'avait été un peu imposée. Et puis je faisais aussi un complexe d'infériorité parce que je savais très bien que je n'avais pas de facilités et de grandes capacités à poursuivre des études musicales, à aller plus loin. Quand on a une sœur qui est premier prix de direction d'orchestre à Paris... Qui a dirigé les plus grands orchestres du monde, qui a travaillé à Rome, enfin dans les plus grandes capitales du monde... C'est un peu difficile!*
- [...]
- *Non, puis j'avais l'impression de me sentir toujours le « vilain petit canard ». Le petit canard qui n'était pas très doué pour la musique, mon père me disait « tu chantes faux »... Et c'est évident après, enfin entre guillemets, c'est plutôt que ce n'est pas évident après de continuer à faire de la musique après ce genre de remarque écrasante.*
- Il avait un poids particulier votre père par rapport à tout ça, enfin il avait une forme d'autorité...?
- *Une certaine forme d'autorité, oui!*
- Enfin si je comprends, c'est quelque chose dont vous avez voulu vous défaire à un moment?
- *Je pense, oui. Implicitement, oui. Me défaire de sa présence, de son emprise et de faire quelque chose qui m'était tout à fait personnel, comme le chant.*

... avant d'oser enfin...

- Et puis bon, ça me taraudait tout le temps, la musique, la musique, la musique, j'avais envie de chanter et puis j'ai dit « hop! Je me lance dans le chant choral ». Bon j'avais gardé toutes mes connaissances de solfège, cela se réacquiert assez vite. C'est quelque chose qui m'a beaucoup plu, je me suis assez investi dans le chant choral.
- Et ça, c'était il y a cinq, six ans?
- *C'était il a y une douzaine d'années, seulement.*
- Et durant tout ce laps de temps entre vos vingt-deux ans et il y a douze ans?
- *Rien, le désert. [...]*
- D'accord, donc vous avez quand même toujours gardé un lien avec la musique...
- *Oui, oui. Il y a une douzaine d'années j'ai franchi le pas. Et puis en 98 est arrivé un choc important dans ma vie sur le plan santé, j'ai eu un cancer, j'ai eu une tumeur cérébrale. Et là je me suis dit, « tiens! Je sais le bienfait que cela peut apporter, je vais me lancer, je vais prendre des cours de chant ».*

- Et il y a douze ans qu'est-ce qui vous a donné envie de vous y remettre ?
- *Ça me taraudait depuis des années et puis ma femme m'a dit, « mais pourquoi tu le fais pas ? » J'avais encore une réticence, je n'osais pas y aller. J'ai poussé la porte et il n'y a rien de moins extraordinaire que d'aller dans une chorale ! Je m'y suis plu, je m'y suis énormément plu.*
- Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui vous ont donné le goût de la musique, le goût du chant ?
- *Non, je crois que cette maturation s'est faite seule et ensuite mon professeur de chant, le premier, le deuxième, m'ont donné envie de poursuivre, ils m'ont dit « il faut continuer, travaille, tu as des facilités, tu as une voix qui se développe, continue ! C'est dommage que tu n'aies pas commencé plus tôt. » Je ne pourrai jamais revenir en arrière.*

Ainsi après une longue interruption de plusieurs décennies, Jean-Louis décide de reprendre une activité musicale, mais l'expérience de son enfance n'est pas oubliée (« ça me taraudait tout le temps »), la douleur associée au syndrome du « vilain petit canard » ne s'est pas effacée. Il a fallu le soutien de sa femme, les encouragements répétés de ses professeurs de chant et surtout un événement dramatique qui a mis sa vie en danger (un cancer) pour qu'il se décide à franchir le pas, surmonte le traumatisme de son enfance et trouve enfin à près de 50 ans sa voix/voie...

L'exemple de Jean-Louis, dont le rapport à la musique apparaît comme hanté par l'image de son père mais aussi de sa sœur montre combien il est important de prendre en compte l'ensemble des interactions qui agissent au sein de l'espace familial pour comprendre la manière dont naît et se développe une passion culturelle ainsi que les formes qu'elle prend ultérieurement : la composition de la fratrie, l'histoire familiale au sens large, l'attitude de chacun vis-à-vis du hobby-passion, la qualité des échanges intra-familiaux – encore qu'il soit difficile de l'apprécier au cours d'un entretien individuel... –, tout cela joue un rôle dont l'importance varie selon les contextes mais aussi les aléas de l'existence.

Il est en effet frappant de constater la récurrence d'événements douloureux ou dramatiques intervenus au moment de l'enfance ou de l'adolescence dans les propos des passionnés : la mort de la mère pour Yves, la mort du frère pour François, le départ d'Afrique et l'arrivée dans un pensionnat en France pour Georges, l'exil des Antilles et la solitude en métropole pour Michelle. Même si tous n'établissent pas un lien explicite entre l'événement qui a modifié le cours de leur vie et leur engagement dans le hobby-passion, il est difficile de ne pas souscrire au constat de C. Bromberger quand il affirme qu'« un drame est souvent le déclencheur de l'aventure passionnelle²⁰ ».

20. Cf. C. Bromberger, *op. cit.*

Yves est certainement la personne qui établit de la manière la plus explicite un lien étroit entre le drame qu'il a vécu enfant (la mort de sa mère) et son hobby-passion. Cet homme âgé de 49 ans au moment de l'entretien a manifesté très jeune un intérêt pour la magie et toutes les formes de spectacle²¹. Il a toutefois mené à bien des études d'architecte tout en poursuivant un seul et même objectif : travailler dans le monde du spectacle. Son rêve a fini par devenir réalité puisqu'il a occupé pendant plusieurs années le poste de décorateur au Lido à Paris avant d'être licencié. Et quand on lui demande les raisons de sa fascination pour l'univers de la magie et du spectacle, qui ne s'est pas démentie tout au long de son existence, il répond :

Je pense que c'est un moyen d'oublier le quotidien. Bon et puis comme je vous l'ai dit, j'ai été orphelin de ma mère très jeune et je pense que ce n'est pas étranger à ce choix. Donc c'est le moyen de dire qu'on crée une vie différente qui est plus belle que la vraie vie et pendant laquelle on oublie tous ses soucis. Ce que j'aime par rapport au métier de scénographe, par rapport au métier d'architecte, c'est que c'est de l'éphémère. On se défonce pour faire de son mieux et la chose la plus belle, mais cette chose va mourir et disparaître. Tout ce qui restera, c'est des souvenirs.

Ainsi, Yves explique-t-il lui-même très bien comment il a trouvé dans la magie et dans la féerie des spectacles la réponse au drame que représente pour un enfant de 6 ans la mort de sa mère. Nœud originel dont découle l'ensemble de sa vie professionnelle et personnelle puisqu'il est parvenu à professionnaliser sa passion et qu'il s'est marié avec une magicienne avant de s'en séparer et de vivre seul.

QUATRE MODES PRINCIPAUX D'ENTRÉE DANS LA PASSION

Au final, on retiendra que toutes les personnes interrogées ancrent d'une manière ou d'une autre le point de départ de leur passion dans l'enfance ou l'adolescence et que les formes d'engagement constatées au moment de l'enquête semblent être assez largement déterminées par le contexte qui a présidé à sa découverte. L'influence du milieu familial d'origine apparaît souvent déterminante, mais elle peut prendre une très grande diversité de formes en fonction de l'histoire familiale et de la nature des liens qui unissent ceux qui la composent : relations entre parents et enfants bien sûr mais aussi entre les membres de la fratrie qui peuvent venir perturber le processus de transmission.

21. Cf. p. 13.

Beaucoup de passions culturelles – notons bien qu'on pourrait probablement dire la même chose à propos du sport, du bricolage ou de la pêche – se situent plutôt sur le registre de la reproduction car elles permettent de prolonger une tradition familiale et ainsi d'affirmer ou de renforcer une appartenance héritée. Mais d'autres activités (parfois les mêmes) sont tout autant investies pour des raisons strictement opposées quand elles sont vécues comme des manières de s'affranchir de sa famille ou de son milieu d'origine et qu'elles répondent à une recherche de « libération » ou d'expression de soi.

Aussi apparaît-il bien difficile de dégager une signification univoque aux logiques qui conduisent à devenir un passionné de culture, en raison bien entendu de la variété des activités culturelles qui peuvent servir de support à la passion mais aussi et peut-être surtout de la diversité des histoires familiales et des trajectoires biographiques : écrire, jouer du piano, chanter dans une chorale ou s'intéresser à l'art contemporain peuvent être des hobbies-passion que les individus investissent et « racontent » de manière très différente selon les conditions de leur découverte, les opportunités offertes par l'avancée en âge mais aussi les épreuves qui peuvent se dresser sur le chemin de la vie.

Plus que tout autre phénomène peut-être, l'engagement passionné dans un hobby, qu'il soit ou non culturel, résiste à l'investigation sociologique tant il apparaît lié à la diversité des contextes familiaux et à la singularité des parcours biographiques. Toutefois, au terme de ce travail exploratoire qui appelle des prolongements, il semble possible de distinguer quatre principaux cas de figure.

Le premier correspond à la transmission « naturelle » d'un hobby-passion faisant partie de la culture familiale d'origine. Le goût pour le théâtre, la peinture, le piano ou n'importe quelle autre activité se construit alors dans un cadre rassurant qui fonctionne comme un lieu apaisé et normé de transmission de valeurs et dans une quotidienneté qui permet à l'enfant de l'intégrer dans son processus de construction identitaire sans rupture par rapport au modèle parental. Il fait parfois tellement partie intégrante de l'histoire familiale sur plusieurs générations que le « passionné » ne parvient plus à situer l'origine de sa passion tant il a le sentiment qu'elle a toujours été là, qu'elle fait partie de l'ordre naturel des choses. Et surtout, il devient dans ce cas très difficile de rompre le fil qui court de génération en génération, car une passion reçue dans un tel contexte est une manière de prolonger une lignée, de perpétuer une tradition, plus généralement de maintenir un lien avec ses origines, qu'elles soient familiales, géographiques ou culturelles.

Jacques²², retraité de 68 ans qui a exercé la même profession que son père (cheminot) et a tout au long de sa vie consacré une grande partie de son temps libre à la même activité que lui (le piano), illustre de manière presque caricaturale cette forme de transmission où le hobby-passion participe à la reproduction paisible d'une génération à l'autre des valeurs dont il est porteur.

Le second cas correspond à des situations où le hobby-passion trouve son origine dans un conflit survenu dans l'enfance. Au départ, il y a la volonté de la part du père ou/et de la mère de transmettre une activité particulièrement valorisée dans le cadre familial, mais celle-ci en raison d'un système de valeurs exagérément rigide, d'un contexte difficile, d'une concurrence avec des frères ou des sœurs vécue comme dévalorisante, etc., va être vécue par l'intéressé comme excessivement contraignante ou en décalage par rapport à ses véritables aspirations. S'ouvre dès lors une situation de crise familiale mais aussi personnelle qui, sauf si elle se traduit par un abandon définitif, débouche sur un cheminement difficile vers « l'activité qui convient », c'est-à-dire l'activité que l'intéressé considère comme en phase avec sa « vraie » personnalité.

Cette activité peut être « révélée » très tôt comme dans le cas de Gisela²³ ou très tardivement comme dans celui de Jean-Louis²⁴, qui ont choisi l'un et l'autre le chant alors que leurs parents respectifs les destinaient au piano. Dans tous les cas, elle est alors investie comme passion parce qu'elle fait fonction de support privilégié à une construction identitaire en rupture par rapport au modèle parental, au point de jouer souvent un rôle structurant dans la vie personnelle et professionnelle de l'intéressé. Mais la passion, quand elle s'alimente à cette logique, n'est jamais source d'apaisement car elle demeure indissociablement associée au conflit originel qui l'a engendrée.

Dans le troisième cas, l'influence de la famille apparaît plus indirecte : l'existence d'une passion ne renvoie pas à une quelconque volonté de transmission de la part des parents, mais à un événement particulier, souvent dramatique, qui introduit une rupture dans l'histoire familiale ou la biographie du « passionné » : mort d'un proche, accident ou maladie grave, immigration ou déménagement, etc. L'enfant ou l'adolescent trouve alors dans l'activité investie un support à son imaginaire qui lui permet de reconstruire une réalité sans souffrance et de découvrir ainsi à la fois une réponse aux difficultés qu'il doit affronter et un nouvel horizon de vie. Bien entendu, toutes les personnes dont l'origine de la passion

22. Voir p. 14.

23. Voir p. 16.

24. Voir p. 17.

relève de cette logique n'ont pas connu une situation aussi dramatique que celle d'Yves, avec la mort de sa mère²⁵ ; toutefois, la plupart d'entre elles, comme dans le cas précédent – celui des transmissions douloureuses – ont tendance à faire preuve d'un engagement « excessif » dans l'activité ainsi investie, voire à en faire le pivot de leur existence, comme si elles demeuraient, en dépit du temps qui passe, prisonnières des circonstances qui ont marqué leur entrée dans la passion.

Enfin, il existe des situations où l'influence familiale apparaît en négatif ou « en creux » quand la passion fonctionne comme un moyen d'échapper à son milieu, de se soustraire à sa famille d'origine. On serait tenté de dire, pour simplifier, que la dynamique à l'œuvre est alors l'opposée de celle de la reproduction : l'engagement dans le hobby, loin de favoriser l'inscription dans une lignée, permet de trouver, dans la figure de passeurs familiers du « nouveau monde » auquel on aspire, des ressources pour accomplir des ruptures (réelles ou non) par rapport à ses appartenances héritées. Le cas de Daniel²⁶ illustre parfaitement ce cas de figure où le hobby-passion n'est pas un élément du patrimoine transmis par les parents, mais un support sur lequel s'appuie le travail de construction identitaire pour prendre ses distances à l'égard de ses origines, qu'elles soient sociales, ethniques, territoriales ou autres.

25. Voir p. 19.

26. Voir p. 11.

	Sexe	Âge	Diplôme	Situation de famille	CSP	Hobby-passion	Fréquence	Transmission
GISELA	Femme	43 ans	Études sup.	Célibataire	Instit.	Musique/chant	4 ou 5 fois / semaine	Passion non reçue
BRUNO	Homme	45 ans	Bac pro/technicien	En couple, non marié	Ouvrier qualifié artisan	Cinéma	2 ou 3 fois / semaine	Passion reçue de son père
YVES	Homme	49 ans	Études sup.	Vit seul, divorcé	Prof. info spectacle	Spectacle	2 ou 3 fois / semaine	Passion reçue de sa mère
GEORGES	Homme	68 ans	Études sup.	En couple, marié	Retraité (ancien cadre moyen)	Écriture d'essai	1 fois / jour	Passion reçue de sa mère
JEAN-LOUIS	Homme	59 ans	Études sup.	En couple, marié 2 enfants	Cadre entreprise	Musique/chant	4 ou 5 fois / semaine	Passion reçue du père
MICHELLE	Femme	53 ans	Niveau lycée	Marié, 1 enfant	Employé adm. en entreprise	Cinéma	2 fois / mois	Passion non reçue
FRANÇOIS	Homme	38 ans	Études sup.	Marié, 2 enfants	Ingénieur	Musique/chant	1 fois / jour	Passion non reçue
DANIEL	Homme	56 ans	Ens. technique	Marié, 1 enfant	Ouvrier qualifié	Écriture	1 jour sur 2	Passion non reçue
STÉPHANE	Homme	29 ans	Études sup.	En couple, non marié, sans enfant	Commerçant	Musique	1 fois / jour	Passion non reçue
FRANÇOISE	Femme	55 ans	Études sup.	Marié, 1 enfant	Cadre moyen entreprise	Peinture/dessin	1 fois / jour	Reçue d'un enseignant
MAJ	Femme	55 ans	Études sup.	Divorcée	Prof. info spectacle	Musique	1 fois / jour	Passion reçue de son père
JACQUES	Homme	66 ans	Bac pro/technicien	En couple, marié	Cadre retraité	Musique	1 fois / jour	Passion reçue de son père

PREMIÈRE PARTIE

**Regards sur les pères
et les mères**

Perception du rôle parental chez des pères recevant des services psychosociaux pour leur enfant en difficulté

Nathalie SASSEVILLE

*Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque
École de service social
Université Laval*

Marie SIMARD

*Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque
École de service social
Université Laval*

L'examen des recherches ayant porté sur les pères montre que, depuis les deux dernières décades, leur rôle et leur engagement auprès de leur enfant ont fait l'objet d'une attention plus grande dans la communauté scientifique (Jain, Belsky et Crnic, 1996). Les résultats de ces recherches ont contribué à mettre en relief l'importance du rôle paternel sur le bien-être de l'enfant. En effet, l'absence des pères place les enfants dans une situation de plus grande vulnérabilité sur le plan économique. De plus, le peu d'implication paternelle a aussi un impact important sur le plan du développement de l'enfant. Ce sont là des éléments qui ont incité les organismes de services sociaux à l'enfance et les professionnels à consacrer des efforts pour rejoindre et impliquer les pères au plan de l'intervention.

Bien que soit reconnue l'importance d'intégrer les deux parents dans les services d'aide à l'enfance, peu de chercheurs se sont intéressés à la situation des pères dont l'enfant fait l'objet d'une intervention (Lamb, 2001). En effet, dans les études concernant les problématiques reliées à l'enfance, il est rarement question du rôle que jouent les pères pour leur enfant. C'est à la suite de ce constat que nous nous sommes intéressées à la façon dont les pères perçoivent le rôle qu'ils exercent auprès de leur enfant. Dans le cadre de cet article, nous présenterons les résultats d'une recherche qualitative ayant porté sur le rôle parental de pères qui reçoivent des services psychosociaux pour leur enfant en difficulté¹.

PROBLÉMATIQUE

Les observateurs s'entendent pour reconnaître que le dernier quart de siècle a été marqué par des changements sociaux importants au Canada et au Québec et que ces derniers ont eu des répercussions sur la famille, notamment au plan des structures familiales (Dubeau, 2002 ; Institut Vanier, 2002 ; Meunier, 2002). Parmi ces changements, nous avons assisté à une redéfinition des rôles parentaux consécutive à la recherche d'une plus grande égalité dans les rapports hommes femmes au sein de la sphère domestique ; aux revendications des femmes dans le domaine de la conciliation famille travail ; à l'augmentation des séparations et divorces et recompositions familiales et leurs conséquences sur le plan des modalités de garde des enfants, pour ne nommer que ceux-là. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner les statistiques qui révèlent une augmentation de 42,6 % des familles monoparentales entre les années 1969 et 2000, une augmentation des familles recomposées passant de 10,3 % à 11,5 % entre les années 1995 et 2002 ainsi qu'une baisse importante du taux de mariage depuis les années 1990 (Institut de la statistique du Québec, 2004 ; Statistique Canada, 2002). En ce qui a trait aux modalités de garde de l'enfant à la suite de la rupture du couple parental, on note aussi des changements. En effet, si la garde de l'enfant était principalement confiée à la mère par les tribunaux, depuis

1. Nathalie Sasseville, *Perception du rôle parental chez des pères dont les enfants en difficulté reçoivent des services psychosociaux*. Mémoire de maîtrise non publié. Université Laval, 2005, 179 p. Ce mémoire a été réalisé à partir d'une recherche en cours de M. Simard, A. Beaudoin, D. Turcotte, M.C. Saint-Jacques et M. Jacob intitulée : *La place des pères dans l'intervention de soutien offerte aux parents dans les services psychosociaux*. Cette dernière s'inscrit dans le cadre des travaux de l'équipe de recherche Jeunes et Familles à risque (JEFAR) et a reçu l'appui financier du Fonds Richelieu de recherche sur l'enfance.

les années 1980 on constate une augmentation du nombre de pères qui obtiennent la garde partagée de leur enfant pour un taux passant de 9 % en 1996 à 13 % en 1998 (Ministère de la Justice du Canada, 2004). Ces changements sociaux ont une incidence sur les dynamiques familiales et sont aussi sources de tensions ainsi que de contradictions entre les hommes et les femmes dans l'exercice de leurs rôles parentaux (Quéniart et Hurtubise, 1998).

Tel que mentionné précédemment, l'intérêt de la part des chercheurs quant à l'influence des pères sur le développement psychosocial de l'enfant est relativement récent (Lamb, 1997). Des recherches ont permis de démontrer les effets positifs de la présence des pères et de leur engagement auprès de leur enfant. Ces derniers contribueraient, entre autres, au développement chez l'enfant d'attitudes sexuelles moins stéréotypées, au développement des compétences cognitives et intellectuelles, à la réussite scolaire, à un meilleur ajustement psychologique et à la prévention de difficultés comportementales à l'adolescence (Cabrera et Peters, 2000; Harris *et al.*: cités dans Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001; Mullan, Harris, Furstenberg et Marmer, 1998; Nugent, 1991; Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001).

Selon Snarey (1993), ces résultats ont contribué à la reconnaissance de l'importance de la place du père auprès de son enfant. Si le père a longtemps été confiné à un rôle de pourvoyeur afin d'assurer à sa famille une sécurité économique, on a vu s'élargir progressivement la définition de son rôle. Dorénavant, les attentes à l'égard du père dans l'exercice de son rôle se situent au plan de l'engagement affectif, des soins de base à l'enfant et de l'éducation. Bref, nous sommes en présence de pères en interaction plus étroite avec leur enfant et plus actifs sur le plan de la socialisation de ces derniers.

Sur le plan des politiques dans le domaine des services socio-sanitaires de première et de deuxième ligne, on insiste dorénavant sur le maintien et la préservation de l'implication paternelle. À titre d'exemple, en santé publique, un volet destiné à la valorisation des pères et à leur engagement auprès de l'enfant a été inclus (MSSS, 1997); reconnaissant ainsi l'importance de leur contribution, au même titre que celle des mères, à l'amélioration de la situation du jeune. Malgré les efforts déployés pour impliquer les pères, force est de constater que nos connaissances sur la spécificité du rôle paternel lorsque l'enfant se retrouve en difficulté sont limitées. En effet, on retrouve peu de documentation sur ce sujet, les études ayant surtout porté auprès de pères issus de la classe moyenne et ne bénéficiant pas de services d'aide pour leur enfant (Dubeau et Moss, 1999; Lacharité et Lachance, 1998). De plus, peu de travaux ont porté sur la signification de la paternité telle qu'exprimée par les

pères eux-mêmes (Deslauriers, 2002 ; Lacharité et Lachance, 1998). À partir de ces observations, il est apparu pertinent de mieux comprendre comment des pères qui reçoivent des services psychosociaux pour leur enfant en difficulté perçoivent leur rôle par rapport au(x) problème(s) présenté(s) par leur enfant.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Tel que mentionné précédemment dans l'introduction, la présente étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large portant sur « la place des pères dans l'intervention de soutien offerte aux parents dans les services psychosociaux »². Spécifiquement, ses objectifs sont d'examiner comment les pères perçoivent leur rôle auprès de leur enfant en début d'intervention, d'identifier quelles modifications ils notent dans leur rôle douze mois plus tard ainsi que les facteurs qu'ils associent aux modifications observées.

CADRE D'ANALYSE

Sur le plan conceptuel, les recherches portant sur les questions relatives aux pères ont été généralement réalisées selon une perspective écologique (Dubeau, 2002). Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié cette perspective étant donné sa pertinence pour l'analyse du rôle paternel ainsi que des facteurs qui y sont associés. En effet, cette perspective permet de prendre en considération plusieurs niveaux de système (Bronfenbrenner, 1979)³ qui, selon leurs caractéristiques, ont une influence sur le rôle du père et d'examiner les mécanismes d'interaction entre eux. En ce sens, l'exercice du rôle paternel est le produit d'une interaction

-
2. Les objectifs de cette recherche sont d'examiner de quelle manière les pères s'appuient sur leurs forces et sur celles de leur environnement afin de faire face aux difficultés et la place accordée aux pères dans l'intervention psychosociale.
 3. Bronfenbrenner (1979) identifie six niveaux de système : 1) l'ontosystème, qui est composé de l'ensemble des caractéristiques d'un individu, soit innées ou acquises ; 2) le microsystème, qui fait référence aux milieux de vie immédiats de l'individu ; 3) le mésosystème, qui fait référence à l'ensemble des interactions entre les microsystèmes dans lesquels l'individu est engagé ; 4) l'exosystème, qui représente l'ensemble des personnes, organismes et environnements qui, de par leur(s) décision(s), affecte(ent) l'individu ; 5) le macrosystème, qui fait référence aux ensembles de valeurs, croyances et idéologies présentes dans la société ou de la sous-culture dans laquelle l'individu évolue et 6) le chronosystème, qui fait référence aux changements et aux continuités que l'on observe dans l'environnement d'un individu, et ce, dans le temps.

entre le père et son environnement. De plus, le recours à une analyse écosystémique permet d'examiner aussi comment les différents systèmes (exemple: famille, école, milieu de travail, communauté) favorisent et maximisent les habiletés personnelles du père dans l'exercice de son rôle; ces différents systèmes ayant tous des incidences directes sur la qualité de la relation du père avec son enfant (Dubeau, Turcotte et Coutu, 1999). La prochaine section présente une synthèse de la littérature quant aux définitions du rôle paternel ainsi que des facteurs qui peuvent exercer une influence sur ce dernier.

Rôle et engagement paternel

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que les écrits dans le domaine de la paternité renvoient à la fois au concept de rôle et à celui de l'engagement des pères. Ce double renvoi peut engendrer une certaine confusion sur le plan des définitions. Le concept de rôle réfère :

[...] aux aspects plus dynamiques en relation aux statuts ou aux positions qu'un individu occupe dans un système social. Il se caractérise par les attitudes et les comportements que l'on attend de ce dernier selon la position qu'il occupe (Longres, 1995, p. 58, traduction libre).

Appliquée au rôle paternel, la conceptualisation de ce qu'est un « bon père » renvoie à une construction sociale; celle-ci étant aussi reliée à la façon dont nous définissons ce qu'est une « bonne mère » (Dubeau, Coutu, Turcotte et Bolté, 2001). Dans le même sens, la perception des différents rôles parentaux sociaux est influencée par des normes et des valeurs (Deslauriers, 2002). C'est pourquoi certains diront que le rôle paternel est évolutif (Deslauriers, 2002; Lanoue et Cloutier, 1996) car il est le produit d'une transformation sociale et culturelle de la société (Backet, 1987). Selon Archambault (1999), nous assistons à un éclatement de divers modèles de paternité sans prépondérance pour l'un d'eux.

Quant à l'engagement paternel, cette notion fait référence, selon Lamb (1997), à la disponibilité physique et psychologique à l'enfant, aux interactions engagées avec ce dernier et aux responsabilités pour assurer son bien-être et lui prodiguer des soins. Quant à Bowers, Luckey, Bolden et Whitin-Flikling (2004), leur définition renvoie aux différentes dimensions du rôle paternel telles: le père pourvoyeur, le père enseignant, le père guide et modèle; le père qui assure la discipline; le père supportant émotionnellement; le père protecteur; le père qui assure les soins directs et indirects à l'enfant et le père qui favorise le développement de la spiritualité et de la moralité chez l'enfant. Selon un document publié par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2001), un père engagé se caractérise par son degré d'interaction

avec l'enfant, par les soins donnés à celui-ci, par ses gestes et ses mots d'affection, par son sens des responsabilités, c'est-à-dire par des actions en vue d'assurer le bien-être et le développement de l'enfant, et ce, même lorsqu'il y a eu séparation d'avec la mère de ce dernier.

Facteurs d'influence sur l'exercice de la paternité et de l'engagement

Par ailleurs, en regard de chacun de ces niveaux de système, les écrits permettent de circonscrire les facteurs qui exercent une influence sur le rôle et l'engagement paternel. Sur le plan individuel, nous retrouvons des caractéristiques associées à : l'appartenance ethnique, le genre d'orientation du rôle attribué au père, *i.e.* « la salience »⁴, la perception des habiletés, les traits de la personnalité, le rapport avec le père dans l'enfance et les attitudes et croyances à l'égard des rôles sexuels (De Luccie, 1995 ; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002 ; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001).

Sur le plan familial, les caractéristiques de la mère et des enfants peuvent avoir également une influence. Chez les mères, les auteurs ont démontré que le statut de travail de la mère, la reconnaissance de la compétence du père par la mère, la qualité de la relation du couple, les attitudes et croyances à l'égard du rôle paternel, la notion de « gatekeeper » et le pouvoir décisionnel accordé par la mère au père sur les décisions ayant trait à l'enfant sont des variables déterminantes (De Luccie, 1995 ; McLanahan et Sigle-Rushton, 2002 ; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002 ; Seltzer, 1991). En ce qui a trait aux caractéristiques de l'enfant, ces dernières sont : l'âge, le tempérament, le sexe, la qualité de la relation entre le père et l'enfant ainsi que le nombre d'enfants dans la famille (Archambault, 1999 ; Deslauriers, 2002 ; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001).

Finalement, sur le plan social et culturel des caractéristiques telles que le chômage, l'univers de travail du père et l'accès à un soutien, la qualité des politiques sociales concernant la paternité ainsi que du système judiciaire quant à la garde des enfants constituent également des variables déterminantes (Deslauriers, 2002 ; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001). Parmi toutes ces influences, il semble que les facteurs contextuels déterminent davantage l'engagement des pères auprès de leurs enfants que les facteurs personnels liés au père et à la mère (Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001).

4. Traduction libre de « Saliency » ou « Salient ».

MÉTHODOLOGIE

Étant donné que cette étude a été réalisée dans le cadre d'une autre recherche plus large (Simard *et al.*)⁵, la constitution de l'échantillon ainsi que les procédures et modalités de collecte des données ont été les mêmes. Compte tenu des objectifs de l'étude qui étaient d'explorer la perception que des pères, dont un de leurs enfants reçoit des services psychosociaux, ont de leur rôle au début de l'intervention et douze mois plus tard, la collecte des données s'est déroulée en deux temps. Les données ont été recueillies par entrevue semi-structurée, technique qui est appropriée pour explorer la perception des pères par rapport à leur rôle, à ce qu'ils font pour leur enfant, aux changements qu'ils ont observés ou pas ainsi qu'aux facteurs qui y sont associés. Bien que les données aient été recueillies à deux périodes de temps différentes, il importe de préciser que l'objectif de la recherche était descriptif.

L'échantillon

Nous avons eu recours à un échantillon intentionnel composé de 26 pères dont l'enfant faisait l'objet d'une intervention psychosociale au Centre Jeunesse de Québec (CJ, $n = 18$) et dans les Centres locaux de services communautaires de la région 03 (CLSC, $n = 8$). Pour être admissibles à l'étude, les pères devaient répondre aux critères suivants : être le père biologique ou substitut d'un enfant de moins de 12 ans ; lorsque le père n'avait pas la garde de l'enfant, ce dernier devait avoir eu des contacts avec l'enfant au cours des six derniers mois. Le recrutement des pères a eu lieu entre novembre 2002 et juillet 2003 pour la première collecte de données (T 1). Une seconde collecte de données (T 2) s'est déroulée entre décembre 2003 et septembre 2004. L'objectif de cette deuxième collecte était de recueillir les points de vue des pères sur leur situation, douze mois plus tard après le début de l'intervention.

En ce qui concerne les motifs à l'origine de la demande d'aide, ils sont liés soit à des difficultés chez l'une ou l'autre des figures parentales ($n = 10$), soit à des difficultés comportementales chez l'enfant ($n = 11$) ou soit à des difficultés associées à la fois aux figures parentales et à l'enfant ($n = 5$). En Centre jeunesse, les pères consultent en plus grand nombre pour des difficultés associées aux parents alors qu'en CLSC ils consultent principalement en raison de difficultés reliées au comportement de

5. M. Simard, A. Beaudoin, D. Turcotte, M.C. Saint-Jacques et M. Jacob (en cours). *La place des pères dans l'intervention de soutien offerte aux parents dans les services psychosociaux.*

l'enfant. La majorité des pères (84,6 %) ont reçu des services au cours de l'année, la durée moyenne d'intervention se situant à 9,17 mois. La moyenne d'âge des sujets interrogés est de 37,6 ans et près des deux tiers d'entre eux (65,4 %) sont peu scolarisés (diplôme secondaire ou moins). Près de la moitié des pères de l'échantillon (46,2 %) ont un revenu inférieur à 30 000 \$ par année. En ce qui a trait à leur situation maritale, 50 % appartiennent à une famille monoparentale, 30 % à une famille biparentale et 19,2 % à une famille recomposée. C'est en Centre jeunesse que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de pères (83,3 %) ne vivant plus avec la mère de l'enfant. Cependant, une forte proportion d'entre eux (88,9 %) entretiennent des contacts réguliers avec leur enfant, soit plus d'une fois par mois. Quant aux caractéristiques des enfants qui font l'objet d'intervention, il y a plus de filles ($n = 16$) que de garçons ($n = 10$) et pour l'ensemble la moyenne d'âge se situe à 7,29 ans.

Démarche d'analyse

Les étapes de l'analyse de contenu développées par L'Écuyer (1987) ont servi de guide pour la classification du matériel recueilli. Cette méthode est utile afin de dégager les caractéristiques et la signification des propos manifestes du discours (L'Écuyer, 1987). Une fois complétée la retranscription du verbatim de tous les entretiens, l'ensemble du corpus a été analysé à l'aide du logiciel QSR N'Vivo, version 2.0. Pour la classification du matériel, les catégories retenues s'inspirent largement des sphères d'engagement paternel décrites par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2001). Par la suite, des extraits ont été soumis à deux juges afin de s'assurer que ces catégories étaient adéquates pour rendre compte des propos des pères. Cette étape a contribué à raffiner certaines catégories d'analyse et à dégager un consensus quant à leur définition. Une fois complétée l'analyse du matériel recueilli pour chaque entretien, nous avons procédé par la suite à une lecture transversale. Cette démarche a permis d'identifier les similitudes et les différences qui caractérisaient l'expérience des pères interrogés et d'examiner les liens avec les caractéristiques personnelles, familiales et environnementales des participants.

Limites de l'étude

Toute recherche comporte des limites. Il importe de rappeler que l'échantillon est un échantillon non probabiliste composé de 26 pères recevant des services psychosociaux pour leur enfant en difficulté. On peut penser que les propos des pères soient le fruit d'une certaine désirabilité sociale.

En effet, des participants ont pu orienter leurs propos dans le but de répondre aux attentes qu'ils perçoivent de la société par rapport à ce que doit faire un « bon père », tout comme ils ont pu passer sous silence les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur rôle parental. À titre d'exemple, pensons aux situations où il y a présence de tensions ou de désaccords par rapport à la garde de l'enfant ou lorsque le bien-être de l'enfant est compromis.

RÉSULTATS

Dimensions du rôle paternel au début de l'intervention

L'un des principaux objectifs de cette recherche était de comprendre comment des pères, dont les enfants reçoivent des services psychosociaux, perçoivent leur rôle. À partir d'une question ouverte, nous leur avons demandé de nous présenter ce qui les décrivait le mieux comme père et par la suite d'illustrer, à l'aide d'exemples, les différentes activités qu'ils font avec leur enfant. L'analyse de leurs propos des tâches exécutées auprès de leur enfant a permis de distinguer huit dimensions inhérentes à leur rôle parental.

Une première dimension mentionnée par les deux tiers des pères (65,9 %) renvoie à des actions exprimant *leur amour et leur affection*. Ces actions sont importantes pour maintenir un bon lien avec l'enfant. Leurs propos nous amènent à constater que l'affection prodiguée à l'enfant se traduit généralement en gestes mais aussi en mots. Lorsqu'ils se décrivent, ils utilisent des termes tels que : « donner de l'amour », « consoler », « caresser », « flatter les cheveux », « serrer fort », « établir une relation d'amour », « démontrer son amour » et « être à l'écoute de son enfant ».

Un peu plus de la moitié des pères (57,7 %) invoquent l'importance de *passer du temps et de jouer avec leur enfant*. Leurs propos permettent de constater les efforts qu'ils mettent de l'avant afin d'être *présents et disponibles*. C'est en ayant recours à des termes tels que « jouer avec l'enfant », « passer du temps avec lui », « être présent », « s'amuser avec lui », « faire des activités », « être attentionné » et « faire du sport » qu'ils s'expriment. Ces pères sont tous unanimes à dire qu'ils éprouvent du plaisir à interagir avec leur enfant.

Quant à *la discipline*, plus de la moitié des pères 53,8 % y ont fait mention. Pour plusieurs d'entre eux, exercer la discipline est le moyen utilisé pour asseoir leur autorité auprès de l'enfant. Ils utilisent des

mots tels que : « encadrer », « surveiller », « faire la discipline », « imposer des limites et des règles » et « être autoritaire ». À titre d'exemple, un père nous confiait que :

Dans le concret, quand elle fait quelque chose de pas correct, je la reprends tout de suite. Il faut que je sévisse. Je m'assois avec elle et je lui dis que telle affaire n'est pas correcte. (Père # 75)

Le rôle relié à la *transmission des valeurs* revêt une importance pour plusieurs pères (42,3 %) car ils estiment que celles-ci serviront de point d'ancrage à l'enfant dans sa vie d'adulte. Les termes qu'ils utilisent afin de décrire ces valeurs sont : « promouvoir chez l'enfant l'acquisition de la discipline personnelle », « favoriser les bonnes manières », « l'honnêteté », « se rapprocher des vraies choses de la vie », « la gentillesse », « le respect » et « l'égalité ». Être un bon père, c'est pour un participant :

Essayer de lui inculquer les bonnes valeurs, lui inculquer des bons comportements. (Père # 97)

Une autre fonction du rôle parental mentionnée par certains (30,8 %) consiste à *enseigner des choses à leur enfant* afin de favoriser leur développement aux plans intellectuel et cognitif. Dans certains exemples, cela renvoie à des activités plus formelles comme aider l'enfant dans ses devoirs scolaires. C'est en ces termes que s'exprime un père :

Je sais que j'aime bien lui expliquer des choses. Disons que ça aide pour la crise du « pourquoi », expliquer comment ça marche. (Père # 26)

La dimension *protection de l'enfant* apparaît également importante pour certains pères. Vingt-trois pour cent d'entre eux (23,1 %) décrivent les mesures qu'ils ont mises en place afin de protéger leur enfant contre des dangers potentiels ou existants tant au plan physique que psychologique. Lorsqu'ils nous parlent de cet aspect, les pères utilisent des termes comme « assurer la protection de l'enfant », « contrôler l'environnement de l'enfant », « surveiller l'enfant » et « lui éviter des expériences négatives ». Pour qualifier leur engagement sur ce plan, certains ont recours à l'expression : « je suis un père poule ».

Des pères (23,1 %) ont aussi fait état des activités qu'ils effectuent afin *d'assurer à leur enfant des soins de base au quotidien*. Ces activités ont trait à la préparation des repas, au transport, aux soins d'hygiène (voir au bain) et au coucher de l'enfant. Leurs propos traduisent également l'importance qu'ils accordent à instaurer une routine car elle assure une stabilité bénéfique à l'enfant et permet de mieux gérer le temps.

C'est le souper, après à 7 h ce sont les devoirs, c'est le bain et après ça c'est le lit, etc. [Il faut] de la routine pour qu'elle soit en forme pour le lendemain matin. (Père # 96)

Finalement, d'autres pères (19,2 %) ont référé à leur *rôle de pourvoyeur* afin de subvenir aux besoins matériels de l'enfant et le soutenir financièrement. Dans leurs propos, ils utilisent des termes comme : « supporter financièrement », « veiller à ce que l'enfant ait tout ce qu'il a besoin », « pourvoir aux besoins matériels de l'enfant », « payer pour l'enfant ». Un père mentionne même qu'il se considère : « *un papa gâteau* », car il donne à son enfant tout ce dont il a besoin.

L'essai de pourvoir à tout ce qu'elle a besoin, autant du côté affectif que du côté matériel.
(Père # 59)

Modifications observées dans l'exercice du rôle parental

Douze mois après la première entrevue, nous avons interrogé les pères de nouveau afin de savoir s'ils avaient noté des changements dans leur façon de faire avec l'enfant et, si oui, sur quel(s) plan(s) se situaient ces changements ainsi qu'à quels facteurs ils les attribuaient.

Au total, dix huit pères sur 26 (60,9 %) mentionnent avoir vu des changements dans leur rôle, et ce, dans les sphères d'activités suivantes : les soins quotidiens ; la discipline ; l'éducation ; l'engagement affectif ; et le temps passé avec l'enfant qui renvoie à une interaction plus importante avec ce dernier. En outre, le tiers des pères indiquent avoir noté des changements sur deux ou trois dimensions de leur rôle parental.

Par rapport aux soins quotidiens, des pères qui se sont vu confier la garde de leur enfant en raison des incapacités de la mère mentionnent une augmentation de leurs responsabilités parentales. Cette situation a eu pour conséquence de réduire le temps pour soi ou d'apporter des changements dans leur travail afin de s'occuper de leur enfant. Les propos suivants d'un père vivant seul avec ses enfants et dont l'ex-conjointe éprouve des problèmes de consommation illustrent bien ce changement :

Oui, c'est beaucoup plus d'implication. Je te dirais c'est plus que d'être un papa ordinaire finalement. Après le souper, je vais aller les voir, je vais jouer un peu avec eux autres. Mais comme j'ai dit, dans mon cas, dans ma vie, je suis tout le temps là pour eux autres finalement.
(Père # 28)

Outre les changements dans les soins quotidiens, des pères soulignent également les changements survenus quant au temps qu'ils passent auprès de l'enfant. Ces changements varient selon ce qui est survenu dans la vie du père : ceux qui ont vu accroître leurs responsabilités parentales passent évidemment plus de temps avec l'enfant que ceux dont les contacts avec l'enfant ont diminué à la suite d'une modification sur le plan de la garde de ce dernier.

Quant à la dimension affective, des pères rapportent avoir investi davantage dans la relation avec l'enfant au cours de la dernière année. Outre le fait d'être plus réceptifs, ils expriment davantage leur affection à ce dernier.

On démontre plus que l'on s'aime. On s'aimait avant, mais ce n'était pas une grande démonstration. (Père # 67)

Par ailleurs, au plan de la discipline, des pères mentionnent avoir changé leurs méthodes. Pour un père, cela se traduit par la recherche d'une plus grande consistance.

Moi, j'ai modifié certaines approches. Ça c'est certain. Quand on impose une punition ou une ligne de conduite, [il faut] essayer de la garder le plus longtemps possible. (Père # 72)

Finalement, des pères disent avoir modifié leurs méthodes d'enseignement. Les propos d'un père révèlent que, dans son cas, ce changement était motivé par le souci de développer chez l'enfant son autonomie.

Cette année, je lui ai laissé un petit peu plus d'autonomie au niveau de ses travaux. Avant je restais avec elle jusqu'à temps qu'elle ait tout appris. Mais maintenant je lui dis d'aller dans sa chambre, d'apprendre les multiples et lorsqu'elle sera prête, je vais descendre [la rejoindre]. (Père # 113)

Perception des facteurs associés aux modifications du rôle parental

L'analyse des propos des pères sur les facteurs qui ont contribué à apporter des changements dans l'exercice de leur rôle permet d'identifier des facteurs appartenant à trois niveaux de système: 1) l'ontosystème, qui regroupe l'ensemble des caractéristiques du père, la perception de leurs habiletés, leurs croyances, leurs valeurs et leur expérience dans l'enfance (De Luccie, 1995; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002; Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001); 2) le microsystème qui renvoie aux caractéristiques des membres de la famille, notamment de la mère de l'enfant ou de la conjointe du père ainsi que de l'enfant (De Luccie, 1995; McLanahan et Sigle-Rushton, 2002; Sanderson et Sanders-Thompson, 2002); et 3) l'exosystème qui comprend l'ensemble des relations avec l'environnement plus large, soit le CLSC ou le Centre Jeunesse (Deslauriers, 2002).

Au plan ontosystémique, les propos des pères révèlent que les expériences acquises par certains d'entre eux auprès d'autres enfants ou lors de moments difficiles, les prises de conscience qu'ils ont faites quant à leurs façons d'intervenir auprès de l'enfant et l'importance qu'ils accordent à leur rôle sont des facteurs qui ont entraîné des changements dans

l'exercice de leur rôle. Dans l'ensemble, ils ont une perception positive de leurs capacités ; celles-ci constituent une force sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour accompagner et soutenir leur enfant en difficulté.

Au plan familial, les pères ont fait mention de l'importance de la qualité de la relation entre les deux conjoints, du soutien accordé ainsi que des capacités parentales de la mère. Dans les situations où le père et la mère sont séparés et qu'il y a présence de tensions entre les ex-conjoints, des pères ont indiqué s'inquiéter des compétences de la mère pour s'occuper de l'enfant. Cette inquiétude a amené certains à entreprendre des démarches afin d'obtenir la garde de ce dernier pour mieux le protéger. En ce qui concerne les caractéristiques de l'enfant, des pères soulignent comme facteurs ayant eu une influence sur le plan de l'exercice de leur rôle, l'âge de l'enfant, son degré de maturité et son tempérament. De plus, dans les situations où il y a séparation du couple parental, le statut de garde de l'enfant est un élément qui intervient.

Au plan de l'exosystème, les services d'aide à l'enfance ainsi que les groupes d'entraide sont identifiés par des pères comme jouant un rôle dans les modifications qu'ils ont observées au cours des douze derniers mois. Les pères mentionnent avoir apprécié le soutien du travailleur social, les conseils et les outils qui lui ont été donnés par rapport aux façons d'intervenir auprès de l'enfant. Ce point a particulièrement été souligné par des pères séparés dont certains étaient engagés dans des démarches afin d'obtenir la garde de leur enfant. Ils se sont sentis reconnus comme étant responsables et capables de s'occuper de celui-ci.

Émergence de quatre groupes de pères

L'analyse transversale des propos des pères qui avait pour but de repérer les similitudes et les différences observées sur le plan de l'exercice de leur rôle parental, nous amène à distinguer quatre groupes de pères : 1) des pères en coparentalité ; 2) des pères à « temps plein » ; 3) des pères en redéfinition de leur rôle suite à la séparation de l'enfant et 4) des pères en processus de désengagement. Voyons ce qui caractérise les pères de chacun de ces groupes.

Les pères en coparentalité appartiennent à une famille biparentale ou recomposée. La perception de leur rôle renvoie à plusieurs sphères d'activités qu'ils partagent avec leur conjointe. Cependant, certains indiquent, notamment au plan de la discipline et du temps passé avec leur enfant, que leur rôle est différent de celui de leur conjointe. Sur le plan de l'encadrement de l'enfant, certains se définissent comme

plus autoritaires que celle-ci. D'ailleurs, ils mentionnent devoir adapter leurs méthodes disciplinaires en fonction des difficultés de leur enfant (d'ordre comportemental) afin de le soutenir et le supporter.

Le deuxième groupe comprend des « *pères à temps plein* », c'est-à-dire qui assument la garde complète ou partagée de leur enfant. Ils expriment l'importance qu'ils accordent à s'engager auprès de ce dernier afin de lui offrir un milieu de vie stable et sécurisant. Ils considèrent jouer les rôles de père et de mère faisant en sorte qu'ils trouvent difficile de concilier le travail et la famille et gérer certaines situations de conflits liées à la garde de l'enfant. Rappelons que ces pères monoparentaux sont appelés à compenser pour les difficultés de la mère et se révèlent à cet effet comme une source de protection pour l'enfant.

Le groupe des pères en redéfinition de leur rôle comprend les pères qui sont séparés et qui n'ont pas de garde partagée. La séparation de l'enfant a entraîné une diminution des contacts et du temps passé avec ce dernier. Généralement, ils ont une relation difficile avec la mère de leur enfant. Leurs propos témoignent de l'importance qu'ils accordent au maintien des contacts avec l'enfant afin de passer des moments positifs avec lui. Tout en étant attentifs à ses besoins, ils diront qu'ils font peu ou pas de discipline parce que cela risquerait de compromettre la relation avec ce dernier; l'objectif étant de lui donner une qualité de temps par le biais d'activités de loisirs. Dans le même sens, certains expriment leur souci de lui transmettre des valeurs, ce qui représente une forme d'héritage de soi. En conséquence, ils expriment leur souffrance de ne plus voir leur enfant « *aussi souvent* » qu'ils le souhaiteraient et gardent l'espoir qu'il leur revienne un jour.

Quant au dernier groupe, les pères en processus de désengagement, il renvoie à la situation de pères ayant connu une rupture des contacts avec leur enfant au cours de la dernière année. Ils reçoivent des services de la protection de la jeunesse et la raison principale de l'interruption des contacts avec leur enfant est liée à leur mode de vie (violence conjugale, violence envers l'enfant, négligence sévère). Ce sont des pères qui, au plan personnel, ont éprouvé des difficultés importantes au cours de la dernière année. En ce qui a trait à leur rôle paternel, ils expriment ne pas pouvoir l'exercer car ils ne sont plus en contact avec l'enfant. En ce sens, ils mentionnent être à la merci de leur ex-conjointe ou des services de la protection de la jeunesse. Bien qu'ils expriment leur détresse quant à la coupure des contacts avec leur enfant, ils optent pour un comportement de démission afin de se protéger de cette situation. C'est pourquoi ils expliquent ne plus faire de démarches afin de voir l'enfant.

CONCLUSION

L'analyse des propos des pères sur la perception de leur rôle parental et des différents facteurs qui sont associés à son exercice, est instructive à plus d'un point de vue. En effet, les données obtenues au cours de cette étude se veulent d'une richesse car ils permettent d'identifier des pistes d'action sur le plan de l'intervention psychosociale et de la recherche.

Un premier constat est que l'intérêt que le père porte à son enfant en vue de le soutenir est un facteur clé qui sous-tend sa motivation à apporter des changements, s'il y a lieu, sur le plan de son rôle et de l'expression de son engagement. Il ne fait nul doute que ces pères sont une source de protection pour leur enfant. Nous avons également observé que la majorité des pères interrogés, à la suite de la séparation du couple parental, étaient demeurés engagés. Ces conclusions sont conformes à celles d'Allard et ses collaborateurs (2004), qui démontrent que suite à la séparation, certains pères s'engagent davantage auprès de leur enfant. En bref, ce sont des pères engagés afin de soutenir leur enfant sur le plan de son développement et de sa sécurité malgré les difficultés qu'ils rencontrent et les sacrifices qu'ils doivent faire. Ces résultats mettent donc en relief comment les pères peuvent contribuer de façon positive au développement de l'enfant (Lanoue et Cloutier, 1996) et compenser, dans certains cas, pour les incapacités maternelles (Radhakrishna *et al.*, 2001).

Par ailleurs, la diversité des expériences parentales, telles que décrites précédemment, est influencée par plusieurs facteurs dont le statut marital du père. C'est là un aspect important à prendre en considération sur le plan de l'intervention auprès des pères. De plus, les facteurs associés aux changements survenus au plan du rôle paternel peuvent constituer des repères pour favoriser l'implication des pères dans différentes sphères d'activités et prévenir, dans certains cas, leur désengagement.

Au plan de la recherche, le peu d'études portant sur la spécificité du rôle chez des pères ayant des enfants en difficulté limite nos connaissances (Lacharité et Lachanche, 1998 ; Radhakrishna *et al.*, 2001). Cependant, en nous appuyant sur les résultats de cette étude exploratoire et sur les écrits publiés jusqu'à date, d'autres recherches apparaissent nécessaires. Une avenue qu'il serait intéressant de poursuivre serait d'examiner à la fois le rôle du père et celui de la mère (en tant que conjointe ou ex-conjointe). Cela permettrait de jeter un éclairage plus complet sur la façon dont ils soutiennent leur enfant, sur les stratégies qu'ils utilisent pour faire face à leurs difficultés et sur les interventions qu'ils jugent les plus appropriées et efficaces pour leur venir en aide.

BIBLIOGRAPHIE

- Allard, F., A. Bourret et G. Tremblay (2004). *Rester engagé envers son enfant après la rupture du couple : point de vue de pères vivant en contexte de pauvreté*, Québec, Direction régionale de la santé publique de la Capitale nationale, 69 p.
- Archambault, J. (1999). *L'implication des pères en Gaspésie et aux îles de la Madeleine : leurs rôles, leurs besoins*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux, 61 p.
- Backet, K. (1987). « The negotiation of fatherhood », dans C. Lewis et M. O'Brien (dir.), *Reassessing Fatherhood: New Observations on the Fathers and the Modern Family*, Beverly Hills, Sage Publications, p. 74-90.
- Bowers, A., I. Luckey, E. Bolden et J. Whiting-Fickling (2004). « Public perceptions about father involvement », *Journal of family issues*, vol. 25, n° 5, p. 603-633.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development : Experiments by Nature and Design*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 319 p.
- Cabrera, N.P. et E.H. Peters (2000). « Public Policies and Father Involvement », *Marriage and Family Review*, vol. 28, n° 4, p. 295-314.
- De Luccie, M.F. (1995). « Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement », *The Journal of Genetic Psychology*, vol. 156, n° 1, p. 115-227.
- Deslauriers, J.-M. (2002). « La paternité à la suite d'une séparation », *Revue Intervention*, n° 116, p. 145-157.
- Dubeau, D. (2002). *État de la recherche portant sur les pères au Canada*, Initiative pour l'engagement paternel réseau Ontarien. Québec, Canada, Université du Québec en Outaouais, 42 p.
- Dubeau, D., S. Coutu, G. Turcotte et C. Bolté (2001). « L'évaluation d'impacts d'un modèle communautaire d'intervention visant la promotion de l'engagement paternel-Prospère », *Revue canadienne de l'étude en petite enfance*, vol. 8, n° 4, p. 67-70.
- Dubeau, D. et E. Moss (1999). *La description des responsabilités et des rôles parentaux : le défi de l'intégration du père*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 188 p.
- Dubeau, D., G. Turcotte et S. Coutu (1999). « L'intégration des pères dans les pratiques d'intervention auprès des jeunes enfants et de leur famille », *Revue Canadienne de psycho-éducation*, vol. 28, n° 2, p. 265-278.
- Institut de la statistique du Québec (2004). Site de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). [En ligne]. <<http://www.stat.gouv.qc.ca>> (page consultée le 18 janvier 2006).
- Jain, A., J. Belsky et K. Crnic (1996). « Beyond fathering behaviors : Types of dads », *Journal of Family Psychology*, vol. 10, n° 4, p. 431-442.
- Lacharité, C. et D. Lachance (1998). « Perception de la participation du père à la vie familiale dans les familles manifestant des difficultés psychosociales », dans L.S. Éthier et J. Alary (dir.), *Comprendre la famille* (vol. 4), Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 135-148.

- Lamb, M.E. (1997). «L'influence du père sur le développement de l'enfant», *Enfance*, n° 3, p. 337-349.
- Lamb, M.E. (2001). «Males roles in families "at risk": The ecology of child maltreatment», *Child Maltreatment*, vol. 6, n° 4, p. 310-313.
- Lanoué, J. et R. Cloutier (1996). *La spécificité du rôle du père auprès de l'enfant*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 55 p.
- L'Écuyer, R. (1987). «L'analyse de contenu : notion et étapes», dans J.-P. Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 49-65.
- L'Institut Vanier de la famille (2000). «Profil des familles canadiennes Tome II», Canada, Ontario, 187 p.
- Longres, J.-F. (1995). *Human Behavior In The Social Environment* (2^e éd.), New York, F.E. Peacock publishers.
- Marsiglio, W., D.D. Randal et M. Lamb (2000). «Exploring fatherhood diversity: Implications for conceptualizing father involvement», *Marriage and Family Issues*, vol. 29, n° 4, p. 269-293.
- McLanahan, S. et W. Sigle-Rushton (2002). *Father Absence and Child Well-Being: A Critical Review*, Princeton, Center for Research on Child Wellbeing, 53 p.
- Meunier, C.-C. (2002). *La place des hommes et les métamorphoses de la famille* (1^{re} éd.), Paris, Presses universitaires de France, coll. «Sociologie d'aujourd'hui», 192 p.
- Ministère de la Justice Canada (2004). *Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, rapport de recherche, Gouvernement du Canada, 60 p. [En ligne]. <<http://www.justice.gc.ca/fr/ps/pad/reports/2004-FCY-6/2004-FCY-6.pdf>> (page consultée le 10 mai 2006).
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1997). *Priorités nationales de la santé publique 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec, 215 p.
- Mullan, H.K., F. Furstenberg et J.K. Marmer (1998). «Paternal involvement with adolescents in intact families: The influence of fathers over the life course», *Demography*, vol. 35, n° 2, p. 201-216.
- Nugent, K.J. (1991). «Cultural and psychological influences on the father's role in infant development», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, p. 475-485.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins (2001). *À Rosemont, ça CooPère : analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*, Montréal-Centre, Direction de la santé publique, 108 p.
- Quéniart, A. (2002). «Place et sens de la paternité dans les projets de vie des jeunes pères», dans *Comprendre la famille, Actes du 6^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 55-75.
- Quéniart, A. et R. Hurtubise (1998). «Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille», *Sociologie et société*, vol. 30, n° 1, p. 1-11.

- Radhakrishna, A., I. Boo-Saada, W. Hunter, D. Catellier et J. Kotch (2001). « Are father surrogates a risk factor for child maltreatment? », *Child Maltreatment*, vol. 6, n° 4, p. 281-289.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2001). *Présences de pères : pour s'interroger sur la paternité et sur les façons de susciter, d'encourager et de maintenir l'engagement paternel : actes du premier symposium national*, Montréal, 8 et 9 novembre 2000, 98 p.
- Sanderson, S. et V.L. Thompsons-Sanders (2002). « Factors associated with perceived paternal involvement in childrearing », *Sex Role*, vol. 46, p. 99-111.
- Seltzer, J.A. (1991). « Relationship between fathers and children who live apart : The father's role after separation », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, p. 79-101.
- Snarey, J. (1993). *How Fathers Care For The Next Generation : A Four Decade Study*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 403 p.
- Statistique Canada (2002). « La diversification de la vie conjugale au Canada », *Le Quotidien*, le jeudi 11 juillet 2002. [En ligne]. <<http://www.statcan.ca>> (consulté le 18 janvier 2006).
- Turcotte, G., D. Dubeau, C. Bolté et D. Paquette (2001). « Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 30, n° 1, p. 65-91.

Maintien de l'engagement paternel après la rupture conjugale¹

Comment se construit et s'exerce
l'influence de mères en situation de pauvreté

Francine L. ALLARD

Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale

Gilles TREMBLAY

École de service social, Université Laval

Amélie BOURRET

Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale

En continuité avec l'étude précédente qui a exploré, à travers le discours de pères, le maintien de l'engagement paternel après une rupture en situation de pauvreté (Allard *et al.*, 2004), la présente recherche vise à comprendre ce phénomène en donnant cette fois la parole aux mères. Si l'influence maternelle est reconnue comme déterminante de l'engagement paternel (Turcotte *et al.*, 2001), peu de chercheurs ont étudié son influence sur la continuité de l'engagement paternel après la séparation conjugale, et plus rarement encore en contexte de pauvreté. Le but est donc de comprendre comment des mères en situation de pauvreté se représentent l'engagement paternel après la rupture, de dégager le processus par lequel ces mères influencent le maintien de l'engagement paternel et les stratégies qu'elles utilisent dans ce but.

1. Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du programme de subvention en santé publique pour projets d'études et d'évaluation de la région de Québec (PSSP).

PROBLÉMATIQUE

L'engagement paternel après la rupture

Au cours des dernières décennies, les ruptures d'unions conjugales se sont multipliées au Canada et au Québec, touchant un ménage sur deux et affectant les enfants de plus en plus jeunes (Marcil-Gratton, 1998). En dépit de changements législatifs et normatifs orientés vers un partage des responsabilités parentales, la garde des enfants après un divorce est encore, le plus souvent, confiée à la mère. Quant aux pères, ils sont nombreux à passer d'un rapport continu, régulier et intense avec leur enfant à une relation discontinue souvent sanctionnée par les tribunaux (Quéniart et Fournier, 1996). Après la rupture de leurs parents, la majorité des enfants vivent exclusivement avec leur mère et ils rendent visite à leur père. De fait, la plupart le voient moins d'une fois par semaine (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). Lorsque les pères constatent qu'ils sont assujettis à un horaire de visites de leurs propres enfants, plusieurs se sentent dépossédés de leur rôle parental et souvent démissionnent (Dudley, 1996 ; Dulac, 1995 ; Kruk, 1993). Au Canada, près de la moitié des pères non gardiens perdent ainsi rapidement tout contact significatif avec leurs enfants (Quéniart et Fournier, 1996 ; Marcil-Gratton, 1998). L'enfant qui peut compter sur un père engagé à son égard présente généralement moins de troubles du comportement, il a également de meilleures chances de réussir à l'école et de se sentir bien dans sa peau (Amato et Gilberth, 1999). L'engagement paternel protège aussi les enfants contre les adversités de la pauvreté (Harris et Marmer, 1996) et contre les mauvais traitements (Dubowitz *et al.*, 2000).

Tous les hommes ne démissionnent pas de leurs responsabilités parentales après la rupture. Pour certains, devenir père non gardien peut s'avérer l'occasion de nouer une relation nouvelle, satisfaisante et plus personnelle avec leur enfant après la rupture (Kruk, 1993). Quels sont les facteurs associés au maintien de l'engagement paternel après une rupture ? Après une recension d'écrits sur ce sujet, Gaudet et ses collaborateurs (2005) identifient plusieurs facteurs associés. Il s'agit de caractéristiques personnelles du père notamment la qualité de son attachement et de son implication avant la rupture, le degré d'identification à son rôle parental et sa capacité de s'adapter à sa nouvelle situation conjugale et parentale après la rupture. Ces auteurs retiennent également d'autres variables : la qualité du soutien social dont le père a bénéficié durant cette période, les modalités de garde des enfants et la qualité de la relation du père avec la mère après la séparation.

L'analyse des propos des pères vivant en situation de pauvreté interviewés dans l'étude précédente (Allard *et al.*, 2004) révélait que les éléments qui semblaient avoir favorisé le maintien de leur engagement après la rupture étaient, à l'instar d'autres études, la valeur accordée à l'enfant et au rôle paternel, la croyance que les rôles parentaux ne sont pas liés au sexe, le sentiment d'être compétent dans leur rôle de père, la présence constante d'un réseau de soutien et l'accès à des ressources dans la communauté. Certains traits de personnalité résiliente, la capacité de compter sur soi-même, de demander de l'aide et d'en accepter, semblent également avoir contribué à la continuité de leur implication envers leur enfant. Parmi ces pères, peu ont abordé le rôle de leur ex-conjointe dans le maintien de leur engagement paternel.

Pourquoi s'intéresser au point de vue de mères économiquement pauvres sur l'engagement paternel après la rupture ?

Depuis plus d'une décennie, l'influence exercée par la mère sur la relation entre le père et l'enfant a été décrite par un grand nombre de chercheurs. Ceux-ci utilisent le plus souvent la formule imagée de garde-barrière (*gatekeeper*) pour illustrer le contrôle que la mère exerce sur la présence de son conjoint auprès de son enfant (De Luccie, 1995). Allen et Hawkins (1999) ont défini le rôle maternel de garde-barrière comme « une collection de croyances et d'attitudes qui, de façon ultime, inhibe les efforts de collaboration entre les hommes et les femmes ». Autant par ses croyances que par ses attitudes à l'égard du père, la mère est susceptible d'influencer l'engagement paternel. Qu'elles entretiennent une vision traditionnelle des rôles familiaux, perçoivent leur rôle maternel comme un repère identitaire, contrôlent la participation du père et critiquent sa performance, de telles croyances et attitudes auraient tendance à décourager les efforts du père à s'impliquer auprès de l'enfant (Allen et Hawkins, 1999 ; Beitel et Parke, 1998). À l'inverse, les hommes seraient d'autant plus enclins à s'engager auprès de leurs enfants que leurs conjointes les y encouragent.

Le processus de l'influence de la mère sur l'implication paternelle a été peu étudié. Fait exception l'étude de Seery et Crowley (2000) menée auprès de mères dont la majorité vivaient en couple. Les résultats révèlent que les participantes ont pris la décision d'encourager ou non l'engagement paternel après avoir observé et apprécié la qualité de la relation entre le père et l'enfant, après avoir comparé les informations recueillies à leurs propres croyances et aux messages sociaux indiquant ce que devrait être un bon père. Les principales stratégies utilisées par

les participantes pour encourager une relation positive entre le père et l'enfant sont soit favoriser, voire susciter des moments de complicité entre le père et l'enfant, ou encore offrir une image positive du père en valorisant ses bons coups ou en évitant de médire à son propos devant l'enfant. Seery et Crowley (2000) invitent cependant à interpréter ces comportements maternels à la lumière du contexte socioéconomique et familial des conjointes susceptible, selon eux, de moduler la gestion de la relation entre le père et son enfant.

Devenir chef d'une famille monoparentale après une rupture peut signifier vivre dans des conditions socioéconomiques précaires pour une majorité de femmes, en particulier pour celles qui sont peu scolarisées et sans emploi. Les dispositions législatives sur les pensions alimentaires semblent, de fait, profiter surtout aux femmes dont l'ex-conjoint a les moyens de la payer, alors que les autres vivent toujours avec un revenu nettement inférieur au seuil de la pauvreté². En situation de pauvreté, bien des femmes seront portées à investir davantage dans le rôle maternel qui leur est traditionnellement dévolu. Ce rôle fournit à plusieurs non seulement un repère identitaire, un sens à leur vie, mais leur procure un certain pouvoir ou, du moins, une certaine reconnaissance sociale (Colin *et al.*, 1992; Dandurand, 2002). Dans ce contexte adverse, quels facteurs peuvent amener des femmes à souhaiter une présence plus active du père auprès de leur enfant après la rupture et à les y encourager en ce sens?

MÉTHODOLOGIE

À partir du discours de mères pauvres qui estiment que leur ex-conjoint est resté impliqué auprès de leur enfant après la rupture conjugale, nous proposons de comprendre la représentation que ces mères se font de l'engagement paternel après la rupture, d'explorer le processus par lequel se précise l'orientation de leur influence sur l'implication paternelle après la séparation et enfin décrire les stratégies par lesquelles elle s'exerce. Certes, le fait d'être invitées à parler du phénomène de l'engagement paternel amenait les mères à évaluer l'implication de leur ex-conjoint, à dire si elles le considéraient encore comme engagé envers leur enfant. Loin d'être neutre, ce critère de sélection les plaçait du coup dans un rôle de vigie du comportement du père, tout en légitimant leur position.

2. Revenu correspondant au revenu d'assistance-emploi auquel s'ajoutent les allocations familiales et, dans certains cas, le crédit d'impôt canadien pour enfant.

Une sélection établie sur de tels critères a donc pu conduire certaines participantes, par dignité ou par désir d'approbation sociale, à surestimer leurs bons coups.

La population à l'étude se compose de mères d'enfant d'âge préscolaire vivant en contexte de pauvreté, séparées ou divorcées du père biologique de l'enfant depuis au moins six mois et qui perçoivent que leur ex-conjoint est resté engagé auprès de leur enfant. Si le concept d'engagement paternel de Lamb *et al.* (1987) a servi de repère, il n'a pas été utilisé pour baliser les propos des mères; la notion d'engagement paternel après la rupture est donc ici à la fois sujet et produit de l'étude. Aucune modalité de la garde de l'enfant n'a été retenue comme critère pour définir l'engagement paternel après la rupture. Le recrutement a été réalisé par l'intermédiaire d'organismes communautaires œuvrant dans les quartiers centraux de la ville de Québec. L'application des critères d'exclusion (graves problèmes de santé mentale ou de dépendance, difficultés parentales sévères) reposait sur l'avis des recruteurs qui côtoyaient les mères.

Les données qualitatives ont été recueillies lors d'entretien individuel d'une durée approximative d'une heure et demie, le plus souvent au domicile de la mère. Les participantes ont signé un formulaire de consentement qui assurait la confidentialité de leurs propos, les informait de la disponibilité de services professionnels d'aide et de soutien gratuits si elles en ressentaient le besoin à la suite de l'entrevue. Ce formulaire précisait aussi que les chercheurs étaient assujettis à la Loi sur la protection de la jeunesse. Les participantes ont-elles pu être amenées à taire certains événements ou sentiments? Nous l'ignorons. Nous constatons toutefois qu'elles ont abordé avec confiance des sujets délicats. De plus, elles étaient informées qu'elles pouvaient en tout temps refuser de répondre à une question ou d'aborder un sujet, et décider d'interrompre l'entrevue. Cela ne s'est produit qu'en de rares occasions. Les conditions des entrevues, loin d'avoir eu comme effet d'en restreindre le contenu, semblent au contraire l'avoir alimenté. Enfin, les mères ont reçu une compensation de 20\$ pour leur participation. L'offre d'une telle compensation était annoncée au moment du recrutement, ce qui a pu constituer un biais. De fait, certaines mères auraient pu être tentées de participer à l'étude pour en retirer un avantage économique plutôt que par désir de faire part de leur expérience. Cependant, peu d'indices laissent croire que la compensation financière ait eu cet effet.

Le canevas de l'entretien était articulé autour de trois principales dimensions. Celle chronologique du processus de rupture qui permet de comprendre l'influence de la mère à travers les différentes étapes de la réorganisation personnelle et familiale. Le récit par les mères de

leur quotidien après la rupture, quant à lui, offre des exemples concrets illustrant les différentes manières dont elles définissent le rôle du père, perçoivent son engagement et décrivent comment il se manifeste. Il révèle l'attitude des mères à l'égard de leurs enfants et de leur ex-conjoint, met au jour les diverses stratégies utilisées pour préserver ou, au contraire, freiner leur engagement parental. Enfin, la réflexion des mères en cours d'entretien leur donne la possibilité de prendre une distance par rapport à leurs croyances, à leur choix d'actions concernant leurs enfants et leur ex-conjoint, autant que par rapport à leur propre influence sur l'implication de ce dernier. Des informations sociodémographiques sur la mère, son ex-conjoint et ses enfants ont également été colligés.

Une grille d'analyse sommaire définie à partir des premières entrevues a été appliquée et enrichie à la lumière de l'ensemble des verbatim. Le logiciel NVivo a facilité cet exercice qui a mené à la constitution d'une arborescence regroupant tous les thèmes à l'étude abordés par les participantes. L'analyse progressive et itérative des résultats réalisée en équipe visait, entre autres, à faire ressortir les éléments divergents et convergents des catégories issues du canevas d'entrevue et d'autres thèmes émergents (Huberman et Miles, 1991), et à les confronter aux données issues de la littérature scientifique sur le sujet.

LES PARTICIPANTES ET LEUR FAMILLE

La majorité des mères interviewées sont âgées de 25 à 34 ans, toutes vivent de l'assistance-emploi et la plupart ont poursuivi des études de niveau secondaire, sans avoir toutes obtenu leur diplôme. Les ex-conjoints, comparés aux participantes, sont, en général, plus âgés, plus scolarisés et plusieurs ont un emploi. Au total, 21 enfants biologiques sont issus de l'union visée, autant de filles que de garçons, tous d'âge préscolaire, la moitié d'entre eux ont moins de 4 ans. Les modalités de la garde des enfants varient selon trois types d'arrangement: dix participantes ont la garde des enfants, quatre couples ont opté pour la garde partagée et enfin, dans un cas, les enfants résident chez leur père. La plupart des couples ont vécu ensemble pendant deux à neuf ans. Une majorité des mères interviewées disent avoir pris l'initiative de mettre fin à leur union conjugale. Pour la plupart, deux ans et moins se sont écoulés depuis la rupture.

Parmi les quinze femmes, le tiers (5) disent avoir vécu des expériences de violence conjugale physique ou psychologique avant la rupture. Cette proportion rejoint les résultats de l'Enquête sociale générale (1999) qui révélait que 28 % des femmes au Canada déclaraient avoir été victimes de

violence de la part de leur partenaire durant la cohabitation ou après la séparation (Hotton, 2001). Dans le cas présent, six participantes (40%) rapportent avoir vécu des expériences d'insécurité durant la vie conjugale précédant la rupture, qu'elles associent au comportement dépendant de l'ex-conjoint (consommation d'alcool, de drogues, accumulation de dettes, etc.). Selon trois d'entre elles (20%), leur ex-conjoint était à la fois violent et dépendant de l'alcool ou de drogues. Les données de l'Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois (1998) corroborent la forte association entre la consommation d'alcool et de drogues (ou de drogues uniquement), tant chez les conjoints que chez les conjointes, et les taux élevés de violence physique (Riou *et al.*, 2003).

RÉSULTATS ET DISCUSSION

En entrevue, les participantes ont été invitées à porter un regard rétrospectif sur la période suivant leur rupture. Les résultats de l'analyse de leurs propos sont présentés en deux parties. La première décrit le processus réflexif de ces mères sur le phénomène à l'étude. D'abord la représentation qu'elles se font d'un père engagé après la séparation, puis les principaux éléments à partir desquels elles évaluent l'orientation à prendre à cet égard. Dans la seconde partie, les participantes se révèlent davantage comme des sujets agissant sur ce phénomène. La majorité relatent diverses actions entreprises pour influencer le maintien de l'engagement paternel de leur ex-conjoint après la rupture.

COMMENT SE CONSTRUIT L'INFLUENCE DE CES MÈRES SUR LE MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT PATERNEL APRÈS LA RUPTURE ?

Pour les participantes, que signifie l'engagement paternel après la rupture ?

La plupart considèrent leur ex-conjoint comme engagé envers leur enfant après la rupture, ce qui était d'ailleurs un critère de sélection. Cependant, que signifie cette notion pour elles ? Lorsqu'elles parlent d'engagement paternel après la rupture, les mères interviewées puisent dans leurs expériences personnelles et conjugales, leurs croyances, et les messages sociaux de ce que devrait être un bon père. Certaines informations proviennent de leur vie précédant la rupture, alors que d'autres sont le fruit d'observations récentes.

De façon générale, les participantes considèrent qu'un père engagé après la rupture est celui qui est présent à l'enfant. Pour elles, les interactions du père avec l'enfant représentent les manifestations de son engagement. Certaines jugent important que l'enfant reste en relation avec son père parce que celui-ci est plus porté à jouer physiquement avec lui, alors qu'elles se disent peu enclines à le faire. Elles considèrent que le père, à cet égard, leur est complémentaire. Loin de s'en tenir à sa seule présence, plusieurs mères réclament du père engagé qu'il offre à l'enfant une présence de qualité. La majorité des participantes rejoignent, à cet égard, les résultats d'Amato et Gilbreth (1999) qui insistent sur l'importance pour l'enfant de conserver, après la rupture, une relation affective de qualité avec son père. Selon ces auteurs, la seule présence occasionnelle du père n'est pas suffisante pour le bien de l'enfant. Cependant, dans l'échantillon à l'étude, toutes les mères ne la demandent pas. Quelques-unes, le plus souvent celles qui disent avoir été victimes de violence conjugale, estiment que la simple présence du père dans la vie de l'enfant, peu importe la qualité ou la fréquence de cette présence, est déjà une forme d'engagement après la séparation.

Selon les participantes, un père engagé après la rupture, c'est aussi celui qui soutient la mère dans l'exercice de son rôle parental, qui assume ses responsabilités, qui se montre disponible à répondre aux besoins de la mère et à ceux des enfants. Peu d'entre elles mentionnent le soutien financier. Si quelques mères disent recevoir une pension alimentaire de leur ex-conjoint ou avoir pu compter, tôt après la rupture, sur un appui économique ou matériel de sa part (paiement du loyer, des meubles, etc.), quelques-unes se disent indépendantes de leur ex-conjoint au niveau financier. Étant toutes prestataires de l'assistance-emploi, il est possible que certaines aient minimisé le rôle pourvoyeur du père soit par dignité ou par peur d'être dénoncées. De fait, lorsque les pères honorent leur obligation alimentaire après la rupture, les mères perdent, du moins partiellement, leurs prestations d'assistance.

La représentation que les participantes se font d'un père engagé après la rupture rappelle le concept d'engagement paternel (Lamb *et al.*, 1987). De fait, plusieurs retiennent la dimension des interactions de qualité entre le père avec l'enfant, comme une manifestation de son engagement. Par ailleurs, elles ont tendance à parler des autres composantes de ce concept, soit la disponibilité et la responsabilité du père envers l'enfant, en les orientant plutôt vers elles. Comme si elles se plaçaient comme l'intermédiaire entre le père et l'enfant. Une telle représentation n'est pas sans illustrer la croyance partagée par la majorité de ces mères, convaincues d'être le parent principal de l'enfant. Cependant, dans le contexte de l'étude, il est possible que certaines aient aussi perçu

l'engagement paternel après la rupture comme un sujet extérieur à leur propre vie et qu'elles aient été portées, comme le proposent Berger et Luckman (1986), à le ramener vers elles, près du monde qui est à leur portée et sur lequel elles peuvent agir.

L'évaluation du bien-fondé de maintenir l'engagement paternel après la rupture

Le processus réflexif qui amène les participantes à évaluer le bien-fondé d'encourager, ou non, le maintien de l'engagement paternel de leur ex-conjoint se révèle complexe, ardu et soulève des contradictions, contrairement à l'étude de Seery et Crowley (2000). Les mères interviewées se débattent avec plusieurs facteurs. Nous retenons ici ceux qui sont saillants : certains appartiennent au domaine des croyances, d'autres proviennent d'observations à travers les liens familiaux.

La croyance que la mère est le parent principal de l'enfant

Même si elles y croient et le disent, faire de la place au père ne semble pas primordial, au point de lui en céder au quotidien. Parmi les participantes, rares sont celles qui affichent une vision égalitaire des rôles parentaux. La valeur accordée au père est le plus souvent comparée, voire mesurée, à celle indéniable qu'elles s'attribuent comme mère de l'enfant. De fait, la majorité se considère comme le parent responsable de l'enfant. Les arguments qu'elles expriment en faveur d'une garde exclusive de leur enfant sont, à cet égard, très révélateurs de la place prépondérante qu'elles tiennent à garder auprès de lui. Pour certaines, l'idée de partager les responsabilités parentales engendre un profond sentiment de culpabilité, alors que d'autres se perçoivent diminuées sans la présence constante de leurs enfants auprès d'elles. Enfin, plusieurs considèrent que l'enfant leur appartient. Ces mères séparées en situation de pauvreté semblent dire qu'elles ont besoin de la présence de leurs enfants et que le rôle maternel dans lequel elles s'investissent leur fournit non seulement un repère identitaire, mais donne un sens à leur vie, rejoignant ainsi les travaux de Colin *et al.* (1992) et Dandurand (2002). Généralement, de telles croyances à l'égard des rôles parentaux conduisent à une diminution de la participation du père auprès de l'enfant ou entraînent sa mise à l'écart (Turcotte *et al.*, 2001). Cependant, pour certaines participantes, convaincues de l'importance du rôle du père pour l'enfant, le fait de se sentir responsables de l'enfant semble aussi les mobiliser à agir pour le bien de celui-ci et ainsi préserver le lien avec son père.

Il y en a des filles qui font ça, là, y empêchent le père de voir l'enfant, l'enfant de voir leur père, mais moi je trouve ça con, là, je trouve que ça ne se fait pas [...] Pour l'enfant oui, pour le bien de l'enfant. (Kim)³

La conviction qu'il faut préserver le lien entre l'enfant et son père biologique

Quelle que soit l'expérience rapportée avec l'ex-conjoint, toutes les participantes désirent maintenir la relation unique entre l'enfant et son père biologique. Elles souhaitent, pour la majorité, que celui-ci soit présent et constant envers son enfant. Dans la plupart des cas, elles s'appuient sur le fait que le père biologique contribuerait au bonheur, au bon développement, à l'équilibre de leur enfant. D'autres expliquent que leur conviction à cet égard repose aussi sur le fait qu'elles ne veulent pas être tenues responsables de l'absence du père dans la vie de l'enfant. Situation que plusieurs d'entre elles ont vécue. Elles tiennent à éviter que leur enfant leur reproche de leur avoir enlevé leur père. Ainsi, qu'il reflète ou non leur idéal paternel, les mères interviewées préfèrent la continuité du lien entre l'enfant et son père à l'absence de celui-ci.

C'est parce que moi, je vais te dire... Marie-Michèle, a l'a 5 ans O.K.? Mais, mais quand elle sera rendue à 15 ans puis à 20 ans, elle ne pourra pas dire: «Ma mère m'a empêchée de voir mon père.» Comprends-tu? Puis... je ne veux pas que son cœur soit juste à moi. [...] C'est autant à lui. Comprends-tu? Je ne veux pas qu'elle vienne me reprocher des choses, dire: «Bien moi je n'ai pas été élevée avec mon père, c'est ma mère qui m'a élevée, puis... C'est à cause de ma mère que je suis comme ça.» Non. C'est pas ça, je ne veux pas ça. (Lorraine)

Observent le comportement du père, celui de l'enfant et de leur relation mutuelle

Dès la rupture, la majorité des mères observent le comportement du père, celui de l'enfant afin de décoder des signaux, d'apprécier la relation qui se développe entre eux, Au début, l'observation est fortement teintée par la volonté de surveiller, de vérifier la qualité, de contrôler. Avec le temps, plusieurs se disent surprises de constater le désir de l'ex-conjoint de s'impliquer, les capacités parentales dont il fait preuve et la complicité qu'il a développée avec l'enfant. Les informations ainsi obtenues dans leur rôle de vigie ne sont pas sans faire moduler leur perception de l'implication paternelle de leur ex-conjoint et nuancer leur position à cet égard⁴.

3. Les prénoms des participantes et des membres de leur famille sont fictifs.

4. Ce point est développé dans la prochaine section qui porte sur l'exercice de l'influence de ces mères sur le maintien de l'engagement paternel après la rupture.

Se montrent sensibles à la qualité de la relation avec l'ex-conjoint

Parmi les mères interrogées, celles qui se montrent ouvertes à laisser une place active au père de l'enfant et à développer avec lui une complicité disent, pour la plupart, s'entendre avec l'ex-conjoint et ne pas être incommodées par sa présence dans leur vie.

On s'entendait quand même assez bien pour ça. Fait qu'on avait dit une fin de semaine sur deux. Mais [...] il m'a rappelé, peut-être... je dirais un an après ou..., pour me dire : « Ce serait peut-être le fun une semaine, une semaine l'autre. » (Jasmine)

La qualité de la relation avec l'ex-conjoint semble être associée, pour les participantes, à l'intensité de la présence paternelle souhaitée après la rupture. Ce résultat fait écho aux travaux auprès des hommes. Selon Gaudet *et al.* (2005), la qualité de la relation du père avec l'ex-conjointe est un des facteurs associés au maintien de son engagement paternel après la rupture. Quant à Madden-Derdich et Leonard (2000), elles rapportent qu'il s'agit d'un des facteurs susceptibles d'en prédire le maintien.

Par ailleurs, les participantes qui disent avoir vécu de la violence avec l'ex-conjoint, soit le tiers de l'échantillon, hésitent à lui laisser une place dans la vie de l'enfant, craignant ouvrir du même coup la porte à l'ex-conjoint qu'elles veulent éviter à tout prix. Si elles tiennent, comme la majorité des participantes, à conserver un lien avec le père après la rupture, certaines se montrent déchirées entre les signaux de leur enfant qui veut voir son père et la crainte qu'elles appréhendent d'une présence accrue de l'ex-conjoint dans leur vie, autant pour leur propre sécurité que pour celle de l'enfant.

Moi je pense que c'est un peu pour m'atteindre moi [...] Au début, qu'il voulait la garde partagée puis ces affaires-là, je pense que c'était plus pour m'atteindre moi [...] Bien m'atteindre pour me faire chier encore, là. (Kim)

Cependant, elles sont conscientes que le refus de la présence du père peut signifier la privation de bénéfices, tant pour elles que pour l'enfant.

Constatent les avantages reliés à la présence de l'ex-conjoint

Quelle que soit leur expérience conjugale antérieure, les participantes, lorsque vient le temps d'encourager ou de tolérer l'implication du père, considèrent les avantages que procure la présence du père autant pour elles que pour l'enfant. De fait, les bénéfices reliés à la présence du père correspondent à la représentation qu'elles se font d'un père engagé. C'est donc, pour le bien de l'enfant, que plusieurs souhaitent une présence constante et de qualité du père auprès de l'enfant après la rupture. La majorité des participantes disent croire également au

bénéfice pour l'enfant d'être élevé par son père et par sa mère, quelle que soit la structure familiale. La plupart apprécient pouvoir compter sur l'autre parent, certaines affirmant qu'il faut être deux pour élever un enfant, même après la séparation. L'idée de complémentarité des rôles est un élément sur lequel plusieurs d'entre elles se basent pour justifier ou réclamer la présence du père de l'enfant.

Comme le père à Sissie, il l'amène jouer dehors, faire des activités. Puis moi je ne fais pas ça, tsé [...] Bien c'est pas que ce n'est pas mon rôle, là [...] je n'ai pas ça en dedans moi les activités [...]. Fait que là on essaie d'y montrer son alphabet, mais tsé lui il est plus patient. Moi j'ai pas de patience moi là là. Je joue avec au Nintendo puis un moment donné je m'écarte. (Scarlett)

Les mères interviewées reconnaissent aussi les bienfaits qu'elles-mêmes retirent de la présence du père après la rupture. Ce qu'elles préfèrent recevoir du père de leur enfant, c'est en premier lieu le repos dont elles bénéficient lorsqu'il prend l'entière responsabilité de l'enfant, soit à l'occasion ou régulièrement.

Quand lui prend la petite, bien c'est sûr que ça te donne un break, puis ça donne le temps de penser à toi. Quand la petite elle revient [...] T'as pensé à toi, faque t'es plus reposée puis t'es plus relaxe pour rembarquer avec elle. (Ariane)

D'autres décrivent l'ex-conjoint comme une source inestimable de soutien et de sécurité. Il est là en cas de besoin, prend ses responsabilités enfin, agit comme un parent.

Je me suis retrouvée encore avec les trois enfants, toute seule. Pas de support familial, rien. Pas beaucoup d'amis, pas d'auto. Fait que... Là j'ai demandé qu'il reprenne les enfants. Il a repris les enfants. (Angela)

De fait, les bénéfices perçus par la mère sont susceptibles de modifier son attitude à l'égard de la présence de l'ex-conjoint. Selon Van Egeren (2001), des mères qui entretiennent une vision traditionnelle des rôles parentaux peuvent être tentées, si elles voient des avantages à encourager sa participation, à permettre au père d'avoir une place plus active auprès de l'enfant. Enfin, la satisfaction que la mère éprouve dans son rôle parental serait, selon Buchanan *et al.* (1996), un facteur déterminant du soutien qu'elle accordera à l'engagement paternel de son ex-conjoint.

En somme, la majorité des participantes partagent des croyances à l'égard des rôles parentaux susceptibles de réduire la participation du père auprès de l'enfant (Turcotte *et al.*, 2001). Toutes sont convaincues de l'importance de préserver le lien entre l'enfant et son père. Pour la majorité l'appréciation du comportement parental du père, de sa complicité avec l'enfant, de la qualité de leur relation avec l'ex-conjoint et des avantages que procure sa présence sont autant de facteurs qui les orientent vers le maintien de l'engagement paternel après la rupture.

Par contre, celles qui disent avoir été victimes de violence conjugale avec l'ex-conjoint montrent à quel point ce processus réflexif est déchirant pour elles.

COMMENT EXERCENT-ELLES LEUR INFLUENCE SUR LE MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT PATERNEL APRÈS LA RUPTURE ?

Exercer son influence au sein de la relation avec l'ex-conjoint

Au cours de l'entrevue, certaines mères réfléchissent au chemin qu'elles ont parcouru depuis la rupture pour encourager le maintien de l'engagement paternel de leur ex-conjoint.

Je me dis: «Au moins, tout ce que j'ai fait, bien je ne l'ai pas fait pour rien, parce qu'elle est rendue qu'elle est attachée à lui, puis lui il est attaché à elle.» Si j'aurais comme mis ça de côté puis que j'aurais dit: «Bien coudonc, laisse faire. Il ne veut pas la voir, il ne la verra pas.» Peut-être bien qu'elle n'aurait jamais connu ça. Tandis que là aujourd'hui elle connaît son père, puis elle sait c'est qui son père, puis ça va mieux aussi là. (Ariane)

Dès la décision du couple de rompre, les participantes se positionnent comme le parent principal de l'enfant et adoptent, pour la plupart, un rôle de garde-barrière. Par la suite, plusieurs, devenues confiantes, s'ouvrent au développement d'une complicité avec le père.

La position de garde-barrière

Dès la décision de rompre, nombreuses sont les participantes qui se positionnent comme la première répondante de l'enfant. La plupart disent avoir eu tendance, à ce moment, à adopter une position de repli par rapport à leur ex-conjoint et à diminuer la fréquence des contacts avec lui. Ce qui a entraîné le plus souvent pour l'enfant, encore trop jeune pour aller de lui-même chez son père, une réduction de l'accès à son père.

Bien c'est sûr que j'ai apporté mon fils. [rire] [...] il ne m'avait jamais prouvé jusqu'avant [...] que je prenne la décision de le quitter, qu'il était capable de s'en occuper. Donc pour moi c'était hors de question que je le laisse avec son père. Puis lui, il ne voulait pas. [rire] Donc ç'a été un peu la chicane là de ce côté-là. (Thaïs)

Pour plusieurs participantes, le fait que les enfants habitent avec elles et qu'elles ont toujours un droit de regard, voire le dernier mot, à leur sujet, semble les légitimer dans leur position de principale responsable des enfants.

Dans le fond, il va avoir la place que je veux lui donner. [...] C'est sûr que si Thomas il me dit : « Maman, je veux voir papa », jamais je vais lui dire non. [...] Bien, vu que c'est moi qui habite avec, je pense que c'est moi qui a le dernier mot, tsé. (Emy)

Certaines participantes rapportent avoir été surprises des premières réactions de leur ex-conjoint, qualifiées de « trou noir » par Dulac (1995, 1998). Certains ont décroché, s'éclipsant pendant des mois, sans donner signe de vie ; d'autres se sont lancés dans la boisson et la drogue ou les ont harcelées sans relâche au point d'aboutir en prison. De telles réactions, loin de donner confiance aux mères, semblent plutôt alimenter leurs craintes et les conforter dans le bien-fondé de leur position. Lorsque leur ex-conjoint émerge de cette période, la plupart des mères, inquiètes, disent vouloir tester son intérêt pour le rôle parental, savoir s'il va manifester le désir ou la volonté de s'occuper de son enfant. Certaines avouent avoir douté des aptitudes de leur ex-conjoint à être père et de sa capacité à s'investir dans la vie de leur l'enfant.

Plusieurs considèrent qu'il est de leur devoir de surveiller le comportement du père. Elles observent à la recherche d'informations leur permettant d'apprécier l'intérêt et les compétences du père. Elles scrutent l'environnement dans lequel le père entend faire vivre l'enfant. Elles évaluent la qualité de la relation qu'il développe avec l'enfant pour être en mesure de savoir s'il « mérite » vraiment de partager des moments avec l'enfant. La majorité disent, cependant, avoir établi des règles avec leur ex-conjoint au sujet de l'accès à l'enfant, selon un mode de communication empreint de souplesse et de fermeté, privilégiant des commentaires suggestifs, un comportement incitatif, etc.

... j'ai mis des conditions. J'ai dit : « Regarde, si tu viens la chercher, bien là c'est pas pour refaire ce que tu as fait puis de ne pas venir la voir pendant deux mois. Parce que veux, veux pas, la petite... » [...] fallait que ce soit stable. (Ariane)

Toutefois, si le comportement paternel n'est pas à leur convenance, plusieurs mères disent freiner l'accès du père à l'enfant. Sans pour autant l'exclure, de fait, elles exercent des pressions pour que le père demeure dans la vie de l'enfant, selon un engagement normé à leur manière.

Il a compris qu'il ne pouvait pas gagner avec moi. [...] « Demande-moi-en pas plus, je ne t'en donnerai pas plus. Je vais t'en enlever ! [...] Regarde, ça ne marchera pas avec moi Charles [...] Si tu me demandes un pouce, je ne te donnerai pas trois pieds ! Je vais t'enlever un demi-pouce. » Bien là, il a compris qu'il ne fallait plus qu'il joue là-dessus. (Lorraine)

Lorsqu'elles partagent un moment en compagnie de l'enfant et du père, plusieurs mères se disent surprises de la complicité et de la qualité de leur relation. Même si le père agit différemment, elles constatent que l'enfant est bien.

C'est lui qui s'occupait de la petite, qui faisait tout avec la petite, mais moi j'étais là pareil. [...] Fait que là je les ai vus vraiment ensemble, puis je me dis : « Oui, c'est vrai qu'elle a un besoin. » (Ariane)

Puis lui, bien, il vient ici ou il écoute les bonshommes avec elle, puis il la prend sur lui, tsé. Lui c'est de même qu'il lui donne de l'amour. Il va jouer à ses jeux avec elle [...] Il va glisser avec ou il fait des activités avec elle. (Scarlett)

La plupart des mères interviewées se montrent sensibles aux signaux que leur envoie leur enfant exprimant son désir de voir son père.

Ma fille, [...] elle m'a regardée avec des yeux en voulant dire : [...] Je te dis que je veux voir mon père. [rire] Elle me le disait carrément avec ses agissements, tout ça. Puis je m'en suis rendu compte, c'est un réel besoin pour elle. (Céline)

La majorité disent être à l'affût des émotions que leur enfant ressent au contact de leur père. Cependant, quelques-unes, parmi celles qui disent avoir vécu des expériences de violence conjugale, relatent fermer les yeux sur ce que l'enfant vit en présence de son père.

Je préfère comme ne pas savoir, parce que savoir ce qu'il fait ou ce qu'il ne fait pas, à mon avis ça me retournerait trop, puis ça me contrarierait trop. Je préfère pas. [rire] (Thaïs)

Contrairement aux autres participantes, de rares mères, agissant ainsi, n'assument pas leurs responsabilités parentales de protection de l'enfant. La négligence des enfants est, selon Lavergne *et al.* (2003), fréquemment associée au phénomène de violence conjugale. Dans le cas présent, l'attitude de ces quelques mères semble incitée par la peur de générer un conflit avec l'ex-conjoint qu'elles craignent encore ou par l'inquiétude de perdre les avantages liés à sa présence après la rupture. Les mères victimes de violence conjugale seraient plus enclines à justifier la violence envers l'enfant et, selon Duhamel et Fortin (2004), elles auraient tendance à se montrer plus tolérantes à l'égard de cette violence.

Le développement d'une complicité avec le père

Au cours du processus, certaines mères interviewées se montrent ambivalentes à l'égard de la participation du père. Elles disent faire preuve d'ouverture à l'égard du père, tout en restant vigilantes et en conservant « la main sur la barrière ». Elles désirent rester le parent principal de l'enfant et en même temps développer avec le père une relation parentale sur la base de la collaboration, collaboration qu'elles craignent néanmoins. Allan et Hawkins (1999, p. 202) soulignent que c'est précisément « l'ambivalence des mères qui sert à faire osciller la barrière du jardin domestique périodiquement en position ouverte ou fermée ».

Enfin, au moment de l'entrevue, plusieurs mères expriment une ouverture à l'égard du père qu'elles considèrent comme un parent motivé et compétent. Certaines souhaitent lui voir prendre une part plus active

après des enfants. D'autres disent avoir déjà développé avec lui une complicité, et ce, pour le bien-être de leur enfant. Selon celles-ci, le développement d'une telle alliance parentale après la rupture repose sur la coopération circulaire des deux parents et sur les ingrédients suivants :

Une bonne communication entre les parents en ce qui concerne l'enfant

Ce point de vue des mères rejoint les travaux de McHale *et al.* (2002), selon lesquels les modalités de communication établies entre les parents leur permettraient non seulement d'assurer une continuité en ce qui concerne les soins, les règles de vie et les responsabilités envers leur enfant mais leur offrent des opportunités de se soutenir mutuellement.

On parle beaucoup. Des fois il reste à peu près une demi-heure, une heure ici. On parle de toute sorte d'affaires. Par exemple, il me conte la journée que Laurence a passée, parce que c'est lui qui est allé la chercher. (Roxanne)

Le partage d'une vision commune sur la façon d'élever les enfants

Plusieurs des participantes qui disent collaborer avec le père estiment important qu'il y ait une entente, même minimale, entre les parents sur la manière d'éduquer leur enfant.

Éviter de prendre l'enfant en otage

Plusieurs insistent sur le fait que les parents doivent éviter de prendre l'enfant en otage. Quelques participantes, parmi celles qui relatent avoir vécu des expériences conjugales de violence ou d'insécurité, rapportent, en effet, vivre ce type d'échange marchand avec le père de l'enfant, du style : *Je te donne accès à l'enfant et tu me donnes des services, de l'argent, des faveurs sexuelles.* L'enfant devient alors la monnaie d'échange du parent gardien, le plus souvent la mère. Ces mères soulignent que l'autonomie financière leur permettrait, non seulement de ne pas demander d'aide de l'ex-conjoint, mais encore de ne pas lui donner accès à l'enfant.

L'entraide entre les deux parents

Contrairement à une vision traditionnelle des rôles parentaux, certaines insistent sur l'égalité des deux parents et relatent les bénéfices gagnés à s'entraider dans l'exercice du rôle parental après la rupture.

On est pas mal pareils, pas mal égaux. Si c'est moi qui fais de quoi de pas correct, il va me dire : « Aie! j'ai fait telle affaire. Anaïs, ça a marché. » On se donne des trucs. [...] On n'a pas honte de dire, moi je n'ai pas honte de dire : « Regarde, il m'a fait baver cette semaine, mon fils ou ma fille. Peux-tu m'aider? As-tu un service à me rendre? » [...] Fait qu'on est complice. (Mélicca)

L'établissement d'une frontière entre les domaines conjugal et parental

Parmi ces mères, plusieurs rappellent le besoin de distinguer la relation conjugale de la relation parentale. Elles soulignent qu'il leur faut accepter que l'homme dont elles sont séparées, et pour certaines qu'elles ont craint, puisse néanmoins être un « bon » père.

Fait que je me dis qu'elle va toujours être en contact avec lui, je vais être là pour l'appuyer dans ce qu'elle va faire, la surveiller aussi dans ce qui va se passer, puis l'appuyer. Puis elle va se faire une idée elle-même aussi. Puis j'aimerais ça qu'elle se fasse une bonne idée de son père. Elle n'aura pas la même idée que moi j'avais de lui, que lui c'était mon chum. Lui, ça va être son père là. (Céline)

Exercer leur influence en présence de l'enfant

Les mères interviewées révèlent que leur champ d'influence sur l'engagement paternel ne se limite pas à la relation avec l'ex-conjoint. De fait, elle s'exerce aussi en présence de l'enfant. La plupart posent des gestes dans la vie quotidienne avec l'enfant pour encourager la continuité de son lien avec son père. Il s'agit d'évoquer le père en son absence, d'en préserver l'image et d'éviter de médire de lui devant l'enfant.

Je ne veux pas que l'image que les enfants ont de leur père change par rapport à ce que nous autres on a vécu, tsé. Je veux dire que ça va rester, que ça va être leur père. (Marie-Philippe)

Certaines disent avoir remis à l'enfant une photo de son père afin qu'il maintienne un lien quotidien, du moins visuel, avec celui-ci. Il s'agit d'un moyen de faire exister le père pour l'enfant, de le garder présent, quel que soit le mode de garde.

Il sait que papa n'est pas là, mais papa est à quelque part. Puis là il a une photo, je lui ai mis une photo de David dans sa chambre, puis là des fois il y va puis il va lui dire quelque chose [...] « Regarde papa, telle affaire. » [...]. Ça, ça lui donne l'occasion d'en parler, puis, il sait qu'il existe, puis c'est important. (Fiona)

Lorsque la mère propose et fournit une photo, le jeune enfant comprend par ailleurs qu'il a le droit d'exprimer ses sentiments envers son père ou encore son ennui. Plusieurs participantes disent ne pas vouloir que l'enfant se sente abandonné par son père, ni jugé par sa mère parce qu'il l'aime. Pour elles, le père de l'enfant reste un membre de la famille : on ne le cache pas, on ne le tait pas, on ne l'ignore pas. Elles se montrent ouvertes à en entendre parler lorsque leur tout-petit en ressent le besoin. Elles disent aussi le soutenir positivement dans l'attente de son père et lors des changements de résidence.

Exercer son influence à travers les liens avec les proches

Nombreuses sont les participantes qui témoignent de leur volonté de sauvegarder, voire de contrôler, l'image du père véhiculée par leurs proches après la rupture. Elles disent tenir à ce qu'il ne soit pas dénigré, et surtout pas devant l'enfant. Parmi les participantes qui veulent partager les responsabilités parentales avec le père, plusieurs mentionnent avoir dû affronter les jugements de leur entourage et même en décevoir certains. Certaines doivent ainsi affirmer devant leurs proches la position d'ouverture qu'elles ont choisie d'adopter envers le père de l'enfant après la rupture.

Même beaucoup de monde, ma mère me disait : « Tu ne lui demandes rien, tu ne lui demandes pas d'argent... Moi, il ne verrait pas la petite, nanana. » (Ariane)

Enfin, d'autres jugent que pour maintenir la présence du père après la désunion, c'est important aussi de permettre à l'enfant d'avoir accès à sa famille du côté paternel. Conscientes de l'importance du cercle familial pour l'enfant, elles ne veulent pas l'en priver.

Tsé, je tiens vraiment à ce qu'il connaisse sa famille. Je pense que ça peut juste être bon pour lui. J'espère. Si je vois que c'est mauvais pour lui, c'est sûr que je vais couper les liens. Ça c'est certain, là. [...]. Mais tsé, je pense que si ça va bien, je vois pas pourquoi je l'empêcherais de les voir. (Emy)

En somme, dès la décision de rompre, toutes les participantes ont décidé de garder l'enfant auprès d'elles, convaincues de détenir le pouvoir de contrôler et de réguler la place que prendra le père auprès de l'enfant. Elles s'inscrivent dans la fonction de garde-barrière que Allen et Hawkins (1999) définissent comme « une collection de croyances et d'attitudes qui, de façon ultime, inhibe les efforts de collaboration entre les hommes et les femmes ». Ainsi, après la rupture elles gardent la barrière qui donne accès au domaine de l'enfant, qui est aussi fréquemment le leur. Elles vérifient et gèrent la relation de l'enfant avec le père, elles veulent contrôler la qualité de « paternage » auquel sera soumis l'enfant. Les réactions de certains des ex-conjoints dans les premiers moments suivant la rupture, notamment le retrait social, la passivité ou l'agressivité, alimentent les craintes des mères et, du coup, confirment le bien-fondé de leur position. Ce qui invite, à l'instar de Parke (2002), à ne plus considérer les femmes comme les uniques participantes de ce phénomène, mais à observer la contribution active des deux parents dans la régulation de l'engagement parental. Pour plusieurs, les observations recueillies dans ce rôle de vigie leur permettent d'apprécier les intentions et les compétences parentales de leur ex-conjoint. Ainsi, pour certaines

devenues plus confiantes, le contrôle exercé sur le père s'assouplit, il a tendance à rester très strict chez celles qui disent avoir vécu des expériences de violence conjugale.

Au moment de l'entrevue, plusieurs des mères interviewées se montrent ouvertes à laisser une place active au père de l'enfant, certaines ont déjà développé avec lui une relation de coopération parentale. Selon elles, les principaux ingrédients de succès d'une telle alliance parentale après la rupture sont une bonne communication entre les parents et une vision commune sur la façon d'élever les enfants. Elles rejoignent ainsi les travaux de McHale *et al.* (2002) selon lesquels les modalités de communication établies entre les parents après une séparation leur permettraient d'assurer une continuité en ce qui concerne les soins, les règles de vie et les responsabilités envers leur enfant et aussi de se soutenir mutuellement. Quant au fait de partager une vision commune de la façon d'élever les enfants, il serait, selon McBride et Rane (1998), fortement associé au maintien de l'engagement paternel. Ces participantes ajoutent que pour préserver leur alliance, les parents séparés doivent miser sur l'entraide, éviter de prendre l'enfant en otage et enfin, établir une frontière entre les domaines conjugal et parental. Loin de s'en tenir exclusivement à la relation avec l'ex-conjoint, l'influence des participantes s'exerce également en présence de l'enfant pour qui elles évoquent le père, éviter de médire de lui, soutient l'enfant dans les transitions. Devant leurs proches, elles veillent à sauvegarder l'image du père et certaines doivent affirmer, voire défendre, le partage des responsabilités parentales choisi après la rupture.

CONCLUSION

Loin de prétendre cerner l'ensemble des processus d'influence des mères vivant en milieu défavorisé sur l'engagement paternel après la rupture, cette étude révèle néanmoins, chez ces mères, une pluralité de façons de construire et d'exercer leur influence sur ce phénomène dans un contexte où s'additionnent les contraintes et les pressions imputables autant à la rupture qu'à la pauvreté. La majorité des mères interviewées attendent qu'un père engagé après la rupture soit présent à leur enfant et pour la plupart, qu'il lui offre une présence de qualité. Elles veulent également qu'il assume ses responsabilités parentales, soit disponible et les soutienne dans leur rôle de mère. Au terme d'un processus réflexif complexe où se heurtent des facteurs parfois contradictoires, elles choisissent la continuité de l'implication paternelle de leur ex-conjoint.

Les mères qui disent avoir été victimes de violence conjugale illustrent combien la question de la présence active du père est complexe et déchirante. Elles se montrent écartelées entre leur conviction de l'importance pour l'enfant de conserver un lien avec son père, la crainte à l'idée de côtoyer l'ex-conjoint et les avantages associés à sa présence. Pour plusieurs d'entre elles, la simple présence du père compte dans la vie de l'enfant, peu importe la qualité ou la fréquence de cette présence; une telle représentation de l'engagement du père après la rupture serait cependant moins bénéfique à l'enfant (Amato et Gilbreth, 1999). En outre, quelques mères disent avoir fermé les yeux sur le bien-être et la sécurité des enfants. Leurs propos soulèvent des inquiétudes. Ces résultats invitent à approfondir la compréhension du phénomène de l'engagement paternel en contexte de violence conjugale et des retombées sur les enfants, encore peu étudiés (Sternberg, 1997).

Enfin, la plupart des participantes constatent que leur attitude à l'égard du père de l'enfant a évolué depuis la séparation. Alors qu'elles avaient adopté au départ une position de garde-barrière, convaincues d'être le parent principal de l'enfant, plusieurs en viennent, après une période de vigie et de contrôle de la qualité du « paternage » de l'ex-conjoint, à développer avec lui une complicité parentale, pour le bien de l'enfant. L'étude renforce la pertinence d'encourager et de soutenir, après la rupture et en situation de pauvreté, la solidarité entre les parents. Les conditions de succès d'une alliance parentale proposées par des participantes sont susceptibles d'inspirer la pratique des intervenants œuvrant auprès des parents séparés. Selon McHale *et al.* (2000), il importe de porter une attention particulière aux parents d'enfants d'âge préscolaire. En effet ces enfants, en pleine période de développement, ont grand besoin d'un encadrement chaleureux et constant de leurs deux parents. Ainsi, ils tireront de grands bénéfices si leurs parents, après la rupture, s'accordent sur les règles de vie, font équipe et leur offrent tous les deux une présence de qualité.

BIBLIOGRAPHIE

- Allard, F.L., A. Bourret, G. Tremblay et al. (2005). *Maintien de l'engagement paternel après la rupture : point de vue de mères vivant en situation de pauvreté*, Beauport, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Direction régionale de santé publique, 64 p.
- Allard, F.L., A. Bourret, G. Tremblay et al. (2004). *Rester engagé envers son enfant après la rupture du couple : point de vue de pères vivant en contexte de pauvreté*, Beauport, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Direction de santé publique, 83 p.
- Allen, S.M. et A.J. Hawkins (1999). « Maternal gatekeeping: Mother's beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, février, p. 199-212.
- Amato, P.R. et J.G. Gilbreth (1999). « Non resident fathers and children's well-being: A Meta-Analysis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, août, p. 557-573.
- Beitel, A.H. et R.D. Parke (1998). « Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes », *Journal of Family Psychology*, n° 12, p. 268-288.
- Berger, P. et T. Luckman (1986). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 285 p.
- Buchanan, C.M., E. Maccoby et S.M. Dornbusch (1996). *Adolescents after Divorce*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 331 p.
- Colin, C., F. Ouellet, G. Boyer et C. Martin (1992). *Extrême pauvreté, maternité et santé*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 259 p.
- Dandurand, R.B. (2002). « Divorce et monoparentalité », dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espace et temps de la maternité*, Montréal, Remue-Ménage, p. 266-304.
- De Luccie, M.F. (1995) « Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement », *The Journal of Genetic Psychology*, p. 115-131.
- Dubowitz, H., M.M. Black, M.A. Kerr et al. (2000). « Fathers and child neglect », *Archives of Pediatrics Adolescent Medicine*, vol. 154, février, p. 135-141.
- Dudley, J.R. (1996). « Non custodial fathers speak about their parental role », *Family and Conciliation Courts Review*, vol. 34, n° 3, juillet, p. 410-426.
- Duhamel, M. et A. Fortin (2004). « Justification de la violence envers l'enfant chez des mères victimes de violence conjugale », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 23, n° 1, printemps, p. 47-63.
- Dulac, G. (1995). « Rupture d'union et déconstruction du lien père-enfant », *PRISME*, vol. 5, n° 2-3, été 1995, p. 300-312.
- Dulac, G. (1998). « Que nous disent les pères divorcés à propos des transitions familiales? », dans R. Dandurand, P. Lefebvre et J.P. Lamoureux (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Montréal, L'Harmattan, p. 175-189.

- Gaudet, J., A. Devault et C. Bouchard (2005). « Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale : obstacles et facilitateurs », *Revue de psychoéducation*, vol. 34, n° 1, p. 21-40.
- Harris, K.M. et J.K. Marmen (1996). « Poverty, paternal involvement, and adolescent well-being », *Journal of Family Issues*, vol. 17, n° 5, p. 614-640.
- Hetherington, E.M. et M. Stanley-Hagan (1986). « Divorced fathers : Stress, coping, and adjustment », dans M.E. Lamb (dir.), *The Father's Role Applied Perspectives*, New York, John Wiley & Sons, p. 103-134.
- Hotton, T. (2001). « La violence conjugale après la séparation », *Juristat*, produit n° 85-220 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, vol. 21, n° 7.
- Huberman, A.M. et M.B. Miles (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université, 480 p.
- King, V. et H.E. Heard (1999). « Non resident Father, parental conflict and mother's satisfaction », *Journal of Marriage and the Family*, p. 385-396.
- Kruk, E. (1993). *Divorce and Disengagement-Patterns of Fatherhood within and beyond Marriage*, Halifax, Fernwood Publishing, 138 p.
- Lamb, M.E., J.H. Pleck, E.L. Charnov et L.A. Levine (1987). « A biosocial perspective on paternal behavior and involvement », dans J.B. Lancaster, J. Altman, A.S. Rossi et L.R. Sherrod (dir.), *Parenting across the Lifespan : Biosocial Dimensions*, New York, Aldine de Gruyter, p. 111-142.
- Lavergne, C., C. Chamberland, L. Laporte et R. Baraldi (2003). « Violence conjugale : impliquer les pères et aider les mères pour protéger les enfants », Centre d'excellence pour la protection des enfants, CEPB Informations, n° 3, disponible sur le Web : <www.cccw-cepb.ca>.
- Madden-Derdich, D.A. et S.A. Leonard (2000). « Parental role identity and fathers' involvement in coparental interaction after divorce : Fathers' perspectives », *Family Relations*, vol. 49, n° 3, p. 311-318.
- Marcil-Gratton, N. (1998). *Grandir avec maman et papa? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*, Ottawa, Statistique Canada, (89) - 566 XIF au catalogue, Disponible sur le site Web de Statistique Canada.
- Marcil-Gratton, N. et C. Le Bourdais (1999). *Garde des enfants, droits de visites et pensions alimentaires : résultats tirés de l'Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes*, Montréal, Centre universitaire d'études démographiques, Université de Montréal, INRS, 38 p.
- McBride, B. et T.R. Rane (1998). « Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study », *Family Relations*, vol. 47, p. 229-236.
- McHale, J., I. Khazan, P. Erera et al. (2002). « Coparenting in diverse family systems », dans M.H. Bornstein (dir.), *Handbook of Parenting, Being and Becoming a Parent*, 2^e édition, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, vol. 3, p. 75-107.
- McHale, J.P., R. Kuersten-Hogan, A. Lauretti et J.L. Rasmussen (2000). « Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period », *Journal of Family Psychology*, vol. 14, n° 2, p. 220-236.

- Parke, R.D. (2002). « Fathers and family », dans M.H. Bornstein (dir.), *Handbook of Parenting, Being and Becoming a Parent*, 2^e édition, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, vol. 3, p. 27-74.
- Quéniart, A. et F. Fournier (1996). « Les pères “décrocheurs” : Au-delà des apparences et des discours », *Actes du 3^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 66-78.
- Riou, D.A., M. Rinfret-Raynor, S. Cantin *et al.* (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois. 1998*, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 158 p. Disponible sur le Web à l'adresse suivante : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/violence_femme98_pdf.htm>.
- Seery, B.L. et M.S. Crowley (2000). « Women's emotions work in the family: Relationship management and the process of building father-child relationships », *Journal of Family Issues*, n^o 21, p. 100-127.
- Sternberg, K.J. (1997). « Fathers, the missing parents in research on family violence », dans M.E. Lamb (dir.), *The Role of the Father in Child Development*, 3^e édition, New York, John Wiley & sons, p. 284-397.
- Turcotte, G., D. Dubeau, C. Bolté et D. Paquette (2001). « Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 30, n^o 1, p. 65-91.
- Van Egeren, L.A. (2001). « Le rôle du père au sein du partenariat parental », *Santé mentale au Québec*, vol. XXVI, n^o 1, p. 134-159.

La violence dans un contexte d'infidélité

Caroline BÉLANGER

Faculté des sciences de l'éducation

Université Laval

Bruno BOURASSA

Faculté des sciences de l'éducation

Université Laval

Lise LACHANCE

Département des sciences de l'éducation et de psychologie

Université du Québec à Chicoutimi

En Amérique du Nord, l'infidélité est commise par 26 % à 70 % des femmes et par 33 % à 75 % des hommes (Shackelford et Buss, 1997b). En plus de provoquer de la jalousie amoureuse ou sexuelle, l'infidélité ou la suspicion d'infidélité peut avoir des conséquences destructrices (Wilson et Daly, 1993a, 1993b, 1996). L'émotion jalouse constitue la principale cause de violence conjugale et celle-ci serait une stratégie utilisée, principalement par le conjoint, dans le but de sauvegarder sa position dominante au sein du couple (Côté, 1996). C'est probablement pour cette raison que les meurtres de conjoints sont souvent précédés d'antécédents de violence puisque, dans plus de la moitié des cas (56 %), les policiers étaient au courant de l'existence d'un problème de violence dans le couple. À cet effet, Statistique Canada (1998) rapporte, qu'entre 1977 et 1996, 12 666 personnes ont été victimes d'un homicide au Canada et qu'un tiers de ces meurtres mettait en cause un membre de la famille (4 193 victimes). La catégorie la plus importante de familicides commis durant cette période implique des conjoints (49 %). Le sentiment de jalousie à la suite d'une séparation ou d'un divorce peut également conduire au suicide (Dutton, 1998, 1999 ; Pines et Aronson,

1983 ; Rondeau *et al.*, 2002). Guay (1999) observe une hausse de 0,54 % du taux de suicide à chaque fois qu'il y a une augmentation de 1 % du taux de divorce.

Outre ces statistiques, il semble que les recherches ne s'attardent que sur les caractéristiques sociodémographiques de l'agresseur et de sa victime dans le but de prévenir l'homicide conjugal. Elles ne cherchent pas à identifier et à comprendre les variables individuelles, relationnelles et contextuelles qui influencent le passage à l'acte violent dans une situation d'infidélité qui induit de la jalousie. C'est dans le désir de combler cette lacune que la présente recension des écrits vise à démontrer les liens implicites et explicites qui existent entre l'infidélité, la jalousie amoureuse ou sexuelle et la violence conjugale. Elle tente d'identifier les facteurs prédictifs de la violence dans un contexte d'infidélité réelle ou soupçonnée qui suscite de la jalousie puisque ceux-ci influencent potentiellement l'évaluation cognitive que l'individu fait de la situation, c'est-à-dire la probabilité qu'il prenne la décision de commettre un acte de violence létale (qui provoque la mort) ou non létale.

RECENSION DES ÉCRITS

Les documents répertoriés dans cette recension des écrits ont été trouvés à l'aide des banques de données *PsycINFO* et *ProQuest Digital Dissertations* à partir des mots clés suivants : « *infidelity, jealousy, wife battering* ou *family violence* », et ce, séparément afin que ces moteurs de recherche n'omettent aucun document important. *PsycINFO* est une banque de données produite par l'*American Psychological Association* qui inventorie des articles de périodiques depuis 1887, des livres, des chapitres de livres ainsi que des thèses depuis 1987, et ce, dans divers champs de la psychologie. Elle regroupe, en outre, des documents de médecine, de psychiatrie, des sciences infirmières, de sociologie, d'éducation, de pharmacologie, de physiologie, de linguistique, d'anthropologie, d'administration et du droit. Cette banque fournit la référence complète, un résumé du document suivi des sujets ou des mots clés destinés à en présenter le contenu. *ProQuest Digital Dissertation* inventorie plus de 1,6 million de thèses de doctorat et de mémoires de maîtrise publiés depuis 1861. Il est possible d'accéder au texte intégral de ceux-ci selon l'année de parution et les droits que la banque détient sur les textes, et ce, peu importe l'université dont ils sont issus. Après l'examen de 285 documents comprenant des articles scientifiques, des thèses de doctorat, des livres et des sites Internet qui traitent de l'infidélité, de la jalousie et de la violence conjugale, 86 (52 articles, 29 livres ou chapitres

de livres, 4 thèses et 1 site Internet) de ceux-ci ont été retenus en fonction des aspects intéressants qu'ils apportent sur au moins l'un des thèmes à l'étude, de leur pertinence (auteurs souches fréquemment cités), de leur récence (la plupart: 1990-2003) et de leurs qualités méthodologiques (échantillons représentatifs des populations à l'étude, fidélité et validité des instruments de mesure, discussions).

La présente recension des écrits poursuit un double objectif. Elle vise d'abord à dresser un portrait de l'infidélité, de la jalousie amoureuse ou sexuelle et de la violence conjugale dans le but de démontrer les liens entre ces trois phénomènes. Ensuite, elle tente d'identifier les facteurs prédictifs de la violence dans un contexte d'infidélité réelle ou soupçonnée qui suscite de la jalousie. La première partie de cet article tentera de définir l'infidélité et ses types pour en arriver à une argumentation voulant qu'elle soit une forme de violence émotionnelle. La deuxième partie définira la jalousie amoureuse, traitera des différences sexuelles qui lui sont associées avant d'appuyer le fait qu'elle est une tactique de contrôle. La troisième partie donnera une définition de la violence et de ses différentes formes pour, par la suite, s'attarder à l'étiologie de l'homicide conjugal. Enfin, le modèle de Hansen (1991) sera présenté ainsi que les facteurs qui influencent potentiellement le processus décisionnel de la violence dans un contexte d'infidélité qui induit de la jalousie.

INFIDÉLITÉ

Définitions

Pour Brown (1991), l'infidélité est un engagement sexuel caché avec quelqu'un d'autre que le conjoint puisque l'élément central de celle-ci est le secret et qu'elle est le signe de problèmes dans la relation conjugale. Pour Weil et Winter (1994), l'infidélité est un abus de confiance qui comporte une charge émotive ou une obligation morale qui se caractérise par des relations sexuelles en dehors du mariage. Elle implique donc un acte sexuel volontaire avec une autre personne que le partenaire légitime. C'est pour cette raison que Glass (2002) perçoit l'infidélité comme un engagement secret de nature sexuelle, romantique ou émotionnelle qui viole l'aspect exclusif de la relation primaire.

Types d'infidélité

Brown (1991) a élaboré une typologie de l'infidélité qui tient compte de la nature des conflits présents dans le couple. Elle distingue cinq grands types d'infidélité : évitement de conflits, évitement de l'intimité, dépendance sexuelle, nid vide et porte de sortie.

Infidélité de type évitement des conflits. Les couples qui ne peuvent pas parler de leurs différences et de leurs déceptions peuvent se servir d'une infidélité pour sortir de leur amabilité contrôlée. Dans ce contexte, le partenaire infidèle s'arrange pour être pris en flagrant délit et la découverte des faux-semblants met en évidence le fait qu'il existe des problèmes sérieux dans l'union (Brown, 1991). La communication se limite aux efforts pour éviter les conflits ainsi que sur des buts idéalistes qui correspondent à l'image qu'ils se font d'un couple heureux. Les partenaires ont appris durant l'enfance que la colère est mauvaise. Ils éprouvent de la difficulté à exprimer leur insatisfaction ou ne sont pas conscients de celle-ci. Lors des conflits, les points de vue sont mis de côté et le ressentiment commence à s'accumuler. La pression augmente et, sans une verbalisation afin de résoudre les problèmes, l'infidélité surgit. Son but premier est d'attirer l'attention du conjoint. En général, elle ne constitue pas une menace pour l'union sauf si elle est mal interprétée ou ignorée (Brown, 1991).

Infidélité de type évitement de l'intimité. La relation extraconjugale peut également protéger l'infidèle contre la douleur et la déception. Les deux conjoints peuvent avoir peur de devenir vulnérables sur le plan émotionnel. Les discussions, portant sur divers thèmes anodins, les protègent contre le fait de s'exposer eux-mêmes avec leurs insécurités. L'argumentation, quand les choses vont bien, est particulièrement utile pour prévenir toutes manifestations de vulnérabilité. Il n'y a jamais rien de réglé et cela devient une excuse pour se tourner vers l'infidélité. Elle est rapidement découverte et devient une nouvelle arme. La tension émotionnelle entre les deux partenaires augmente, mais celle-ci est utilisée pour lutter et se disputer à propos de la relation existante. Leurs relations sexuelles font presque toujours partie du conflit et leurs échanges verbaux sont teintés de critiques, de sarcasmes et de blâmes. L'escalade de colère entre les conjoints est l'élément central de ce type d'infidélité puisque la colère est utilisée pour expliquer et justifier l'infidélité (Brown, 1991).

Infidélité de type dépendance sexuelle. Dans l'infidélité induite par une dépendance, le partenaire sexuel importe peu pour l'infidèle pourvu qu'il ait l'apparence, le pouvoir et les attributs qu'il privilégie. Il peut y avoir plusieurs partenaires sexuels à travers le temps étant donné

que personne ne peut combler le vide intérieur. Le partenaire infidèle feint l'innocence en affichant un comportement hors des normes qui sous-tend un élément d'audace, d'insouciance ou de défiance. Il perçoit son mariage comme une coquille vide confortable. Le conjoint trahi désire, avant tout, conserver une image positive aux yeux des autres. Le partenaire infidèle qui est dépendant sexuel n'a pas tendance à quitter l'union puisqu'elle lui fournit l'image désirée aussi bien que des services personnels et cela ne change pas tant que le conjoint trahi feint d'ignorer les infidélités et qu'il focalise sur la nécessité de satisfaire les besoins de son partenaire. S'il quitte son rôle de dépendant, il provoque une crise dans la relation (Brown, 1991).

Infidélité de type du nid vide. Les personnes qui s'engagent dans ce type d'infidélité sont habituellement des hommes, dans la cinquantaine, mariés depuis 20 ans ou plus. Ils n'ont jamais entretenu un lien émotionnel significatif avec leur conjointe et admettent qu'ils ne l'ont jamais aimé ou qu'ils entretiennent des doutes concernant leur union. Ils ont sublimé leurs besoins personnels pour faire en sorte que la cellule familiale corresponde aux normes sociales de la famille idéale. Ils focalisent sur les ressources financières et émotionnelles ainsi que sur les enfants. Le problème émerge lorsqu'ils réalisent qu'il n'existe pas de recette pour une famille heureuse. Ces hommes deviennent alors perturbés, frustrés et cherchent ailleurs pour obtenir du soulagement et de la satisfaction. L'infidélité qui en découle fournit ce qui manque sur le plan émotionnel dans le mariage et implique une relation sérieuse. Bien que les raisons pour entreprendre ce type d'infidélité soient les mêmes pour les femmes que pour les hommes, celles-ci croient que le problème qui existe dans la relation maritale provient de quelque chose qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas fait (Brown, 1991).

Infidélité de type porte de sortie. L'objectif de ce type d'infidélité est double : a) une recherche de validation de soi et b) un désir relié au fait d'éviter de prendre ses responsabilités en terminant la relation. Lorsque l'infidélité est découverte, elle provoque la rupture du mariage. L'utilisation de cette stratégie semble plus facile que d'avoir à affronter la douleur et les récriminations du conjoint trahi. Elle a un effet distrayant qui camoufle la douleur et les difficultés reliées au fait de rompre la relation primaire. L'infidélité confirme que l'union conjugale est insatisfaisante et vient appuyer la décision de se séparer. Étant donné que l'aventure survient peu de temps avant la séparation, elle en est perçue comme la cause bien que ce ne soit pas le cas. Quand le but premier de l'infidélité est de faire en sorte que l'autre conjoint prenne la responsabilité de la rupture, le conjoint infidèle s'assure d'être découvert (Brown, 1991).

Selon cette typologie, il appert que les motifs pour commettre une infidélité sont plus souvent négatifs que positifs puisqu'ils témoignent de lacunes dans la relation. L'infidélité est un moyen fréquemment utilisé par les couples dysfonctionnels pour exprimer leur frustration. Pourtant, Boekhout, Hendrick et Hendrick (2000) ainsi que Pestrak, Martin et Martin (1985) affirment que certaines personnes conservent leur engagement sous le sceau du secret dans le but de protéger leur partenaire contre des sentiments douloureux parce qu'ils ont peur que celui-ci ne comprenne pas le pourquoi de leur infidélité. Les motifs pour lesquels les infidèles dévoilent leurs incartades témoignent fréquemment d'un sentiment de culpabilité, du besoin de soulager leur conscience et du désir de faire amende honorable afin de retrouver une conduite irréprochable (Boekhout *et al.*, 2000). Dans une étude de Boekhout *et al.* (2000), seulement trois participants ont dévoilé leur infidélité parce qu'ils désiraient mettre un terme à leur relation. Cela corrobore l'affirmation de Buunk (1987) qui soutient que seulement quelques personnes se sont éloignées de la relation en raison d'alternatives relationnelles plus profitables. La majorité d'entre elles s'éloignent à la suite des conflits suscités par une infidélité dévoilée puisque celle-ci est associée à une faible estime de soi tant pour le partenaire infidèle (culpabilité, remords) que pour le partenaire habituel qui se sent trahi (croit ne pas avoir assumé adéquatement son rôle de conjoint) (Buunk, 1995; Nadler et Dotan, 1992; Sheppard, Nelson et Andreoli-Mathie, 1995).

Infidélité: manifestation d'une violence émotionnelle

Selon Weil (1975), l'infidélité peut être un acte de vengeance envers l'épouse ou les femmes en général pour l'homme tandis que, pour la femme, elle peut servir de revanche contre l'époux ou constituer une protestation contre la prééminence masculine. Brown (1991) allègue à peu près la même chose lorsqu'elle stipule que l'infidélité peut être un acte conscient ou inconscient d'hostilité envers le conjoint. Or, les définitions de Glass (2002), Weil et Winter (1994) portent sur l'aspect d'abus de confiance volontaire qui viole l'exclusivité de la relation primaire. À cet effet, Dodini (2000) rapporte que lorsqu'il est question d'abus, un acte physique est souvent présumé de façon implicite. Toutefois, les conséquences de la violence émotionnelle induite par l'infidélité peuvent être aussi dévastatrices sinon plus qu'un abus physique.

La violence est interprétée, ici, comme une trahison de la confiance ainsi qu'une prolifération de mensonges qui ont un impact négatif sur le conjoint trahi. Pestrak *et al.* (1985) justifient ces mensonges répétés par le fait qu'un partenaire infidèle veut protéger son conjoint contre

des sentiments douloureux et parce qu'il craint qu'il perçoive la relation extraconjugale comme un signe de rejet de la relation primaire. Ces auteurs oublient que l'infidélité peut être un moyen d'obtenir la séparation comme dans le cas du *type d'infidélité porte de sortie* (Brown, 1991). Par ailleurs, l'infidélité suscite de la désillusion au sujet de la relation, du partenaire et de soi-même (Boukehout *et al.*, 2000). Dodini (2000) blâme la victime et affirme qu'elle possède un style de personnalité masochiste qui précipite et qui maintient cette forme d'abus. Il croit que les personnes victimes d'infidélité jouent un rôle majeur dans l'abus qu'elles subissent.

La violence émotionnelle va plus loin qu'une simple trahison de la confiance. Elle peut avoir des effets nuisibles sur le conjoint étant donné que le partenaire infidèle ment et qu'il déforme la réalité pour convaincre le conjoint trahi que ses soupçons sont non fondés. Ce comportement peut durer pendant des années aux dépens du partenaire trahi qui en vient à penser qu'il perçoit la réalité d'une manière erronée (Dodini, 2000).

Dans le même ordre d'idées, Janoff-Bulman (1992) propose une perspective théorique utile pour comprendre le traumatisme relié à une perte due à l'infidélité. Les trois postulats de cette théorie sont: mon conjoint est bienveillant, ma relation est significative et j'ai de la valeur. Lorsqu'un partenaire apprend que l'être aimé a été infidèle, ses croyances deviennent: mon partenaire est un traître, ma relation n'est pas significative et je n'ai pas de valeur (Boekhout *et al.*, 2000). Une partie de ce sentiment de perte, à la suite d'une infidélité, est induite parce que la personne s'est engagée envers l'être aimé. Elle peut même être allée jusqu'à mettre de côté ses désirs et ses besoins dans le but de l'aider à atteindre ses objectifs de vie. La confiance est un facteur clé pour qu'il y ait une intimité authentique (Boekhout *et al.*, 2000). Une partie de cette confiance réside dans l'espoir qu'il existe un avenir pour le couple et pour chacun de ses membres. Cet espoir est brisé lorsqu'une personne apprend l'infidélité de son conjoint parce que l'intimité physique et émotionnelle qu'elle partageait avec son partenaire lui semble faussée et truquée étant donné qu'il y a eu trahison. Les liens que la personne entretient sont à la fois réalité et illusions. Lorsque l'infidélité devient apparente, les illusions sont ébranlées et perdues (Janoff-Bulman, 1992). C'est à partir de ce moment que le conjoint trahi peut ressentir un sentiment de jalousie qui peut contribuer à diminuer son estime de soi. D'ailleurs, une étude de Mathes, Adams et Davies (1985) démontre que la colère qui résulte de la perte d'estime de soi est faible dans le cas d'une perte due au destin à cause de la mort subite du conjoint, modérée dans les cas d'une perte due à un changement de carrière et à

une rupture et élevée dans le cas où le conjoint quitte la relation primaire pour s'établir immédiatement dans une autre relation. La perte de l'être aimé à cause de son engagement envers une autre personne est donc plus dénigrante que le fait d'être rejeté parce que les deux partenaires souffrent lorsqu'il y a rupture, mais une seule personne est affectée lorsque le partenaire infidèle quitte le conjoint pour aller vers la ou le rival. Bref, l'infidélité est une violence émotionnelle volontaire parce qu'elle provoque une baisse d'estime de soi, et ce, à cause du sentiment de perte et de la jalousie qu'elle suscite chez le conjoint trahi. En somme, l'infidélité engendre une émotion aversive vécue comme une agression par ce dernier puisqu'elle provoque de l'insécurité.

JALOUSIE AMOUREUSE OU SEXUELLE

Définitions

Tout comme l'infidélité, la jalousie comporte des éléments de violence qui obligent le partenaire trahi à s'adapter au deuil relationnel infligé par une infidélité. Les définitions de la jalousie les plus souvent utilisées lorsqu'il est question d'agression, de menaces ou de pertes sont les suivantes.

White et Mullen (1989) définissent la jalousie amoureuse comme un ensemble de pensées, d'émotions et d'actions qui résulte d'une perte ou d'une menace pour l'estime de soi ou pour l'existence ou la qualité de la relation amoureuse. Cette perte ou cette menace ressentie est induite par la perception d'une attirance amoureuse réelle ou potentielle entre le partenaire amoureux et un rival réel ou imaginaire (Guay, 1994; White et Mullen, 1989). D'autre part, Spinoza (1948, cité dans Dutton, Van Ginkel et Landolt, 1996) stipule que la jalousie est une haine envers l'objet d'amour combinée à l'envie d'un autre. La rage suscitée par la jalousie est dirigée vers la personne aimée et le rival supposé, mais c'est uniquement l'objet d'amour qui en subira les foudres. Sa définition place la colère et l'agression comme les éléments centraux de cette émotion aversive. Enfin, Larivey (2002) affirme que la jalousie amoureuse est une émotion mixte qui consiste en un mélange de colère, de peur, de tristesse et de dégoût qui est engendré par l'insécurité. Cette insécurité porte parfois sur la valeur personnelle de l'individu et sa capacité de séduction ou sur la valeur qu'il a pour son partenaire. Elle réside dans la peur que l'individu a de voir sa place ravie par un autre dans le cœur de l'être aimé. Il peut s'agir de la place qu'il occupe réellement et qu'il craint de perdre, mais il s'agit, le plus souvent, de celle qu'il n'a pas

vraiment et qu'il désire obtenir. La jalousie permet de cerner les besoins importants qui ne sont pas comblés dans la relation amoureuse actuelle (Larivey, 2002).

Les définitions de ces auteurs impliquent que deux aspects essentiels doivent être présents pour qu'une personne ressente de la jalousie : *a)* elle doit considérer le comportement actuel ou imaginaire de son partenaire amoureux comme une transgression de la définition qu'elle se fait de leur relation et *b)* elle doit percevoir leur relation amoureuse comme ayant de la valeur à ses yeux (Hansen, 1991).

Différences sexuelles reliées à la jalousie

Pines et Aronson (1983) rapportent que les stratégies d'adaptation utilisées par un individu dans une situation d'infidélité qui suscite de la jalousie sont : réflexion sur le rôle qu'il a joué dans la situation (80 %) ; discussion rationnelle (79 %) ; violence verbale (60 %) ; sarcasme (56 %) ; acceptation de la situation (55 %) ; violence physique (7 %) et déni (18 %). D'après Mathes (1992) ainsi que Mullen et Martin (1994), il semble exister de nombreuses différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la jalousie amoureuse aux niveaux : des réactions émotives et du comportement.

Tout d'abord, en ce qui a trait aux réactions émotives, il appert que les hommes ressentent de l'agressivité et de la colère alors que les femmes éprouvent des sentiments dépressifs. De plus, les hommes sont relativement plus en colère envers eux-mêmes que les femmes. En outre, ils ont davantage tendance à blâmer leur partenaire lorsqu'ils vivent de la jalousie tandis que les femmes ont plutôt l'habitude de se blâmer elles-mêmes (Mathes, 1992 ; Mullen et Martin, 1994).

En ce qui concerne les réactions comportementales, les hommes réagissent à la jalousie en adoptant des comportements qui servent à maintenir et à préserver leur niveau d'estime de soi. Par exemple, ils peuvent chercher une relation alternative afin de s'engager dans celle-ci et de mettre un terme à l'autre. À l'inverse, les femmes adoptent davantage des comportements qui favorisent le maintien de la relation en cours. En effet, elles essaient de se rendre plus séduisantes aux yeux de leur partenaire afin que celui-ci ressente à nouveau de l'intérêt envers elles. Par ailleurs, les hommes manifestent davantage des comportements de fuite face à la jalousie en consommant de l'alcool ou en ignorant la situation dans l'espoir qu'elle disparaisse par elle-même. Ils font des menaces verbales à leur partenaire tandis que les femmes ont plus tendance à

pleurer, à manifester de l'indifférence ou à s'autodéprécier (Mathes, 1992). Enfin, d'après Mullen et Martin (1994), les hommes, eux, tentent de nier leur jalousie tandis que les femmes, elles, l'avouent.

L'énumération de ces stratégies d'adaptation permet de prétendre que la jalousie est un processus douloureux. En effet, il s'agit d'un processus de réapprentissage qui implique l'ajustement à une crise et la probabilité d'apprendre à vivre sans le conjoint ainsi que la nécessité de changer les croyances concernant la relation primaire, les relations en général, l'amour, la confiance, la fidélité sexuelle, etc. À ce sujet, Weiss (1988) déclare que la réadaptation exige que les individus infligés par un deuil relationnel accomplissent trois tâches : l'acceptation cognitive, l'acceptation émotionnelle et le changement identitaire. Au cours de cette troisième tâche, le conjoint trahi doit développer une nouvelle image de lui-même puisqu'il ne fait plus partie d'un couple. Ce changement au niveau identitaire l'oblige à restructurer la façon de se voir lui-même en fonction de ses capacités, de ses activités quotidiennes et de sa valeur en tant qu'être humain. De plus, il se peut que l'individu trahi ait à changer ses croyances concernant la qualité de sa relation avec son partenaire afin de savoir si la fidélité est un aspect important de leur relation et si elle peut être respectée.

Jalousie: tactique de contrôle

La jalousie est également semblable à une tactique de contrôle qui survient lorsque des menaces mettent en péril la relation primaire et l'estime de soi et cela en raison de la probabilité que le conjoint choisisse quelqu'un d'autre (Nadler et Dotan, 1992). Buunk (1984) indique que l'intensité des réactions induites par la jalousie dépend, en partie, des attributions qui sont faites concernant les raisons qui poussent le partenaire à s'engager dans une relation sexuelle. Le lien qui existe entre la jalousie et les attributions associées aux attitudes face à l'exclusivité est une question importante en raison des conséquences potentielles de la jalousie, en particulier, la jalousie sexuelle masculine (Buss, 1994). Elle est une émotion puissante qui pousse souvent les hommes à tuer leur conjointe et leurs rivaux. Historiquement, l'infidélité était un crime passible de mort et, encore aujourd'hui, plusieurs sociétés contemporaines, à travers le monde, considèrent le meurtre d'un conjoint infidèle comme justifié puisque l'adultère est perçu comme un acte de provocation. Il n'est donc pas étonnant que la jalousie sexuelle masculine soit la cause d'homicides conjugaux (Buss, 1994; Buunk et Dijkstra, 2000; Côté, 1996; Wilson et Daly, 1993a, 1993b, 1994, 1996, 1998; Wilson, Daly et Wright, 1993). Il est probable que la conséquence la plus négative de l'infidélité soit la

mort par homicide puisqu'il constitue la forme la plus sévère de violence conjugale. La jalousie sexuelle masculine est considérée, conjointement avec la menace de séparation, comme la cause première de violence entre hommes et femmes (Wilson et Daly, 1998).

Paradoxalement, Puente et Cohen (2003) démontrent que la jalousie est perçue, à la fois, comme un signe d'insécurité et un signe d'amour. Cette équation entre la jalousie et l'amour conduit à une acceptation des comportements violents suscités par la jalousie dans les relations amoureuses. Cette acceptation va parfois jusqu'à banaliser l'abus sexuel ou émotionnel d'un mari envers son épouse et elle est probablement responsable du fait que plus de 20 % de tous les homicides sont commis par un amant jaloux. Par ailleurs, 66 % des femmes battues attribuent les assauts répétés et excessifs de leur époux à de la jalousie irrationnelle (White et Mullen, 1989) malgré le fait que 72 % d'entre elles aient besoin de soins médicaux à la suite d'une agression physique grave commise par leur mari (Buss et Shackelford, 1997a; Wilson et Daly, 1996). Le lien entre la jalousie, la violence et l'amour est fréquent puisque environ 32 % des abuseurs et 27 % des victimes d'abus qui ont participé à la recherche de Puente et Cohen (2003) croient que la violence provient de l'amour. En effet, les participants affirment que l'amour est le troisième motif de violence dans leur relation. Ces statistiques vont dans le même sens que celles de Dobash et Dobash (1998) qui affirment que les femmes perçoivent souvent la jalousie de leur conjoint comme un indice du sérieux de leur engagement. Donc, il semble que, dans les relations amoureuses, les hommes violents sont jugés comme des amoureux romantiques autant que ceux qui ne commettent pas d'agression envers leur conjointe (Puente et Cohen, 2003).

VIOLENCE CONJUGALE DANS LES RELATIONS INTIMES

Définitions

Il existe de nombreuses formes de violence dans les relations amoureuses. L'homicide constitue la forme la plus sévère. Pour Gagné et Lavoie (1993), la violence se définit comme un comportement qui a pour effet de nuire au développement d'une autre personne en compromettant son intégrité physique ou psychologique. Pour leur part, Lavoie (1999), Santé et Bien-être Social Canada (1990), Santé Canada (1996) et Valois (1993) précisent que la violence se présente sous différentes formes. Tout d'abord, *la violence physique* implique le recours à la force physique ou à l'utilisation d'une arme. Deuxièmement, *la violence verbale* est

celle où un partenaire utilise un mode de communication marqué par de la domination dans le but d'exprimer des sentiments de colère, de jalousie et de possessivité. Troisièmement, *la violence sexuelle* est celle où un agresseur pose des gestes à caractère sexuel sans le consentement de la victime. Quatrièmement, *la violence affective ou émotionnelle* consiste à s'éloigner intentionnellement du partenaire en le privant de sa présence, de son affection, de son attention ainsi que de tout rapport sexuel ou en l'isolant de ses amis et de sa famille. Cinquièmement, *la violence psychologique* vise à bouleverser le conjoint et à compromettre son bien-être. Il existe quatre types de violence psychologique : *le dénigrement* ; *le contrôle économique* ; *le contrôle social* et *le chantage incluant les menaces au conjoint et à des tiers*. Sixièmement, *l'homicide conjugal* implique qu'un individu tue une personne avec laquelle il était uni par un lien matrimonial, quasi matrimonial ou amoureux (Cusson et Boisvert, 1994).

Étiologie de l'homicide conjugal

Selon plusieurs chercheurs, la plupart des femmes qui tuent leur conjoint le font pour se défendre tandis que les hommes qui commettent l'uxoricide le font plutôt par jalousie ou parce qu'ils réagissent vivement au départ de leur partenaire ou à une remise en question de leur autorité. Certains hommes voudront aussi se tuer en même temps que leur partenaire puisque, pour eux, l'union dans la mort est le dernier recours dont ils disposent pour maintenir à tout prix le lien et le contrôle sur leur conjointe (Goetting, 1989 ; Rondeau *et al.*, 2002 ; Wilson et Daly, 1993a, 1993b). D'après Wilson et Daly (1996), l'uxoricide trouve son origine dans la possessivité sexuelle masculine, une caractéristique qui regroupe la présomption du droit de propriété sur la partenaire et la tendance à la contrôler afin de prévenir les risques d'infraction et d'usurpation de ce droit : l'infidélité. Les travaux de Boisvert (1996) sur l'homicide conjugal à Montréal soutiennent cette hypothèse, la chercheuse a classé 38 des 66 cas qu'elle a analysés sous la rubrique *possession*.

Wilson, Daly et Daniele (1995) stipulent que ce type de crime est essentiellement commis par des hommes puisque 96% des homicides conjugaux étaient l'œuvre de personnes de sexe masculin. Toujours selon Wilson *et al.* (1995), les études de cas permettent d'identifier deux types de scénarios explicatifs de ces drames familiaux. Dans le premier, l'homme réagit à l'infidélité réelle ou présumée de sa partenaire ou à une rupture de l'union. Ce type d'homicide constitue l'expression extrême de l'hostilité qu'il a envers sa partenaire. Dans le second scénario, l'élimination de la famille est l'œuvre d'un homme déprimé qui voit l'homicide comme la seule façon possible d'échapper, avec les membres

de sa famille, à un désastre appréhendé : la séparation. L'expression d'hostilité y est souvent absente, l'agresseur présentant même son geste comme une œuvre de rédemption. Bien que ces deux scénarios soient en apparence fort différents, Wilson *et al.* (1995) soulignent que le rationnel proposé par les agresseurs implique dans les deux cas qu'ils s'arrogent le droit de décider du sort de leurs proches.

Ces analyses font ressortir la similitude des finalités entre l'uxoricide et les autres gestes de violence physique, verbale et psychologique exercés par les hommes envers leurs conjointes et leurs enfants. Le pouvoir, la possession et le contrôle constituent, dans la plupart des cas, l'enjeu principal (Rondeau *et al.*, 2002). D'ailleurs, pour Wilson et Daly (1993a, 1993b), l'usage répétitif de violence non létale aura pour effet d'amener la victime à rompre la relation et à se distancer du conjoint contrôlant. En somme, la violence produit l'effet contraire de celui qui est recherché initialement par l'agresseur tandis que l'uxoricide est une manifestation dysfonctionnelle du contrôle exercé par celui-ci sur sa conjointe puisque le résultat de son action est la perte définitive de cette dernière (Rondeau *et al.*, 2002 ; Wilson et Daly, 1993a, 1993b).

MODÈLE DU PROCESSUS D'ADAPTATION ASSOCIÉ À UN LIEN RELATIONNEL AMBIGU QUI SUSCITE DE LA JALOUSIE AMOUREUSE APRÈS UNE INFIDÉLITÉ DE HANSEN (1991)

Processus d'adaptation au stress induit par un lien relationnel ambigu

Quand un partenaire devient jaloux, les deux conjoints vivent du stress qu'ils doivent apprendre à gérer s'ils désirent fonctionner adéquatement en tant que couple. La jalousie est perçue comme une réponse émotionnelle de l'individu à un type spécifique d'ambiguïté relationnelle. Boss (1987) soutient que l'ambiguïté relationnelle dans la famille est un facteur de stress qui explique et prédit l'effet d'une multitude d'événements stressants au sein de celle-ci. Lazarus (1982, 1993) conçoit le processus d'adaptation au stress comme le résultat de l'interaction de trois facteurs : a) l'évaluation cognitive, b) la réaction émotionnelle et c) les stratégies d'adaptation. Le but de ce processus est de changer le lien qui existe entre l'environnement physique et social et le stress relationnel.

Évaluation cognitive d'une relation amoureuse ambiguë

L'évaluation cognitive est un processus mental durant lequel la personne évalue deux aspects : *a*) si la demande qui lui est faite constitue une menace pour son bien-être et *b*) si elle possède les ressources nécessaires pour répondre à cette demande. Ces deux aspects établissent la distinction entre l'évaluation primaire et l'évaluation secondaire. L'évaluation primaire permet à la personne de savoir ce qu'un événement comme l'infidélité signifie pour elle et de quelle façon cet événement affecte son bien-être (Lazarus, 1982, 1993).

Réactions émotionnelles induites par une relation amoureuse ambiguë

Il découle de cette évaluation trois types de réponses potentielles à l'infidélité. Elle peut être perçue comme : *a*) non significative et sans importance, d'où l'indifférence ; *b*) désirable et positive, d'où l'excitation sexuelle et *c*) un danger ou une menace qui induit de la jalousie chez la personne trahie. L'infidélité exige une évaluation plus approfondie dans le but de déterminer les conséquences et les pertes potentielles ou probables, les scénarios envisagés et si le maintien de la relation est souhaitable. Tout ce processus est effectué par l'individu trahi dans un seul but : abdiquer ou diminuer le sentiment de jalousie en déterminant quels sont les actes à poser pour contrer cette situation (Lazarus, 1982, 1993).

Stratégies d'adaptation utilisées pour diminuer le sentiment de jalousie

Dans la réalité, il existe quatre options pour s'adapter au sentiment de jalousie à la suite d'un constat d'infidélité : (Option A) réussir à obtenir la présence psychologique du partenaire (changer le comportement, redéfinir la relation seul ou avec la conjointe, menaces, ultimatum, violence physique) ; (Options B) réussir à obtenir l'absence physique du partenaire (éviter, fuite, séparation, divorce ou homicide ou suicide) ; (Option C) changer ses perceptions personnelles concernant le comportement du partenaire (nier le comportement du partenaire, attribuer d'autres motifs au comportement de la conjointe) et (Option D) changer ses perceptions personnelles concernant la valeur de la relation amoureuse (dévaluer la relation intime de façon à devenir indifférent) (Hansen, 1991) (voir Annexe I).

Facteurs influençant le processus décisionnel de la violence

Les facteurs qui suivent ont été incorporés au modèle de Hansen (1991) parce qu'ils sont présents dans la manifestation de l'infidélité, de la jalousie amoureuse et de la violence dans les relations intimes et qu'une intervention sur chacun de ceux-ci pourrait possiblement prévenir l'apparition de la violence conjugale sous toutes ses formes. L'Annexe II présente les liens qui existent entre chacun des facteurs, qu'ils soient individuels, contextuels, relationnels et les situations d'infidélité, de jalousie et de violence vécues. Le graphique qui en découle propose qu'un style d'attachement « *insécure* » est lié à de l'insatisfaction conjugale, à des schèmes de communication déficitaires, à des croyances irrationnelles, à des attributions hostiles et à des attentes négatives, lesquels s'influencent mutuellement. Le style d'attachement est également associé de façon indirecte à des habiletés sociales et de résolutions de problèmes déficitaires, à des traits de personnalité négatifs, à des stratégies d'adaptation inefficaces, à une faible estime accordée au conjoint et à soi-même (estime de soi), au fait de ressentir de la dépendance affective et à vivre de l'isolement, et ce, par le biais des variables intermédiaires qu'il affecte directement et de manière négative. Ces variables lorsqu'elles sont faibles, déficitaires ou élevées, selon le cas, font en sorte qu'un individu est plus à risque de vivre de l'infidélité, de la jalousie amoureuse ou de la violence surtout s'il existe une attitude complaisante face à cette dernière. Chacun des liens présents dans ce graphique est explicité dans les lignes qui suivent.

Attitude complaisante. En premier lieu, Dutton (1998) affirme que le comportement agressif suit l'évaluation cognitive qui interprète le stimulus aversif comme contrôlable. L'agression constitue un moyen d'action qui vise à atteindre un objectif jugé bénéfique par l'individu. L'évaluation de l'importance des bénéfices escomptés et du risque encouru joue un rôle essentiel dans celle-ci. Si le coût prévisible de l'action est élevé et si les désagréments susceptibles de survenir sont importants, la probabilité de l'utilisation d'un comportement agressif diminue. Il est à noter que si l'*attitude* générale, face à la violence, est *complaisante* dans la société, la probabilité d'un acte violent augmente. Or, dans le cas de la jalousie induite par une infidélité potentielle, le meurtre d'un conjoint infidèle est perçu comme étant justifié puisque l'adultère est synonyme de provocation. D'ailleurs, dans la culture nord-américaine, la violence est souvent banalisée ou expliquée de manière abusive par des troubles mentaux comme la dépression (Karli, 2002).

Style d'attachement. La théorie de l'attachement est une théorie développementale qui s'attarde aux différences individuelles pour expliquer pourquoi certaines personnes, à cause de leur enfance, sont plus enclines à devenir jalouses ou possessives ou à vivre des problèmes lorsqu'elles tentent d'établir ou de s'engager dans des relations sexuelles ou amoureuses. Le style d'attachement transcende le temps puisqu'il est un état stable et observable (recherche de la proximité de la mère chez l'enfant) dans les comportements lors d'une situation stressante. Cette théorie prétend que les individus qui ont un attachement «*anxieux-ambivalent*» s'engagent dans des «*one-night stands*». Bogaert et Sadava (2002) trouvent également que les hommes, mais non les femmes, qui manifestent un style d'attachement «*anxieux-évitant*», ont un plus grand nombre de partenaires sur une période de 30 ans comparativement à ceux qui ont un style d'attachement sécurisé. Par ailleurs, cette théorie propose que les individus qui ont une histoire d'attachement perturbée interprètent le comportement de leur compagnon de vie en termes d'abandon. C'est probablement pour cette raison qu'ils ont un seuil moins élevé de tolérance à la jalousie à l'âge adulte (Radecki-Bush, Farrell et Bush, 1993). Buunk (1997) rapporte que les «*anxieux-ambivalents*» sont les plus jaloux, suivis par les «*anxieux-évitants*». Ce sont les individus qui ont un attachement «*sécuré*» qui ressentent le moins de jalousie. Les individus qui ont un style d'attachement «*insécuré*» sont particulièrement jaloux étant donné leurs attitudes dépendantes. Il se peut que ceux qui ont un style d'attachement «*anxieux-évitant*» soient très dépendants de leur partenaire tout en ayant l'impression qu'ils ne satisfont pas les besoins de celui-ci à cause de leurs attitudes distantes, ce qui les amène à craindre de perdre la relation amoureuse. Dutton *et al.* (1996) ajoutent qu'un style d'attachement «*insécuré*» est une source de jalousie et de violence. Ils démontrent une forte association entre l'abus dénoncé par les conjointes victimes de violence et le niveau autorapporté de jalousie des conjoints violents.

Donc, la jalousie et le style d'attachement sont interreliés. En effet, le style d'attachement influence le comportement individuel exhibé en réponse à une infidélité réelle ou soupçonnée. Les individus ayant un style d'attachement «*évitant*» utilisent relativement peu de stratégies de maintien de la relation comme le fait de parler d'un problème pour en arriver à un compromis. Ils sont enclins à diriger leur colère et leurs reproches contre leurs rivaux et cherchent moins de soutien auprès de leur entourage. Pour leur part, les individus avec un style d'attachement «*anxieux-ambivalent*» émettent des comportements de surveillance tels que se blâmer eux-mêmes, fouiller dans les effets personnels de leurs conjoints et s'astreindre de toutes expressions de colère par crainte d'un

rejet éventuel. Par contre, les personnes ayant un style d'attachement «*sécure*», en réponse à l'infidélité de leur partenaire, expriment de la colère envers celui-ci et adoptent des stratégies efficaces qui les aident à maintenir leurs relations sociales et amoureuses (Guerrero, 1998; Radecki-Bush *et al.*, 1993; Sharpsteen et Kirkpatrick, 1997) tout en les rendant plus aptes à gérer adéquatement leur insatisfaction conjugale.

Satisfaction conjugale. Le niveau de satisfaction conjugale influence la décision de s'engager ou non dans une infidélité et la manière dont les conflits conjugaux seront gérés et résolus. En effet, l'analyse de la communication effectuée par Beaudry et Boisvert (1988) révèle que les couples insatisfaits : 1) émettent plus de comportements négatifs (rejets, attaques, menaces) et moins de comportements positifs (confirmations et révélations de soi); 2) reformulent la même plainte à plusieurs reprises pour tenter de régler un problème; 3) critiquent l'autre davantage; 4) acceptent plus rarement le point de vue de l'autre; 5) semblent avoir un moins grand répertoire de réponses aux remarques négatives de leur partenaire; 6) ne savent pas comment répondre aux critiques, ce qui favorise l'escalade des conflits et 7) éprouvent de la difficulté à terminer une discussion par un accord ou un contrat implicite.

Beaudry et Boisvert (1988) montrent également qu'il existe des interactions complexes entre les croyances, les attributions, les attentes, les schèmes de communication et la satisfaction conjugale : *a)* plus les conjoints croient que leurs problèmes sont dus à la personnalité de leur partenaire, plus ils sont pessimistes quant aux possibilités d'amélioration au niveau de leurs interactions; *b)* plus ils attribuent les causes de leurs difficultés à leur propre comportement plutôt qu'à des facteurs externes, plus ils sont optimistes par rapport aux possibilités d'amélioration et de changement dans leur relation; *c)* plus ils croient que les désaccords sont destructifs, plus ils rapportent des difficultés de communication; *d)* plus un conjoint considère que son partenaire devrait deviner ce qu'il désire sans lui dire, moins la communication positive est fréquente; *e)* plus ils attribuent des intentions malicieuses à leur conjoint, plus ils rapportent des problèmes au niveau de la communication et moins ils s'attendent à ce qu'il y ait une amélioration dans leur relation; *f)* plus ils attribuent un manque d'amour à leur conjoint, plus ils sont insatisfaits de leur mariage et *g)* plus ils sont insatisfaits de leur mariage, plus ils se disent déprimés. Bref, les couples en difficulté se différencient des autres couples par la façon dont ils s'expriment ou interprètent le comportement de leur partenaire. Ils ont une tendance marquée à discréditer le comportement positif de leur conjoint en attribuant la cause à des circonstances extérieures ou à l'état de leur partenaire. Les couples satisfaits, pour leur part, présentent des schèmes d'attributions

tout à fait contraires. Ils donnent à leur conjoint le maximum de crédit pour ses comportements positifs et font le contraire pour ses comportements négatifs (Beaudry et Boisvert, 1988). Buunk (1984) indique que l'intensité des réactions induites par la jalousie dépend, en partie, des attributions qui sont faites concernant les raisons qui poussent le partenaire à s'engager dans une relation sexuelle.

Attributions. Alain (1985), Dulude, Sabourin, Lussier et Wright (1990) démontrent l'influence du processus cognitif et des attributions chez les individus. Les attributions sont des inférences implicites ou explicites qu'une personne utilise pour justifier un événement ou son comportement et celui des autres. Ces chercheurs suggèrent l'existence d'un style d'attribution particulier présent chez les couples satisfaits qui diffère de façon significative de celui des couples insatisfaits. En effet, lorsque le degré de satisfaction conjugale est élevé, les partenaires expliquent les comportements positifs de leur conjoint par la présence de caractéristiques internes, globales et stables. Par exemple, ils attribuent des comportements positifs à des intentions positives, à une motivation altruiste ou à une valeur d'éloges. Quant aux comportements négatifs, ils sont expliqués par la présence de facteurs externes, spécifiques et transitoires. À l'opposé, les couples insatisfaits présentent un schème relationnel inverse. Alain (1985) affirme que lorsqu'il s'agit d'expliquer le comportement des autres, les individus ont tendance à faire des erreurs d'attribution, à surestimer l'importance des dimensions stables comme les traits de personnalité pour expliquer leur comportement et à surévaluer l'importance des facteurs environnementaux pour expliquer leur propre comportement. Bref, les individus ont tendance à se voir comme plus flexibles et influençables tandis qu'ils voient leurs partenaires comme rigides et très influencés par leurs traits de personnalité. C'est probablement ce qui se produit chez les hommes violents puisque les attributions hostiles jouent un rôle clé dans le cycle du processus relationnel déficitaire. En effet, les hommes violents sont particulièrement enclins à attribuer des intentions négatives aux comportements de leur conjointe (Holtzworth-Munroe et Hutchinson, 1993; Lloyd, 1999). Les situations les plus susceptibles d'induire des attributions d'intentions négatives sont : la jalousie, le rejet et l'humiliation publique potentielle du mari. Holtzworth-Munroe et Hutchinson (1993) émettent l'hypothèse que ces situations impliquent de l'abandon ou du rejet de la part de l'épouse en plus d'être des facteurs qui poussent le conjoint à utiliser la violence.

Traits de personnalité. Dutton (1998) rapporte que, chez l'homme, les comportements violents sont influencés par ses traits de personnalité. Il affirme que les hommes violents se distinguent par leur impulsivité

et leur contrôle excessif. En effet, chez certains agresseurs conjugaux, la violence est une réponse impulsive et spontanée tandis que, chez d'autres, elle est une soupape utilisée pour gérer la frustration, le ressentiment et les tensions accumulées. La personnalité des individus est formée de traits généralement stables dans le temps qui sont déterminants pour l'ajustement dyadique. En effet, il semble que les conjoints aient tendance à s'unir sur la base de similitudes au niveau de la personnalité. Ils sont susceptibles de devenir de plus en plus semblables à mesure que leur relation évolue et ils retirent davantage de satisfaction de leur union que les partenaires qui se ressemblent peu (Bégin, Sabourin, Lussier et Wright, 1997). Ces auteurs ont évalué la valeur prédictive de certains traits de personnalité. Le névrosisme est associé de façon négative à la satisfaction conjugale tandis que la stabilité émotionnelle, la curiosité intellectuelle, la conscience de soi et l'amabilité lui sont associées positivement. Quant à Shackelford et Buss (1997c), ils affirment que les traits de personnalité qui influencent le plus négativement la relation sont : l'instabilité émotionnelle et le fait d'être désagréable.

Estime accordée au conjoint. Shackelford et Buss (1997c) ont découvert que *l'estime accordée au conjoint* fluctue avec les traits de personnalité qui sont associés aux coûts et aux bénéfices retirés de la relation amoureuse. *L'estime accordée au conjoint* est déterminée par cinq dimensions : a) l'attrait physique, b) l'influence sociale, c) la position, d) les habiletés intellectuelles et e) le potentiel de succès. Par ailleurs, elle est affectée par les facteurs qui perturbent le conjoint comme la violence physique et le manque de considération puisqu'elle influence la fréquence des conflits qui portent sur six principaux thèmes : a) l'infidélité et la jalousie ; b) l'attention et l'affection manifestées ; c) l'argent ; d) la fréquence des rapports sexuels ; e) le partage des tâches ménagères et f) la dynamique de pouvoir dans le couple. Il n'est donc pas surprenant que *l'estime accordée au conjoint* lorsqu'elle est élevée facilite la continuité de l'investissement dans l'union conjugale. Par contre, si elle est faible, elle peut motiver un partenaire à rompre la relation ou à s'engager à court ou à long terme dans une infidélité avec une tierce personne (Shackelford et Buss, 1997c).

Concept de soi et estime de soi. Lapointe, Lussier, Sabourin et Wright (1994) stipulent que les représentations cognitives de soi et des autres, créées durant l'enfance par le biais de la relation avec la mère, guident les comportements de l'individu dans ses relations ultérieures. Swann et Read (1981) ont examiné, lors d'une interaction sociale, le processus de vérification du concept de soi ainsi que ses conséquences sur la stabilité de l'estime de soi. Ils ont constaté qu'avant une interaction sociale, les gens s'attendent à être évalués dans le même sens

que l'évaluation personnelle qu'ils font d'eux-mêmes. Leurs résultats sont appuyés par la théorie de l'estime de soi de Baumeister, Smart et Boden (1996), laquelle stipule que la cause principale d'un comportement violent est une menace à l'ego. Cette menace remet en question l'évaluation favorable du soi à cause du contexte, des émotions ressenties, de la culpabilité, de la présence d'un public lors des critiques et des différences individuelles qui augmentent la fréquence ou l'impact de la réception d'une évaluation externe défavorable. Ces facteurs accroissent la probabilité que surviennent des comportements violents surtout si la personne entretient une vision positive irréaliste de son soi ou que ses perceptions face à celui-ci sont amplifiées ou démesurées. Une évaluation du soi favorable, incertaine, instable ou qui dépend hautement de la validation externe des pairs est excessivement vulnérable à toutes menaces potentielles. Ces menaces suscitent souvent de la colère ainsi que d'autres sentiments négatifs tels que de la jalousie, de la tristesse, des sentiments dépressifs, et ce, surtout si la personne se refuse à accepter et à intégrer cette évaluation dénigrante et peu flatteuse. Toutefois, si elle acquiesce à celle-ci et révisé à la baisse son estime de soi, la violence aura moins tendance à survenir. La colère et l'agressivité surviennent dans un contexte interpersonnel et sont dirigées vers la ou les personnes qui ont effectué l'évaluation. L'agressivité sert à réfuter ou à prévenir ces évaluations négatives et constitue un moyen de parvenir à une dominance symbolique et à une supériorité face à ses pairs (Baumeister *et al.*, 1996). Or, Renzetti (1992) affirme que la jalousie et la possessivité qui conduisent à la violence conjugale, ont été généralement comprises comme les résultantes d'une faible estime de soi. Pour Hewitt (1976), les « *anxieux-ambivalents* » sont convaincus qu'ils ne peuvent pas être aimés. Ils se sentent peu acceptés, doutent de leurs compétences et sont particulièrement sensibles aux critiques qui viennent d'autrui.

Dépendance affective. D'après Feeny et Nooler (1990), ces individus ont une vision idéaliste de leur partenaire et leur comportement sexuel suit aussi cette dynamique. Les hommes et les femmes qui ont un style d'attachement « *anxieux-ambivalent* » semblent vivre plus de coups de foudre, avoir une plus grande attirance sexuelle pour leur conjoint et avoir une plus grande préoccupation pour la fusion amoureuse obsessionnelle avec leur partenaire. Ces individus sont probablement à risque de développer de la *dépendance affective*. Celle-ci se définit comme un lien d'attachement qui lie une personne à une autre et dont la qualité et l'intensité ne correspondent pas à la réalité. Cette relation peut se vivre de deux façons : a) comme une impasse dans laquelle la personne dépendante est attachée à quelqu'un d'inaccessible ou b) comme une

relation dans laquelle les partenaires n'obtiennent jamais ce qu'ils veulent ou ce dont ils ont besoin. Cette insatisfaction perpétuelle génère un vide, une distance, de la solitude ou des insultes, de la colère et de la haine parce qu'il est impossible, pour la partenaire, de satisfaire, chez son conjoint, des besoins de dépendance non satisfaits durant l'enfance étant donné qu'ils sont irréalistes.

Isolation. Par ailleurs, Dutton (1998) affirme que le conflit pathologique entre la dépendance et l'autonomie se manifeste chez les hommes violents par de la jalousie morbide, des comportements coercitifs et de l'impulsivité parce que, selon Peele et Brodsky (1975), la personne ayant une dépendance affective désire vivre un égoïsme à deux, lequel nécessite une connexion quasi permanente entre les conjoints. Cet égoïsme dyadique les empêche d'établir des liens avec d'autres personnes en plus de mener à l'*isolement* puisqu'il *fragilise les liens sociaux existants* à l'exception du lien amoureux. Cette dépendance oblige l'homme violent jaloux ou toute autre personne dépendante à planifier son emploi du temps en fonction de son couple afin de ressentir un sentiment de sécurité insatiable. Éventuellement, cette relation est vouée à la rupture et conduit à des comportements violents étant donné l'engagement total qu'elle nécessite puisque la personne dépendante ne peut concevoir que la personne aimée ait une existence heureuse et équilibrée sans elle (Peele et Brodsky, 1975).

Pour leur part, Feeny et Noller (1990) rapportent que les individus « *anxieux-évitants* » démontrent une attitude plus renfermée dans laquelle la dépendance, l'engagement et l'affection dans le couple ne semblent pas être importants. Ces individus qui ont un style d'attachement « *évitant* » sont donc plus à risque de vivre de la violence, de l'insatisfaction conjugale ainsi que de la détresse psychologique dans leur relation puisqu'ils ont une faible estime d'eux-mêmes, qu'ils appréhendent le rejet, qu'ils éprouvent fréquemment de la jalousie et qu'ils ont des déficits au niveau des habiletés sociales et de la résolution de problèmes d'autant plus que la présence de ces variables prédit une fréquence élevée de conflits dans le couple.

Habiletés sociales et de résolutions de problèmes. L'hostilité verbale observable et l'agressivité passive qui imprègnent ces conflits ont été conceptualisées comme des facteurs précurseurs de la violence physique (Murphy et O'Leary, 1989; O'Leary, Malone et Tyree, 1994; Sabourin, 1996). En effet, les hommes qui sont agressifs verbalement émettent des messages constitués d'attaques, de jurons et de menaces qui sont probablement des facteurs catalytiques importants dans la violence (Lloyd, 1999). La violence physique des conjoints est également caractérisée par un *faible niveau de résolutions de problèmes, d'habiletés à la communication*

ainsi que par un niveau élevé de réciprocité d'agression verbale de colère et d'hostilité (Boyle et Vivian, 1996; Lloyd, 1999). Enfin, Choice, Lampke et Pittman (1995) constatent l'inefficacité du rôle médiateur des habiletés utilisées lors de résolutions de conflits chez les hommes qui ont été témoins de violence parentale et qui manifestent des comportements violents. Les déficits comportementaux, émotionnels et cognitifs de ce type d'hommes au niveau des habiletés sont plus marqués dans les situations où une menace est perçue. Par exemple, ces hommes émettent des réponses socialement moins adéquates dans des situations impliquant un rejet de leur épouse comparativement à leurs pairs non violents (Holtzworth-Munroe et Anglin, 1991) et ils sont plus en colère et verbalement agressifs dans des situations où ils perçoivent un abandon de la part de leur conjointe (Dutton et Browning, 1988). Ferraro (1988) met l'accent sur le rôle de la menace au concept de soi comme facteur catalytique dans l'utilisation de la violence physique. Cette impression de menace survient quand le partenaire perçoit que son épouse a violé son besoin de loyauté (tromperies, infidélité). Cette violation est mise en évidence par le biais des interactions de la conjointe avec des amis et des membres de la famille (jalousie) ou par le contrôle puisqu'elle tente de résister à la domination de son conjoint violent (Lloyd, 1999).

Par ailleurs, Margolin, John et Gleberman (1988) ainsi que Burman, John et Margolin (1992) formulent l'hypothèse que les patterns de retrait et de défense ainsi que les schèmes émotionnels négatifs des hommes violents, particulièrement lorsqu'ils s'accompagnent des habiletés de résolution de problèmes inefficaces, sont des facteurs précipitant l'escalade des comportements violents dans la relation. Ce constat mène à de la frustration à long terme, à l'accumulation de problèmes non résolus ainsi qu'à l'accroissement du sentiment de colère et d'agressivité. Il est intéressant de constater que les époux violents se caractérisent par leur tendance à être très défensifs contrairement aux hommes qui vivent des conflits conjugaux sans utiliser la violence.

À ce sujet, Dutton (1998) affirme qu'ils justifient ou qu'ils excusent les agressions commises envers leur conjointe en utilisant sept stratégies qui visent à banaliser leurs comportements déviants : a) la justification morale (la bible dit que je suis le maître de la maison et qu'elle doit se soumettre); b) la comparaison palliative (je ne suis pas vraiment un homme violent puisque je n'utilise pas d'arme); c) le déplacement de la responsabilité (j'étais saoul, je ne savais pas ce que je faisais); d) la diffusion de la responsabilité sur la culture (cela arrive à tous les mariages); e) la déshumanisation de la victime (elle le méritait); f) l'attribution du blâme sur la victime (elle m'y a poussé, elle me narguait, si elle ne l'avait pas fait, rien de tout cela ne serait arrivé) et g) la minimisa-

tion ou la mémoire sélective (je me suis vraiment mis en colère une seule fois, ou je l'ai frappée une seule fois). Toutes les données qui précèdent concordent avec l'importance que prennent le pouvoir et le contrôle pour les hommes violents (Burman, Margolin et John, 1993). Il n'est donc pas étonnant que Jacobson *et al.* (1994) observent que les hommes violents utilisent des formes d'agressivité provocatrices telles que la belligérance et le mépris. Ils cherchent davantage à contrôler et ils ont moins tendance à reconnaître qu'il y a quelque chose de négatif dans leur comportement.

CONCLUSION

En définitive, l'infidélité est: 1) un abus de confiance volontaire; 2) une manifestation de conflits conjugaux inexprimés; 3) une forme de violence parce qu'elle est vécue comme une agression qui provoque une baisse d'estime de soi à cause du sentiment de perte qu'elle induit et de la jalousie qu'elle provoque chez le conjoint trahi. Quant à elle, la jalousie est: 1) une tactique de contrôle et 2) un processus douloureux qui oblige le partenaire trompé à remettre en question son identité, sa manière de se percevoir ainsi que ses croyances concernant sa relation amoureuse. Enfin, la violence conjugale est plus à risque de survenir: 1) lorsque l'agresseur considère que celle-ci est un moyen acceptable d'arriver à ses fins; 2) qu'il possède une faible estime de soi; 3) qu'il a un style d'attachement « *insécure* »; 4) qu'il est insatisfait dans sa relation intime; 5) qu'il attribue ses insatisfactions à sa partenaire et 6) qu'il présente de nombreuses lacunes au niveau de la résolution de conflits et des habiletés sociales.

L'objectif global de cette recension des écrits était de dresser un portrait de l'infidélité, de la jalousie amoureuse et de la violence conjugale afin de pouvoir, par la suite, établir des liens entre ces trois phénomènes sociaux dans le but spécifique de faire ressortir les facteurs prédictifs de la violence dans un contexte d'infidélité qui suscite de la jalousie. L'attention apportée à chacun de ces thèmes a permis de faire apparaître les variables qui sont présentes dans ces trois phénomènes et qui sont susceptibles d'influencer l'évaluation cognitive du contexte d'infidélité dans lequel un individu se trouve. Ces variables vont plus loin que la simple description des caractéristiques sociodémographiques de l'agresseur et de la victime de violence conjugale, lesquelles sont largement citées dans les recherches comme le seul moyen de prévenir la violence létale et non létale. Néanmoins, les facteurs qui constituent le modèle hypothétique n'ont pas été vérifiés empiriquement. Dans des recherches ultérieures, il serait intéressant de vérifier la valeur prédictive des facteurs

présents dans le modèle élaboré afin de découvrir si ceux-ci sont des facteurs adéquats pour prédire la violence dans un contexte d'infidélité qui suscite de la jalousie.

BIBLIOGRAPHIE

- Alain, M. (1985). *Une application des théories d'attribution : les conflits conjugaux*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Baumeister, R.F., L. Smart et J.M. Boden (1996). « Relation of threatened egotism to violence and aggression: The dark side of high self-esteem », *Psychological Review*, vol. 103, n° 1, p. 5-33.
- Beaudry, M. et J.M. Boisvert (1988). *Psychologie du couple : quand la science se met à parler d'amour*, Montréal, Éditions du Méridien.
- Bégin, C., S. Sabourin, Y. Lussier et J. Wright (1997). « L'évaluation subjective directe des émotions ressenties au sein du couple », *Journal international de psychologie*, vol. 32, p. 315-327.
- Boekout, B.A., S.S. Hendrick et C. Hendrick (2000). « The loss of loved ones: The impact of relationship infidelity », dans J.H. Harvey et E.D. Miller (dir.), *Loss and trauma: General and close relationship perspectives*, Philadelphia, Brunner-Routledge, p. 358-374.
- Bogaert, A.F. et S. Sadava (2002). « Adult attachment and sexual behaviour », *Personal Relationship*, n° 9, p. 191-204.
- Boisvert, R. (1996). « Éléments d'explication sociale de l'uxoricide », *Criminologie*, vol. XXIX, n° 2, p. 73-87.
- Boss, P. (1987). « Family stress: Perceptions and context », dans M.B. Sussman et S. Steinmetz (dir.), *Handbook of marriage and the family*, New York, Plenum, p. 605-723.
- Boyle, D.J. et D. Vivian (1996). « Generalized versus spouse-specific anger/hostility and men's violence against intimates », *Violence and Victims*, vol. 11, p. 293-317.
- Brown, E.M. (1991). *Patterns of Infidelity and their Treatment*, Levittown, Brunner/Mazel.
- Burman, B., R.S. John et G. Margolin (1992). « Observed patterns of conflict in violent, non-violent and nondistressed couples », *Behavioral Assessment*, vol. 14, p. 15-37.
- Burman, B., G. Margolin et R.S. John (1993). « America's angriest home videos behavioural contingencies observed in home reenactments of marital conflict », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 61, n° 1, p. 28-39.
- Buss, D.M. (1994). *The Evolution of Desire*, New York, BasicBooks.
- Buss, D.M. et T.K. Shackelford (1997a). « From vigilance to violence: Mate retention tactics in married couples », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 72, n° 2, p. 346-361.
- Buunk, B.P. (1984). « Jealousy as related to attributions for the partner's behaviour », *Social Psychology Quarterly*, vol. 47, n° 1, p. 107-112.

- Buunk, B.P. (1987). «Conditions that promote breakups as a consequence of extradyadic involvements», *Journal of Social and Clinical Psychology*, vol. 5, n° 3, p. 271-284.
- Buunk, B.P. (1995). «Sex, self-esteem, dependency and extradyadic sexual experience as related to jealousy responses», *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 12, n° 1, p. 147-153.
- Buunk, B.P. (1997). «Personality, birth order and attachment styles as related to various types of jealousy», *Personality and Individual Differences*, vol. 23, n° 6, p. 997-1006.
- Buunk, B. et P. Dijkstra (2000). «Extradyadic relationships and jealousy», dans C. Hendrick et S. Hendrick (dir.), *Close Relationships*, Thousands Oaks, Sage Publications inc, p. 317-329.
- Choice, P., L.K. Lampke et J.F. Pittman (1995). «Conflict resolution strategies and marital distress as mediating factors in the link between witnessing interparental violence and wife battering», *Violence and Victims*, vol. 10, p. 107-120.
- Côté, A. (1996). «Violence conjugale, excuses patriarcales et défense de provocation», *Criminologie*, vol. XXIX, n° 2, p. 89-113.
- Cusson, M. et R. Boisvert (1994). «L'homicide conjugal à Montréal, ses raisons, ses conditions et son déroulement», *Criminologie*, vol. XXVII, n° 2, p. 165-183.
- Dobash, R.E. et R.P. Dobash (1998). *Rethinking violence against women*, Thousands Oaks, Sage Publications inc.
- Dodini, A.J. (2000). *Treating Infidelity: Therapists' Ratings of Hope, Threat, Forgiveness and Justification*, Virginia, Faculty of the Virginia Polytechnic Institute.
- Dulude, D., S. Sabourin, Y. Lussier et J. Wright (1990). «Attributions, complexité attributionnelle et satisfaction conjugale», *International Journal of Psychology*, vol. 25, p. 439-454.
- Dutton, D.G. (1998). *The Abusive Personality: Violence and Control in Intimate Relationships*, New York, The Guilford Press.
- Dutton, D.G. (1999). «Limitations of social learning models in explaining intimate aggression», dans X.B. Arriaga et S. Oskamp (dir.), *Violence in intimate relationships*, Thousands Oaks, Sage Publications inc., p. 73-87.
- Dutton, D.G. et J.J. Browning (1988). «Concern for power, fear of intimacy, and aversive stimuli for wife assault», dans G.T. Hotaling, D. Finkelhor, J.T. Kirkpatrick et M.A. Straus (dir.), *Family abuse and its consequences: New directions in research*, Newbury Park, Sage, p. 163-175.
- Dutton, D.G., C. Van Ginkel et M.A. Landolt (1996). «Jealousy, Intimate Abusiveness and Intrusiveness», *Journal of Family Violence*, vol. 11, n° 4, p. 411-423.
- Feeney, J.A. et P. Noller (1990). «Attachment style as a predictor of adult romantic relationships», *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 58, p. 281-291.
- Ferraro, K.J. (1988). «An existential approach to battering», dans G.T. Hotaling, D. Finkelhor, J.T. Kirkpatrick et M.A. Straus (dir.), *Family abuse and its consequences: New directions in research*, Newbury Park, Sage, p. 126-138.

- Gagné, M.-H. et F. Lavoie (1993). *La violence physique et affective dans les fréquentations chez un groupe d'adolescent(e)s*, Québec, CREMF de l'Université Laval.
- Glass, S.P. (2002). « Couple therapy after the trauma of infidelity », dans A.S. Gurman et N.S. Jacobson (dir.), *Clinical Handbook of Couple Therapy*, New York, The Guilford Press, p. 488-507.
- Goetting, A. (1989). « Patterns of marital homicide: A comparison of husbands and wives », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 20, n° 3, p. 341-354.
- Guay, G. (1999). *Le divorce: un tour d'horizon du phénomène et bilan des connaissances*, Québec, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.
- Guay, S. (1994). *Variables liées à l'inquiétude face à la jalousie amoureuse chez les jeunes adultes québécois*, Québec, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.
- Guerrero, L.K. (1998). « Attachment-style differences in the experience and expression of romantic jealousy », *Personal Relationships*, vol. 5, p. 273-291.
- Hansen, G.L. (1991). « Jealousy: Its conceptualization, measurement, and integration with family stress theory », dans P. Salovey (dir.), *The Psychology of Jealousy and Envy*, New York, Guilford Press, p. 211-300.
- Hewitt, J.P. (1976). *Self and society*, Boston, Allyn and Bacon.
- Holtzworth-Munroe, A. et K. Anglin (1991). « The competency of responses given by maritally violent versus non-violent men to problematic marital situations », *Violence and Victims*, vol. 6, p. 257-269.
- Holtzworth-Munroe, A. et G. Hutchinson (1993). « Attributing negative intent to wife behavior: The attributions of maritally violent versus nonviolent men », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 102, n° 2, p. 206-211.
- Jacobson, N.S., J.M. Gottman, J. Waltz, R. Rushe, J. Babcock et A. Holtzworth-Munroe (1994). « Affect, verbal content, and psychophysiology in the arguments of couples with a violent husband », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 62, n° 5, p. 982-988.
- Janoff-Bulman, R.R. (1992). *Shattered assumptions: Towards a new psychology of trauma*, New York, Free Press.
- Karli, P. (2002). *Les racines de la violence: réflexions d'un neurobiologiste*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Lapointe, G., Y. Lussier, S. Sabourin et J. Wright (1994). « La nature et les corrélats de l'attachement au sein des relations de couple », *Canadian Journal of Behavioural Science*, vol. 26, n° 4, p. 551-565.
- Larivey, M. (2002). *La puissance des émotions: comment distinguer les vraies des fausses*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Lavoie, F. (1999). *La violence dans les relations amoureuses à l'adolescence*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval.
- Lazarus, R.S. (1982). « Thoughts on the relations between emotion and cognition », *American Psychologist*, vol. 37, n° 9, p. 1019-1024.
- Lazarus, R.S. (1993). « From psychological stress to the emotions: A history of changing outlooks », *Annual Reviews in Psychology*, vol. 44, p. 1-21.

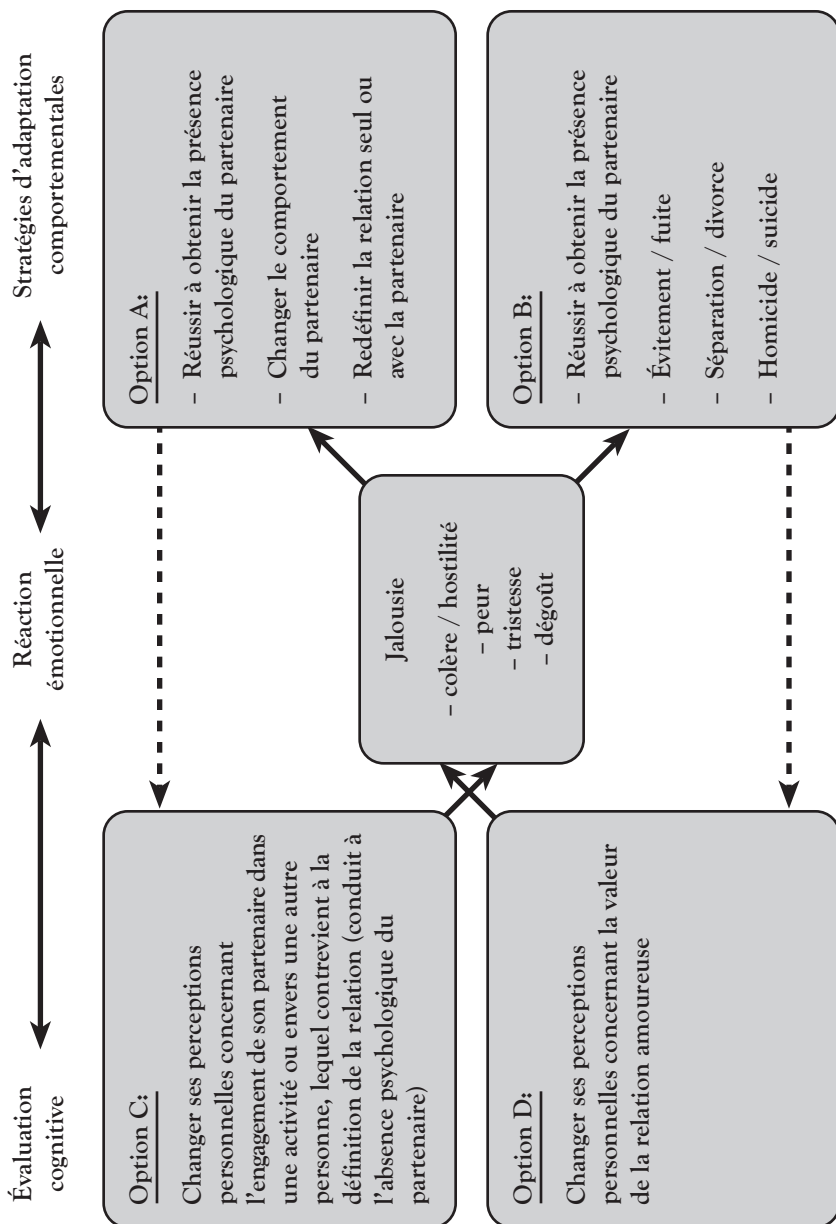
- Lloyd, S.A. (1999). «The interpersonal and communication dynamics of wife battering», dans X.B. Arriaga et S. Oskamp (dir.), *Violence in intimate relationships*, Thousands Oaks, Sage Publications inc., p. 91-111.
- Margolin, G., R.S. John et L. Gleberman (1988). «Affective responses to conflictual discussions in violent and nonviolent couples», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 56, n° 1, p. 24-33.
- Mathes, E.W. (1992). *Jealousy: The psychological Data*, New York, University Press of America inc.
- Mathes, E.W., H.E. Adams et R.M. Davies (1985). «Jealousy: Loss of relationship rewards, loss of self-esteem, depression, anxiety and anger», *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 58, n° 6, p. 1552-1561.
- Mullen, P.E. et J. Martin (1994). «Jealousy: A community study», *British Journal of Psychiatry*, vol. 164, n° 1, p. 35-43.
- Murphy, C.M. et K.D. O'Leary (1989). «Psychological aggression predicts physical aggression in early marriage», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 57, n° 5, p. 579-582.
- Nadler, A. et I. Dotan (1992). «Commitment and rival attractiveness: Their effects on male and female reactions to jealousy-arousing situations», *Sex Roles*, vol. 26, n°s 7/8, p. 293-310.
- O'Leary, K.D., J. Malone et A. Tyree (1994). «Physical aggression in early marriage: prerelationship and relationship effects», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 62, n° 3, p. 594-602.
- Peele, S. et A. Brodsky (1975). «Love as an addiction», dans S. Peele et A. Brodsky (dir.), *Love and Addiction*, New York, Taplinger Publishing Company, p. 71-90.
- Pestral, V.A., D. Martin et M. Martin (1985). «Extramarital Sex: An examination of the Literature», *International Journal of Family Therapy*, vol. 7, n° 2, p. 107-115.
- Pines, A. et E. Aronson (1983). «Antecedents, correlates and consequences of sexual jealousy», *Journal of Personality*, vol. 51, n° 1, p. 108-136.
- Puente, S. et D. Cohen (2003). «Jealousy and the Meaning (or Nonmeaning) of Violence», *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 29, n° 4, p. 449-460.
- Radecki-Bush, C., A.D. Farrell et P. Bush (1993). «Predicting jealous responses: The influence of adult attachment and depression on threat appraisal», *Journal of Social and Personal Relationships*, n° 10, p. 569-588.
- Renzetti, C.M. (1992). *Violent Betrayal: Partner Abuse in Lesbian Relationships*, Newbury Park, Sage Publications.
- Rondeau, G., N. Brodeur, J. Nadeau, J. Lindsay, G. Lemire et S. Brochu (2002). *Les situations de violence conjugale comportant un haut risque de létalité: éléments de réflexion et d'analyse sur l'intervention*, Québec, Équipe de recherche du CRI-VIFF et le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS).
- Sabourin, T.C. (1996). «The role of communication in verbal abuse between spouses», dans D.D. Cahn et S.A. Lloyd (dir.), *Family Violence from a Communication Perspective*, Thousand Oaks, Sage, p. 199-217.

- Santé Canada (1996). *La violence dans les fréquentations : un risque à tout âge*, Ottawa, Unité de la santé mentale de Santé Canada.
- Santé et Bien-être social Canada (1990). *La violence dans les fréquentations*, Ottawa, Centre national d'information sur la violence dans la famille.
- Shackelford, T.K. et D.M. Buss (1997a). « Cues to infidelity », *Personality and Social Psychology Bulletin*, n° 23, p. 1034-1045.
- Shackelford, T.K. et D.M. Buss (1997b). « Anticipation of marital dissolution as a consequence of spousal infidelity », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 14, n° 6, p. 793-808.
- Shackelford, T.K. et D.M. Buss (1997c). « Spousal Esteem », *Journal of Family Psychology*, vol. 11, n° 4, p. 478-488.
- Sharpsteen, D.J. et L.A. Kirkpatrick (1997). « Romantic jealousy and adult romantic attachment », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 72, n° 3, p. 627-640.
- Sheppard, V.J., E.S. Nelson et V. Andreoli-Mathie (1995). « Dating relationships and infidelity: Attitudes and behaviours », *Journal of Sex and Marital Therapy*, vol. 21, p. 202-212.
- Statistique Canada (Mai 1998). *Le quotidien*, dans le site de Statistique Canada/ <<http://www.statcan.ca>>.
- Swann, W.B. Jr. et S.J. Read (1981). « Self-verification processes: How we sustain our self-conceptions », *Journal of Experimental Social Psychology*, vol. 17, p. 351-372.
- Valois, J. (1993). *Sociologie de la famille au Québec*, Montréal, Centre éducatif et culturel inc.
- Weil, B.E. et R. Winter (1994). *L'adultère est un péché qu'on pardonne*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Weil, M.W. (1975). « Extramarital relationships a reappraisal », *Journal of Clinical Psychology*, vol. 31, p. 723-725.
- Weiss, R.S. (1988). « Loss and recovery », *Journal of Social Issues*, vol. 44, n° 3, p. 37-52.
- White, G.L. et P.E. Mullen (1989). *Jealousy: Theory, Research and Clinical Strategies*, New York, Guilford Press.
- Wilson, M. et M. Daly (1993a). « Spousal homicide risk and estrangement », *Violence and Victims*, vol. 8, n° 1, p. 3-16.
- Wilson, M. et M. Daly (1993b). « An evolutionary psychological perspective on male sexual proprietariness and violence against wives », *Violence and Victims*, vol. 8, n° 3, p. 271-294.
- Wilson, M. et M. Daly (1994). « Les homicides entre conjoints », *Juristat: Bulletin de Service du Centre canadien de la statistique juridique*, vol. 14, n° 8, p. 1-15.
- Wilson, M. et M. Daly (1996). « La violence contre l'épouse, un crime passionnel », *Criminologie*, vol. XXIX, n° 2, p. 49-71.

- Wilson, M. et M. Daly (1998). «Lethal and nonlethal violence against wives and the evolutionary psychology of male sexual proprietariness», dans R.E. Dobash et R.P. Dobash (dir.), *Rethinking violence against women*, Thousand Oaks, Sage, p. 199-230.
- Wilson, M., M. Daly et A. Daniele (1995). «Familiicide: The killing of spouse and children», *Aggressive Behavior*, n° 21, p. 275-291.
- Wilson, M., M. Daly et C. Wright (1993). «Uxoricide in Canada: Demographic risk patterns», *Canadian Journal of Criminology*, vol. 35, n° 3, p. 262-291.

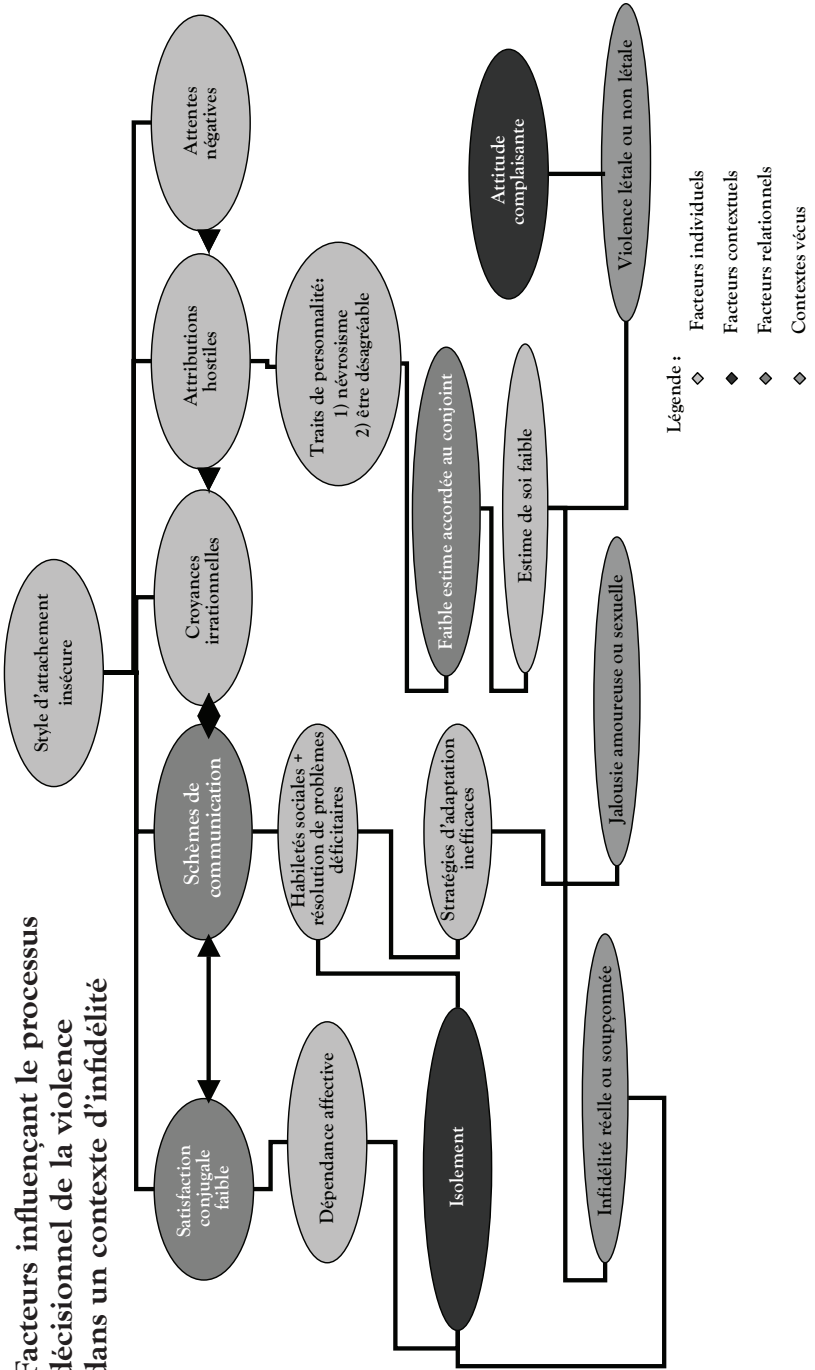
ANNEXE 1

Processus d'adaptation associé à un lien relationnel ambigu qui suscite de la jalousie amoureuse à la suite d'une infidélité (Hansen, 1991)



ANNEXE 2

Facteurs influençant le processus décisionnel de la violence dans un contexte d'infidélité



DEUXIÈME PARTIE

Génération et entraide

Les pressions ressenties par les mères présentant un trouble grave de santé mentale

Pour un nouveau regard sur la relation d'aide

Mireille FORTIER
Université Laval

*Groupe de recherche sur l'inclusion sociale, l'organisation des services
et l'évaluation en santé mentale (GRIOSE-SM) – Centre de santé et de
services sociaux de la Vieille-Capitale – Centre hospitalier Robert-Giffard
(CSSLVC-CHRG)¹*

Steve PAQUET

Université Laval

GRIOSE-SM (CSSLVC-CHRG)

Monique CARRIÈRE

Université Laval

GRIOSE-SM (CSSLVC-CHRG)

Michèle CLÉMENT

Université Laval

GRIOSE-SM (CSSLVC-CHRG)

Sylvie TÉTREAUULT

Université Laval

GRIOSE-SM (CSSLVC-CHRG)

Geneviève PÉPIN

Université Laval

GRIOSE-SM (CSSLVC-CHRG)

1. Projet subventionné par le Fonds de recherche en santé du Québec et le ministère de la Santé et des services sociaux (FRSQ-MSSS) (2004-2006)

La maternité est un moment fort dans la vie d'une femme. La maternité se conjugue avec les autres dimensions de la vie : état de santé, situation financière, familiale, conjugale. Peu importe le contexte, cette expérience implique une multitude de changements : sur le plan physique et interpersonnel, notamment. Les femmes ayant un trouble de santé mentale grave, avant leur grossesse ou en post-partum, vivent également ces changements, avec une intensité différente selon leur maladie. Dans le cadre d'une recherche portant sur l'organisation des services offerts aux familles dont la mère est atteinte d'un trouble de santé mentale, nous nous sommes intéressés entre autres à leur vécu, aux liens qu'elles entretenaient avec leurs proches et aux services provenant des différentes personnes intervenant auprès d'elles. Dans ce texte, nous discuterons des différentes formes de « pressions » (de contraintes ou encore d'injonctions) exercées sur ces mères, ou ressenties par elles. Les points de vue des différents groupes de personnes ayant participé à la recherche (intervenants, directeurs d'organisme ou de programme, mères et entourage) seront ainsi présentés.

Le terme de « pression » renvoie aux différentes *attentes* ou obligations exprimées à l'endroit des mères. Les attentes ont un objectif « responsabilisant », mais aussi des effets qui peuvent être accablants. Mais avant d'aller plus loin, nous tenons à spécifier que cette pression qui semble peser sur les mères souffrant d'un trouble de santé mentale n'est pas associée exclusivement au discours que tiennent les intervenants, aux actions qu'ils décrivent ou aux philosophies qu'ils défendent. Cette pression ressort aussi des perceptions décrites par les mères au regard des services qu'elles reçoivent ainsi que de l'interprétation qu'elles font des messages envoyés par leur entourage et les personnes intervenant auprès d'elles. En d'autres mots, soutien et pression sont simultanément ressentis par les familles et on pourrait dire que c'est une manifestation de la dualité des choses. C'est cette dimension que permettent de saisir les travaux du sociologue Anthony Giddens, à l'intérieur desquels notre projet s'inscrit. Le concept de dualité renvoie à la double réalité à la fois habilitante et contraignante des moyens utilisés pour agir. De plus, tout acte posé peut entraîner une part de conséquences que Giddens qualifie de « non-intentionnelles », c'est-à-dire de non désirées. Pour illustrer cette dynamique, nous pourrions parler des différentes interventions visant la réappropriation, par les usagers, d'un pouvoir d'agir concernant, par exemple, les modalités de leur suivi ou l'élaboration plus générale d'un projet de vie. Car si ces interventions préconisent et prennent appui sur la prise en charge des personnes par elles-mêmes (intention évidemment louable en soi), cet appel à la responsabilisation peut aussi être lourd à

porter. Ces actions bien intentionnées peuvent conduire à la dépréciation de soi quand une personne n'arrive pas à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et craint de décevoir l'autre.

Ceci étant dit, voyons de quelle manière cette pression prend forme et s'exerce sur les mères, par qui et dans quelles circonstances, à quelles dimensions de leur expérience elle touche et comment cette pression est vécue par les mères. Ces observations nous amèneront à dégager un certain nombre de réflexions sur l'action d'aider et la relation d'aide, dont le sens et les finalités nous apparaissent subir des transformations importantes dans le champ de la santé mentale.

MISE EN CONTEXTE

Les éléments présentés dans ce texte résultent des premières analyses d'une recherche en cours portant sur l'organisation des services destinés aux familles dont la mère souffre d'une maladie mentale qualifiée de grave. Dans ce champ de recherche, un certain nombre de travaux tendent à montrer que les services traditionnels de santé mentale ne permettent pas de répondre aux besoins des parents aux prises avec des troubles mentaux graves (Nicholson *et al.*, 2001 ; Mowbray *et al.*, 2000). D'autres laissent même entendre que les responsabilités et les rôles associés à la parentalité demeurent des dimensions trop souvent négligées dans les interventions (McKay, 2004 ; Zemencuk, Rogosh et Mowbray, 1995 ; Nicholson et Blanch, 1994). Pourtant, des études récentes montrent bien que l'interaction qu'une mère aux prises avec des troubles mentaux développe avec son enfant peut contribuer à augmenter son estime d'elle-même, à la valider dans un statut et un rôle socialement valorisé et à promouvoir sa croissance personnelle (Morrow, 2004 ; Sands, 1995 ; Tremblay, 1998). De plus, dans le cours du suivi des personnes atteintes, en visant leur participation sociale et leur *empowerment*, on essaie aussi de les aider à jouer leur rôle de parent. Face à ces paradigmes, nous nous sommes donné comme but de dresser un portrait dynamique du champ local des services offerts à ces familles dont l'un des parents (en l'occurrence la mère) souffre d'un trouble de santé mentale. Nos trois sous-objectifs sont les suivants : documenter les éléments à l'œuvre dans l'actuelle émergence de ce champ particulier des services de santé mentale, en comprenant mieux les interfaces entre les différentes organisations et les liens de collaboration qu'entretiennent les acteurs de ces organisations ; identifier les meilleurs moyens afin de favoriser la convergence des actions dites « intersectorielles » ; déterminer les conditions propices à l'implantation de réseaux locaux et intégrés de services éloignés des interventions « en silo » et discontinues.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi d'inscrire nos travaux dans un courant constructiviste et de nous inspirer de la théorie de la structuration du sociologue Anthony Giddens.

PRINCIPAUX CONCEPTS

Dans ses travaux, Giddens (1987) montre l'importance et la nécessité de pénétrer la réalité sociale en s'appuyant sur ce que savent les acteurs de cette réalité, sur la manière dont ils interprètent eux-mêmes les contextes et les systèmes à l'intérieur desquels ils interagissent. Pour cette raison, nous nous sommes d'abord et surtout intéressés aux motivations des acteurs, à leur rationalité et à l'activité réflexive dont ils font preuve. Leurs actions ont, elles aussi, été l'objet de notre attention. En effet, les actions entreprises par les acteurs doivent être étudiées dans leur rapport « dialectique » avec l'ensemble des règles et des ressources mobilisées pour agir, lesquelles orientent, limitent ou favorisent leurs actions. Pour cette raison, l'action des acteurs doit être distinguée de leur « intentionnalité », comme de ses conséquences. Autrement dit, nous ne pouvons confondre ce que les acteurs ont l'intention de faire, avec ce qu'ils font ou disent faire et les résultats des actions qu'ils posent effectivement. Les acteurs n'arrivent donc pas toujours à faire ce qu'ils veulent faire et, par ailleurs, ils obtiennent des résultats qu'ils n'avaient pas cherché à atteindre. Giddens parle de « conséquences intentionnelles et non-intentionnelles » de l'action. Il souligne aussi que bien que l'acteur soit compétent, c'est-à-dire qu'il est capable d'expliquer pourquoi il agit comme il le fait, sa compétence est limitée par les conditions d'action et les conséquences non intentionnelles non reconnues. L'acteur n'est pas conscient de tout ce qui se passe et ne maîtrise pas toute la situation. Enfin, reconnaître la « dualité du structurel » permet de saisir que les règles et les ressources que l'acteur constitue ou mobilise pour agir contraignent et facilitent à la fois ses actions de même que le fait que les acteurs sont à la fois dépendants et autonomes dans leurs interactions avec les autres.

STRATÉGIE DE RECHERCHE ET POPULATION À L'ÉTUDE

À partir de ces considérations théoriques notre équipe a donné la parole aux acteurs et a rencontré un total de 144 personnes en entrevue de type semi-dirigé. Parmi ces 144 personnes, 35 étaient des membres de familles dont la mère souffrait d'un trouble de santé mentale grave et 106 des intervenants provenant : des organismes communautaires (32),

des CSSS (17), du milieu hospitalier (14), des centres jeunesse (29), du milieu scolaire (8), des services de garde (7) et autres (2). Les entrevues individuelles et les groupes de discussion ont été enregistrés, ce qui a permis une retranscription intégrale des propos des participants. Puis, les transcriptions ont été codées à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative (*NVivo*). Les catégories utilisées étaient à la fois inspirées des concepts centraux de la théorie de la structuration de Giddens et issues du contenu thématique des verbatim. L'objectif était d'appliquer aux transcriptions un traitement permettant d'accéder à une signification qui n'était pas autrement visible. À la manière de Robert et Bouillaguet (1997), il s'agit de présenter les données sous une forme différente tout en ne dénaturant pas le contenu primaire et en répondant aux objectifs de la recherche. Par la suite, une lecture des éléments de discours catégorisés a permis de dégager les premières pistes d'analyse, permettant dans un deuxième temps, de faire une analyse thématique d'une partie du corpus de données. Comme le soutient Paillé (1996), l'utilisation de la méthode de l'analyse thématique permet de relever systématiquement les thèmes présents dans les transcriptions d'entrevues regroupés en catégories et d'en faire la synthèse.

La démarche d'analyse a donc été inspirée par la position épistémologique constructiviste. Suivant cette position, l'individu est capable de produire des énoncés qui reflètent sa pensée ou du moins, les paroles apparaissent comme une approximation de ce que l'individu pense. C'est à partir de ces différentes logiques ou rationnels en présence que nous avons dégagé les pistes de réflexion présentées plus loin.

Les participants intervenants et gestionnaires devaient être en contact dans le cadre de leur travail soit avec les mères ayant un trouble de santé mentale grave, soit avec leur conjoint ou encore avec leurs enfants. Mentionnons aussi que les participants provenaient de la région urbaine de Québec, excluant les secteurs de Portneuf et de Charlevoix. Des intervenants de toutes disciplines et de divers milieux (Centre Jeunesse, CSSS, organismes communautaires, Centres hospitaliers, CPE et milieu scolaire) ont donc été rencontrés lors d'entrevues individuelles et de groupe. Concernant les membres des familles, nous avons rencontré 14 mères, 14 conjoints et 7 adolescents et adolescentes. Ces personnes ne provenaient pas des mêmes familles, ce qui permet d'avoir le portrait de 35 familles. Les mères ne constituaient pas un groupe homogène tant par la diversité des diagnostics (dépression majeure, dépression du post-partum, psychose post-partum, trouble bi-polaire, trouble de personnalité limite, trouble panique et schizophrénie) que par leur âge, le moment de leur maternité ou l'apparition de leurs troubles de santé mentale. La diversité des acteurs participants reflète le caractère exploratoire de cette étude.

Voyons maintenant à quelles dimensions de l'expérience de ces mères les pressions identifiées sont associées. En fait, ces dimensions semblent correspondre aux différentes positions sociales que ces femmes occupent.

LA PRESSION LIÉE À LA POSITION DE MALADE

D'abord, un certain nombre de pressions touchant les mères concernent leur position de malade. Cette position n'a évidemment rien « d'innée » ; elle résulte d'une association des symptômes ressentis par une personne à un diagnostic, lequel est établi par un professionnel, le psychiatre, dans un contexte d'interaction particulier, l'évaluation clinique. Ce moment d'identification de la maladie correspond à une fracture dans la vie des mères que nous avons rencontrées ; il conduit à l'attribution d'un nouveau « statut » autour duquel une série d'attentes viendront se greffer. Comme le signale l'anthropologue Raymond Massé, la personne se trouve socialement reconnue et légitimée dans son rôle de malade. Un individu « devient qu'il le souhaite ou non, un être social malade qui jouit de certains droits et se voit astreint à de nouvelles obligations » (Massé, 1995, p. 340). L'une de ces obligations vivement ressenties par les mères est de s'investir dans le traitement qui leur est proposé. La pression apparaît dès lors et monte lorsque la personne ne fait pas ce qu'on attend d'elle ; si elle ne respecte pas les normes entourant ce statut de malade, si elle ne respecte pas le contrat thérapeutique. Bien que le discours sur la médication ne soit pas uniforme, la médication constitue un exemple où une pression peut s'exercer. En effet, pour plusieurs intervenants provenant des milieux de protection et également des CSSS, elle apparaît nécessaire au traitement et si la personne cesse la prise de médication, on laisse entendre qu'elle ne coopère pas et qu'elle rend l'intervention difficile. Pour certains, cette obligation de prendre correctement la médication est l'une des premières responsabilités que doivent assumer les mères et un des facteurs qui colorent les rapports qu'elles entretiennent avec les différentes personnes intervenant auprès d'elles ainsi que le processus thérapeutique lui-même. Les propos recueillis auprès d'une personne travaillant à titre d'intervenante auprès des parents dans un Centre Jeunesse illustrent cette situation :

Des fois, ils ont tellement de problèmes. Leur médication, ils ne la prennent pas. Là, on dirait qu'ils ne comprennent rien. Puis des fois, ou soit qu'ils sont tellement pas bien, parce que mettons leur médication ils ne la prennent pas, puis là [la personne] est dépressive plus puis là elle n'a que le goût de brailleur, bien là elle braille. Fait que, on prend notre temps. C'est long avant que je puisse intervenir [...] (i-55)

Les membres des familles ainsi que les intervenants nous ont parlé de l'importance de coopérer, de respecter le contrat implicite, dans la perspective de créer et de maintenir le lien de confiance réciproque entre la personne et l'intervenant. Être un bon patient c'est une des conditions à respecter pour obtenir le service et être accompagné. C'est du moins ce que laissent entendre les propos tenus par cet autre intervenant provenant d'un organisme communautaire dédié aux parents :

Puis moi, je ne joue pas longtemps à la mère avec eux autres. Si tu ne veux pas coopérer, si tu brises le lien de confiance, on va être obligé de se retirer. Puis les parents le savent, souvent, ça fait un an qu'ils attendent. Moi, si je le remets en liste d'attente, il sait que ça risque d'attendre longtemps son affaire. Les parents en temps normal, les parents coopèrent bien. Mais quand ça fait 2-3 rappels que je fais comme ça, non, là je fais « tant pis ! » dans ce temps-là. (i-49)

À travers les propos des intervenants, on constate que la personne atteinte doit suivre les consignes relatives aux modalités thérapeutiques proposées. Elle doit aussi montrer que ce traitement induit des changements au niveau de ses comportements, jugés à risque ou inadéquats.

Un intervenant du Centre Jeunesse dit :

Ça, c'est souvent relié à la santé mentale. Le parent ne semble pas tant conscient de son état, tant conscient de ses limites. Comme celle avec laquelle je compose présentement, elle en n'est pas consciente du tout. Ça va faire 150 fois qu'on essaie des enseignements, elle est imperméable. Il n'y a aucune façon de corriger quelques comportements parentaux que ce soit ou d'inscrire quelques nouveautés que ce soit. Ça nous limite dans nos interventions auprès de cet enfant-là. (Groupe CJQ 3)

Une mère ayant un trouble de santé mentale grave a l'obligation implicite ou parfois explicite de s'améliorer, d'évoluer, sinon il y a risque, annoncé ou sous-entendu, que son enfant lui soit retiré. C'est cohérent avec la logique thérapeutique. Le rôle de l'intervenant n'est-il pas d'amener la personne à s'améliorer, à aller vers un mieux-être ? Par contre, cette volonté intrinsèque à l'intervention peut amener une pression sur la mère qui peut se sentir bousculée, voire contrainte de s'améliorer.

Pour légitimer sa demande d'aide, la personne doit entrer en contact avec le système de soins et correspondre aux critères diagnostiques. Elle se doit aussi d'adopter les comportements et les attitudes propres à ce rôle, et s'adapter aux différents intervenants. Naviguer dans un système inconnu et non uniforme peut conduire les usagers des services à se sentir confus, malvenus et même dévalorisés.

Un certain nombre de normes entourent donc l'expérience de la maladie. Cette dimension normative est présente à toutes les étapes du parcours qu'ont dû franchir les mères que nous avons rencontrées : dans l'identification de la maladie, dans les modalités de sa prise en charge comme dans les façons d'en guérir. Ces normes touchent, notamment, la médication, le rétablissement et le lien avec l'équipe traitante. La

personne recevant des services ne voit pas toujours les moyens proposés pour s'en sortir et ne voit pas toujours l'aspect aidant des interventions. La pression que les mères ressentent et expriment appelle à des explications du thérapeute. Ce qui est clair et évident pour l'un ne l'est pas nécessairement pour son interlocuteur. Le thérapeute est appelé à encourager la mère, mais il y a lieu également d'expliquer les difficultés et les obstacles à venir dans le processus « normal » de la thérapie. En reconnaissant avec elle que l'intervention est aidante et contraignante, le thérapeute peut stimuler la motivation de la mère et activer sa capacité réflexive. Le système de santé et de services sociaux, par le biais des intervenants, fait appel à la responsabilité des mères, à leur pouvoir d'agir concernant le processus de leur rétablissement. Nous verrons plus loin comment cette responsabilisation est vécue, de l'intérieur, par les mères. Mais avant, examinons d'autres formes de pressions qui touchent le rôle de mère ou les liens et les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants.

LA PRESSION LIÉE À LA POSITION DE MÈRE

La maternité pour les femmes que nous avons rencontrées n'est pas nécessairement une période facile. Même pour les femmes qui n'ont pas de trouble de santé mentale grave, être mère n'est pas de tout repos. La maternité est généralement considérée comme l'un des plus grands stress dans la vie d'une femme, il s'agit d'une période cruciale tant au plan biologique qu'au plan psychologique. Ces femmes atteintes de trouble de santé mentale ressentent également la pression et le stress dans l'exercice de leur rôle de mère.

Par exemple, les intervenants des différents secteurs ont souvent un regard scrutateur sur les risques pour les enfants et sur la compétence parentale. Il est ici question notamment des participants provenant des équipes Familles Enfance Jeunesse des CSSS, des participants provenant de certains organismes communautaires venant en aide aux familles, des intervenants sociaux et médicaux œuvrant en milieu hospitalier et enfin, des intervenants provenant du Centre Jeunesse. Dans le discours des participants rencontrés, la notion de risque pour la sécurité de l'enfant ou de compromission est omniprésente. En effet, c'est une question légale! Il est souhaité de s'assurer que tout enfant puisse vivre et grandir dans des conditions favorisant son plein épanouissement. Ne devrions-nous pas prendre les moyens collectivement afin d'accompagner et de soutenir les mères et les familles qui rencontreraient des difficultés à mettre en place ces conditions? Non seulement, on les laisse se débrouiller seules, mais, par moments, les interventions destinées à ces familles se limitent

à des pratiques que l'on pourrait qualifier de surveillance. Des interventions ont comme premier objectif d'évaluer les (in)compétences des parents, plutôt que de permettre à ces derniers d'exercer adéquatement et pleinement leurs rôles auprès de leurs enfants.

De plus, les représentations des intervenants rencontrés au regard de la capacité parentale en dit long sur leurs exigences vis-à-vis de ces familles. Les intervenants nous ont parfois donné des définitions complexes de la capacité parentale et englobant plusieurs dimensions de la parentalité².

En plus de répondre aux besoins de base biopsychosociaux, les parents compétents doivent avoir, aux yeux des intervenants rencontrés dans les milieux scolaires, de protection et de garde, des bons liens avec les gens autour d'eux, en plus d'être attentifs à tout ce qui se passe dans la vie de l'enfant et avoir une stabilité affective. Pour plusieurs d'entre eux, la capacité parentale signifie être capable de motiver son enfant à donner le maximum à l'école et de gérer les devoirs adéquatement (particulièrement pour les intervenants du milieu scolaire). Pour d'autres, comme les intervenants du Centre Jeunesse, un bon parent est également quelqu'un qui va chercher de l'aide quand il en a besoin. Pour nous, ces différentes manières de définir le concept de capacité parentale constituent un poids de plus que doivent porter les mères souffrant d'un trouble de santé mentale. Ces mères correspondent rarement à tout ce qui est attendu d'un parent, du moins dans la représentation exhaustive et idéalisée de certains intervenants qui ont participé à notre recherche.

À l'intérieur de la famille, nous voyons également poindre des espaces de conflits créant un sentiment de pression chez les individus. La maternité (surtout pour les femmes primipares) amène par exemple une nouvelle relation, souvent plus complexe, à la belle-famille et à la famille. Cette relation peut être l'occasion, pour les proches, d'exprimer certains désaccords concernant la manière dont une mère doit se comporter et interagir avec son enfant. Certaines des femmes que nous avons interrogées nous ont dit que le moment où elles sont devenues mères a été l'occasion pour leur belle-famille (et en particulier pour la mère de leur conjoint) d'avoir un nouveau droit de regard sur leur conduite en passant par leur enfant. La maternité est une étape dans la vie des femmes qui donne accès à la sphère privée de leur existence, à la manière dont il convient de tenir maison, à la façon dont il convient d'assumer leurs responsabilités à l'endroit de leurs proches et ainsi de suite.

2. Lors des entrevues, la plupart des intervenants ont répondu à la question : « Qu'est-ce que c'est pour vous la capacité parentale ? »

La belle-mère et la mère des femmes que nous avons rencontrées peuvent bien sûr être (et elles le sont dans bien des cas) des aidantes, des conseillères sur les soins aux enfants et sur ce qui se passe dans la maisonnée. Mais elles peuvent également apparaître comme des modèles de femmes et de mères difficiles à reproduire. Ce qui peut induire une certaine pression sur les nouvelles mamans, particulièrement celles qui souffrent de dépression post-partum. Des conflits dans la façon d'éduquer et d'apporter des soins aux enfants, comme dans la façon d'assurer leur sécurité, peuvent également surgir entre la mère atteinte et ses proches. En voulant apporter soutien et aide, les parents de la mère atteinte peuvent se retrouver en opposition avec celle-ci, sur un terrain où on met en doute ses capacités et ses compétences dans son rôle de mère. Nous posons donc la question : « Comment aider la mère dans les soins qu'elle apporte à l'enfant sans l'invalider ? »

Les mères, les conjoints ainsi que des intervenants du milieu communautaire et des CSSS nous ont aussi parlé de la pression venant d'un contexte plus global de l'ordre de la culture et du social. À travers leurs inquiétudes et leurs questionnements, les mères rencontrées semblent exprimer l'idée qu'il existerait un modèle maternel idéal, modèle auquel elles n'ont pas l'impression de correspondre. Ce modèle recouvre plusieurs dimensions dans l'expérience de la maternité comme la stimulation de l'enfant, l'alimentation de l'enfant et de la mère, l'activité physique, et la sécurité de l'enfant. Par exemple, on rappelle qu'il y a une insistance venant de la société et du système de santé concernant l'allaitement mais sans qu'on apporte le soutien nécessaire à ce comportement. Il n'est pas toujours bien vu de prendre la décision de ne pas allaiter son enfant. Additionné à d'autres stress et angoisses liés à la maternité, l'échec lié aux problèmes d'allaitement renforce la pression sur ces femmes atteintes d'un trouble de santé mentale grave.

Il y a une masse voire une surabondance d'information en circulation dictant « comment élever son enfant » à travers de nouvelles normes et de nouvelles règles à suivre pour être une bonne maman. Le rôle de mère se complexifie et on peut parler de « sanitarisation » de la maternité. Ce flot d'information venant des professionnels et des proches amène certaines femmes à se sentir inadéquates dans leur rôle de mère. Les propos d'une mère illustrent ce sentiment de pression dont plusieurs mères nous ont dit souffrir, ainsi que le cheminement effectué pour se réapproprier l'autorité de décider ce qu'il convient de faire :

Elle prend encore le biberon de temps en temps, la nuit. Mais moi j'ai décidé un moment donné, comme je dis : des fois il faut lâcher prise dans la vie. Parce que c'est ma santé. Puis ce n'est pas un biberon « ostifi » qui va, euh c'est sûr que ça lui prend, je vais lui donner, puis un

moment donné quand elle sera plus grande, elle sera dans l'âge de comprendre. Je trouve qu'on a une pression sociale qui nous dit : à tel âge c'est telle affaire, à tel âge c'est telle affaire. Puis moi, je suivais ça à la lettre parce que je me disais s'ils l'ont écrit ça doit être vrai.

La pression exercée sur les mères souffrant de troubles mentaux s'organise donc à plusieurs niveaux, chacun correspondant à des rôles sociaux distincts à partir desquels elles entrent en interaction avec autrui : nous avons d'abord décrit celui correspondant au statut de malade, puis celui de mère. Il y en a au moins un autre, celui de conjointe, duquel nous ne discutons pas dans ce texte. Bien entendu, chacun de ces rôles est influencé par une série d'images plus ou moins idéalisées et de normes valorisant certains comportements aux dépens d'autres. À travers ces rôles circulent et s'incarnent aussi un certain nombre de valeurs, historiquement situées. Être mère aujourd'hui n'est évidemment pas la même chose qu'autrefois. Cela n'engage pas les mêmes responsabilités, les mêmes devoirs ni les mêmes contraintes. Dans l'expérience de la maladie que font les femmes, ces trois dimensions, ces trois rôles différents apparaissent en fait étroitement liés. À vrai dire, ils sont indissociables, enchevêtrés les uns aux autres. Nous voulons dire par là que les femmes souffrent non pas simplement en tant que « personne ayant un problème de santé mentale », mais aussi (et peut-être même plus, pour plusieurs) en tant que mère et en tant que conjointe. Ces trois niveaux d'expérience se superposent dans la narration que font les mères de leur maladie, dans les discours qu'elles tiennent concernant les relations qu'elles entretiennent avec le système de soins et leurs proches. L'emmêlement de ces différentes dimensions dans le discours des femmes que nous avons rencontrées est significatif de la position qu'elles occupent dans l'espace social, un espace où se croisent et s'entrechoquent les exigences qu'impose l'univers de la vie familiale et domestique, tout comme celles appartenant au monde du travail ou au système sociosanitaire.

LE VÉCU DES MÈRES : HONTE ET RESPONSABILISATION DE SOI

Les pressions pesant sur les familles et les mères que nous avons rencontrées correspondent à une expérience particulière de la maladie et de la maternité. En effet, ces pressions sont à comprendre en lien avec les normes de productivité, d'efficacité et de rendement qui apparaissent comme des valeurs « phares », centrales, de notre époque. Ces valeurs incitent à l'investissement illimité de soi et installent dans les esprits une représentation du monde où les corps sont présumés entrer en rapport les uns aux autres dans une logique qui respecterait les impératifs du marché. Mais ces pressions s'articulent aussi à de nouvelles exigences,

souvent difficiles à concilier pour les familles : l'exigence de concilier le travail et la famille, de se garder du temps à soi, pour se réaliser soi-même, en dehors du travail et des liens familiaux. Autrement dit, chacun a la responsabilité d'inventer sa vie et de la réussir, ce qui implique de prendre plusieurs décisions et d'en assumer personnellement les conséquences (Beck, 1992 ; Giddens, 1991).

Quoi qu'il en soit, ce qu'il nous faut retenir de la narration de ces mères, c'est la place centrale qu'occupe le sentiment de honte par rapport à leur maladie. Le discours de l'une d'elles habitant avec son conjoint dans un appartement à proximité de celui de sa belle-mère, illustre ce vécu embarrassant. Cette mère idéalise sa belle-mère qui lui apparaît comme étant la représentante la plus caractéristique de ce que peut être une « *superwoman* ». En effet, il semble que celle-ci soit une femme capable de faire, dans le même après-midi, un pâté chinois, une sauce à spaghetti, deux ou trois « brassées », en plus d'avancer le ménage de la cuisine ou de la salle de bain ; tout cela, bien sûr, en assurant les soins et les demandes d'un nourrisson. Avec cette image en tête cette mère se voit incapable d'aller lui demander aide ou conseil. Elle « a honte », dit-elle. Elle craint son jugement, et se demandait : « mais que va-t-elle penser de moi, de mes difficultés ? » La honte ressentie par cette femme est liée à une dépréciation de soi, un blâme qu'elle s'attribue elle-même.

Dans tous les cas, la honte consiste surtout à se déclarer seule responsable de son infortune. Cela n'est pas étonnant dans notre contexte. Nous avons parlé plus tôt des discours « responsabilisants » tenus par les intervenants à l'endroit des mères et par la société à l'égard des individus. Par exemple, les formes d'aide apportée aux mères exigent de leur part un haut degré d'autonomie et d'investissement. Comme le soutenait le sociologue Jean-Louis Genard (1999), le modèle responsabilisant de l'action engendre de nouvelles formes de liens sociaux, des liens où les notions de contrats et d'engagements réciproques acquièrent un statut normatif. Dans ce modèle, la capacité à se mettre en action, c'est-à-dire l'initiative, passe aussi au premier rang des critères servant à mesurer la valeur des personnes. Nous y voyons pour notre part le risque d'un départage arbitraire entre les « bons » et les « mauvais » usagers, entre ceux qui se montrent proactifs et volontaires et ceux qui semblent moins déterminés à modifier des comportements jugés inadéquats ou à créer un lien de confiance avec l'une ou l'autre des personnes chargées de leur suivi.

C'est devant l'échec ou l'incapacité à assumer cette obligation d'engagement qu'un individu peut faire l'expérience de la honte, de cette souffrance intérieure prenant naissance dans le regard que portent les autres sur nos conduites. De ce sentiment, Vincent De Gaulejac (1996)

disait qu'il s'inscrivait dans le registre de l'être et du rapport à soi, à la différence de la culpabilité qui serait plutôt du domaine du rapport à autrui. Car s'il est possible de soulager la culpabilité par la confession, le repentir ou l'acte punitif, la honte nécessite plutôt une transformation de la subjectivité; elle appelle la recherche d'une cohérence entre soi et soi-même. Elle est un tête-à-tête. C'est cette transformation intérieure que recherchent les mères, en oubliant que leur souffrance a aussi des causes économiques, sociales et politiques, qu'elle s'inscrit dans des rapports sociaux de genre, souvent discriminants pour plusieurs d'entre elles.

RÉFLEXIONS SUR LE SENS DE LA RELATION D'AIDE

Ces dernières remarques questionnent évidemment le sens, les significations, que porte en lui l'acte de la relation d'aide, quelle que soit sa forme. Car les finalités, conscientes ou non, de cet acte sont actuellement l'objet d'une transformation en profondeur. En résumé, l'idée que nous soumettons à la réflexion suggère que nous sommes passés d'une culture de prise en charge de la folie, d'une prise en charge, physique des corps malades qu'il s'agissait d'exclure, à une culture visant l'accompagnement et le soutien moral des personnes. Dans cette seconde façon d'intervenir, le moi de chaque individu devient un « capital » qu'il convient de faire fructifier, quelque chose sur quoi il convient de miser. Les personnes y sont abordées en fonction de leur « trajectoire », se traduisant en objectifs à atteindre, en résultats à obtenir, en projets de vie à concevoir et à respecter. Cet individu-trajectoire semble délié de tout ancrage social, comme si le poids des structures économiques, sociales et politiques n'avait plus aucun effet sur sa subjectivité et son devenir. Il n'est plus qu'un individu justement, au sens générique du terme. Sur cet individu pèsent de nouvelles injonctions s'organisant autour d'un message unique : il faut être et agir de façon responsable, dans les interrelations que nous entretenons avec nous-mêmes, comme avec les autres.

Cette injonction s'incarne dans la manière dont les intervenants nous ont parlé des finalités de leur travail qui consiste pour plusieurs d'entre eux à rendre les personnes plus autonomes dans leur utilisation des services à agir tant que *coach* pour donner des conseils et non pour travailler à la place des joueurs, à renforcer le potentiel des personnes, à se tourner vers leurs propres réseaux de soutien, à donner du pouvoir aux personnes et ainsi de suite. Ces positions traduisent toutes les tensions qui traversent aujourd'hui le travail auprès d'autrui. Un travail qui se doit d'articuler dans un même souffle l'idéal que

représente la prise en charge des personnes par elles-mêmes et l'exigence d'accompagner concrètement ces personnes dans le processus, parfois sinueux, de leur rétablissement.

Les difficultés qu'ont dit vivre les intervenants concernant cette position qu'ils doivent occuper dans leurs rapports aux usagers, position prescrite par leur organisation et valorisée par tout un système de normes entourant la relation d'aide, soulèvent donc la nécessité de reposer en des termes nouveaux la question du sens, de la manière et de la finalité de cet acte. Si nous accordons un quelconque crédit à la thèse voulant que la folie ne se soigne pas mais qu'elle se déplace (Ferreri, 1999), il va de soi que les modalités de ce déplacement sont de notre responsabilité.

Pour terminer, il faut souligner que les demandes adressées aux mères, dont nous avons abordé jusqu'à maintenant la dimension contraignante, ne sont pas que préjudiciables pour celles-ci. Elles peuvent apparaître sentencieuses et souvent directives, certes, mais elles sont aussi l'occasion pour ces mères de se mobiliser. Elles peuvent également faire émerger en elles un désir de mieux-être. Ce désir, la majorité des femmes interrogées l'ont exprimé avec émotion. Dans tous les cas, il est articulé à l'idée d'une « reconstruction » ou d'une réparation des liens qu'elles entretiennent avec leurs proches et, d'une manière toute particulière, avec leurs enfants. C'est autour d'une réactivation du rapport maternel que les femmes ont exprimé leurs espoirs de rétablissement. Mais l'idéalisation de ce rapport vient interférer sur le regard que nous portons sur ces mères. Car c'est dans la mesure où l'identité des femmes est confondue avec l'identité de mère qu'il est exigé de ces femmes menant leur maternité hors des systèmes conventionnels d'être des « mères d'excellence », comme si elles avaient à se justifier d'être « mère malgré tout ». Les différentes formes d'aide qui leur sont apportées font trop souvent référence à cette image sublimée de la mère idéale que le sens commun fait circuler. De ce sens commun, Jacques Quintin (2005) a raison de dire qu'il peut être créateur d'exclusion. Car cette idéalisation fait en sorte que nous nous retrouvons devant cette situation paradoxale où le corps social demande à celles qui peuvent le moins de donner le plus. Elles doivent prouver au corps social, à ses représentants, leurs capacités à être de « bonnes mères », selon ces critères « d'idéalité », auxquels, finalement, aucune mère ne répond. En dernière analyse, la référence à une maternité idéale ne mène de toute façon à rien. Qu'est-ce qu'une bonne mère? Cette question n'est-elle pas infiltrée par l'idéologie, le statut social, politique et culturel des femmes? Nous pourrions là-dessus

aussi, ouvrir le débat. Car l'incompétence soupçonnée des mères, jugée à partir de ces balises « idéalisantes », ne rend pas compte des forces réelles dont elles sont par ailleurs porteuses.

CONCLUSION

Reconnaissant la compétence de tous les acteurs, nous leur avons donné la parole. Ce faisant, nous mettons ici en lumière les points de vue, les rationnels, des mères et des intervenants à partir de leur position respective. Nous espérons ainsi créer un espace de réflexion où on reconnaît la dualité des interventions qui contraignent et habilitent en même temps et où on se questionne sur l'action d'aider. Comment aménager l'espace thérapeutique et réussir à communiquer aux mères la dualité des interventions ? Comment expliquer les difficultés et les conditions de l'investissement au traitement, tout autant que les bienfaits du traitement ? Comment pousser et supporter à la fois ?

Nous avons vu que l'intervention porte sa part de pression et que les mères subissent cette pression dans plusieurs sphères de leur vie. Lors de nos rencontres avec ces familles, nous avons saisi le vécu des mères, mais nous avons également entendu les bienfaits des interventions et de l'aide apportée à ces familles. En effet, il faut retenir les propos d'un conjoint parlant d'une personne qui est intervenue auprès de sa femme et de ses enfants :

À l'urgence on a eu l'ultime bonheur de tomber avec le docteur X. Moi, elle m'a sauvé la vie, elle a sauvé mon ménage, puis elle a sauvé tout ce que j'avais.

BIBLIOGRAPHIE

- Ands, R. (1995). « The parenting experience of low-income single women with a serious mental disorder », *Families in Society*, février, p. 86-95.
- Beck, U. (1992). *Risk Society: Towards a New Modernity*, Londres, Sage Publications.
- Ferreri, R. (1999). « Chronicités actuelles et inactuelles », dans F. Chaumon et C. Machet (dir.), *Inactualité de la folie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Pratiques de la folie », p. 139-164.
- Gaulejac, V. (1996). *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Genard, J.-L. (1999). *La grammaire de la responsabilité*, Paris, Éditions du Cerf.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Stanford, Stanford University Press.

- Massé, R. (1995). *Culture et santé publique*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.
- McKay, E.A. (2004). « An occupation interrupted », dans S.A. Esdaile et J.A. Olson (dir.), *Mothering Occupations: Challenge, Agency and Participation*, Philadelphie, F.A. Davis, p. 238-258.
- Morrow, M. (2004). « Mothering under duress: invisibility of mothers with mental illness, *Visions: BCS Mental Health and Addiction Journal*, vol. 2, n° 2, p. 10-11.
- Mowbray, C.T. et al. (2000). « Mothers with serious mental illness », *New Directions in Mental Health*, n° 88, p. 73-91.
- Nicholson, J. et A. Blanch (1994). « Rehabilitation for parenting roles for people with serious mental illness », *Psychosocial Rehabilitation Journal*, vol. 18, n° 1, p. 109-119.
- Nicholson, J. et al. (2001). *Critical Issues for Parents with Mental Illness and their Families*, Rockville, Center for Mental health Services, Substance abuse and Mental Health Administration.
- Paillé, P. (1996). « De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier », *Recherches qualitatives*, vol. 15, p. 179-194.
- Quintin, J. (2005). *Herméneutique et psychiatrie, Pouvoirs et limites du dialogue*, Montréal, Liber.
- Robert, A.D. et A. Bouillaget (1997). *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France.
- Tremblay, N. (1998). *Description de l'expérience vécue du rôle maternel chez des mères ayant la schizophrénie*, Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Zemencuk, J., F.A. Rogosh et C.T. Mowbray (1995). « The seriously mentally ill woman and the role of parent: Characteristics, parenting sensitivity and needs », *Psychosocial Rehabilitation Journal*, vol. 18, n° 3, p. 77-91.

Rôles et responsabilités des aidants familiaux en fonction du milieu de vie de leur parent en perte d'autonomie

Danielle MALTAIS

*Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

Lise LACHANCE

*Département des sciences de l'éducation et de psychologie
Université du Québec à Chicoutimi*

Marie-Claude RICHARD

*Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

La conjugaison de plusieurs facteurs politiques, sociaux et économiques a entraîné des transformations fondamentales au sein des modes de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie cognitive ou physique. C'est ainsi que l'actualisation de la politique de maintien à domicile (MSSS, 2003, 2005), la prolifération des résidences privées pour aînés (Charpentier, 2002), l'accessibilité à l'institutionnalisation presque exclusivement réservée aux personnes en situation de très grande perte d'autonomie (Charpentier, 2002), la promotion des solidarités familiales par les politiciens et les administrateurs (MSSS, 2005) ainsi que le désengagement progressif de l'État dans la prise en charge des

personnes âgées en perte d'autonomie (Guberman, 1992) constituent quelques éléments qui contribuent à alimenter les questionnements autour du rôle de soutien des aidants familiaux aux personnes âgées dépendantes. De plus, comme plusieurs femmes occupant un emploi rémunéré doivent apporter du soutien à leurs parents tout en assumant une multiplicité de rôles, la problématique de l'articulation harmonieuse entre les services d'aide formelle et informelle représente un nouvel enjeu social. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi ont entrepris une recherche qualitative dans le but de mieux comprendre la réalité des enfants qui prennent soin de leurs parents présentant des pertes d'autonomie physique ou cognitive, en fonction de sept milieux de vie différents : personne âgée vivant dans son propre logement (LA), dans le domicile de l'aidant (DA), en résidence privée de taille moyenne (RPM) ou de grande taille (RPG), en ressource intermédiaire (RI), en résidence privée sans but lucratif (OSBL), en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

La première partie de ce texte circonscrit cette problématique au sein du corpus documentaire existant. Par la suite, des informations sont apportées sur les aspects méthodologiques de la recherche. La section suivante présente les faits saillants de la recherche où des informations sont fournies sur les caractéristiques sociodémographiques des participants, l'ampleur de la tâche des aidants ainsi que les difficultés que vivent ces derniers dans la prise en charge d'un de leur proche et ses répercussions sur différents aspects de leur vie en fonction des différents milieux de vie à l'étude.

PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS

Au sein du gouvernement canadien, le discours dominant concernant l'aide et les soins auprès des personnes âgées encourage le développement des solidarités familiales et privilégie la mise en place d'un partenariat entre la famille et l'État (Haven, 1998). Pour l'État, la famille constitue le lieu de prise en charge par excellence, la solution de rechange aux soins institutionnels (Guberman, 1992). Certains auteurs soulignent cette tendance qui vise à transférer la responsabilité des soins hospitaliers à la collectivité et qui a pour effet d'accentuer le rôle des proches aidants (Santé Canada, 1998).

Il n'est plus à démontrer que les familles sont la pierre angulaire de l'organisation des soins aux adultes dépendants et que le maintien à domicile ne pourrait se faire sans leur apport (Garant et Bolduc, 1990;

Thériault, 1991). Pourtant, le visage de la famille a changé et les proches aidants sont souvent moins nombreux et moins disponibles (MSSS, 2005). Toutefois, les études démontrent que pour les personnes âgées vivant dans leur propre domicile ou dans celui d'un de leurs enfants, 90 % de l'aide provient d'aidants informels ou familiaux (principalement le conjoint et les enfants), tandis que les intervenants rémunérés ou bénévoles du réseau de la santé et des services sociaux comblent les 10 % manquants (Gouvernement du Québec, 1994). Selon l'évaluation qu'en font Aronson et Neysmith (1996), lorsque les aînés sont hébergés dans un centre hospitalier de soins de longue durée, 68 % des soins de base sont donnés par les employés du centre et le reste par des aidants informels.

D'après Vézina et Pelletier (2001), les formes de participation aux soins diffèrent selon le milieu de vie de la personne âgée. D'une part, les modalités d'action des aidants des milieux de vie naturels correspondent, en général, aux tâches associées à la vie quotidienne et domestique, à la gestion des finances, au transport et aux activités récréatives. Le passage du domicile à une autre ressource d'hébergement occasionne, pour sa part, plusieurs changements pour les aidants. Par exemple, en résidence privée, les formes de participation de l'aidant sont marquées par un changement significatif quant aux soins directs auprès de l'aîné. Certaines tâches deviennent la responsabilité d'intervention du personnel de la résidence, bien que les aidants familiaux demeurent présents. Les aidants sont soulagés de certaines inquiétudes et de certaines tâches, mais ils sont généralement en mesure d'apporter des suppléments en termes de soins, de nourriture, de petits plaisirs et de confort. Les soins qu'ils prodiguent se concentrent alors sur les éléments personnalisés de l'hygiène de la personne, de l'entretien des vêtements et de l'apparence. La période d'admission qui correspond au passage du milieu précédent à l'hébergement en CHSLD marque, pour sa part, une transition de ce qui était privé et essentiellement géré par les membres de la famille à un partage avec le système public. Une part importante des activités de la vie quotidienne est transférée au personnel rémunéré. L'aidant se donne alors souvent le mandat de surveiller le déroulement des soins. Les visites deviennent le moment fort de la participation des aidants et les activités de soutien, d'aide et de soins se réalisent autour de ces rencontres (Vézina et Pelletier, 2001, 2004).

En général, un seul membre de la famille joue le rôle de soutien principal auprès de la personne âgée en perte d'autonomie et, dans la majorité des cas, cette personne est une femme (Keefe, 1998; MSSS, 2003). Pérodeau et Côté (2002) estiment, pour leur part, qu'un adulte sur cinq, au mitan de sa vie, est susceptible de prodiguer des soins à

une personne en perte d'autonomie et doit faire face aux demandes et aux responsabilités découlant de ce rôle, en plus de celles issues de la famille et du travail. À ce sujet, Stephens *et al.* (2001) relèvent que la quasi-totalité des aidants (96 %) déclarent vivre certains conflits entre le rôle d'aidant et les autres rôles occupés. Or, de nombreuses études ont démontré les effets négatifs des conflits interrôles sur le bien-être des aidants et de leur famille (Conseil canadien de développement social, 1999; Conseil de la famille et de l'enfance, 1999; Fredriksen et Scharlach, 1999).

Le fait d'occuper un emploi rémunéré réduirait de beaucoup l'engagement des fils vis-à-vis de leur parent, mais il n'aurait guère d'impact sur l'aide fournie par les filles. Il semble aussi que les femmes acceptent plus facilement que les hommes de réduire leurs heures de travail, de prendre des congés sans solde ou de renoncer à leur emploi. Selon l'Étude canadienne sur la santé et le vieillissement (Canadian Study on Health and Aging, 1994), près du dixième des proches aidantes (9 %) quittent leur emploi pour prendre soin d'un membre âgé de leur famille (Keefe, 1998). Au Québec, c'est plus du quart des femmes âgées de 45 à 54 ans dispensant des soins qui ont dû modifier leurs habitudes de travail, tandis que seuls 19 % des hommes ont dû en faire autant (Conseil de la famille et de l'enfance, 2004).

Le fait de prendre soin d'une personne âgée peut avoir des conséquences sur des dimensions de la vie autres que le travail. Les familles aidantes risquent plus que les autres de vivre du stress, de l'épuisement, de l'isolement social, des problèmes financiers, voire des ruptures (Orzeck *et al.*, 2001). Les conséquences de la situation d'assistance les plus souvent citées chez les aidants familiaux sont la réduction du temps libre, la diminution des activités sociales, la perte d'emploi, la perte d'intimité, la surcharge des rôles, la perturbation de la routine ménagère, les conflits familiaux, la détérioration de la santé physique et mentale, la tension dans les relations entre l'aidé et l'aidant, le stress, l'anxiété, la dépression et l'épuisement (Barush, 1997).

Pour ce qui est des aidants familiaux qui soutiennent un de leur parent qui cohabitent avec eux ou qui vivent dans leur propre logement, plusieurs études (Baumgarten *et al.*, 1992; Raveis, Siegle et Sudit, 1990) mettent en évidence leur détresse psychologique. Ces aidants (pour la plupart des femmes) se sentent déchirés entre l'engagement et l'abandon des soins à mesure que les besoins de l'ainé s'accroissent (Pépin, 1998). Selon Lévesque, Rochette et Paquet (1990), si les personnes âgées peuvent demeurer dans leur milieu de vie naturel, c'est parce que la famille leur accorde un soutien exceptionnel. Dans le contexte particulier du virage ambulatoire, les aidants informels se voient imposer de plus en

plus de responsabilités lorsqu'ils fournissent à domicile des soins à une personne âgée en perte importante d'autonomie (Vézina et Pelletier, 1998). D'ailleurs, c'est souvent avec une préparation minimale ou nulle et au détriment de leur propre vie personnelle, professionnelle et sociale que les aidants assurent une partie des soins de santé à un de leurs proches (Orzeck, Guberman et Barylac, 2001).

En ce qui a trait aux personnes âgées vivant dans un milieu protégé ou dans une institution publique, les recherches indiquent que les résidences privées constituent le lieu principal d'hébergement au Québec (Charpentier, Delli-Colli et Dalpé, 2000) et que les locataires et les demandeurs de solutions de rechange à l'institutionnalisation sont moins mobiles, moins actifs et en moins bonne santé que les aînés vivant à domicile (Maltais, 1997). Il semble que la majorité de la clientèle hébergée dans les résidences privées soit en perte d'autonomie (Bravo *et al.*, 1997). La plus forte proportion de cas présentant des atteintes cognitives graves et d'importantes incapacités fonctionnelles se concentre dans les petites résidences et les résidences de taille moyenne (de 10 à 39 résidents). D'ailleurs, Charpentier *et al.* (2000) ont constaté que le tiers (32 %) des clients de soins gériatriques sont orientés vers les résidences privées au moment de leur congé, ce qui soulève la question du fardeau qui incombe aux proches et aux intervenants des résidences privées.

Lors de l'hébergement d'un parent âgé, les membres de la famille souhaitent préserver leur identité familiale, leurs liens privilégiés dans le nouveau contexte d'aide. Même si elle les libère d'une tâche devenue très exigeante, l'institutionnalisation représente pour plusieurs aidants un échec dans leurs responsabilités auprès de la personne âgée (Laitinen, 1993; Laitinen et Isola, 1996). Certaines études indiquent que le fait de placer un proche dans un établissement avec services de santé ne représente pas pour les aidants la fin du stress associé à la responsabilité des soins (Aneshensel, Pearlin, Mullan, Zarit et Whitlatch, 1995; Bowman, Mukherjee et Fortinsky, 1998). Lorsque le placement devient inévitable, la famille ne se désengage pas de ses responsabilités (Paquet, 1989) puisque le fait de bénéficier de services formels favorise plutôt une réorientation de l'aide dispensée par les proches (Garant et Bolduc, 1990). Si l'aîné demeure dans une résidence où certaines tâches sont assumées par l'établissement, celui-ci peut avoir besoin d'aide par exemple pour ses achats, ses finances ou ses déplacements.

En contexte d'hébergement institutionnel, le sentiment d'être responsable du bien-être de son parent âgé demeure (Wright, 2000). Marchand, Béland et Renaud (1994) soulignent aussi que les aidants d'un parent âgé vivant en institution publique dispensent à leur proche un ensemble varié de soins visant à combler ses besoins essentiels comme

manger et se laver. De plus, l'aidant accompagne la personne âgée dans ses déplacements et dans les activités offertes par l'institution, tout en lui apportant un soutien psychologique. Il semble que, comparativement aux enfants, les conjoints aidants se sentent davantage responsables du bien-être de la personne âgée hébergée, ont plus de difficultés à déléguer les soins au personnel soignant, rendent visite à leur proche plus régulièrement et plus fréquemment et s'impliquent davantage dans les soins personnels et les repas (Wright, 2000). Or, la plupart des enfants souhaitent que la prise en charge soit partagée entre les membres de la fratrie (Vézina, 2001).

Bien que la relocalisation d'un aîné en perte d'autonomie dans un des types d'hébergement ou dans un établissement hospitalier puisse amener un soulagement sur le plan des exigences, il n'en demeure pas moins que plusieurs milieux n'offrent qu'un minimum de services assurant le maintien de l'autonomie (repas occasionnels et logement adapté) (Maltais, 1997). Charpentier *et al.* (2000) soulignent aussi que le réseau d'hébergement public ne répond qu'à environ 70 % des besoins de la clientèle et que la morosité du personnel est palpable. Ces données sont confirmées par l'Association des CHSLD et des CLSC (2001), qui dénonce le sous-financement actuel de l'hébergement et des soins de longue durée et qui multiplie les pressions en faveur d'un rehaussement des normes de qualité. De même, le Conseil des aînés (2000) rapporte que le faible taux de réponse aux besoins des personnes hébergées en CHSLD oblige les familles à s'impliquer dans la prestation des soins aux personnes hébergées en institutions publiques.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette étude s'inscrit dans la spécificité de la recherche exploratoire de type qualitatif et vise à identifier les difficultés vécues par les aidants familiaux ainsi que les répercussions de l'aide apportée sur la santé biopsychosociale des répondants en fonction de sept milieux de vie des personnes âgées. L'objet de la présente recherche, que constitue la prise en charge d'un parent âgé par des adultes occupant de multiples rôles (dont ceux de parent et de travailleur) concerne un phénomène humain dont la compréhension nécessite des efforts intellectuels soutenus par des techniques de recueil et d'analyse qualitatives des données (Mucchielli, 1996).

Instrument de cueillette des données

Dans le cadre de cette étude qualitative, l'entrevue semi-dirigée a été privilégiée. Celle-ci est perçue comme l'occasion pour le chercheur de construire, conjointement avec le sujet, le sens d'un phénomène (Savoie-Zajc, 1997), une coconstruction à laquelle prennent part tant la personne interrogée que la personne qui interroge (Poupart *et al.*, 1997). Le guide d'entrevue comprenait 41 questions ouvertes qui ont permis de recueillir des renseignements sur la trajectoire du soutien formel et informel offert à l'aidé, sur l'ampleur des tâches des aidants, sur les difficultés vécues et sur les répercussions de l'aide apportée sur la santé et les divers rôles de vie des répondants. Des renseignements ont également été obtenus sur les façons de gérer les responsabilités issues du travail et de la vie familiale et sur la gestion des responsabilités liées aux soins à un parent en perte d'autonomie.

Population, mode de recrutement des participants

Afin de répondre aux objectifs de cette étude, le point de vue de 60 aidants travaillant à temps plein ou à temps partiel dont les proches en perte d'autonomie vivent dans divers endroits a été recueilli. Les aidants ont été recrutés dans les sept milieux de vie suivants : neuf aidants qui hébergent la personne âgée dans leur domicile (DA), dix aidants dont le proche âgé demeure dans son propre logement (LA), neuf aidants dont le proche vit dans une résidence sans but lucratif (OSBL), sept dont le proche est hébergé dans une résidence privée à but lucratif de taille moyenne (RPM), huit aidants dont le proche est logé dans une résidence privée de grande taille (RPG), sept dont le parent âgé réside dans une ressource intermédiaire (RI) et dix aidants dont le proche en perte d'autonomie est logé en milieu institutionnel (CHSLD). Aux fins de l'analyse, les deux premiers milieux de vie sont inclus dans la catégorie « milieux de vie naturels », les résidences privées et les ressources intermédiaires sont, quant à elles, des « milieux de vie protégés » et les CHSLD sont un « milieu de vie institutionnel ». Ce regroupement a été fait à la suite des analyses des données qui ont permis de mettre en lumière des similitudes entre des types de milieux de vie. Pour participer à l'étude, la personne devait être l'aidant principal (c'est-à-dire être reconnue comme celle qui donne les soins de façon prépondérante) et devait occuper un emploi rémunéré à temps plein ou à temps partiel (au moins 14 heures par semaine).

Analyse des données

Les entrevues semi-dirigées ont été enregistrées sur audiocassette. La transcription mot à mot des entrevues a eu pour suite une série de lectures du matériel. Le codage des entrevues à l'aide du logiciel N'Vivo a permis à l'équipe de recherche de regrouper l'information en thèmes et en sous-thèmes. L'analyse des données a servi, dans un premier temps, à identifier les informations recueillies dans chacun des sept milieux de vie à l'étude. Par la suite, une seconde analyse a permis d'identifier les similitudes et les différences entre les milieux de vie. Enfin, l'information ainsi obtenue a été regroupée, puis présentée sous forme de synthèse.

Limites de l'étude

Les résultats de cette recherche doivent être interprétés avec prudence étant donné le nombre restreint de participants dans chacun des milieux de vie. En outre, les résultats obtenus ne devraient être généralisés ni à l'ensemble des aidants informels, ni aux aidants familiaux qui œuvrent dans chacun des sept milieux de vie à l'étude. L'utilisation d'un nombre plus important de répondants dans chacun des milieux de vie et l'utilisation de mesures diagnostiques de l'état de santé mentale et physique des répondants aurait pu renforcer les conclusions de la recherche en corroborant les renseignements fournis par les aidants. Malgré ces limites, l'analyse des données démontre une saturation des thèmes et des sous-thèmes et dans chacun des milieux de vie.

RÉSULTATS

Dans un premier temps, les caractéristiques sociodémographiques des répondants ainsi que celles des personnes âgées qu'ils soutiennent sont présentées. Ensuite, une description de l'ampleur de la tâche des répondants permet de situer le contexte de la prise en charge de l'aidé. Par la suite, est dressé le portrait des difficultés rencontrées par les aidants et des répercussions de l'aide apportée sur la santé biopsychosociale de l'aidant en fonction des différents milieux de vie à l'étude.

Caractéristiques sociodémographiques des aidants et des aidés

Comme le montre le tableau 3, la majorité des répondants (82,2 %) sont de sexe féminin et sont un des enfants (90,4 %) des personnes âgées prises en charge. La moyenne d'âge des aidants est de 48,81 ans ($ÉT = 7,57$) tandis que celle des aînés est de 80,4 ans ($ÉT = 3,12$). La plupart des répondants vivent avec une autre personne (77,4 %). Toutefois, plus de la moitié des aidants (55,6 %) hébergeant l'aidé dans leur domicile sont sans conjoint. La moitié des participants (50,0 %) ont complété un secondaire V ou moins tandis que 29,0 % ont poursuivi des études universitaires. La plupart des aidants occupent un emploi à temps plein (61,3 %) tandis que 38,7 % travaillent à temps partiel. Il est à noter qu'il y a davantage de répondants qui occupent un emploi à temps partiel parmi ceux qui cohabitent avec l'aidé que dans les autres milieux de vie, où cette proportion s'équilibre ou s'inverse. En ce qui concerne le revenu personnel brut, plus du tiers des répondants (38,7 %) peuvent compter sur un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ tandis que 32,3 % ont accès à un revenu supérieur à 40 000 \$.

Pour leur part, la majorité des aidés (78,7 %) sont de sexe féminin. Toutefois, 40 % des aidés habitant dans leur propre logement sont des hommes, ce qui constitue la plus forte proportion de personnes âgées de sexe masculin dans tous les milieux de vie (tableau 3). En effet, tous les aidés hébergés en résidence privée de taille moyenne sont des femmes, tout comme plus des deux tiers de la population des autres milieux de vie. La moyenne d'âge des aidés se situe à 80,4 ans ($ÉT = 3,12$); ce sont les aînés hébergés en résidence privée sans but lucratif qui présentent la moyenne d'âge la plus élevée, soit 85 ans. Les moyennes d'âge les plus basses, soit respectivement 76 et 77 ans, s'observent chez les aidés vivant dans leur propre domicile et ceux qui vivent dans une résidence privée de taille moyenne. Une grande proportion d'aidés sont veufs ou sans conjoint (80 %). Toutefois, les aidés demeurant dans leur propre logement sont majoritairement en couple (70 %), alors que dans les autres milieux de vie, la proportion d'individus ayant perdu leur conjoint dépasse largement la proportion d'aidés toujours en couple.

TABLEAU 3

Caractéristiques sociodémographiques des aidants et des aidés

Caractéristiques des aidants	Milieus de vie naturels (n = 19)	Milieus de vie protégés (n = 31)	Milieu de vie institutionnel (n = 10)	Tous les milieux de vie (n = 60)
Sexe				
Homme	15,8%	19,4%	10%	16,7%
Femme	84,2%	80,6%	90%	83,3%
Âge moyen	48 ans	47,8 ans	54 ans	48,8 ans
Lien avec l'aidé				
Enfant	94,7%	90,3%	80%	90%
Gendre ou bru	5,3%	3,2%	-	3,3%
Parenté	-	6,5%	20%	6,7%
Statut matrimonial				
En couple	68,4%	77,4%	90%	76,7%
Seul	31,6%	22,6%	10%	23,3%
Scolarité				
Primaire	5,2%	16,1%	-	10%
Secondaire	42,2%	41,9%	40%	41,7%
Collégial	26,3%	19,4%	30%	23,3%
Universitaire	26,3%	22,6%	30%	25%
Type d'emploi				
À temps plein	52,6%	67,7%	60%	61,7%
À temps partiel	47,4%	32,3%	40%	38,3%
Revenu brut				
Moins de 20 000\$	42,1%	38,7%	40%	40%
20 000\$ à 39 999\$	42,1%	22,6%	20%	28,3%
40 000\$ et plus	15,8%	38,7%	40%	31,7%
Caractéristiques des aidés	Milieus de vie naturels (n = 19)	Milieus de vie protégés (n = 31)	Milieu de vie institutionnel (n = 10)	Tous les milieux de vie (n = 60)
Sexe				
Homme	36,8%	87,5%	70%	75,8%
Femme	63,2%	12,5%	30%	24,2%
Âge moyen	79 ans	81 ans	81 ans	80,4 ans
Statut matrimonial				
En couple	42,1%	9,7%	10%	20%
Veuf ou seul	57,9%	90,3%	90%	80%

État de santé et besoins d'aide des personnes âgées

Les aînés présentent soit uniquement des problèmes de santé physique (59,7 %) ou cognitifs (14,5 %) ou une combinaison de problèmes de santé physique et cognitifs (25,8 %). Ces derniers requièrent, en général, indépendamment de leur milieu de vie, une panoplie de services de soutien dont la surveillance, la préparation des repas, l'entretien ménager, les soins personnels ainsi que l'accompagnement pour effectuer les courses ou pour se rendre à un rendez-vous. La plupart des personnes âgées reçoivent de l'aide et des soins d'autres personnes que les répondants. Les membres de la famille immédiate, le conjoint de l'aidant ainsi que les intervenants rémunérés représentent les personnes les plus souvent nommées par les répondants. Les formes de l'articulation de l'aide formelle et informelle mises en branle par les différents acteurs varient, toutefois, en fonction des milieux de vie à l'étude. Dans les milieux de vie naturels (aîné vivant dans le domicile de l'aidant ou dans son propre logement), l'aidant interviewé, les membres de la famille immédiate (frères et sœurs des répondants) et les conjoints des répondants demeurent les personnes les plus souvent présentes auprès des aînés. Par contre, dans les milieux de vie protégés et institutionnels, les intervenants rémunérés jouent un rôle prépondérant dans les soins et l'aide apportée aux personnes âgées dépendantes.

Responsabilités des aidants

La moitié des aidants familiaux interviewés (50,0 %) assument leur rôle depuis moins de trois ans tandis que 16,1 % le font depuis sept ans et plus. Les principales tâches des aidants varient en fonction du milieu de vie des personnes âgées. Par exemple, les répondants qui vivent avec leur parent assument surtout des tâches de surveillance constante, d'aide pour la poursuite des activités de la vie quotidienne (préparation des repas, soins personnels, entretien ménager et accompagnement lors de visites médicales ou de sorties) tandis que les répondants dont le proche vit en milieux protégés ou institutionnels (résidences privées avec ou sans but lucratif, ressources intermédiaires et centres hospitaliers de soins de longue durée) réalisent surtout les activités suivantes : visites régulières au parent, accompagnement lors de visites médicales, achat des biens essentiels ainsi que gestion des ressources financières des personnes âgées.

Pour leur part, les aidants s'occupant d'un parent vivant dans son propre logement doivent généralement effectuer des visites quotidiennes à leur parent, les accompagner dans leurs sorties, les soutenir moralement et voir à la gestion financière de leur budget. Les données

TABLEAU 4

Formes de participation des aidants

	Milieus de vie naturels	Milieus de vie protégés	Milieu de vie institutionnel
Assurer le bien-être physique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Alimentation ❖ Soins personnels ❖ Entretien ménager ❖ Prise de médicaments ❖ Soins médicaux spécifiques ❖ Surveillance ❖ Accompagnement aux rendez-vous ❖ Commissions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Soins personnels ❖ Entretien ménager ❖ Surveillance ❖ Accompagnement aux rendez-vous ❖ Commissions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagnement aux rendez-vous ❖ Commissions
Assurer le bien-être psychologique et social	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Visites régulières ❖ Soutien moral 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Soutien moral 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Soutien moral
Assurer la gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion financière partagée avec l'aidant ❖ Tutorat légal ❖ L'aidé gère lui-même ses finances ❖ Gestion financière assurée par le conjoint de l'aidé 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion financière partagée avec l'aidant ❖ Tutorat légal ❖ Tutorat légal et contribution financière à l'aidé ❖ L'aidé gère lui-même ses finances ❖ Partage de la gestion des finances de l'aidé avec un membre de la famille proche ❖ Gestion financière assurée par le conjoint de l'aidé 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion financière partagée avec l'aidant ❖ Tutorat légal ❖ Partage de la gestion des finances de l'aidé avec un membre de la famille proche

recueillies auprès des répondants permettent aussi de constater que ce sont ceux qui hébergent une personne âgée dans leur propre domicile qui assument le plus de tâches d'aide, de soins ou de surveillance. En contrepartie, ce sont les aidants dont le parent vit en milieu institutionnel qui en assument le moins (tableau 4). Le nombre d'heures de soins et d'aide fournies par les répondants varie également d'un milieu de vie à l'autre. Par exemple, pour les personnes âgées vivant dans leur propre domicile, la moitié des aidants offre de 7 à 9 heures de soins par semaine tandis que l'autre moitié de ce type de répondants doit consacrer 12 heures ou plus de son temps pour venir en aide à son parent. Les aidants hébergeant (dans leur propre domicile) les aînés en perte d'autonomie doivent, pour leur part, soit assurer une surveillance constante ($N = 9$) ou se rendre disponibles à leur parent pendant 10 heures par semaine. En ce qui a trait aux autres milieux de vie, le nombre d'heures consacrées au soutien varie en fonction de chacun des milieux de vie, mais il demeure inférieur aux deux milieux de vie cités précédemment. Toutefois, il semble que ce soit en CHSLD que le nombre d'heures moyen consacré au soutien de son proche soit le moins élevé. En effet, la totalité des aidants (100 %) dont le proche vit en milieu institutionnel et la presque totalité (93,5 %) de ceux dont l'aîné en perte d'autonomie est hébergé en milieu protégé, consacrent aux aidés 10 heures et moins de surveillance par semaine.

Difficultés vécues par les aidants familiaux

Les difficultés que vivent les répondants dans leur rôle d'aidant sont diversifiées et varient en fonction du lieu de résidence des personnes âgées (tableau 5). Chez les répondants hébergeant un parent en perte d'autonomie, la surveillance accrue demeure la difficulté la plus souvent mentionnée. De plus, certains de ces répondants ont mentionné éprouver des difficultés à déléguer de leurs tâches aux membres de la famille et à trouver du temps pour réaliser leurs propres activités. D'autres trouvent difficile que leur parent en perte d'autonomie refuse de recevoir de l'aide ou des soins de la part d'autres personnes. Pour les aidants soutenant un proche qui vit dans son propre domicile, en plus des difficultés nommées précédemment, c'est la surcharge des tâches quotidiennes qui prédomine. Ces aidants ont également souligné que le manque de services de répit et de services formels de la part des CLSC représente d'importantes difficultés et sont des sources de stress importantes. Les deux témoignages suivants illustrent ce que peuvent vivre ces répondants :

TABLEAU 5
Tableau-synthèse des difficultés spécifiques rencontrées par les aidants dans leurs divers rôles, selon le milieu de vie

Difficultés	Milieux de vie naturels			Milieux de vie protégés			Milieu de vie institutionnel
	DA	LA	RPM	RPG	RI	OSBL	CHSLD
Rôle d'aidant	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Délégation des tâches ❖ Exigences en termes de temps ❖ Renoncer au temps pour soi ❖ Difficultés à tout faire ❖ Renoncer à sa liberté ❖ Surveillance accrue de l'aidé ❖ Relation conflictuelle avec l'aidé ❖ Refus de l'aidé de recevoir de l'aide ❖ Relation conflictuelle avec l'aidé ❖ Refus de l'aidé de recevoir de l'aide ❖ Voir l'aidé adopter des comportements qui n'améliorent pas sa santé 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dédoublement des tâches ❖ Exigences en termes de temps ❖ Surveillance accrue de l'aidé ❖ Relation conflictuelle avec l'aidé ❖ Refus de l'aidé d'une autre personne ❖ Accepter de voir vieillir l'aidé et d'avoir une vie à côté de l'aidé qui vieillit ❖ Négocier avec les pressions familiales ❖ Négocier avec l'aidé ❖ Inversion des rôles parent-enfant ❖ Obtenir de l'aide du CLSC ❖ Conflits avec le conjoint ❖ Difficultés de l'aidé à reconnaître ses besoins 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire le deuil de la santé de l'aidé ❖ Adaptation au rôle d'aidant ❖ Remises en question ❖ Renoncer aux longs voyages 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Très exigeant aux plans physique et psychique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Délégation des tâches ❖ Difficulté des aidés à recevoir des soins de la part de quelqu'un d'autre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Plusieurs deuils ❖ Négocier avec le personnel des ressources ❖ Gérer les rendez-vous médicaux ❖ Exigences en termes de temps 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'ajuster à l'humeur de l'aidé

Rôle de travailleur	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion très difficile ❖ Lorsque l'occupation professionnelle de l'aidant se situe dans le domaine de la santé : épuisement dû au statut de prestataire prestataire de soins continuels ❖ Disponibilité pour répondre aux urgences ❖ Lorsque l'occupation professionnelle de l'aidant se situe dans le domaine de la santé : épuisement dû au statut de prestataire de soins continuels ❖ Périodes de travail hors de la région - ❖ Absence de mesures facilitantes ❖ Concilier les horaires de travail et les rendez-vous médicaux fréquents
Conciliation des divers rôles de vie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Impression de négliger ses propres enfants ❖ Impression de mettre sa vie en veilleuse ❖ Concilier ses besoins personnels et ceux de l'aidé ❖ Manque de répit - ❖ Gestion de l'énergie entre le rôle d'aidant, celui de travailleur et celui de parent ❖ Savoir atteindre un certain équilibre ❖ Difficultés à gérer sa culpabilité lors des loisirs ❖ Ajustements avec le conjoint

Quand tu dois surveiller ton père 24 heures sur 24, il faut que tu oublies toute forme de vie sociale, personnelle et conjugale... tout ça sans oublier l'inquiétude que tu vis constamment. C'est ce que je trouve le plus difficile. C'est comme être cloîtrée. (DA-3)

Je me dis que des fois j'aurais bien le goût de décrocher. Parce qu'en plus de travailler, tu travailles dans la maison de tes parents à faire le ménage, à leur faire à manger, à voir aux commissions, à les soigner et quand tu arrives chez toi, eh bien tu recommences le ménage, les repas, etc. Des fois, tu as l'impression que ta vie tourne juste autour de ça... et tu en as assez. (LA-14)

En ce qui a trait aux répondants des milieux de vie protégés et institutionnels, ceux-ci rencontrent surtout des difficultés dans l'accomplissement de leur rôle d'aidant. Certains aidants dont le parent vulnérable est hébergé dans un CHSLD mentionnent vivre difficilement le fait de devoir s'ajuster aux humeurs de l'aidé, tandis que ceux dont le proche vit en milieu de vie protégé doivent faire face à plusieurs problématiques différentes dont les nombreux deuils, les fréquentes remises en question et longs déplacements, la négociation avec le personnel de la ressource d'habitation, le peu d'aide formelle et informelle reçue ainsi que les exigences du rôle d'aidant sur les plans physique et psychologique. De leur côté, les aidants dont le proche vit dans une ressource intermédiaire mentionnent la difficulté de déléguer des tâches ainsi que le refus des aidés de recevoir de l'aide de la part de quelqu'un d'autre.

Il est important de noter que le manque de soutien du réseau informel est commun à tous les milieux de vie. Ainsi, plus de la moitié des répondants (51,6 %) parlent de l'insuffisance de l'aide et des soins apportés aux aînés par les membres de leur famille immédiate ou élargie. Le manque de soutien du réseau formel est surtout mentionné par les aidants qui hébergent une personne âgée en perte d'autonomie et par ceux qui soutiennent un parent vivant dans son propre domicile. Dans les CHSLD, les aidants rapportent n'être que très peu soutenus émotionnellement.

En ce qui concerne les difficultés associées au rôle de travailleur, il semble que les aidants de tous les milieux dénoncent un manque de souplesse de la part de l'employeur face au rôle d'aidant. Plusieurs répondants sont soumis à un horaire de travail rigide qu'ils ne peuvent réaménager, et doivent s'absenter lors des urgences concernant leur proche en perte d'autonomie. De plus, pour les répondants dont le proche vit dans le milieu de vie naturel et dont l'occupation professionnelle se situe dans le domaine des soins de santé, le manque de diversité entre les activités de soutien réalisées dans le milieu de vie de l'aidé et celles pratiquées dans le milieu de travail provoque, chez ces répondants, une forme d'épuisement en raison de leur statut de fournisseurs de soins à temps complet. Enfin, le manque de répit et le manque de soutien formel s'avèrent des difficultés majeures affectant non seulement le rôle

d'aidant, mais aussi l'ensemble des autres responsabilités des répondants dont le proche vit en milieu naturel. Pour leur part, les répondants qui soutiennent un parent vivant dans son propre domicile reconnaissent que la surcharge des tâches quotidiennes (70 %) représente une importante difficulté dans la poursuite de leurs divers rôles de vie, tandis que pour les répondants dont le proche vit en milieu protégé, c'est le manque de soutien informel qui constitue la principale difficulté.

Les informations recueillies auprès des répondants révèlent que certains milieux de vie sont moins problématiques que d'autres. C'est ainsi que la moitié des aidants (50,8 %) dont le proche vit en milieu protégé ou en institution ne semblent pas vivre de difficulté majeure dans la poursuite de leurs divers rôles de vie, dont celui d'aidant. Selon eux, la relocalisation de leur parent a contribué à diminuer leurs responsabilités et à réduire au minimum le risque de vivre des difficultés dans leur rôle d'aidant. Les témoignages suivants illustrent les propos des aidants dont les parents vivent en milieux protégés :

Depuis que ma mère vit dans une ressource intermédiaire, c'est plus facilitant parce qu'avant, cela me prenait beaucoup de temps et je trouvais cela très lourd. Depuis son placement, les difficultés sont moins grandes. (RI-67)

Depuis que ma mère demeure en résidence privée, c'est moi qui me sens aidée. Je suis bien, je dors bien, je ne suis pas inquiète. S'il arrive quelque chose, il va y avoir quelqu'un pour appeler une ambulance. Moi, ils m'ont déchargée de 80 % de mon travail depuis qu'elle est là. C'est sûr que c'est encore ma mère, mais la lourdeur des tâches a tellement diminué que presque toutes les difficultés se sont envolées avec l'hébergement de ma mère. (RPM-35)

Deux des raisons expliquant l'allègement des responsabilités des aidants sont mentionnées à maintes reprises. Ainsi, les aidants semblent vivre beaucoup moins de stress et d'inquiétude depuis que leur parent est hébergé en milieu de vie protégé ou en institution. En grande partie, cette modification résulte du fait que ces milieux prodiguent des services et des soins aux personnes âgées et leur assurent un environnement sécuritaire. De plus, depuis que les aidants ne sont plus contraints de surveiller assidûment l'aidé, ce qui générerait abondamment d'anxiété et exigeait une grande disponibilité, ils sont en mesure d'allouer un peu plus de temps à leur vie sociale et personnelle. Le propos suivant illustre cette transition :

Le plus grand changement a été lorsque ma mère a décidé de s'en aller vivre en résidence. D'une part, je n'étais pratiquement plus inquiète et stressée parce que je savais que ma mère était en sécurité et de plus, j'avais du temps pour moi, plus de temps pour ma vie sociale et personnelle... enfin un peu plus. (OSB-51)

Répercussions de l'aide apportée sur la santé biopsychosociale des aidants

Le soutien d'une personne âgée en situation de vulnérabilité n'est pas sans entraîner des répercussions dans la vie des proches aidants. Selon les informations recueillies, la sphère personnelle et sociale semble être la première affectée par des réaménagements au profit des activités d'aide, et ce, particulièrement pour les répondants dont le proche est hébergé en milieu de vie naturel. Les raisons par lesquelles les répondants expliquent le manque de temps pour prendre soin d'eux-mêmes varient selon le milieu de vie de l'aidé. C'est ainsi que la quasi-totalité des aidants qui hébergent un proche (9 sur 10) et la grande majorité de ceux qui soutiennent un parent vivant dans son propre logement (8 sur 10) associent directement ce manque de disponibilité à la surcharge des tâches quotidiennes (préparation des repas, courses, entretien ménager, etc.) ou aux soins spécifiques que l'aidant doit prodiguer à la personne fragilisée. Certains autres aidants, notamment ceux dont le proche est hébergé dans une résidence privée sans but lucratif, déclarent ne pas se donner de temps par culpabilité envers l'aidé ou parce qu'ils n'arrivent pas à déléguer certaines tâches quotidiennes à d'autres personnes de leur entourage. Les répondants dont le parent vit en milieu protégé semblent les moins affectés par le manque de temps pour eux-mêmes, malgré que certains de ceux-ci avouent qu'ils négligent leur vie personnelle et qu'ils ressentent un sentiment de culpabilité lorsqu'ils pratiquent leurs loisirs.

Outre la vie personnelle, la sphère professionnelle subit plusieurs conséquences négatives, notamment des absences et des retards motivés par le soutien d'urgence offert à l'aidé. Aussi, plusieurs répondants, en particulier ceux cohabitant avec leur parent, mentionnent avoir dû procéder à des changements importants dans leur carrière (renoncer à des perspectives d'avancement hors de la région, modifier l'horaire de travail, changer de travail, etc.) pour parvenir à exercer leur rôle d'aidant. Des aidants qui cohabitent avec leur parent ont également dû diminuer de façon assez importante le nombre d'heures qu'ils consacraient à leur travail rémunéré et, conséquemment, ont subi une diminution de leur revenu. Quelques répondants de ce milieu de vie ont également fait le choix d'un emploi de type autonome en fonction de la prise en charge d'un proche en perte d'autonomie. Cette situation leur permet d'avoir un horaire et des conditions de travail plus flexibles. Quelques répondants qui hébergent un proche ou qui soutiennent des personnes âgées vivant dans leur logement affirment aussi que la qualité de leur

travail professionnel s'est amoindrie. Ils expliquent cette situation par une fatigue généralisée ou la présence d'inquiétudes constantes envers l'aidé qui se traduisent, entre autres, par des appels fréquents à l'aidé :

Ce que je trouve le plus difficile, c'est l'inquiétude. Est-ce qu'elle va tomber? Est-ce qu'elle a mangé? A-t-elle oublié quelque chose sur le poêle? [...] Je l'appelle environ deux à trois fois par jour. C'est certain que mon travail s'en ressent, puisque j'ai l'impression que je suis fatiguée avant même d'entrer travailler. (LA-10)

Parmi les répondants dont le parent vit en milieu protégé ou institutionnel, certains disent ne pas être en mesure de s'engager davantage au niveau professionnel et sont notamment incapables d'accepter une promotion ou de l'avancement professionnel au sein de l'entreprise. Le fait de s'engager davantage dans leur travail leur donnerait de nouvelles tâches et exigerait d'eux une plus grande disponibilité qu'ils ne peuvent assurer :

Il y a longtemps que j'ai mis une croix sur les promotions, les comités et même le syndicat. Je n'ai pas l'énergie pour cela et surtout la disponibilité, avec tout ce que la charge de ma mère implique. (RI-63)

La vie familiale et conjugale est un autre pôle de l'existence des aidants affecté par le contexte de la prise en charge de l'aidé. Les principales répercussions se situent au niveau de la réduction du temps disponible pour les activités de couple et de la détérioration des relations intergénérationnelles. Le manque de disponibilité pour le conjoint et pour les enfants est, d'ailleurs, une des répercussions communes aux aidants familiaux des milieux de vie naturels. Toutefois, ce sont les répondants dont le proche vit dans son propre logement qui semblent les plus affectés par cette répercussion. La lourdeur des responsabilités envers l'aidé serait la source de cette contrainte :

Ce qui me semble le plus difficile présentement, c'est le manque de disponibilité pour mes enfants et mon mari. Mes absences régulières font en sorte que je n'ai plus de temps pour les activités familiales. Je souhaite juste d'une journée à l'autre que la situation s'améliore. (LA-18)

Outre les différentes sphères de vie, la santé des répondants se trouve directement touchée par la situation d'aidant. Ainsi, la fatigue constitue l'aspect majeur mentionné par les répondants de l'ensemble des milieux de vie. Ce sont les aidants familiaux dont le parent vit en milieu naturel qui semblent les plus affectés sur le plan de la santé physique. Celle-ci se trouve directement affectée par la multiplicité des tâches que ces aidants ont à accomplir. Deux répondants qui hébergent leur parent dans leur propre domicile semblent particulièrement vulnérables. Ils disent, en effet, souffrir régulièrement de problèmes de dos, de maux de tête, de problèmes gastriques et de problèmes de tension artérielle. Ces symptômes se conjuguent à leur très grande fatigue physique ainsi qu'au stress et aux inquiétudes qu'ils entretiennent à l'égard de leur parent :

J'ai toujours eu une santé de fer, mais avec mes nouvelles responsabilités de la prise en charge de ma mère, j'ai plus de problèmes de santé physique. D'après moi, je vais vivre moins vieille qu'elle. (DA-2)

Du côté de la santé psychologique, les répondants relèvent plusieurs effets négatifs de la prise en charge d'un proche vulnérable, entre autres le stress, l'inquiétude et l'appréhension à l'égard de la maladie. L'appréhension face à la maladie et à la vieillesse semble toucher davantage les répondants qui soutiennent un parent vivant dans son propre domicile et ceux dont le proche vit dans un CHSLD. Ceux-ci entretiennent en effet une perception négative de la vieillesse compte tenu de la grande perte d'autonomie de leur parent. Pour les répondants dont le proche vit dans son propre logement, la crainte d'héberger leur parent dans un CHSLD semble avoir un effet négatif sur leur appréhension devant la maladie. Pour certains de ces aidants, le placement dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée correspond à la fin de l'indépendance et de l'autonomie et représente une forme de point de non-retour ou de couloir de la mort. Ces répondants se projettent dans leur propre avenir en pensant à ce point de vue épouvantable des CHSLD. Les répondants entretiennent également un sentiment de culpabilité pour différentes raisons. Ainsi, les aidants qui hébergent leur proche ressentent de la culpabilité lorsqu'ils sont contraints de confier la relève des soins à un autre membre de la famille.

Heureusement, certains répondants reconnaissent que la prise en charge de leur proche âgé a eu des conséquences positives. En effet, alors que les aidants des milieux protégés et institutionnels se disent soulagés de pouvoir profiter de plus de temps libre et d'avoir à endosser moins de responsabilités face à l'aidé, ceux des milieux de vie naturels mentionnent, entre autres, l'amélioration des relations avec l'aidé ainsi que l'autonomie accrue de leurs enfants.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette recherche, en comparant la situation des aidants en fonction de sept milieux de vie différents, a favorisé l'approfondissement des connaissances sur les problèmes et les besoins des aidants aux prises avec des rôles multiples. Elle incite à reconnaître que les répondants dont le proche vit chez eux ou dans son propre logement ont à surmonter plus de difficultés que les autres types d'aidants. De plus, c'est également chez les aidants dont le parent vit en milieu de vie naturel que l'aide apportée a le plus de répercussions négatives sur les différentes sphères de la vie (vie personnelle, sociale, professionnelle, familiale, conjugale et santé physique et psychologique).

Maltais (1997), dans une étude auprès de personnes âgées vivant en résidences privées à but non lucratif, a constaté l'existence de liens entre la qualité de vie des personnes âgées et les caractéristiques organisationnelles de ce type de milieu de vie. Les résultats de la présente recherche exploratoire vont dans le même sens en ce qui a trait à la qualité de vie des aidants familiaux, car il semble que certains milieux de vie, comme les alternatives à l'hébergement et les CHSLD, facilitent un peu plus la tâche des aidants en les libérant de certaines responsabilités liées à la surveillance et aux soins des personnes âgées. De plus, les aidants dont le parent est hébergé en résidences privées à but lucratif ou sans but lucratif, dans les résidences intermédiaires et dans les CHSLD semblent vivre moins de conflits entre leurs divers rôles de vie que les aidants qui hébergent un parent dans leur domicile ou qui soutiennent une personne âgée vivant dans son propre logement. Ces deux derniers types d'aidants familiaux ont été plus nombreux à identifier des difficultés reliées à leur rôle d'aidant et à celui de travailleur, et à constater l'existence de répercussions négatives de l'aide apportée sur divers aspects de leur vie personnelle, familiale, sociale ou professionnelle. Toutefois, les aidants, indépendamment du milieu de vie des aînés, ont en commun le manque de soutien des membres de leur entourage et plusieurs souhaiteraient recevoir plus d'aide des professionnels qui travaillent dans le réseau public de la santé et des services sociaux.

L'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie dans divers milieux protégés semble donc rendre la tâche moins difficile pour les aidants qui occupent un emploi rémunéré en les déchargeant, entre autres, de responsabilités importantes comme la surveillance constante ou la prestation de soins personnels. Il s'agit de tâches que doivent souvent exécuter les aidants hébergeant leur proche ou soutenant leurs parents qui vivent dans leur propre logement. Les aidants d'un parent vivant en CHSLD ou dans des alternatives à l'hébergement institutionnel se sentent toutefois toujours responsables de veiller au bien-être physique et psychologique de leur parent et de leur assurer une présence régulière ou sporadique tout comme l'ont démontré Vézina et Pelletier (2004). De plus, ces aidants sont aux prises avec des sentiments de culpabilité reliés au placement de leur parent dans un milieu de vie qui leur est étranger.

Avec les orientations gouvernementales existantes où l'aide apportée par le réseau public est offerte en fonction de la présence ou non d'aidants informels, certains enfants qui soutiennent leur parent âgé sont surchargés et se sentent passablement délaissés à la fois par les organismes publics responsables des services de maintien à domicile et par les membres de leur propre famille. Ces aidants ont rapporté leur besoin d'aide pour

effectuer certaines tâches complexes et ont manifesté clairement des besoins en matière de répit. Pour prévenir l'épuisement des ressources familiales et une institutionnalisation prématurée et précipitée des personnes âgées désirant vieillir en dehors des établissements publics d'hébergement et de soins de longue durée, il faudrait donc accorder une attention particulière aux aidants qui cohabitent avec leurs parents en perte d'autonomie ou qui apportent du soutien à ceux demeurant dans leur propre logement. L'État et les employeurs devraient reconnaître leur travail en tant qu'aidants et mettre en place divers mécanismes de soutien pour ces derniers.

BIBLIOGRAPHIE

- Aneshensel, C.S., L.I. Pearlin, J.T. Mullan, S.H. Zarit et C.J. Whitlatch (1995). « Caregiving careers and stress processe », dans C.S. Aneshensel, L.I. Pearlin, J.T. Mullan, S.H. Zarit et C.J. Whitlatch (dir.), *Profiles in Caregiving: The Unexpected Career*, San Diego, Academic Press, p. 15-39.
- Aronson, J. et S. Neysmith (1996). « The work of visiting homemakers in the context of cost cutting in long-term care », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 87, n° 6, p. 422-425.
- Barusch, A.S. (1997). « Problems and Coping Strategies of Elderly Spouses Caregivers », *The Gerontologist*, n° 28, p. 677-685.
- Baumgarten, M., R.N. Battista, C. Infante-Rivard, J.A. Hanley, R. Becker et S. Gauthier (1992). « The psychological and physical health of family members caring for an elderly person with dementia », *Journal of Clinical Epidemiology*, n° 45, p. 61-70.
- Bowman, K.F., S. Mukherjee et R.H. Fortinsky (1998). « Exploring strain in community and nursing home family caregivers », *Journal of Applied Gerontology*, vol. 17, n° 3, p. 371-392.
- Bravo, G., M. Charpentier, M.-F. Dubois, P. DeWals et A. Émond (1997). *La qualité des soins dispensés aux personnes âgées par les ressources d'hébergement avec et sans permis ministériel: rapport final, PNRDS*, Sherbrooke, Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Centre de recherche en gérontologie et gériatrie.
- Canadian Study on Health and Aging (1994). « Patterns for caring for people with dementia », *Canadian Journal on Aging*, vol. 13, n° 4, p. 470-487.
- Charpentier, M. (2002). *Priver ou privatiser la vieillesse? Entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Charpentier, M., N. Delli-Colli et L. Dalpé (2000). « L'orientation des personnes âgées en perte d'autonomie dans un contexte de rareté des ressources publiques d'hébergement », *Intervention*, n° 112, p. 70-78.
- Conseil canadien de développement social (1999). *Travail, famille et collectivité: questions clés et orientations pour la recherche à venir*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.

- Conseil de la famille et de l'enfance (1999). *Famille et travail : deux mondes à concilier*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Fredriksen, K.I. et A.E. Scharlach (1999). « Employee family care responsibilities », *Family Relations*, vol. 48, n° 2, p. 189-196.
- Garant, L. et M. Bolduc (1990). *L'aide par les proches : mythes et réalité*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Guberman, N. (1992). « Discours de responsabilisation de la famille et retrait de l'État-providence », dans R.B. Dandurand (dir.), *Couples et parents des années quatre-vingt*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 193-208.
- Keefe, J.M. (1998). « Les femmes, aidantes naturelles », *Bien vieillir*, vol. 5, n° 1, p. 3.
- Laitinen, P. (1993). « Participation of Caregivers in Elderly-patient Hospital Care : Informal Caregiver Approach », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 18, n° 9, p. 1480-1487.
- Laitinen, P. et A. Isola (1996). « Promoting participation of informal caregivers in the hospital care of the elderly patient : Informal caregivers' perceptions », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 23, n° 5, p. 942-947.
- Lévesque, L., N. Rochette et M. Paquet (1990). *Revue des écrits sur les programmes d'hébergement temporaire et de centre de jour en fonction des personnes atteintes de maladies démentielles et de leurs aidants naturels*, Rapport présenté aux Centres d'accueil Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas de la région de Lanaudière, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences infirmières.
- Maltais, D. (1997). *Vivre en résidence : liens entre les caractéristiques organisationnelles et les comportements des aînés*, Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- Maltais, D., M. Ouellet et L. Lachance (2004). « Est-il plus facile ou difficile pour les aidants familiaux de soutenir leurs parents vivant en CHSLD que ceux vivant en milieu de vie naturel ou dans d'autres milieux de vie protégés? », *Vie et vieillissement*, vol. 3, n°s 3 et 4, p. 12-18.
- Marchand, A., F. Béland et M. Renaud (1994). « Le fardeau des aidants d'un parent âgé vivant en institution », *Revue canadienne du vieillissement*, vol. 13, n° 1, p. 79-95.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2003). *Chez soi : le premier choix. La politique de soutien à domicile*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005). *Les services aux aînés en perte d'autonomie. Un défi de solidarité : pour un plan d'action 2005-2010*, Québec, Direction générale des services sociaux.
- Mucchielli, A.E. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Orzeck, P., N. Guberman et L. Barylak (2001). *Des interventions novatrices auprès des aidants naturels : guide-ressource pour les professionnels de la santé*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- Pépin, J.T. (1998). « Repenser le soin familial intergénérationnel et le soutien qu'on lui apporte », *Bien vieillir*, vol. 5, n° 1, p. 2.

- Pérodeau, G. et D. Côté (2002). *Le virage ambulatoire : défis et enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Poupart, J., L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin.
- Raveis, V.H., K. Siegle et M. Sudit (1990). « Psychological impact of caregiving on the caregiver », dans D.E. Biegel et A. Blum (dir.), *Aging and Caregiving*, Newbury Park, Sage, p. 53-75.
- Santé Canada (1998). « Les aidants naturels et l'avenir des soins à domicile », *Info échange pour les aîné(e)s*, vol. 7, n° 3, p. 1-16.
- Savoie-Zajc, L. (1997). « L'entrevue semi-dirigée », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.
- Stephens, M.A.P., A.L. Townsend, L.M. Martire et J.A. Druley (2001). « Balancing parent care with other roles : Interrole conflict of adult daughter caregiver », *Journal of Gerontology*, vol. 56B, n° 1, p. 24-34.
- Thériault, V. (1991). *Le maintien à domicile : beaucoup de besoins, peu de ressources*, Conseil de la santé et des services sociaux de Lanaudière et des Laurentides, CLSC des régions de Lanaudière et des Laurentides.
- Vézina, A. (2001). « Aidants informels, fonctionnement familial et soutien à domicile des personnes âgées », dans J.C. Henrard, O. Firbank, S. Clément, M. Frossard, J.-P. Lavoie et A. Vézina (dir.), *Personnes âgées dépendantes en France et au Québec : qualité de vie, pratiques et politiques*, Paris, INSERM, p. 63-75.
- Vézina, A. et D. Pelletier (1998). *Une même famille, deux univers : aidants principaux, fonctionnement familial et soutien à domicile des personnes âgées*, Sainte-Foy, Centre de recherches sur les services communautaires de l'Université Laval.
- Vézina, A. et D. Pelletier (2001). *Du domicile au centre d'hébergement et de soins de longue durée : formes et sens de la participation des familles*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval.
- Vézina, A. et D. Pelletier (2004). « La participation à l'aide et aux soins des conjoints et des enfants auprès de personnes âgées nouvellement hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée », *La Revue canadienne du vieillissement*, vol. 23, n° 1, p. 59-71.
- Vézina, A., D. Pelletier et J. Roy (1994). *Les résidences privées et le HLM pour personnes âgées de la région de Québec : profils des ressources et clientèles et paramètres d'un cadre de référence*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval.
- Wright, F. (2000). « The role of family care-givers for an older person resident in a care home », *British Association of Social Workers*, n° 30, p. 649-661.

Prise en charge des aînés, rôles de la famille et attentes à l'égard de l'État

Nancy GUBERMAN

Université du Québec à Montréal,

Centre de santé et de services sociaux Cavendish

Éric GAGNON

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

Jean-Pierre LAVOIE

Centre de santé et de services sociaux Cavendish

Avec la collaboration de

Valérie BOURGEOIS-GUÉRIN

Université du Québec à Montréal

Ana GHERGHEL

Université Laval

Aline VÉZINA

Université Laval

Hélène BELLEAU

*Institut national de la recherche scientifique –
Urbanisation, culture et société (INRS-UCS)*

La recherche sur l'aide des proches a montré le rôle essentiel joué par la famille, et les femmes tout particulièrement, dans le soutien aux personnes âgées avec incapacités et vivant à domicile. Elle a remis en question l'idée répandue d'un abandon des personnes âgées par leur famille, et elle a montré la survivance de solidarités familiales (Garant et Bolduc, 1990; Fortin, 1994). Mais cette recherche a soulevé en même temps des interrogations quant à la capacité des familles, dans les prochaines

décennies, à continuer à offrir cette aide et ces soins (Guberman, 1999; Rosenthal, 2000). De nombreux chercheurs et observateurs appréhendent une décroissance dans l'aide apportée par les membres de la famille à des proches âgés malades. Pendant les quarante dernières années, la vie familiale dans les pays occidentaux a connu des transformations majeures : une baisse substantielle des taux de naissances, la réduction de la taille des fratries, la participation massive des femmes sur le marché du travail, l'instabilité des couples et une augmentation du taux de divorce et une redéfinition des formes familiales (familles monoparentales, familles recomposées, reconnaissance des familles gaies, etc.).

Les politiques sociales sur le vieillissement demeurent pourtant, pour la majorité d'entre elles, basées sur la prémisse que les familles sont disponibles et bien disposées à offrir l'aide à un parent âgé ayant des incapacités (Lavoie *et al.*, 2005). Les prochaines générations seront-elles en mesure d'assumer l'aide actuellement offerte par les familles? Voudront-elles le faire? Si on a beaucoup prêté attention aux tendances démographiques, on a quelque peu négligé les normes et les valeurs qui sous-tendent les responsabilités et les solidarités familiales envers les parents âgés, et les façons d'y répondre. Outre les systèmes de valeurs, les normes sociales et familiales, il faut prendre en compte les conditions matérielles des familles afin de comprendre la dynamique des relations et interactions familiales, notamment concernant l'aide à apporter à des parents âgés.

Des chercheurs ont repéré deux grandes modalités d'aide et de soins aux personnes âgées (Archbold, 1982; Lalive d'Épinay *et al.*, 2000). La première met l'accent sur la prestation d'aide par la famille, la seconde met l'accent sur la gestion par la famille de services « formels ». On identifie donc deux façons différentes « d'assumer ses responsabilités » : une centrée sur le faire, l'autre sur le faire-faire (Kaufmann, 1995). Certains voient dans ces deux modalités des modèles divergents d'autonomie : un premier centré sur l'autonomie familiale par rapport aux services publics, un second centré sur l'autonomie individuelle des membres de la famille les uns par rapport aux autres (Clément et Lavoie, 2001). Deux éléments interreliés semblent particulièrement mouvants et significatifs : les normes de solidarité familiale et la valeur de l'autonomie. Les obligations familiales en effet sont le résultat d'ententes négociées entre les individus d'une famille et façonnées par des normes sociales ambiantes et les conditions matérielles de la famille. Si le soutien des conjoints aurait un caractère quasi obligatoire, celui des autres membres de la famille est plus discrétionnaire (Clément, Grand et Grand-Filaire, 1996; Lavoie, 2000; Clément, Gagnon et Rolland, 2005). Dans les situations où la famille est le recours ultime ou le seul recours, comment répondre à cette incitation à aider si l'on n'a pas les moyens économiques et émotionnels

nécessaires (Fortin, 1994; Gagnon et Saillant, 2004)? Dans la mesure également où les soins offerts à domicile sont de plus en plus complexes et spécialisés, les familles ont-elles les capacités techniques, matérielles et morales pour en assumer la responsabilité (Guberman *et al.*, 2005; Gagnon, 2005)? À ces questions, nous apporterons ici quelques éléments de réponse touchant spécifiquement les valeurs.

LA RECHERCHE

Notre recherche avait pour objectif de connaître et de comprendre les attitudes, les normes et les valeurs associées au soutien aux parents âgés ayant des incapacités, ainsi que le partage des responsabilités avec les services publics. Plus spécifiquement, nous avons voulu vérifier s'il y avait des différences entre différentes cohortes d'âge et différentes générations de Québécois, afin d'apprécier les transformations en cours. Nous avons également cherché à comprendre le poids des valeurs sur le partage souhaité et réel des responsabilités entre la famille et les services dans la prise en charge des aînés en perte d'autonomie. Nous voulions comprendre comment ces valeurs se traduisent dans l'organisation effective de l'aide.

Pour ce faire, nous avons utilisé une méthodologie mixte. Nous avons d'abord réalisé un sondage téléphonique à la grandeur du Québec auprès de trois cohortes (18 à 30 ans, 45 à 59 ans, 70 ans et plus), afin d'avoir une image d'ensemble de la population. Nous avons ensuite réalisé des entrevues auprès des membres de différentes générations au sein de familles comprenant une personne âgée en perte d'autonomie, afin de mieux saisir la dynamique familiale, approfondir notre compréhension des valeurs et normes des individus, et vérifier la cohérence entre les valeurs et l'organisation effective de l'aide. Ce sont les résultats de l'analyse de ces entrevues qui seront présentés ici.

Nous avons réalisé des entrevues individuelles avec 101 personnes appartenant à 44 familles. Chacune des familles comptait au moins une personne ayant soixante-dix ans ou plus, requérant depuis au moins trois mois de l'aide pour des activités de la vie quotidienne, une surveillance quasi continue, ou des soins de nature professionnelle¹. Au total, nous

1. Elles souffraient d'une variété de maladies et de types d'incapacités incluant l'arthrite, les maladies cardio-vasculaires, le cancer, l'Alzheimer et d'autres formes de pertes cognitives. Elles avaient besoin d'aide à des degrés divers allant d'un soutien pour faire des courses et aller aux rendez-vous à des soins quotidiens et une surveillance 24 heures sur 24. La majorité de ces personnes sont des veuves et des veufs, mais près de trois sur dix sont mariées ou ont un(e) conjoint(e).

avons rencontré 32 personnes de la première génération incluant, occasionnellement, des frères ou sœurs de la personne ayant besoin d'aide, 50 membres de la deuxième génération, les enfants et beaux-enfants, et 19 de la troisième génération, les petits-enfants.

Le recrutement pour les entrevues a commencé parmi les répondants du sondage, lesquels étaient invités à faire également l'entrevue, et s'ils étaient d'accord, à solliciter d'autres membres de leur famille à nous recevoir. Nous avons complété notre échantillon en utilisant la technique de boule-de-neige, en sollicitant des personnes de l'entourage familial et professionnel des chercheurs répondant à nos critères (une personne âgée en perte d'autonomie, aidée en partie par sa famille), et en sollicitant des organismes communautaires d'aînés. Les familles ayant participé à nos entrevues ont été sélectionnées dans le but d'obtenir la plus grande hétérogénéité de situations possibles. Cette diversification permet un certain degré de généralisation, car nos analyses intègrent ainsi des situations extrêmement variées autour d'éléments pouvant influencer les valeurs des personnes et les facteurs influençant l'organisation de l'aide. À cet effet nous avons rencontré des familles venant de milieux métropolitains, urbains, semi-ruraux et ruraux dans les régions de Montréal, de Québec, de la Mauricie, de la Beauce, de l'Outaouais, des Laurentides et de l'Estrie², ainsi que celles appartenant à des groupes socio-économiques différents et ayant des structures familiales différentes. Par ailleurs, nous avons rencontré presque exclusivement des familles québécoises d'origine canadienne-française³.

L'entrevue durait environ une heure. Elle débutait par des questions globales sur la manière dont s'organise l'aide auprès de la personne âgée, incluant la répartition de l'aide et des soins entre les membres de la famille et la désignation, s'il y a lieu, d'une aidante principale, et avec les services. Des questions étaient ensuite posées sur le processus de prise de décision ayant mené à cette organisation et les facteurs ayant déterminé l'organisation, incluant les normes et valeurs relatives à l'aide aux parents âgés et le recours à l'aide extérieure à la famille. Toutes les personnes avaient précédemment répondu au questionnaire du sondage et nous y avons fait référence pour leur demander de faire une analyse

-
2. Nous n'avons pas interviewé de personnes habitant les régions éloignées, à cause de contraintes budgétaires.
 3. Notre échantillon inclut quelques familles d'origine canadienne-anglaise ou italienne, mais pas d'allophones, à cause des contraintes linguistiques de l'équipe.

de la cohérence ou incohérence entre leurs valeurs et l'organisation de l'aide et, s'il y a lieu, de nous indiquer les facteurs permettant la cohérence ou menant à l'incohérence⁴.

L'analyse du matériel s'est faite en fonction de deux grands axes : le premier a consisté en une analyse thématique ou inter-sujet, le deuxième en une analyse de type monographique ou intra-sujet et intra-familiale. Sur le plan de la codification, nous avons employé une approche intermédiaire entre une démarche déductive, qui prévoit la codification avant la production de données, en fonction d'un modèle conceptuel (qui se doit d'être très élaboré), et une approche inductive (« ancrée empiriquement ») qui crée les codes à partir du matériel produit (Glaser et Strauss, 1967). Nous avons rassemblé les extraits de verbatim des premières entrevues, et par une démarche progressive avons attribué des codes proches des segments de texte. Ces codes étaient, en général, assez descriptifs, mais en recourant à la comparaison constante des différents extraits d'une transcription à l'autre, ils sont devenus plus denses et plus analytiques. Au fur et à mesure que nous avons complété de nouvelles entrevues, nous avons intégré le matériel de celles-ci, ce qui nous a amené à ajouter ou à revoir les codes créés.

LES VALEURS ET LA RESPONSABILITÉ DES FAMILLES : UNE TYPOLOGIE

Parler de « valeurs familiales » implique qu'au-delà des croyances et des positions individuelles, il existe des valeurs communes, partagées par tous les membres de la famille. Or, ce partage, s'il existe, ne signifie pas l'harmonie ou le consensus au sein de la famille sur la conduite à adopter. Si la plupart du temps, les membres d'une famille s'entendent sur un certain nombre de principes (valorisation de l'autonomie des personnes, du soutien et de la solidarité), rarement l'ensemble des valeurs fait consensus, encore moins la manière dont ces valeurs sont appliquées ou hiérarchisées. Quelques familles font preuve d'une grande unanimité, mais dans la plupart des cas, il y a des écarts, des divergences sur les principes mêmes ou sur leur interprétation et leur traduction dans une organisation des services ; dans certains cas il y a même des dissensions importantes et des conflits. De plus, la position et l'attitude d'un individu vont évoluer dans le temps, en fonction de la situation, des services disponibles ou de l'évolution de la maladie. Nous avons été

4. Les entretiens ont été menés en français ou en anglais, enregistrés et transcrits.

en mesure de repérer des moments déterminants (sécurité compromise, épuisement, insuffisance ou absence d'offre de services) obligeant un changement de valeurs chez certaines personnes.

S'il y a rarement unanimité, les valeurs des individus n'évoluent pas séparément. On parlera de « dynamique familiale » parce que les individus et leurs valeurs sont en interaction. La famille ne signifie pas le consensus, mais un espace de discussion, de confrontation, d'évaluation, où chacun se positionne et prend position en fonction de ses convictions et aspirations, mais aussi celles des autres. S'il faut considérer les valeurs des individus (et non des familles), il faut cependant toujours les situer dans la dynamique familiale. C'est dans cet univers complexe, en mouvement, que nous nous sommes plongés, et les analyses qui suivent tentent d'en rendre compte. Bien sûr, elles ne font pas justice à cette complexité, car toute tentative de figer, en quelque sorte de photographier un tel phénomène est nécessairement réductrice et simplificatrice.

En ayant à l'esprit le caractère dynamique et parfois conflictuel des valeurs, décisions et jugements, on peut dans un premier temps cerner les valeurs, normes et attitudes des individus et des familles quant à l'attribution de la responsabilité de la prise en charge des personnes âgées malades entre les familles et l'État. Trois grands types se dégagent. Les premier et troisième types se situent chacun aux pôles d'un continuum, le long duquel on retrouve différentes formes de responsabilités partagées. Il est rare qu'un individu ou une famille entière se situe sans nuance à l'un de ces extrêmes, bien que certains s'en rapprochent. La plupart présente des caractéristiques de deux modèles, et prône une forme de responsabilité partagée.

Le **premier type**, que nous pourrions qualifier de « familialiste », se caractérise par des valeurs qui accordent une place importante aux membres de la famille dans les soins et l'assistance aux parents âgés fragiles, et une réticence importante à l'utilisation des services. Le discours des personnes appartenant à cette catégorie reprend souvent les mots « solidarité », « entraide » et « réciprocité » pour expliquer les rapports qui devraient exister au sein d'une famille, notamment entre les générations. On considère que les membres de la famille doivent jouer un rôle prépondérant dans le soutien à un parent âgé malade y inclus dans les tâches liées aux soins personnels voire infirmiers. En contrepartie, l'attitude à l'égard des services est méfiante et critique, et quand on y fait appel, c'est souvent en dernier recours ou afin de permettre aux membres de la famille de continuer à assumer un grand rôle dans l'aide à la personne âgée.

Parmi les personnes ayant de fortes valeurs familiales, on retrouve des conjoints et conjointes qui aident leur partenaire. Ces personnes ont des convictions profondes de responsabilité pour leur époux ou épouse, y inclus la prise en charge à domicile jusqu'à la mort, tout en ayant le moins de recours aux services possible. Le sens des devoirs conjugaux est très fort chez ces personnes, ayant vécu souvent avec leur partenaire depuis de nombreuses années.

On est ensemble longtemps! On s'aime! On est marié parce qu'on s'aimait! [rire] On reste comme ça tout [...] jusqu'à ce qu'on meure! (F7A)⁵.

Plusieurs personnes ayant des valeurs familialistes prônent la cohabitation avec la personne ayant des incapacités, ainsi que la réduction ou l'abandon de l'emploi si nécessaire, et la réorganisation de sa vie, afin de permettre la prise en charge, qui est prioritaire face aux autres responsabilités ou engagements. Une des filles (F28B) d'un homme malade vient de changer de ville afin de se rapprocher de ses parents et assister sa mère et sa sœur et ainsi éviter de faire appel aux services. Elle dit qu'elle aide ses parents « par amour inconditionnel » et prône des valeurs de réciprocité de l'aide entre parents et enfants. Dans une autre famille (F40), l'aidante principale a toujours cohabité avec sa mère dont elle prend soin, soutenue par une sœur qui habite à proximité et un frère qui cohabite avec sa mère et sa sœur. La mère, qui souffre de la maladie d'Alzheimer, exige des soins permanents et une surveillance constante.

Ces exemples illustrent les compromis que les personnes ayant des valeurs familiales sont prêtes à faire. Elles considèrent que c'est du ressort des familles à assumer la plupart des soins aux parents âgés malades y inclus les soins intimes et infirmiers. En contrepartie, elles ont souvent une grande réticence et demeurent critiques face aux services, en lesquels elles ont peu confiance. Certaines refusent carrément les services, tandis que d'autres y font appel quand elles sont complètement dépassées et en ont besoin pour poursuivre la prise en charge. Leur volonté d'offrir de l'aide sans faire appel aux services amène certains à revendiquer un salaire aux personnes aidantes, ce qui leur permettrait de rester à la maison pour assumer tous les soins (allant de l'accompagnement pour les déplacements à la toilette jour et nuit, la surveillance d'un régime

5. Afin de garder l'anonymat, chaque famille est identifiée par un chiffre. La personne âgée ayant besoin d'aide ou son/sa conjoint(e), si elle n'a pu être interviewée, est identifiée par la lettre A. Les membres de sa fratrie deviennent AA, AAA, etc. Les membres de la deuxième génération sont identifiés par la lettre B et ceux de la troisième génération par la lettre C.

alimentaire ou de la médication, les activités de la vie quotidienne...). Souvent des expériences passées avec les services renforcent leur désir de ne compter que sur la famille.

Quand on a une personne, par exemple, nos enfants, on est tranquille. Mais quand c'est toujours des étrangères, vous savez, un certain roulement, une journée c'est l'une, une journée c'est l'autre... (F33A)

Le recours à la famille caractérise d'abord et avant tout ce groupe.

Les personnes appartenant au **deuxième type**, dit de « responsabilité partagée », estiment que la responsabilité de la prise en charge revient à la fois à la famille et aux services. Tout comme les répondants ayant des valeurs familialistes, plusieurs des personnes dans cette catégorie prônent un engagement soutenu de la part des membres de la famille, et critiquent l'individualisme des familles qui « parquent » leurs parents âgés dans des centres d'hébergement. Elles ont des attentes d'entraide entre les générations. Ce groupe de personnes croit à la responsabilité des familles à l'égard des parents âgés, mais cette responsabilité est limitée. L'aide de la famille concerne surtout la présence, le support moral, la surveillance de la qualité de l'aide et des soins dispensés par les services et l'accompagnement. À la différence des personnes du premier groupe, celles-ci affichent une grande ouverture aux services pour accomplir des activités plus instrumentales et quotidiennes, notamment les soins du corps et les soins infirmiers.

Par ailleurs, les attentes de ce groupe à l'égard des différents membres de la famille sont souvent variables, car on croit que l'aide aux parents dépend aussi d'affinités entre l'aidant et l'aidé, et qu'elle ne peut être imposée à tous. Ainsi, les liens familiaux ne sont plus considérés comme normatifs, allant de soi ou naturels, mais bien plus comme des relations qu'on maintient par choix, selon la qualité de la relation. L'aide est possible s'il existe l'amour et le plaisir dans la relation qui lie les deux personnes.

C'est juste normal d'aider le plus possible cette dame-là, parce que c'est vraiment quelqu'un qui est bien. (F22C)

Je crois c'est parce que tout le monde dans la famille aime mon grand-père et ils aiment aussi ma grand-mère. (F11C)

Une petite-fille de ce groupe (F29C) qualifie clairement ce qu'elle fait pour sa grand-mère comme étant du support psychologique, du support moral, pour rendre la vie agréable à sa grand-mère; elle hésite même à parler d'aide tellement elle tire de satisfaction de sa relation avec cette dernière: « *Oui, c'est peut-être vu comme de l'aide psychologique, même si moi ça me fait plaisir. C'est quasiment une aide gratuite parce que moi elle me rapporte, c'est comme si elle me payait par son sourire.* » Pour elle, visiter sa grand-mère et la divertir sont des manifestations d'un rapport affectif et non pas d'un « devoir » ou d'une obligation. « *Si je m'entendais*

pas avec ma grand-mère je ne suis pas sûre que je le ferais. Je me sentirais pas nécessairement obligée de le faire.» (F29C) La conséquence cependant, si l'aide ne doit pas se faire par obligation, c'est qu'il y a plusieurs enfants dans cette famille qui ne s'impliquent pas.

C'est aussi le cas dans plusieurs autres familles de cette catégorie. Le manque d'affinité avec la personne âgée est acceptable comme justification pour ne pas s'impliquer dans l'aide et le soutien à cette dernière. Tout en exprimant une certaine préoccupation quant à l'isolement de sa grand-mère, un petit-fils (F13C) raconte qu'il ne la visite que deux ou trois fois par année à cause de son caractère désagréable. *«Entre me sentir mal de temps à autre ou de prendre la peine d'y aller, bien le moins difficile des deux, c'est de me sentir mal de temps à autre.»* Outre les rapports affectifs, les personnes de ce groupe acceptent que certains membres de la famille soient dispensés de la responsabilité d'aider pour d'autres raisons telle la distance géographique, d'autres obligations (comme le travail ou la charge de s'occuper de ses propres enfants), un problème de santé ou encore l'absence de compétences ou des qualités personnelles pour donner l'aide requise.

Il y en a quand même, sur les 13 enfants il y a 10 enfants qui sont dans un rayon de... je dirais de 5 à 10 kilomètres de chez maman, mais disons que moi, je suis à 200 kilomètres, à peu près, un autre à [nom de la ville]. Alors ceux qui étaient plus loin c'était un peu hors question. (F5B)

Moi, j'ai des bonnes conditions de travail, j'ai un bon employeur. Ce n'est pas tout le monde qui ont... qui peuvent s'absenter régulièrement comme j'ai dû le faire, avec pas beaucoup de congés pour le faire. (F4B)

C'est le cas également d'une petite-fille (F20C) qui précise que ses responsabilités envers ses propres enfants ont préséance sur celles pour ses parents (qui n'ont pas encore besoin d'aide), bien qu'elle demeure ouverte à l'idée d'assister ses parents de façon régulière.

Bien qu'ayant vécu parfois des expériences négatives avec les services, ces personnes voient d'un bon œil encore la présence de ceux-ci, qu'elles perçoivent comme étant complémentaires à l'aide familiale, en permettant à la famille de jouer son rôle. Pour les personnes de ce groupe la responsabilité familiale ne va pas jusqu'à l'accomplissement de tâches instrumentales pour la personne aidée, et encore moins pour les soins personnels ou infirmiers. Plusieurs personnes décrivent le partage de rôles qu'elles considèrent essentiel à la mise en pratique de la responsabilité familiale :

Ça marche parce que chacun a son rôle puis ma mère n'a pas à venir faire des repas de ma grand-mère et on ne demande pas au foyer de s'occuper de ses impôts. Ma mère peut me demander des choses de temps en temps, mais je sais qu'elle ne me demandera pas de changer son linge d'été pour son linge d'hiver. Donc je pense que ça fonctionne bien parce que chacun fait ce qu'il peut à la mesure justement de ses possibilités. (F29C)

Je dirais qu'il faut faire attention, c'est qu'on est de la famille, on n'est pas les infirmiers. [...] Je pense quand à un moment donné on est obligé de changer des pansements, puis ça fait mal, ou de donner des injections, des piqûres, [...] il ne faut pas que la famille devienne... je pense qu'il faut que la famille demeure... dans la limite du possible la personne qui va réconforter, qui va soigner... pas qui va faire mal. [...] Il ne faut pas que le rapport familial soit brimé. Quand il y a la friction, mieux vaut faire venir quelqu'un de neutre. (F20C)

Le **troisième type** enfin, que l'on qualifie de « moderne/individualiste », met l'accent sur l'autonomie des personnes, celle de l'aidé comme celle de l'aidant. Les personnes de cette catégorie parlent en termes de liberté de choix et de respect de l'indépendance de chaque membre de la famille qui doit vivre sa propre vie. Ce groupe considère qu'il n'y a aucune obligation des enfants envers leurs parents, et que c'est la responsabilité individuelle des personnes âgées de trouver de l'aide. On affiche une très grande ouverture aux services, que l'on a tendance à évaluer très positivement. On retrouve notamment dans cette catégorie des personnes âgées qui affirment leur indépendance des membres de la famille en faisant appel aux services pour toute aide requise.

[Concernant l'aide], je suis capable de prendre mes décisions toute seule. Je n'ai pas besoin de personne. Mes enfants font leur vie, moi je fais la mienne, puis des fois je vais jaser avec mon frère, mais il fait sa vie puis moi je fais la mienne. Ils n'ont pas à prendre mes décisions pour moi, comme moi je n'ai pas à prendre les décisions pour eux autres. (F13A)

Une personne interrogée (F20BB) précise bien que l'aide aux personnes âgées ne doit pas se faire au prix d'empêcher leurs enfants de vivre leur propre vie.

Il ne faut pas que ça soit... qu'on soit un poids pour nos enfants éventuellement. Le jour où on devient... on crée des obligations aux enfants ça change leur façon de vivre, non, je ne suis pas d'accord. Chacun fait sa vie. Mais excepté il faut donner un coup de main quand c'est possible. Si c'est nécessaire, oui. Mais, tu ne peux pas briser des familles à cause des parents. (F20BB)

Le thème de la liberté traverse tous les témoignages des personnes de cette catégorie. Certaines personnes disent même que les rapports familiaux ne rendent pas les familles plus responsables de leurs membres, par comparaison à d'autres types de liens.

La famille ce n'est pas la panacée... que les religions me font accroire à moi que la famille c'est bon. Ça a du bon aussi. [Mais] un bon ami, il est plus important pour moi... et je vais peut-être être aidé mieux par celui-là que par les membres de ma famille, frères ou sœurs. La famille [...] t'sais, idéale, c'est certain que c'est beau... mais moi je ne crois pas à ça..., je ne crois pas à la famille, à la sainte famille. (F9BB)

Si on n'a pas d'attentes envers les proches, la réponse aux besoins d'aide des parents âgés doit venir des services.

ENTRE DÉSIRS ET RÉALITÉ

Jusqu'à quel point les répondants ont-ils été en mesure de participer à une organisation de l'aide et des soins qui soit conforme ou cohérente avec leurs valeurs? En considérant les valeurs des individus et des familles et en les comparant avec l'organisation actuelle de l'aide, nous avons cherché à évaluer cette cohérence. Encore une fois, nous devons indiquer que la complexité des valeurs et des dynamiques familiales rendent cette évaluation difficile. Il y a rarement cohérence au sein d'une famille; certains individus sont plus familialistes, d'autres plus autonomistes; certains enfants s'impliquent beaucoup, d'autres moins; certaines personnes âgées refusent les services publics ou le placement en hébergement que leurs enfants leur proposent. Ces divergences conduisent à des inégalités dans l'aide offerte par les enfants, ce qui provoque des tensions ou de l'amertume chez ceux qui en font le plus. Par ailleurs, si chaque individu recherche une organisation conforme à ses aspirations et ses valeurs, la situation oblige des ajustements et des compromis pour se rapprocher de cet idéal. Les valeurs sont donc interprétées et parfois modifiées en fonction de la situation. Les divergences favorisent de manière générale le recours aux services.

Nous avons cherché à identifier les conditions et les facteurs qui contribuent à se rapprocher de l'idéal ou provoquent un écart, ou encore conduisent à modifier les valeurs ou l'idéal.

La plupart des familles ou individus ayant des **valeurs familialistes** arrivent à maintenir une organisation de l'aide et des soins axée principalement sur l'engagement des membres de la famille, et peu de recours aux services. Comment y parviennent-ils?

Le respect de ces valeurs implique la présence d'au moins une personne prête à assumer de façon très active l'aide et les soins, et que cette personne soit entourée d'autres membres de la famille pouvant la soutenir de façon importante. Lorsque la perte d'autonomie devient plus grande, la cohabitation avec la personne ayant besoin d'aide est la formule la plus fréquente permettant d'actualiser encore les valeurs. C'est le cas pour les conjoints et les conjointes, mais aussi pour des enfants, ainsi qu'une sœur de la personne âgée. Pour arriver à assumer tout le travail, certaines aidantes de ce groupe prennent congé du travail, réduisent ou quittent leur emploi, ou encore indiquent leur volonté de le faire.

Parce que tout le monde part -elle travaille, l'autre travaille...-, je suis seule avec lui. Heureusement que je tiens encore debout! (F7A)

Souvent, mais pas toujours, une telle organisation familiale existe parce qu'il y a des affinités fortes entre les membres de la famille concernés. Par ailleurs, ce n'est pas toujours tous les membres qui s'impliquent, notamment quand tous ne partagent pas des valeurs familialistes et que certains auraient fait plus appel aux services ou même à l'hébergement.

Mais, même en ayant des valeurs familialistes, devant une détérioration de l'état de santé du proche ou celui de l'aidante, les services deviennent incontournables, afin de permettre la poursuite de la prise en charge familiale, car les soins trop exigeants ou trop spécialisés dépassent ce que les familles peuvent offrir.

On a essayé seules de s'en occuper mais ce n'était pas possible parce que pour lui donner son bain et tout ça, hein? Non, parce qu'il est pesant! Ce n'est pas faisable pour nous, alors ça prenait un monsieur pour le tenir, pour le lever, pour le sortir de la baignoire, parce que tu ne peux pas t'imaginer mais un homme ce n'est pas... hein! Alors elle avait mal au dos. (F7B)

Ainsi, il est important de noter que même ces familles ont des attentes envers les services publics, afin de ne pas épuiser les aidants, des services pouvant assumer les tâches considérées non prioritaires par les familles.

Chez les familles ou les individus qui favorisent **un partage des responsabilités** avec les services, on arrive à une cohérence avec les valeurs de deux façons: soit la personne aidée est en résidence pour personnes âgées ou en centre d'hébergement, et des membres de la famille continuent de lui apporter un soutien, soit elle demeure à domicile avec l'aide de la famille et des services publics.

Le partage est généralement cohérent avec leurs valeurs voulant que les familles soient présentes au niveau du soutien moral, du divertissement et de la surveillance, mais que les services ont un rôle important à jouer quant aux tâches instrumentales, les soins personnels et infirmiers. Cet idéal de partage est possible à la condition bien sûr que quelques membres de la famille soient disponibles et prêts à s'engager, et qu'il y ait un accès réel aux services adéquats et pertinents. Ceux-ci sont d'autant plus nécessaires que l'implication familiale n'est pas jugée obligatoire, mais basée sur les affinités, et qu'il est rare dans ces familles, que tous les membres de la famille soient engagés, notamment quand ces affinités n'existent pas.

Moi puis elle [sa mère], on est le feu puis l'eau, alors je me tiens loin d'elle parce qu'à chaque fois qu'on se rencontre c'est des flammèches, fait que j'ai indiqué ça à mes deux frères. J'ai dit: « Vous autres, vous vous occupez de ça, moi je vais jeter un coup d'œil. » (F2BB)

Dans le cas où les parents malades sont en résidence privée, ils ont accès aux repas, au ménage, aux soins infirmiers et à la surveillance, des tâches que les familles ne veulent généralement pas assumer. L'un

des facteurs importants dans la réalisation de ce modèle est donc la capacité financière des personnes âgées ou des familles, ce qui leur permet de trouver un hébergement qu'elles jugent de qualité dans le secteur privé.

Certaines familles, où les membres ont des valeurs de partage, ne réussissent pas à mettre en pratique ce partage par absence, inadéquation ou insuffisance des services offerts à leur proche. Dans ces cas, la famille est obligée de se mobiliser plus que ce qu'elle le désire.

[L'État devrait être le] premier maître d'œuvre dans les soins et services. Puis il y a effectivement un manque au niveau des services à domicile, que ce soit pour les travaux domestiques, que ce soit pour les soins médicaux, que ce soit surtout pour les contacts avec les membres de la famille susceptibles de justement aider de jouer ce rôle-là parce que sinon, je pense qu'on crée tout simplement d'autres maux de santé dans la population pour soutenir des aidants naturels comme ça. (F24B)

En ce qui concerne la disponibilité familiale, la proximité géographique entre l'aidé et des membres de sa famille contribue dans certains cas à ce que la famille reste impliquée et que l'organisation soit partagée. Dans certains cas les conditions liées au travail influent et peuvent parfois jouer un rôle capital. Ainsi, pour des familles le fait que certains membres aient un travail flexible ou qu'ils ne travaillent actuellement pas, contribue à la cohérence et à la réalisation de ce modèle, puisqu'ils sont plus disponibles pour aider.

Enfin, la gravité de la maladie de la personne ayant besoin d'aide joue un rôle déterminant. La maladie considérée de faible gravité favorise la cohérence de l'organisation de type partagé, la personne ayant généralement peu de besoins de soins et de support. La famille peut s'impliquer avec le soutien d'une aide extérieure. Lorsque la maladie est grave ou perçue comme telle par des membres de la famille, la contribution des services tend à devenir plus importante. Si la gravité peut inciter certaines personnes à s'impliquer, notamment lorsque la personne âgée est en fin de vie, et favoriser l'expression de valeurs familiales, la gravité de la maladie atténue généralement les réticences de certains à avoir recours aux services en sus du soutien de la famille et permet aux valeurs de partage défendues par d'autres membres d'être mises en pratique.

Toutefois, il arrive que les membres de la famille reconnaissent que si la maladie de la personne âgée venait à se détériorer, cet équilibre précaire pourrait se défaire, et les valeurs de partage des uns s'opposer aux valeurs plus familialistes des autres. Par exemple, une personne (F43A) qui a de fortes valeurs d'autonomie face aux services publics, accepte de recevoir de l'aide pour l'entretien ménager et pour faire les

commissions, mais affirme qu'elle refuserait d'avoir recours aux soins à domicile si son état de santé s'aggravait. Sa position risque alors de s'opposer à celle de sa fille qui prône un partage avec les services.

Afin de mettre en pratique des **valeurs individualistes**, il faut que les besoins de la personne âgée ne soient pas trop importants et/ou que les services pouvant répondre aux besoins soient disponibles et accessibles.

Ainsi, pour une aidée (F14A) la disponibilité des services est très satisfaisante (elle dit même avoir presque trop d'aide pour son ménage) et assure la cohérence entre ses valeurs individualistes/modernes et l'organisation. Sa personnalité de femme forte et autonome joue aussi dans sa détermination de faire elle-même les démarches pour obtenir des soins et de les choisir. Dans son cas, les moyens financiers ne rentrent pas non plus en ligne de compte, les services à domicile sont pour elles accessibles financièrement, semble-t-il. Dans deux autres cas, la personne ayant besoin d'aide est assez autonome et ne requiert que peu de soutien. Ces besoins minimaux permettent la cohérence car les services nécessaires sont disponibles. Advenant une augmentation de besoins d'aide, ces personnes pourraient cependant être obligées de devoir demander de l'aide à leurs enfants, notamment si les services appropriés n'étaient pas disponibles, et ce, malgré un désir affirmé de rester indépendantes de la famille.

Dans ce groupe, les liens entre les personnes aidées et les autres membres de la famille semblent un peu plus difficiles. Les personnes ayant besoin d'aide sont décrites comme ayant de fortes revendications d'indépendance. Les affinités, ou bien leur absence, semblent ici aussi importantes. Dans un cas (F13), la personne âgée est décrite comme une personne méchante, ce qui peut expliquer en partie que cette dernière recourt principalement aux services. Dans une autre famille (F17) prônant des valeurs individualistes, s'il semble y avoir certaines affinités entre ses membres, le petit-fils affirme que la grand-mère a la tête dure et qu'elle se met à dos les gens.

UNE ATTENTE DE SERVICES

Malgré la diversité des valeurs concernant la responsabilité familiale la grande majorité des familles se retrouve ainsi dans une situation de partage avec les services. Dans certains cas, la famille en fait davantage, on fait appel aux services pour certaines tâches (p. ex., entretien ménager, soins corporels), dans d'autres les services en font plus et la famille agit en complémentarité (p. ex., la personne est hébergée). Le partage opère

une sorte d'équilibre (toujours provisoire) : les services permettent aux familles de continuer à s'impliquer ou, encore, l'engagement de la famille justifie et rend acceptable le recours aux services.

Pour la plupart des individus, ce partage est assez conforme à leurs valeurs, mais avec le temps (et la perte d'autonomie) on pourrait souhaiter plus de services ou plus d'engagement de la part des membres de la famille. Certaines personnes cependant trouveront le partage insatisfaisant. C'est le cas des personnes âgées placées en hébergement contre leur gré et qui auraient souhaité être hébergées par un enfant ou demeurer chez elles avec plus de services. C'est le cas aussi des aidantes principales qui apportent seules la plus grande partie de l'aide, et qui souhaiteraient plus de services ou d'engagement des autres membres de la famille.

Les deux modèles aux extrêmes sont plus difficiles à réaliser. Le modèle familialiste se heurte à un manque de disponibilité ou de compétence des membres de la famille, ou encore à leur épuisement. On doit souvent faire appel aux services pour pouvoir continuer à s'impliquer. Le modèle exige une certaine unanimité au sein de la famille et un engagement de tous. Or, il est rare que tous y adhèrent et certains membres plus ouverts aux services peuvent limiter leur engagement. Quant au modèle moderne/individualiste, il est souvent fortement affirmé dans des situations où la personne âgée n'a pas encore besoin de beaucoup d'aide. Il exige un accès facile à des services (disponibilité et qualité des services, moyens financiers) pour pouvoir se passer de toute aide de la famille, ce qui dans le contexte actuel d'insuffisance des services publics de soutien à domicile devient de moins en moins réalisable.

Toutefois, on remarque que la majorité des individus appartenant aux trois générations étudiées conçoivent un rôle pour les familles dans l'assistance aux parents âgés et considèrent qu'elles sont responsables du bien-être de ces derniers. Cette responsabilité porte d'abord et avant tout sur le soutien moral, et sur la présence et l'accompagnement dans la vieillesse. On estime que la famille est également responsable de suivre l'état de santé des parents âgés et de s'assurer de la qualité des services reçus. Si l'entretien ménager, les soins personnels, voire les soins cliniques sont fréquemment considérés comme du ressort des conjoints, ils ne le seraient pas pour ce qui est des autres membres de la famille pour la majorité des personnes interviewées. Par ailleurs, la responsabilité familiale est largement conditionnée par le contexte dans lequel se situent les membres de la famille. Avoir la responsabilité de jeunes enfants ou des responsabilités reliées au travail, pour ne nommer que celles-ci, contribue à moduler les attentes envers les proches. Mais c'est surtout le degré d'affinité entre les personnes et la disponibilité des aidants et aidantes potentiels qui façonnent les attentes envers les

membres de la famille. Dans plusieurs familles, c'est la qualité de la relation avec l'aidé qui explique l'engagement de quelques membres de la famille et l'absence d'engagement des autres. Il peut arriver que certaines personnes aimeraient s'impliquer davantage mais ne le font pas faute d'affinités avec la personne aidée. Pour d'autres, le manque d'affinités lié aux personnalités de chacun, aux contextes et à l'histoire et la dynamique familiales explique leur éloignement.

Dans un tel contexte, les trois générations manifestent une ouverture de plus en plus grande aux services à domicile. La majorité des répondants ne conçoit pas les services comme situés sur un axe opposé à l'engagement familial. Au contraire, les services constituent une condition de réalisation et de maintien des solidarités familiales qui portent, rappelons-le, principalement sur les fonctions affectives de la famille. La réticence aux services est donc le fait d'une minorité, elle concerne surtout l'hébergement et se manifeste souvent après des expériences négatives de recours à ceux-ci.

Cette attente de services est confirmée par notre sondage (Guberman *et al.*, 2005), qui révèle que les Québécois des trois cohortes d'âge estiment, dans une forte proportion, que le personnel des services à domicile peut prendre soin de leur proche aussi bien qu'eux (78,8%) et se sentent plutôt à l'aise d'utiliser ces services (95,5%). Si les répondants de tous les âges croient majoritairement que les familles sont responsables du bien-être de leurs parents âgés et qu'elles doivent en prendre soin, la responsabilité ne va pas jusqu'à impliquer la cohabitation entre les parents âgés et des membres de la famille, et ne doit pas trop avoir de répercussions négatives sur leur vie professionnelle, leur santé ou les conduire à négliger leurs propres enfants. De plus, cette responsabilité familiale semble devoir porter sur la dimension affective et protectrice du lien familial, et exclut les tâches ménagères, les soins personnels ou *a fortiori* les soins cliniques.

L'autonomie des membres de la famille contribue cependant à créer ou à entretenir des inégalités entre les membres d'une famille. Quand on les a interrogés sur l'organisation de l'aide et des soins, plusieurs répondants nous ont parlé de membres de la famille qui n'aident pas ou qui n'avaient que peu de contacts avec la personne aidée. Des fils ont été particulièrement pointés du doigt, mais des filles ont aussi été mentionnées⁶. Même dans les familles que nous avons caractérisées

6. Les répondants des 1^{re} et 2^e générations ont rarement mentionné des petits-enfants comme faisant partie de l'organisation et ces derniers ont révélé dans leurs propres entrevues être peu impliqués, sauf quelques exceptions. Notons toutefois que dans plusieurs familles, les petits-enfants sont encore des mineurs.

comme ayant des valeurs familialistes, des enfants de la personne aidée ou des membres de sa fratrie ne sont pas présents et sont souvent critiqués par les personnes interviewées⁷. Les rapports de genres sont encore importants. Dans la plupart des familles interviewées, on note la présence d'au moins un membre dont la responsabilité est de s'assurer que l'aide est offerte au parent âgé, qu'il le fasse lui-même ou qu'il fasse appel à d'autres membres de la famille ou encore aux services, et ce sont généralement des femmes (30 sur 44 familles). L'égalité de principe entre les frères et les sœurs est compromise, même si selon d'autres études, on constate un partage plus égal entre les genres (Renaut et Rozenkier, 1995; Le Bourdais et Sauriol, 1998; Lavoie, 2000). Selon ces auteurs, ce rééquilibrage des responsabilités domestiques entre les hommes et les femmes passe cependant par un recours accru à des services extérieurs à la famille.

En somme, la disponibilité de services considérés comme adéquats, suffisants et abordables est centrale dans la réalisation des valeurs des familles interviewées. Moins d'un quart des familles rencontrées n'utilise pas de services et, parmi ce groupe, plusieurs aimeraient y avoir accès. Dans certains cas, le recours à certains services contribue à diminuer les réticences de certains individus face à ceux-ci. L'aggravation de la maladie et des incapacités contribue d'ailleurs à diminuer les craintes et les réticences à l'égard des services. Par ailleurs, une expérience négative et une insatisfaction avec les services dans le passé sont des éléments importants pour expliquer l'absence actuelle de recours à ces derniers, sans que cela soit la seule raison. En effet, ces insatisfactions se lient aussi étroitement aux problèmes de disponibilité des services pour expliquer leur faible utilisation.

CONCLUSION

Les trois modèles de prise en charge des aînés en perte d'autonomie que notre étude a permis de dégager recourent largement ceux mis en évidence dans d'autres études conduites au Québec et en Europe. Au modèle mettant l'accent sur la prestation de l'aide par la famille s'oppose celui centré sur la délégation aux services publics et privés (Kaufmann, 1995; Lalive d'Épinay *et al.*, 2000). Il ressort cependant de notre enquête qu'au Québec c'est un modèle intermédiaire qui correspond le plus aux attentes et aux attitudes des individus et des familles, qui

7. Nous n'avons pas, par ailleurs, interviewé ces membres absents afin de connaître leurs valeurs ou les motifs pouvant expliquer leur manque d'implication.

désirent concilier les solidarités familiales avec l'autonomie, tant de la personne âgée que de ses proches. On veut ni tout faire ni rien faire faire (Kaufmann, 1995). Le recours ou l'attente de plus de services de la part de l'État vise autant le maintien de ces solidarités que l'autonomie des individus. En libérant les familles de certaines responsabilités, les services de l'État pourraient favoriser également une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et contribuer à un engagement accru des hommes.

Ce modèle intermédiaire, en grande partie rendu possible par les services publics, est associé par les chercheurs à la modernité tardive pour utiliser l'expression de Giddens (1991) et il est vu comme le modèle en émergence par plusieurs sociologues de la famille; il serait en voie de remplacer un modèle familial plus rigide et normé, plus fusionnel et plus fermé sur le mode extérieur (Hagestad, 1995; Kellerhals *et al.*, 1994; Pitrou, 1997). Si Lavoie (2000) et Paquet (1997) observent que la réticence aux services est plus importante chez les personnes âgées fragilisées et les aidantes les plus âgées, alors que les plus jeunes seraient nettement plus réceptifs aux services, les différences entre les générations se réduisent. Dans notre étude, les personnes âgées affichent un désir d'autonomie tout aussi grand que leurs enfants et ce sont parfois même les plus jeunes qui manifestent un attachement plus fort aux solidarités familiales. Mais une certaine prudence s'impose dans l'interprétation de cette donnée concernant les jeunes. D'abord, il semble que les valeurs des cohortes plus jeunes soient quelque peu plus instables que celles des cohortes plus âgées et qu'en vieillissant, ces cohortes plus jeunes tendent à adopter des valeurs qui se rapprochent de celles de leurs aînés (Roberts et Bengtson, 1999). De plus, quand on regarde l'organisation concrète de l'aide et des soins dans les familles rencontrées, on ne peut que constater la quasi-absence des petits-enfants, même adultes. Ceux que nous avons rencontrés nous ont dit pour la plupart que la responsabilité pour l'aide à leurs grands-parents revenait d'abord à la deuxième génération, celle de leurs parents, et que leur rôle était très effacé. Il est sans doute plus facile de responsabiliser la famille quand la responsabilité risque peu de nous échoir. Mais seules des études longitudinales qui suivront ces cohortes dans le temps permettront de conclure à ce sujet.

Notre étude indique que, pour le moment, la deuxième génération, celle le plus interpellée actuellement et pour les prochaines décennies, semble tenir majoritairement à un partage de responsabilités, les tâches instrumentales, les soins personnels et les soins infirmiers revenant plutôt aux services. Jusqu'à quel point cette génération, composée majoritairement de « baby-boomers », maintiendra-t-elle ces positions face à l'aide et aux soins, une fois rendue âgée? En d'autres mots, les valeurs d'autonomie

et de délégation prônées par cette cohorte ne s'atténueront-elles pas quelque peu avec le vieillissement de celle-ci? Encore là, des études longitudinales sont nécessaires afin de distinguer les effets d'âge des effets de génération.

BIBLIOGRAPHIE

- Archbold, P.G. (1982). « An analysis of parentcaring by women », *Home Health Care Services Quarterly*, vol. 3, n° 2, p. 5-25.
- Brubaker, T.H. et E. Brubaker (1989). « Toward a theory of family caregiving: dependencies, responsibility, and use of services », dans J.A. Mancini (dir.), *Aging Parents and Adult Children*, Lexington, Lexington Books, p. 245-257.
- Clément, S., A. Grand et A. Grand-Filaire (1996). « Aide aux personnes vieillissantes », dans J.-C. Henrard, S. Clément et F. Derriennic (dir.), *Viellissement, santé, société*, Paris, Les éditions INSERM, p. 163-189.
- Clément, S. et J.P. Lavoie (2001). « L'interface formel-informel au confluent de rationalités divergentes », dans J.C. Henrard et O. Firbank (dir.), *Personnes âgées dépendantes en France et au Québec. Qualité de vie, pratiques et politiques*, Paris, INSERM, p. 97-119.
- Clément, S., É. Gagnon et C. Rolland (2005). « Dynamiques familiales et configurations d'aide », dans S. Clément et J.-P. Lavoie (dir.), *Prendre soin d'un proche âgé*, Toulouse, Érès.
- Fortin, A. (1994). « La famille, premier et ultime recours », dans F. Dumont et al. (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, p. 947-962.
- Gagnon, É. et F. Saillant (2004). « Sources et figures de la responsabilité aujourd'hui », *Éthique publique*, vol. 6, n° 1, p. 41-55.
- Gagnon, É. (2005). « Soins familiaux, soins à domicile et responsabilité », dans C. Hervé et al. (dir.), *Place de la bioéthique en recherche et dans les services cliniques*, Paris, Dalloz, p. 161-175.
- Garant, L. et M. Bolduc (1990). *L'aide par les proches: mythes et réalité*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la planification et de l'évaluation.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity – Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press.
- Glaser, B.G. et A. Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine de Gruyter.
- Guberman, N. (1999). *Caregivers and Caregiving: New Trends and their Implications for Policy*, Report prepared for Health Canada, mimeo, 127 p.
- Guberman, N., É. Gagnon, D. Côté, C. Gilbert, N. Thivierge et M. Tremblay (2005). « How the trivialization of the demands of high-tech care in the home is turning family members into para-medical personnel », *Journal of Family Issues*, n° 26, p. 247-272.

- Guberman, N., J.-P. Lavoie et E. Gagnon (2005). *Valeurs et normes de la solidarité familiale : statu quo, évolution ou mutation?* Montréal, Centre de santé et de services sociaux Cavendish, 101 p.
- Hagestad, G.O. (1995). « La négociation de l'aide : jeux croisés entre familles, sexes et politique sociale », dans C. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations – Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, p. 157-168.
- Kaufmann, J.C. (dir.) (1995). *Faire ou faire-faire? Famille et services*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Keating, N.C., J.E. Fast, J.A. Frederick, K. Cranswick et C. Perrier (1999). *Eldercare in Canada : Context, Content and Consequences*, Ottawa, Statistics Canada.
- Kellerhals, J., J. Coenen-Huther, M. von Allmen et H. Hagmann (1994). « Proximité affective et entraide entre générations : la « génération-pivot » et ses pères et mères », *Gérontologie et Société*, n° 68, p. 98-112.
- Lalive d'Épinay, C., J.F. Bickel, C. Maystre et N. Vollenwyder (2000). *Vieillesse au fil du temps. Une révolution tranquille*, Lausanne, Ed. Réalités sociales.
- Lavoie, J.P. (2000). *Familles et soutien aux parents âgés dépendants*, Paris et Montréal, L'Harmattan.
- Lavoie, J.-P., A. Grand, N. Guberman et S. Andrieu (2005). « L'État face aux familles : substitution, soutien ou responsabilisation ? Les cas français et québécois », dans S. Clément et J.-P. Lavoie (dir.), *Prendre soin d'un proche âgé : les enseignements de la France et du Québec*, Paris, Érès.
- Le Bourdais, C. et A. Sauriol (1998). *La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes*, Montréal, INRS-Urbanisation, coll. « Études et documents ».
- Paquet, M. (1997). « La réticence familiale à recourir au soutien formel : un obstacle à la prévention de l'épuisement des personnes-soutien de personnes âgées dépendantes », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n° 1, p. 111-124.
- Phillipson, C. (1997). « La prise en charge des parents âgés en Grande-Bretagne : perspectives sociologiques », *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 38 (automne), p. 165-173.
- Pitrou, A. (1997). « Vieillesse et famille : qui soutient l'autre? », *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 38 (automne), p. 145-158.
- Renaut, S. et A. Rozenkier (1995). « Les familles à l'épreuve de la dépendance », dans C. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations – Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, p. 181-208.
- Roberts, R.E.L. et V.L. Bengtson (1999). « The social psychology of values : Effects of individual development, social change, and family transmission over the life span », dans C.D. Ryff et V.W. Marshall (dir.), *The Self and Society in Aging Processes*, New York, Springer Publishing Company, p. 453-468.
- Rosenthal, C. (2000). « Aging families : Have current changes and challenges been "oversold"? », dans E.M. Gee et G.M. Gutman (dir.), *The Overselling of Population Aging. Apocalyptic Demography, Intergenerational Challenges, and Social Policy*, Oxford, Oxford University Press, p. 45-63.

Les adolescents et la lecture : leurs conceptions, la place et le rôle de la famille dans leurs pratiques¹

Chantal ROYER

*Département d'études en loisir, culture, tourisme
Université du Québec à Trois-Rivières*

Avec la collaboration de

Gilles PRONOVOST

*Département d'études en loisir, culture, tourisme
Université du Québec à Trois-Rivières*

La sociologie de la lecture compte de nombreuses études qui ont cherché à décrire les comportements et les habitudes de lecture des jeunes, les trajectoires, les modalités, l'évolution des pratiques. En France, les travaux

-
1. Cet article fait état de résultats tirés d'une étude sur les habitudes de lecture à l'adolescence réalisée auprès de 23 jeunes Québécois âgés de 13 à 16 ans. À la suite d'un exposé de la problématique dans ses grandes lignes, l'article se concentre sur les représentations que ces jeunes entretiennent à l'égard de la lecture ainsi que du rôle qu'ils attribuent à la famille dans leurs pratiques et dans leurs habitudes de lecture. Cette étude a été financée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Elle a été réalisée par Gilles Pronovost (chercheur principal), Sarah Charbonneau (assistante) et Chantal Royer (cochercheur).

sont nombreux². Les grandes enquêtes internationales sur les pratiques culturelles réalisées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (Garon, 2005, 2002, 2001) ainsi que leur équivalent en France (ministère de la Culture et de la Communication, INSEE) servent d'observatoire sur les habitudes de lecture et leur évolution, deux aspects pour lesquels elles fournissent des indications précieuses depuis les années 1970³.

Au Québec, nous disposons aussi d'une littérature assez abondante sur ce thème. Parmi les travaux les plus récents, dans différents domaines de connaissances et non pas seulement en sociologie, on peut citer sans pour autant en dresser une liste exhaustive ceux d'un groupe de didacticiennes sur les pratiques de lecture des adolescents québécois (Lebrun, 2004) qui renseignent sur le 15-17 ainsi que sur les intervenants du milieu scolaire et les parents; les travaux de Hurtubise *et al.* (2004) sur les pratiques de lectures de jeunes de milieux défavorisés; les travaux de Maisonneuve (2004) sur les cégépiens lecteurs; les travaux de Van Grunderbeeck *et al.* (2003) sur le développement des habitudes et des habiletés de lecture au secondaire. Entre autres choses, ces études nous apprennent que la lecture est une activité sexuée qui plaît davantage aux filles qu'aux garçons, qu'on lit plus en ville qu'en milieu rural et qu'avoir des parents lecteurs favorise la pratique de la lecture⁴ (Jutras, 2004; Michaudon, 2001; Ministère de la Culture et de la Communication de la France, 1999; Tavan, 2003).

Dans ce contexte, pourquoi alors une autre étude sur la lecture à l'adolescence? D'une part, bien que la lecture demeure l'une des pratiques les plus importantes après la télévision, les activités sociales, sportives et de plein air, on note une chute dans les taux de lecture déclarés tant au Québec qu'ailleurs dans le monde (Garon, 2005; Jutras, 2004; Octobre, 2004; Pronovost, 2005; Zuzanek, 2005) alors que pourtant le nombre de minutes de temps libre quotidien a augmenté, cela au profit surtout

-
2. Entre autres travaux, on peut citer ceux de Octobre, de Singly, Horellou-Lafarge et Segré, ainsi que les travaux pionniers de Dumazedier. La revue *Sciences humaines* de juin 2005 propose un dossier sur la lecture en France, qui fait état de récents travaux en la matière. Entre autres articles, François de Singly y analyse les résultats d'une enquête sur les pratiques de lecture des étudiants français (oui, ils lisent!). Chantal Horellou-Lafarge (aussi coauteure de l'ouvrage *Sociologie de la lecture*, paru en 2003 aux éditions La Découverte) y trace un portrait des pratiques de lecture en France.
 3. Les vagues d'enquête sur les pratiques culturelles: au Québec, 1979, 1983, 1989, 1994, 1999, 2004; en France, 1973, 1981, 1989, 1997. Une grande enquête nationale sur les pratiques de loisir a aussi été réalisée par l'INSEE, en 1967 et en 1987.
 4. Plus exactement, avoir des parents lecteurs favorise la pratique d'activités culturelles en général (Tavan, 2003).

de la pratique d'activités sociales et physiques (Ministère de la Culture et de la Communication de la France, 1999; Zuzanek, 2005). Comment l'expliquer? D'autre part, l'on reconnaît aussi l'importance de manipuler les lectures déclarées dans les enquêtes avec précaution car elles reflètent surtout les représentations des répondants plutôt que leurs pratiques réelles (Horellou-Lafarge et Segré, 2003). Pour comprendre le phénomène « lecture », il est nécessaire de s'interroger sur ce que pensent les adolescents de la lecture et s'intéresser à leurs représentations – pourquoi ils lisent, ce qu'ils recherchent et ce qu'est pour eux la lecture. De plus, bien que nous disposions de résultats d'enquête sur les pratiques de lecture chez les adolescents, la plus grande part des études réalisées au Québec concerne les jeunes de plus de 15 ans. Qu'en est-il des plus jeunes?

L'étude que nous avons réalisée ne couvre pas l'ensemble des thématiques que l'on retrouve habituellement dans les grandes enquêtes sur les pratiques culturelles. Nous avons choisi de nous concentrer sur quelques thèmes spécifiques qui visent à explorer et à documenter les perceptions des adolescents (13 à 16 ans) à l'égard de leurs pratiques de lecture et à cerner les conceptions qu'ils entretiennent à cet égard et aussi d'eux-mêmes, en tant que lecteurs : comment ils se définissent, comment ils définissent leurs intérêts, leur trajectoire de lecture et leurs sources d'influence (Pronovost et Royer, 2006). De plus, dans la présente analyse et dans le respect de la thématique du symposium, nous allons essentiellement nous centrer sur les représentations des jeunes à l'égard de la lecture ainsi que sur la place et le rôle de la famille dans le développement et l'évolution de leurs pratiques de lecture.

MÉTHODE

Les données utilisées dans la présente analyse sont issues d'une étude réalisée par entretiens semi-dirigés auprès de 17 jeunes âgés de 12 à 15 ans provenant des régions de Québec et de Montréal. Les entretiens ont été conduits durant les mois d'avril et mai 2004. Au cours de la même période, l'intervieweuse a aussi réalisé un groupe de discussion à Trois-Rivières, auquel six jeunes âgés de 14 à 16 ans ont participé. Au total, 23 garçons et filles âgés de 13 à 16 ans ont participé à cette étude. Ils ont été recrutés par des intervenantes du milieu scolaire⁵.

5. Une intervenante en loisir qui travaille au Collège Saint-Charles-Garnier de Québec, la directrice de l'école secondaire La Salle de Trois-Rivières et une enseignante de l'école Henri-Bourassa de Montréal ont sélectionné des adolescents pour prendre part à cette étude. Pour ce faire, ils ont demandé aux jeunes, lorsqu'ils étaient en cours ou durant la pratique d'activités de loisir, s'ils étaient volontaires pour

Les caractéristiques de l'échantillon sont présentées au tableau 6. Huit adolescents proviennent de la région de Québec, neuf sont de Montréal et six de Trois-Rivières. Pour les fins de cette étude, nous avons tenu à varier les contextes de vie des jeunes afin d'obtenir un large éventail d'informations. Par ailleurs, nous avons recherché un équilibre dans les genres; l'échantillon compte ainsi 11 garçons et 12 filles. L'échantillon final présente cependant un léger déséquilibre en ce qui regarde les âges, étant majoritairement composé de jeunes de 13 et 14 ans ($n = 16$). Tous les participants ont signé un formulaire de consentement ainsi que les parents des adolescents de moins de 15 ans.

TABLEAU 6
Caractéristiques des participants

	Âge									
	13 ans		14 ans		15 ans		16 ans		Total	
Provenance	Gars	Filles	Gars	Filles	Gars	Filles	Gars	Filles	Gars	Filles
Québec	1	3	2	2	-	-	-	-	3	5
Montréal	4	2	-	1	1	1	-	-	5	4
Trois-Rivières	-	-	-	1	-	2	3	-	3	3
Total	5	5	2	4	1	3	3	-	11	12
Total gars/filles	10		6		4		3		23	

Le guide d'entretien que nous avons utilisé a été construit autour de six thèmes. Le premier de ces thèmes devait permettre d'identifier les pratiques de lecture des adolescents (les dernières lectures faites, la manière de choisir ces lectures, où ils ont trouvé les documents). Le second thème visait à identifier leurs intérêts à l'égard de la lecture (les éléments qu'ils apprécient ou moins dans une lecture, les sentiments qu'elle leur procure ou ce qu'elle leur apporte). Le troisième thème concerne la source de leur intérêt (en termes d'attribution) et l'évolution de leurs pratiques de lecture. Le quatrième thème vise à cerner leurs conceptions de la lecture (ce que signifie « lire », ce qu'est pour eux la « lecture », leur opinion face à certaines idées reçues telles que « les gars lisent moins », « les jeunes ne lisent pas »). On demande

participer à une étude qui porte sur les habitudes de lecture des jeunes. Par ailleurs, elles ont pris soin de spécifier qu'il n'est pas nécessaire de lire ou d'aimer la lecture pour y prendre part.

aussi aux participants d'identifier les activités qu'ils font durant leurs temps libres. Enfin, l'entrevue se termine par des informations d'ordre sociodémographique.

Toutes les entrevues ont été enregistrées puis transcrites sous forme de verbatim. Les données ont été analysées à l'aide du logiciel d'analyse de données qualitatives QSR Nvivo (version 2.0) selon les procédures de l'analyse thématique décrite par Paillé (1996) et Paillé et Mucchielli (2003).

Ainsi, le codage a été réalisé à partir des principaux thèmes présents dans le guide d'entretien ainsi que par une thématisation autour des nouveaux thèmes rencontrés dans le corpus. Cette première phase d'analyse a permis la construction d'un portrait descriptif des données par thème. Une deuxième opération d'analyse a permis par la suite l'examen attentif des thèmes, leur mise en relation et la proposition d'éléments d'interprétation.

CE QUE LES JEUNES PENSENT DE LA LECTURE

Les conceptions de la lecture figurent parmi les aspects auxquels nous sommes tout particulièrement intéressés dans cette étude. Chercher à mieux connaître la forme que prend cette activité dans l'esprit des adolescents nous paraît nécessaire pour mieux comprendre leurs habitudes et pratiques. Dans cette perspective, nous avons tenté de cerner ce que signifie « lire » pour les adolescents et ce qui, à leurs yeux, est ou n'est pas de la lecture. Dans cette section, nous allons mettre en lumière à quoi la lecture fait penser dans un premier temps puis, dans un second temps, les conceptions que les jeunes interviewés entretiennent à l'égard de la lecture.

Lorsqu'on leur demande de nous dire à quoi leur fait penser la lecture, des conceptions variées se manifestent. Avant tout, lire fait penser aux livres, à des pages, à des chapitres, à des lettres et à des mots. Lire fait aussi penser à divers types d'écrits et genres de récits : le journal, les revues, les bandes dessinées, les romans d'aventure, fantastiques, policiers, d'action, d'amour, etc. La lecture fait aussi penser au travail scolaire, à l'étude de la langue (le français surtout), à la bibliothèque (en tant que lieu et comme équipement) et aussi, bien entendu, au loisir et à la détente. Mais, au-delà de cet inventaire des idées que les jeunes associent à la lecture, nous avons voulu savoir ce que signifie « lire » pour ces jeunes.

Ce qui est de la lecture et ce qui n'en est pas

Sur le plan des conceptions, deux positions se dégagent clairement des propos que nous avons recueillis. Pendant qu'aux yeux de certains tout est de la lecture, d'autres voient la lecture de manière plus nuancée.

Pour les premiers, la situation est claire : tout peut être de la lecture, de la simple affiche jusqu'au roman, en passant par les quotidiens, les revues et les bandes dessinées. Ainsi, deux jeunes filles expliquent leur position : « *dès qu'on lit, moi je dis que c'est de la lecture* » (Alexandra, 13 ans) ; « *si tu passes à côté d'une affiche, ben tu vas lire l'affiche. C'est de la lecture que tu fais* » (Nathalia, 15 ans). Pour ces jeunes, « lire, c'est lire » un point, c'est tout (les guillemets sont de nous).

D'autre part, une position plus nuancée se dessine : tout peut être de la lecture... à certaines conditions. La principale condition que nous ayons identifiée tourne autour de l'idée que la lecture doit comporter un apprentissage.

N'importe quoi que tu lis, que ça t'apprend des choses, c'est de la lecture. Ce n'est pas à cause que c'est petit [court] que ce n'est pas de la lecture. [Pour que ce soit de la lecture, il faut] que tu aies un texte, puis que ça t'apprenne quelque chose, n'importe quoi. Même si c'est deux lignes, ben, ce n'est pas grave. (Audrey, 14 ans)

Moi, je dis que tant que tu lis, là, tant / même si ce n'est que quelques mots, c'est de la lecture pareil... ça / [...] n'importe quoi. Même, dans un sens, les petits mots que tu lis, ça va peut-être t'aider dans, peut-être, des semaines ou quelques années. Des petits mots que tu vas avoir lus, ça va peut-être t'aider soit dans / dans quelque chose que tu vas écrire, n'importe quoi. (Élisabeth, 14 ans)

De la lecture, ben, il ne faut pas un gros roman de 400 pages à lire. N'importe quoi que tu lis, c'est de la lecture parce que tu apprends quelque chose, au moins. Si tu ne savais pas de / si tu ne savais pas le / par exemple, le sujet, après tu vois le titre, après tu le lis, au moins t'as / t'as / t'as appris quelque chose. (François, 15 ans)

Ainsi, aux yeux de ces jeunes, pour que l'acte de lire soit considéré comme de la lecture, il faut que le lecteur apprenne quelque chose. Il n'a pas été simple de saisir ce que nos interviewés voulaient dire lorsqu'ils disaient que la lecture doit apprendre quelque chose. Ils ont exprimé cette idée en divers endroits dans les entretiens, lorsqu'ils décrivent leurs intérêts envers la lecture notamment. À force de considérer leurs points de vue, nous en sommes venus à faire un lien avec une fonction émancipatoire qu'ils attribuent à la lecture. En fait, ce que les jeunes veulent exprimer à travers cette notion d'apprentissage revient à l'idée que, du point de vue intellectuel, une lecture doit laisser des traces chez le lecteur qui doit en retenir ou en tirer quelque chose. La lecture doit contribuer à changer quelque chose en lui, un point de vue par exemple. Elle doit faire une différence entre ce qu'il était avant sa lecture, ou ce qu'il pensait, ou ce qu'il savait et ce qu'il sait ou est maintenant. Il y

aurait dans ce changement – dans cet « apprentissage » – l’empreinte d’un acte véritable de lecture. Il semble que c’est ce qu’exprime Michael (13 ans) lorsqu’il dit : *« tu n’apprends rien, fait que tu lis pour rien ».*

Il y a du monde qui lisent / même s’ils lisent, ils ne retiennent rien. Fait que en fin de compte, tu lis pour rien... c’est ça, il y a du monde qui lisent puis qui ne se rappellent de rien fait que, en fin de compte / il dit : « ah, mois j’ai lu sur les singes », admettons. [...] « ah, qu’est-ce que tu as lu sur les singes ? ». Tu ne t’en rappelles plus. Fait que, en fin de compte, ça na rien donné... oui, c’est ça, tu n’apprends rien, fait que tu lis pour rien.

En corollaire, pour apprendre, il faut aussi comprendre. Ainsi, l’on retrouve dans les données l’idée que pour pouvoir considérer faire de la lecture, il faut comprendre ce qu’on lit (François, 15 ans ; Isabelle, 14 ans ; Roxane, 13 ans) :

Il faut être concentré, il faut / il faut comprendre qu’est-ce qu’on lit parce que descendre un texte, c’est bien beau, mais qu’est-ce que t’as fait ? Si quelqu’un te demande « qu’est-ce que t’as fait ? » après. « Qu’est-ce que t’as compris ? » eeeee [...] il faut être concentré, pis il faut comprendre qu’est-ce qu’on lit. (Isabelle, 14 ans)

Pour d’autres interviewés, la lecture est une question de forme et d’amplitude. Il n’apparaît pas possible pour ces jeunes de considérer que lire des passages dans un magazine pourrait être de la lecture. Pour considérer faire de la lecture, il faut s’attaquer à un livre, qui comprend plusieurs pages, des chapitres... et de surcroît il faudrait le lire entièrement. Pour illustrer, nous retenons cet extrait de l’entrevue faite avec Chrystelle (13 ans), une jeune fille qui dit aimer moyennement lire :

Sarah : *qu’est-ce qu’il faudrait pour que ce soit de la lecture ?*

Chrystelle : *ben, que tu le lises du début à la fin.*

Sarah : *O.K., puis un magazine, pour que ce soit de la lecture, il faut le lire du début à la fin ?*

Chrystelle : *ben, un magazine, je ne sais pas si c’est une lecture, d’abord. Je pense que c’est plutôt un / un livre d’informations, qui informe, plutôt. Parce que la lecture, plutôt, c’est comme un livre. Les records Guinness, ce n’est pas vraiment un livre. C’est un livre, mais ce n’est pas vraiment une lecture parce que c’est / ça informe.*

Sarah : *O.K., pour être une lecture, qu’est-ce qu’il faudrait que ce soit ?*

Chrystelle : *que / qu’il y ait des paragraphes, ben, des chapitres [...]*

Sarah : *O.K., est-ce que la longueur est importante pour considérer que c’est de la lecture ?*

Chrystelle : *non, il peut y avoir des grands livres qui soient de la lecture.*

Sarah : *O.K., un petit livre, est-ce que ça peut être de la lecture ?*

Chrystelle : *oui.*

Dans le même ordre d’idées, Laura (13 ans), une jeune fille qui pourtant n’aime pas lire, distingue entre « lire » et « faire de la lecture ». Selon l’adolescente, lire des passages dans une revue serait « lire », mais pas « faire de la lecture ». Pour elle, faire de la lecture consiste à lire

des textes plus longs ; c'est un travail qui nécessite un investissement important de temps (ce qui, dans son cas, est fortement rébarbatif). Dans cette conception, lire prend la forme d'un acte soutenu, consistant, intensif, qui exige du temps comparativement à toute autre activité qui sollicite l'acte de lire et qui peut être de nature plus ponctuelle et de plus courte durée.

Par-dessus tout, on note que, pour les adolescents, lire, c'est d'abord et avant tout lire un livre. C'est à travers les réponses aux questions suivantes : « peux-tu me parler de ce que tu as lu récemment ? » et « quand on parle de lecture, à quoi ça te fait penser ? » ou encore « ce serait quoi, pour toi, lire beaucoup ? » que l'on peut notamment relever la dominance de cette représentation. Dans toutes les réponses à ces questions, l'association avec le livre ressort de manière très nette tout autant que spontanée. « *Lire, c'est lire un livre* » (les guillemets sont de nous). Mais, comme nous venons tout juste de le mentionner, tous les livres n'ont pas un statut égal et on ne les lira pas tous de la même façon. On comprend que les romans sont vus comme un terreau plus fertile pour faire de la lecture alors que les ouvrages de nature plus « pratique »⁶ le seraient moins.

Au chapitre des conceptions de la lecture, nous retiendrons donc deux positions dominantes : 1) le texte lu doit être compris et sa lecture doit comporter un apprentissage et 2) la lecture, pour être considérée comme telle, doit être une activité soutenue, consistante. « *Lire, c'est lire un livre.* » Voilà. On pourrait voir dans l'association que les adolescents interviewés font avec le livre une explication de certains comportements et attitudes. Il n'est dès lors pas étonnant que ceux d'entre eux qui se disent incapables de lire un livre, mais qui lisent tout de même un peu autre chose – comme Audrey (14 ans) et Laura (13 ans), par exemple, deux faibles lecteurs de notre échantillon – ne se considèrent pas comme des lecteurs. Pourtant, ils lisent... Nous verrons que cette conception lecture-livre est aussi présente chez les parents et on peut supposer qu'il en est de même chez les enseignants⁷.

6. Les exemples relevés sur cet aspect : *Le livre des records Guinness* et des ouvrages spécialisés sur certains sports, les statistiques sportives, l'informatique.

7. On suppose que cette représentation lecture-livre est aussi présente à l'école puisque les lectures que les adolescents interviewés disent devoir faire dans le cadre scolaire sont surtout des livres (des romans).

LES INFLUENCES

En tout premier lieu, la famille

Cherchant à cerner le contexte de leurs habitudes de lecture, nous avons entre autres choses questionné les adolescents à propos de l'origine de leur intérêt pour la lecture : « d'où penses-tu que vient ton intérêt pour la lecture ? ». Les données que nous avons recueillies dans le cadre de ce thème, combinées à d'autres indications que nous avons relevées dans leurs propos, indiquent que ce serait la famille des adolescents, particulièrement les parents mais aussi les frères et sœurs, qui auraient le plus influencé leur intérêt pour la lecture et le développement d'habitudes.

Ainsi, des participants à notre étude attribuent leur intérêt pour la lecture à leur père. Par exemple Roxane (13 ans) raconte que, lorsqu'elle était enfant, son père lui lisait des histoires :

Ça a commencé quand j'étais petite [...] mais mon / mon père il me lisait des histoires... fait que j'ai commencé à aimer ça. Fait que j'ai essayé d'ouvrir un livre et de le lire moi-même... pis là, ça a été long, mais j'ai réussi ! Pis là j'ai commencé à aimer ça, fait que j'ai continué.

Lorsqu'on lui demande, Ronaldo (13 ans) affirme lui aussi que son intérêt pour la lecture lui vient de son père : il aime lire, il lui prête des livres et en discute avec lui. L'adolescent manifeste d'ailleurs une certaine fierté à cet égard.

En revanche, Élisabeth (14 ans, aime lire) attribue son intérêt pour la lecture à sa mère. Cette dernière...

[...] va souvent à la bibliothèque pour nous autres pis d'habitude (on aime bien les coups de cœur). Fait que elle choisit pis elle sait / elle sait pas mal c'est quoi qu'on aime, fait que elle lit l'arrière pis elle nous l'achète. D'habitude elle sait ce qu'on aime pis elle nous l'achète.

Même scénario pour Louis (13 ans, aime lire) qui attribue son intérêt pour la lecture à sa mère et aussi, peut-être, à la présence de livres dans la maison :

Sarah : sais-tu d'où te vient ton intérêt pour la lecture ?

Louis : e je ne le sais pas, peut-être de ma mère [...]. Elle aussi, elle lit beaucoup.

Sarah : O.K. [...] c'est pourquoi, aussi, que tu pourrais aimer lire ?

Louis : ee on a / peut-être parce qu'elle a / qu'on a beaucoup de livres à la maison.

L'intérêt pour la lecture peut aussi provenir d'autres membres de la famille : les frères, les sœurs, une tante.

Je ne sais pas / je ne sais pas d'où. Tout d'un coup, dans les vacances, ma tante a dit : « va chercher un livre à la bibliothèque ». Parce que, elle, elle était à l'université. Elle passait toujours à la bibliothèque. Elle m'a amené un jour pis, après ça, j'ai commencé à feuilleter des livres. J'ai trouvé un livre là et puis j'ai commencé à lire. J'ai trouvé ça intéressant. Après ça, j'ai commencé à lire. (François, 15 ans, aime moyennement lire)

Isabelle (14 ans, aime lire) attribue son intérêt pour la lecture à sa mère et à son jeune frère qui, dit-elle, lisent énormément. Pour sa part, Francis (13 ans, aime lire) attribue son intérêt à ses deux parents. Sa mère lui a lu des livres lorsqu'il était enfant et « *avec le temps ça [l'a] habitué (?) ça [lui a] appris à aimer lire* ». Son père, qui travaille dans une boutique de livres anciens, aurait aussi un rôle à jouer dans le développement de son intérêt pour la lecture. Plus récemment, son intérêt pour la lecture a été alimenté par l'écoute d'un certain type de musique ancienne qui a piqué sa curiosité et accru son intérêt pour la lecture (une lecture de passion⁸). Michael (13 ans, aime un peu lire) explique que son père, en l'incitant à lire lorsqu'il n'avait rien à faire, aurait un rôle à jouer dans le développement de son intérêt. Toutefois, dans son cas, ce serait surtout sa passion très particulière pour les poissons qui le pousserait à lire ; il veut en savoir toujours davantage à leur sujet. Il explique :

Michael : *ben, je lisais surtout des reportages sur les poissons / ben je lisais des livres sur les poissons à cause que j'aime les poissons. J'aime surtout lire des livres où est-ce que ils me font apprendre quelque chose. Admettons tu pognes un livre, pis là ça parle de la même affaire, mais pas de la même sorte, à l'intérieur.*

Sarah : *de poissons par exemple ?*

Michael : *oui, mettons de poissons. Mais moi, je lis surtout ça, parce que j'aime ça. C'est pour ça.*

La passion s'ajoute ainsi à la famille (prise dans un sens large mais concernant au premier plan les parents) au chapitre des influences vers la lecture. Par ailleurs, l'on observe aussi que ces derniers manifestent clairement des préférences sur le genre de lecture qu'ils souhaitent voir pratiquer chez leurs enfants. Ils les encouragent à lire, mais pas n'importe quoi. Il semble bien que les parents préfèrent que leurs enfants lisent des livres. Nous avons vu qu'ils en achètent ou en empruntent pour leurs enfants, alors que nous n'avons pas vu dans nos données une telle place faite à d'autres types d'écrits. Le fait de valoriser le livre peut convenir aux jeunes qui aiment lire. Cependant, cela peut moins correspondre aux intérêts des autres, notamment ceux qui se perçoivent comme des moins bons lecteurs.

[...] *ma mère, des fois elle va dire : « va lire des choses pour ton examen de français », par exemple. Moi je dis « O.K. ». Je prends mes revues d'autos, pis elle dit que ce n'est pas lire. Moi je dis que c'est la même chose. (Ronaldo, 13 ans)*

8. Nous appelons lecture de passion les lectures qui correspondent à un intérêt très particulier qui anime l'adolescent et qui va l'amener à lire et à se documenter. Ce peut être une science, un animal, un sport ou tout autre centre d'intérêt pour lequel l'adolescent nourrit un engouement particulier.

En somme, comme d'autres études l'ont déjà démontré, l'on peut identifier à travers les récits de nos interviewés des comportements précis des parents et de la fratrie que les jeunes associent positivement au développement de leur intérêt envers la lecture : le fait, pour le parent, de lire pour lui-même et aussi le fait de lire pour ses enfants ; le fait que les frères et les sœurs lisent ; le fait de discuter des lectures avec des membres de sa famille et le fait de se voir offrir des livres en sont des exemples. On pourrait ajouter à cette liste le fait d'être encouragé à lire de la part d'un parent, encouragement qui se manifeste de diverses manières dans les données. Des parents apportent des livres à la maison et bien souvent ces livres sont expressément destinés à l'adolescent. Des parents fréquentent les salons du livre et les bibliothèques où ils achètent ou empruntent des ouvrages. Noël, l'anniversaire de naissance et les remises de bulletin sont des occasions pour les parents d'offrir des livres en cadeau à leurs enfants. Des parents vont aussi conseiller des lectures à leurs adolescents et les assister dans leurs choix de lecture.

La présence et l'accès aux livres dans la maison

Le fait que le livre, en tant qu'objet, occupe une place importante dans la famille est aussi un élément qui a son rôle à jouer dans le développement de l'intérêt envers la lecture. Il y a des livres dans la maison ; les jeunes y ont accès ; ils se servent dans la bibliothèque familiale. On se prête les livres et on va même jusqu'à se les transmettre de génération en génération.

Alexandra (13 ans), l'une de nos interviewés qui aime beaucoup lire, vient d'une famille où le livre et la lecture occupent une place importante. Elle explique que tout le monde lit chez elle et que, pour elle, lire est une activité tout à fait normale :

On a plein de livres à la maison puis c'est comme, un petit peu, une activité familiale, si on veut là parce que à Noël, c'est : « O.K., quel livre que tu veux ? » [...] fait que... « Ce livre-là, tu me le passeras après », « Je veux ce livre-là », « Tu me le passeras, ce livre-là après », fait que, on se passe vraiment les livres, pis ils se promènent en masse. Il y a juste mon père qui lit des affaires complètement différentes, mais ma mère pis mes deux sœurs, on lit pas mal toutes les mêmes choses, fait que, on se passe pas mal tous nos livres.

[...]

On a toujours pas mal lu dans la famille. Comme Le fou de l'île, c'était un livre que ma grand-mère avait lu à 13 ans, que ma mère avait lu à 13 ans et que j'ai lu à 13 ans. [...] Le livre, il date de / je pense qu'il a été édité en dix-neuf cent je ne sais pas quoi, une vieille affaire. Je sais pas, j'ai aimé ça. Comme / c'est comme / ma grand-mère, elle m'en a apporté un autre livre de Félix Leclerc, mais c'est comme vraiment des vieilles pages, dans le temps que ça coûtait une piastre. Fait que c'était tout comme un peu déchiré.

On observe un scénario semblable chez Isabelle (14 ans), une autre bonne lectrice :

Sarah : *c'est quoi la place que ça occupe, la lecture dans ta famille? Est-ce que c'est / quelle importance ça a?*

Isabelle : *ben je sais que dans ma famille, ils lisent beaucoup, beaucoup, beaucoup. Ils ont des millions de livres. Ma mère / ma mère, je pense qu'elle en lit cinq / cinq en même temps là. [...] Ma mère, elle lit à tous les soirs avant de se coucher là. Mon grand frère aussi c'est un fan. Fait que je pense que je suis devenue comme ça à cause d'eux autres parce que ils aiment ça, la lecture. Je pense que c'est juste ça.*

Sarah : *O.K. est-ce que vous discutez de ce que vous lisez?*

Isabelle : *[...] ben ma mère quand elle a quelque chose d'intéressant, elle va nous le lire, elle va l'écrire dans son journal intime. Fait que elle va nous le lire, elle va nous expliquer « qu'est-ce que vous en pensez de ça? Pis moi j'ai lu ça hier, pis j'ai trouvé ça vraiment intéressant » elle va / elle va le euh [...]*

Sarah : *elle va vous résumer l'histoire?*

Isabelle : *mettons qu'elle a vu un / un paragraphe super-important sur ce qu'on vit vraiment à la maison, ben elle va nous le lire [...] J'ai vu, comme, mon frère à un moment donné, c'est arrivé qu'il avait une / une lecture plus épeurante. Pis il l'a dit à ma mère. Comme moi, quand je suis vraiment passionnée par une lecture, ah, je suis là : « écoute, écoute ça, c'est vraiment bon » fait que que nananana (elle dit)? « Ah tu aimes ça lire! Tu aimes ça, ce livre-là! » Je dis « oui, J'ADORE ça ».*

Ainsi, des attitudes positives, les habitudes de lecture dans l'environnement familial et la présence physique de livres dans la maison demeurent donc des facteurs déterminants dans le développement tout autant que dans le maintien de l'intérêt pour la lecture.

L'inverse pourra aussi être vrai comme en témoigne le cas de Chrystelle (13 ans, aime moyennement lire) qui dit ne pas avoir été habituée à lire et ne pas prendre de temps pour le faire. Selon certains jeunes, en effet, la lecture occupe peu de place dans leur famille. C'est le cas d'Audrey (14 ans) et de Laura (13 ans), les deux jeunes filles de notre échantillon qui n'aiment pas lire. Audrey explique que ses parents ont une ferme et qu'ils sont trop occupés par le travail pour avoir le temps de lire.

Sarah : *peux-tu me dire quelle place ça occupe la lecture dans ta famille?*

Audrey : *dans ma famille?*

Sarah : *oui.*

Audrey : *pas grand-place [rires] [...] sûr des fois quand il y a des livres pour le bureau qu'il faut qu'ils lisent.*

Sarah : *O.K., les autres membres de ta famille ne lisent pas?*

Audrey : *non ben on a une ferme fait que il faut tout le temps être dehors pis travailler fait que on n'a pas vraiment le temps de lire.*

Sarah : O.K. *c'est à cause d'un manque de temps?*

Audrey : *sûrement.*

Quant à Laura (13 ans), probablement l'adolescente qui aime le moins lire de tout notre échantillon, elle précise que, même si sa sœur lit, la lecture occupe peu d'importance dans son environnement familial :

Sarah : *quelle importance ça a dans ta famille la lecture?*

Laura : *ben, genre, ma sœur / ma sœur, elle lit vraiment beaucoup là. Genre, elle a une bibliothèque dans sa chambre. Ma mère, elle lit / elle lit quelques livres là, genre, vraiment pas beaucoup de livres. Mais elle en lit quelques-uns qu'elle entend parler / qu'elle entend des bons commentaires, genre, tsé, les livres de Gabrielle Roy, des trucs de même, genre, qu'a entend (???) eum ma sœur Laurence, elle lit juste les livres pour l'école. Ma p'tite sœur, elle lit / elle lit des livres, a / a / a lit / lit pas de livres vraiment. Elle lit genre, ben, des p'tits livres.*

Sarah : O.K. *donc est-ce que tu dirais que c'est important?*

Laura : *eum ben pas vraiment.*

Sarah : *pas vraiment important.*

Laura : *non.*

Sarah : *est-ce que vous discutez de lecture des fois dans votre famille?*

Laura : *non.*

Les amis comme source d'influence ?

Parmi les adolescents qui ont participé à cette étude, plusieurs disent discuter de lecture avec les membres de leur famille. En revanche, il est étonnant de constater que la très grande majorité n'en discute jamais avec leurs amis. Une observation qu'il y a lieu d'interroger. Pourquoi cela? Il y a là un fait intrigant pour lequel les explications n'abondent pas. La situation se présente un peu comme si, en dehors de l'école et de la famille qui sont des contextes où il est attendu et normal de lire, la lecture devenait une activité personnelle, privée, intime. Tabou? Peur du jugement? Pourquoi ne pas discuter lecture avec ses amis? D'autres analyses de nos données (Pronovost et Royer, 2006) indiquent que certains adolescents voient les jeunes qui aiment lire comme des intellectuels, les rangeant du côté de ceux qui aiment l'école (ce qui est considéré marginal pour ces mêmes jeunes). Ils les jugent aussi comme étant moins sportifs, plus tranquilles ou pensent qu'ils n'ont probablement rien d'autre à faire⁹. À leurs yeux, la lecture est une activité fortement associée au monde scolaire, à l'étude et à la pensée, ce qui la place en

9. Il est important de souligner que ce sont là les perceptions qui ressortent de notre étude. D'autres enquêtes indiquent au contraire un lien significatif entre la lecture et la pratique d'activités physiques en dehors de l'école (Pronovost et Royer, 2006).

opposition avec les activités physiques et sportives, lesquelles sont plus fortement valorisées à cet âge (voir par exemple Zuzanek, 2005). Ces perceptions peuvent comporter un facteur explicatif à la dévalorisation de la lecture au sein des relations amicales.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, on peut dire qu'il existe, assurément, des conceptions diverses de la lecture. Elles vont de l'idée que tout ce qu'on lit est de la lecture à celle, dominante qui considère le livre comme seul véritable mode de lecture. On a vu que lire, c'est avant tout lire un livre et les conceptions des jeunes interviewés sont assez fortement enracinées dans cette position. Plus globalement, il faut aussi retenir que faire de la lecture, c'est : 1) lire de manière soutenue, intensive et répétée et 2) c'est apprendre et se développer, la lecture présentant ainsi une fonction émancipatoire très importante. Nos jeunes lecteurs lisent pour apprendre. D'autres analyses indiquent qu'ils lisent aussi pour comprendre le monde, se situer par rapport à lui et par rapport aux autres et, surtout, pour le plaisir (Pronovost et Royer, 2006). La lecture a donc aussi des effets apaisants, relaxants, libérateurs. On ne se surprend pas alors de constater que, par-dessus tout, ils préfèrent lire le soir, dans leur chambre.

À la limite, voir ou non le livre comme le symbole de la lecture ne semble ni bien ni mal en soi, bien que cette conception procure des perspectives positives à ceux qui en lisent (Horellou-Lafarge et Segré, 2003). C'est le sentiment de ne pas être lecteur qui retiendra davantage notre attention. Dans notre corpus, nous avons vu qu'effectivement, les adolescents qui pensent que tout est lecture se voient conséquemment comme des lecteurs, c'est-à-dire comme des personnes qui lisent et qui sont compétentes pour ce faire. C'est le cas de Ronaldo par exemple, ce garçon que nous avons cité un peu plus haut et qui discute avec sa mère de ce qui constitue une lecture. Pour lui, lire un livre ou un magazine revient au même et cela constitue de la lecture.

Les personnes qui souffriront le plus du symbole lecture/livre sont ces adolescents qui, de fait, considèrent le livre comme le symbole de la lecture, mais qui n'en lisent pas ou qui en lisent peu. Pire, ceux qui cultivent une aversion pour le livre et donc qui n'en lisent pas, mais qui lisent peut-être volontiers autre chose. Nos résultats indiquent que ces jeunes tout particulièrement ne se perçoivent pas comme des lecteurs : « je ne lis pas » ou « je ne lis pas beaucoup » sont des énoncés entendus plus d'une fois lors des entretiens. Ce qu'ils veulent dire serait plutôt

de l'ordre de « je ne lis pas ou peu de livres », car à les questionner, on finit bien par découvrir qu'ils lisent. Ils choisissent des types de lectures qui leur sont accessibles étant donné leurs goûts et leurs habiletés, des écrits qui ont du sens pour eux, qui les intéressent : des revues spécialisées, des bandes dessinées, des journaux, revues et magazines. Mais ces lecteurs – faibles et moyens précisément – qui lisent peu de livres (peu de romans surtout) mais qui lisent autre chose se voient moins comme des lecteurs.

Tout comme d'autres enquêtes l'ont indiqué, la famille et surtout les parents jouent un rôle de premier plan dans le développement ainsi que dans le maintien de l'intérêt et des habitudes de lecture depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence. Avoir des parents et des frères et sœurs qui lisent, la présence de livres dans la maison, la discussion, le fait de s'échanger et de s'offrir des livres, sont autant d'éléments qui nourrissent des attitudes positives envers la lecture. Parmi les influences, on retiendra aussi celle qu'exerce le fait d'avoir une passion particulière. L'objet de cette passion se révèle un vecteur qui porte tout naturellement vers la lecture et la documentation. La lecture de passion nous paraît être une piste qui mériterait être davantage investiguée car elle semble porteuse de sens chez les jeunes qui aiment moins lire mais qui utilisent la lecture comme moyen d'accès à la connaissance sur un sujet particulier.

Au reste, aux yeux de certains jeunes qui ont participé à cette étude, lire serait surtout une affaire de filles, une activité fortement associée à l'école (alors qu'en réalité elle est bien plus fortement enracinée dans les habitudes familiales), une activité réservée aux intellectuels, et surtout à ceux qui aiment l'école. Pas étonnant, dès lors, que ces jeunes ne discutent pas de leurs lectures entre eux tellement elle est mal vue en dehors du contexte scolaire et de la famille. Comment rendre la lecture attrayante et intéressante aux yeux de ces jeunes ? Il y a peut-être une avenue intéressante à explorer avec la lecture de passion, ce genre de lecture que nous avons évoqué et qui s'organise autour d'un engouement particulier qui anime l'adolescent. On a vu que ces passions sont des sources d'influence vers la lecture. Peut-être pourrait-on encourager les adolescents à lire sur des sujets qu'ils aiment, voire qui les passionnent, livres ou pas.

Il serait opportun de réfléchir à l'idée de promouvoir une diversité de genres, de supports et de contenus de lecture comme autant de moyens d'accès à la culture et la connaissance. Considérer que la lecture prend plusieurs formes, et pas seulement celle du livre et du roman, et que ces diverses formes répondent à des intérêts, goûts et habiletés variés et variables que manifestent les adolescents, pourrait tout à la fois

stimuler le goût de lire, favoriser le développement d'une perception positive de la lecture chez les jeunes de même qu'une perception positive d'eux-mêmes en tant que lecteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Jutras, J. (2004). « Les pratiques de lecture des Québécoises et des Québécois, de 1989 à 1999 », *Surviv*, 11 [Bulletin du MCCQ] [en ligne]. <<http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/mcc/ClinStat.nsf/c358890ef4d5b88585256db100526bfe/ad5d3d-9ad946325085256e46006d6b7e!OpenDocument>>.
- Fournier, M. (2005). « Enquêtes sur la lecture : au-delà des idées reçues », [Dossier]. *Sciences humaines*, n° 161, p. 27-55.
- Horellou-Lafarge, C. et M. Segré (2003). *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte.
- Hurtubise, R., M. Vatz Laaroussi, S. Bourdon, D. Guérette et L. Rachédi (2004). *Rendre lisible l'invisible. Pratiques de lecture des jeunes et des adultes en milieu défavorisé et représentations véhiculées par divers organismes*, [Rapport de recherche présenté au FQRSC]. Université de Sherbrooke.
- Lebrun, M. (dir.) (2004). *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, Montréal, Éditions MultiMondes.
- Garon, R. (2005). *Les pratiques culturelles au Québec en 2004 – recueil statistique*, Direction des politiques, de la recherche et du lectorat, Ministère de la Culture et des Communications du Québec [rapport statistique] [en ligne] <<http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/mcc/ClinStat.nsf/b1fd69fb4323604485256b8200763006/24118d9d6197d284852570af005cd8df!OpenDocument>>.
- Garon, R. (2001). *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1999 – données régionales*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications du Québec [rapport statistique] [en ligne] <<http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/mcc/ClinStat.nsf/ce5e08c8e9d9f012852570c8001493ee/c74dcd8bd886528985256ad2005fe724!OpenDocument>>.
- Garon, R. (2000). *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1999 – Dossier statistique*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Ministère de la Culture et des Communications du Québec [rapport statistique] [en ligne] <<http://mcc.quebectel.qc.ca/sites/mcc/ClinStat.nsf/ce5e08c8e9d9f012852570c8001493ee/ec35fd9d073a1b15852569bb004ba6a8!OpenDocument>>.
- Maisonnette, L. (2002). *Le cégépien lecteur : étude des perceptions et des représentations de la lecture ainsi que des attitudes envers les pratiques scolaire et personnelle de la lecture et analyse des lectures effectives*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Michaudon, H. (2001, mai). « La lecture, une affaire de famille », *INSEE Première*, 777. INSEE, Division Conditions de vie de ménages [en ligne] <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP777.pdf>.

- Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale (1999, décembre), Les loisirs des 8-19 ans. *Développement culturel*, 131. [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc131.pdf>>.
- Octobre, S. (2004). *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation française.
- Pronovost, G. (2005). *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Pronovost, G., et C. Royer (2006). *Pratiques de lecture et pratiques culturelles des jeunes* [rapport de recherche], Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Tavan, C. (2003, février). « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *INSEE Première*, 883. INSEE, Division Conditions de vie de ménages [en ligne] <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP883.pdf>.
- Van Grunderbeeck, N., M. Théorêt, S. Cartier, R. Chouinard et R. Garon (2003). *Étude longitudinale et transversale des conditions scolaires favorables au développement des habitudes et des compétences en lecture chez les élèves du secondaire* [Rapport de recherche]. Montréal, Fonds FECR-CQRS-MCC-MEQ-MFE.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Où va l'éducation ?

Un point de vue français sur les changements technologiques dans l'enseignement

Pierre MOEGLIN

Directeur de la Maison des sciences de l'homme

*Professeur de sciences de l'information et de la communication, directeur du
LabSic, Université Paris 13*

REFORMULER LE PROBLÈME

Alors que, dans l'espace public et dans l'espace domestique, les moyens d'information et de communication numériques connaissent une diffusion rapide, quoique socialement et géographiquement inégale, l'espace scolaire reste, quant à lui, en grande partie à l'écart du mouvement.

De ce constat, il serait toutefois hâtif de conclure, à la suite de certains technologues et économistes¹, que l'institution éducative n'aurait d'autre choix que de rattraper un retard dont elle porterait, seule, la responsabilité. Une telle appréciation repose, en fait, sur la thèse discutable (même si elle est largement répandue) selon laquelle une modification radicale des rapports entre éducation et société serait intervenue au tournant des années 1990. L'éducation ne serait plus, d'abord et avant tout, un produit de la croissance économique, comme

1. L'économiste français Lê Tanh Khoi (1967) est l'un des premiers experts à avoir, en France, insisté sur la nécessité pour l'éducation de recourir, elle aussi, à des outils qui, par la substitution du capital au travail, assurent des gains de productivité aux autres secteurs de la société. L'argument a été largement repris ensuite, notamment par Jean-Marie Albertini (1992), en France, et par Jaques Lemelin (1998), au Québec.

auparavant. Au contraire, elle passe pour l'instrument principal de cette croissance², facteur de dynamisation du « capital humain », vecteur d'une « économie reposant sur la connaissance », à l'heure d'un « capitalisme cognitif³ » supposé assurer les conditions d'une nouvelle productivité, selon la phraséologie en usage.

À l'inverse, l'on ne suivra pas non plus les héritiers d'une autre tradition française, conservatrice et technophobe celle-là⁴, pour lesquels le retard en question ne serait pas seulement inévitable ; il serait nécessaire et souhaitable, l'école devant, par principe, garder ses distances par rapport au monde et éviter d'aligner ses manières d'informer et de communiquer sur celles de la société en général.

Pourquoi renvoyer dos à dos ces deux positions ?

D'une part, parce que, dans ce contexte, la référence au retard est sujette à caution. Elle repose, en effet, sur une rhétorique moderniste⁵ qui, confondant progrès technique et progrès éducatif, fait comme si le premier entraînait obligatoirement le second. D'autre part, l'hypothèse selon laquelle l'école serait, avec le numérique, confrontée à une révolution technique la heurtant de plein fouet n'est pas conforme à la réalité des relations que le monde scolaire entretient traditionnellement avec les outils d'information et de communication. C'est ce point qui, plus particulièrement, retiendra notre attention.

L'histoire de ces relations indique, en effet, que de nouveaux outils et médias ne s'imposent jamais de manière exogène. Ce sont les mutations internes de l'école, la transformation de ses pédagogies, les

-
2. Significative est, à cet égard, la règle qu'un expert de la Banque mondiale, Lauritz B. Holm-Nielsen (2001, p. 2) croit pouvoir énoncer, chiffres à l'appui : « *Knowledge makes the Difference between Poverty and Wealth* ». Reste à se demander pourquoi ce ne serait pas l'inverse...
 3. Sur ce point, voir notamment Yann Moullier-Boutang (2006).
 4. De cette tradition, l'essayiste Alain Finkielkraut (1987) s'est fait, de longue date, l'un des principaux porte-parole. Dans une tout autre perspective, l'on trouve aussi chez Pierre Bourdieu et chez plusieurs des chercheurs qui le suivent en ces matières les traces d'un raisonnement assimilant technologie et industrie, puis industrie et marché, pour faire, en fin de compte, des campus numériques, par exemple, les vecteurs de la privatisation de l'université (de Montlibert, 2004 ; Garcia, 2003, etc.).
 5. Sur ce point, voir Julie Bouchard (2006, p. 118) : « Le discours sur le retard est une "rhétorique de l'insuffisance et du changement", qui ne renvoie pas simplement à un état de fait, mais comporte implicitement ou explicitement une double dimension d'énociation et de dénonciation d'une réalité stigmatisée par le vocable de "retard". »

métamorphoses de son organisation et les changements affectant son « programme institutionnel⁶ » qui, selon les cas, favorisent ou entravent l'innovation technique.

Telles sont les prémisses à partir desquelles le problème du changement technologique en éducation (et, notamment, celui de la numérisation éducative) demandent, selon nous, à être (re)formulés. Il ne s'agit plus d'évaluer l'impact des nouvelles technologies d'information et de communication sur l'école, mais d'identifier les facteurs propres à l'école qui, éventuellement, la conduisent à s'ouvrir à des pratiques nouvelles d'accès au savoir et de communication, à distance, « nomades » et multimédias⁷. Le fait que certains de ces facteurs se retrouvent, en parallèle, dans d'autres sphères que l'éducation, ne change rien à leur caractère endogène.

Quels sont ces facteurs et de quel poids pèsent-ils sur les mutations éducatives ?

Pour répondre à cette interrogation, nous partirons de l'observation suivante : l'importance que revêt la question de la numérisation éducative tient à ce que l'institution scolaire se définit, en bonne part, par les supports qu'elle utilise. Il est donc inévitable que tout changement dans ce domaine soit perçu comme une source de déstabilisation potentielle de l'institution dans son ensemble. Ainsi en va-t-il de la mise en cause de la centralité du livre scolaire. À l'inverse, il n'est pas moins évitable que le projet de numérisation éducative, aussi multiforme soit-il, apparaisse, à tort ou à raison, comme l'occasion d'un changement de paradigme.

6. L'expression est de François Dubet (2002, p. 24) : « Il existe un programme institutionnel quand des valeurs ou des principes orientent directement une activité spécifique et professionnelle de socialisation conçue comme une vocation, et quand cette activité professionnelle a pour but de produire un individu socialisé et un sujet autonome. »

7. Sur cette question, voir Bernard Miège (1989, p. 76-77) : « Car l'essentiel n'est pas de savoir comment et jusqu'où inoculer de nouveaux moyens de communication à l'école, pour la mettre en adéquation avec le développement de la société ou la modernité. Il faut se placer dans une perspective tout autre – celle des rapports changeants que l'école entretient avec les autres structures sociales – et se demander comment la communication intervient dans les changements qui sont à l'œuvre : la fonction de l'appareil éducatif (et plus généralement de l'ensemble de la formation) dans la société française, comme dans les sociétés capitalistes développées, est en profonde transformation ; et on peut émettre l'hypothèse que la communication – ici comme dans d'autres champs sociaux – s'insère directement dans le processus en cours. »

AU CŒUR DU SYSTÈME ÉDUCATIF MODERNE, LE MANUEL SCOLAIRE

Pour prendre la mesure du lien que l'institution scolaire entretient avec ses outils et médias, il est utile d'opérer un bref détour par le manuel⁸ et les conditions dans lesquelles il a été adopté, au XIX^e siècle, en France et dans les autres pays développés⁹. Ce détour, qui sera aussi un retour en arrière, permettra, en effet, d'apprécier comment, pour la première fois, une technologie éducative¹⁰ a été diffusée à grande échelle. Mettant en valeur la dimension paradigmatique de cette diffusion, ce détour éclairera aussi, par anticipation, l'analyse des conditions de l'intégration éventuelle de l'offre numérique à l'école.

Nombre d'historiens, à l'instar de René Rémond (2003, p. 10), soulignent l'importance que l'institution éducative accorde, de tout temps, aux supports d'information et de communication en général :

L'histoire de l'institution éducative est ainsi inséparable de celle des techniques et des innovations qui affectent les moyens de communication et les procédés de reproduction, du copiste monastique à la photocopie.

S'agissant des outils et médias éducatifs en particulier, Yves Jeanerret (1998, p. 3) précise que :

[...] un état de l'école se définit en grande partie par ces productions matérielles et symboliques : la salle, l'amphi, le tableau, l'ardoise, la ronéo, le transparent, l'exercice, la copie, le manuel.

Or, en vingt ans, entre 1830 et 1850, l'état de l'école connaît de profondes mutations, dont l'influence reste marquante jusqu'à aujourd'hui : l'enseignement devient public ; il représente l'un des plus gros budgets de l'économie nationale ; le taux de scolarisation est

-
8. Selon la définition qu'Alain Choppin (1992) donne du manuel, sa première caractéristique est d'être un ouvrage comportant indications et consignes destinées au maître et à l'élève. Cette définition exclut les abrégés et recueils de textes, bien que, depuis l'Antiquité, ils soient souvent utilisés en classe et, pour cette raison, nommés « classiques ».
 9. Les conditions politiques, notamment l'influence durable de l'Église sur l'État, et la situation démographique du Québec, expliquent qu'au XIX^e siècle et au début du XX^e la production éditoriale n'y connaisse pas la même ampleur et les mêmes orientations idéologiques qu'en France. Les choses changent, toutefois, à partir des années 1960, avec la « Révolution tranquille » et, notamment, la création du ministère de l'Éducation (Aubin, 2006).
 10. Sur ce point, nous nous inspirons d'une intuition de Marshall McLuhan (1967, p. 176-177) : « Accessible à tous les étudiants, le livre imprimé était un nouvel instrument visuel qui déclassait les anciennes méthodes d'éducation. C'était littéralement une machine à enseigner, là où le manuscrit n'avait été qu'un outil grossier. »

multiplié par plus de deux¹¹ ; une puissante administration, centralisée et hiérarchisée, se met en place ; la pédagogie fait appel à des méthodes scientifiques. Si, dans ces mutations, le manuel joue un rôle majeur, c'est parce que sa diffusion massive découle de la massification du système éducatif, en même temps qu'elle y contribue.

Ainsi s'expliquent les tirages des cinq « manuels officiels » de la Monarchie de Juillet, en France : la diffusion du principal d'entre eux, *l'Alphabet et le premier livre de lecture à l'usage des écoles primaires*, rédigé et publié par Louis Hachette, est très supérieure à celle de la plupart des best-sellers d'aujourd'hui. En témoigne le million d'exemplaires qui en sont commandés et distribués durant les trois premières années :

Années	1831	1832	1833
Nombre d'exemplaires	500 000	200 000	300 000

Par-delà cet énorme succès, Hachette pose, en fait, les bases d'un système « coproduit par les enseignants, les éditeurs scolaires et l'institution » (Borne, 1998, p.35), qui combine tous les ingrédients de l'industrie éditoriale naissante : déclinaison d'une gamme de produits (manuels, guides, journaux pédagogiques, cahiers d'exercice, etc.), création des collections, mise sous tutelle des auteurs, qui répondent à des commandes, standardisation des ouvrages, promotion et publicité à grande échelle, connivences avec l'administration centrale et les élites politiques, etc. Telle qu'elle ressort de l'étude de Jean-Yves Mollier (1999, p. 456), la stratégie de Louis Hachette est donc « le signe de l'industrialisation du livre et l'annonce de procédures qui culmineront après 1945 ».

Pour se hisser, comme il y parvient, au troisième rang de l'édition en général, le scolaire doit, toutefois, surmonter des handicaps qui, rétrospectivement, n'apparaissent pas moins sérieux que ceux que connaissent aujourd'hui les outils et médias numériques. Il lui faut, en particulier, compenser la faiblesse des prix de vente par l'ampleur des tirages¹². Le succès n'en est que plus significatif : aujourd'hui, son

11. Entre 1829 et 1848, le nombre d'écoles passe, en France, de 30 000 à 63 000, avec un effectif, au milieu du siècle, de trois millions d'élèves (Gal, 1961, p. 107).

12. Ainsi, par exemple, les chiffres de vente des ouvrages de la collection Bled (manuels d'orthographe), entre 1946, date de la première édition, et 1982 avoisinent-ils 25 millions d'exemplaires, succès dont, dans les autres genres éditoriaux, peu d'ouvrages peuvent se vanter (source : Berlion, 1983, cité par Choppin, 1998).

chiffre d'affaires atteint 12,9 % de celui de l'édition en général, après s'être situé entre 15 % et 20 %, pendant plusieurs décennies et jusqu'à la fin des années 1990¹³.

Cependant, l'atout principal du manuel tient, jusqu'à très récemment, à son adéquation aux objectifs du système éducatif. Dès sa naissance, il se présente, en France et dans la plupart des autres pays, comme :

- le vecteur par excellence de l'identité nationale et l'instrument privilégié des normalisations grammaticale, linguistique, culturelle, politique, idéologique accompagnant l'unification du territoire et l'installation de l'État moderne,
- le prescripteur des méthodes pédagogiques associées à l'enseignement collectif et simultané dont, en France, l'adoption officielle est décidée en 1833, mais qui met près de cinquante ans à se généraliser,
- le produit-phare de l'outillage scolaire qui se répand grâce à lui et en même temps que lui : tableaux noirs (obligatoires, en France, depuis 1851), cahiers de textes et cahiers d'exercices, ardoises, cartes, affiches murales, et même pupitres, encriers et plumes d'acier.
- un guide pour des enseignants, qui, pendant plusieurs décennies, sont recrutés dans l'urgence, et en trop grand nombre pour avoir été suffisamment formés à l'exercice de leur métier, mais auxquels le découpage du manuel en « leçons » et sa structuration en textes et exercices fournit la trame de leurs cours et leur contenu¹⁴.

Ces traits, et d'autres qu'il serait trop long de citer ici, font que le manuel trouve sa place, et une place centrale pendant un siècle et demi, dans un système qui en favorise la diffusion en même temps qu'il en assure la consolidation, en retour.

13. Sources diverses. Notamment : <<http://www.educnet.education.fr/dossier/manuel/acteurs1.htm>>.

14. Cette fonction se maintient durablement, malgré les mises en garde ministérielles successives. En 1883, par exemple, Jules Ferry adresse une *Circulaire aux instituteurs et institutrices publics*, pour leur dire : « Le livre est fait pour vous et non vous pour le livre. Il est votre conseiller et votre guide, mais c'est vous qui devez rester le guide et le conseiller de vos élèves. »

CRISE PARADIGMATIQUE

Avant de se demander dans quelle mesure, *mutatis mutandis*, les outils et médias numériques s'inscrivent dans une configuration du même type, il faut examiner ce qui, dans les usages du livre scolaire, entre en crise, au milieu des années 1970. De fait, cette crise pourrait, par défaut en quelque sorte, justifier le recours au numérique.

Les enquêtes montrent, en l'occurrence, que sont principalement sur la sellette les deux fonctions qui, du manuel, font un livre, et non un simple recueil de ressources éducatives :

- sa fonction mémorielle, par laquelle il délivre une somme de connaissances, relevant d'une « discipline¹⁵ », à faire acquérir à des élèves, en fonction de leur niveau et du cursus où ils sont engagés,
- sa fonction séquentielle, commandant la progressivité des apprentissages, selon la succession des « leçons » (à l'origine, des *lectiones*).

En réalité, à travers la mise en cause de ces deux fonctions, le manuel affronte une contestation¹⁶ qui, plus radicalement, vise le paradigme dont il est la clé de voûte. Pour y faire face, certains ouvrages récents ont beau remplacer le modèle magistral par le « modèle dialogué », en donnant la priorité à l'activité des apprenants et à leurs échanges avec pairs et professeurs¹⁷ : le remède, indique le rapport de l'Inspection générale (Borne (dir.), 1998, p. 38) qui vient d'être cité, est souvent pire que le mal. À la rigueur, les professeurs imitent le style dialogué qui leur est proposé, mais ils n'adoptent pas pour autant le manuel qui le leur propose. Tant qu'à faire, conclut donc le rapport, « le manuel doit redevenir un livre ».

Le retour au livre est toutefois hypothétique. Mieux formés et plus autonomes, les enseignants ne souhaitent plus se voir imposer un outil qui, à leurs yeux, a un double inconvénient : il les dévalorise en les réduisant peu ou prou au rôle de répétiteurs ; il les force à adopter

15. André Chervel (1998) rappelle opportunément que les matières scolaires ne reflètent en rien l'état du savoir scientifique : elles sont créées par et pour l'école.

16. Laquelle demande à ne pas être confondue avec celle, idéologique, qui, de manière récurrente depuis la fin des années 1950, met en cause, notamment en lettres, en histoire et en philosophie, des orientations jugées conservatrices.

17. Le phénomène n'est d'ailleurs pas si récent. À la suite de la réforme de 1880, un certain nombre d'auteurs de manuels entreprend déjà de privilégier le dialogue direct avec l'élève. Sur ce point, voir notamment Moeglin (2005, p. 79-80).

une organisation du cours qui exige de gros efforts d'adaptation. Aussi assouplie soit-elle, la structure des manuels les plus récents leur semble encore trop rigide.

Qui plus est, les consignes ministérielles les encouragent à diversifier supports et stratégies pédagogiques et, avant tout, à s'affranchir de cet instructionnisme qui, souvent, inspire encore les éditeurs : ces consignes mettent l'accent sur des modes d'apprentissage orientés sur la recherche et l'interprétation des ressources, selon des schémas constructivistes ou socioconstructivistes.

Cette contestation du manuel ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Prémonitoires sont, à cet égard, les résultats d'une enquête menée, il y a plus de vingt ans, par une équipe de l'Institut national de la recherche pédagogique (Navarro, 1985). Invités à se prononcer sur l'utilité du manuel, les enseignants ne sont déjà, à l'époque, plus que 31 % à le juger « indispensable », tandis que 29 % le tiennent pour « très utile », et 34 % pour « utile ».

Surtout, ces résultats sont à mettre en relation avec l'expansion des pratiques de photocopie, à la même époque : dans l'enquête citée, 76 % des professeurs de collège et 83 % des professeurs de lycée estiment que la photocopie est un auxiliaire pédagogique « de première importance », et 38 % jugent qu'elle rendra le manuel « moins utile » ou « inutile ». Ces appréciations sont elles-mêmes confirmées par ce que l'on sait des usages (licites ou non) de la photocopieuse : une enquête, réalisée dix années plus tard dans un collège français (pris au hasard), montre qu'en moyenne 662 et 729 photocopies à des fins pédagogiques ont été réalisées, respectivement en 1996 et 1997. Et encore, à l'époque, l'établissement ne possède-t-il pas de scanner !

Ces données conduisent Alain Choppin (1992, p. 132) à remarquer que :

le principal concurrent du manuel n'est donc ni l'audiovisuel, ni l'informatique, mais la reprographie.

À sa suite, Julien Deceuninck (2000, p. 98) confirme que :

la place du manuel diminue en relation avec l'accroissement de la production personnelle de supports par les enseignants.

Le principal responsable de cette situation reste toutefois le manuel lui-même. Diverses enquêtes, comme celle de Le Marec *et al.* (2003) sur ses usages en histoire-géographie, signalent que les « limites du modèle actuel » sont atteintes. La décomposition en leçons ou chapitres a le défaut de découper le savoir en unités isolées de ce qui précède et de ce qui suit ; elle contrarie donc la dynamique de l'apprentissage, qui procède plus volontiers par allers et retours, synthèses partielles et provisoires,

anticipations inattendues, associations imprévisibles. Limités à la leçon qu'ils accompagnent et, de ce fait, redondants d'une leçon à l'autre, les exercices ont le même défaut : simplistes, ils ne proposent généralement que des applications mécaniques, sans faire appel à cette part de réélaboration personnelle et réflexive indispensable à toute démarche authentique de connaissance¹⁸.

Bien sûr, le livre, en tant que support, n'est pas responsable de tout ; l'essentiel dépend de la manière dont il est conçu, selon que son contenu procède de la simple transposition didactique de connaissances importées d'ailleurs, ou qu'il est le fruit d'une élaboration spécifique. Quant à la façon dont il est utilisé, elle est plus déterminante encore. Il n'empêche que le fractionnement du « page à page » crée des contraintes ne facilitant pas les manières d'apprendre « à sauts et gambades », selon la formule de Montaigne. Par contraste, aux dires des enseignants interrogés, les ressources numériques semblent *a priori* mieux adaptées à une conception constructiviste de l'apprentissage.

Est-ce à dire alors que, profitant de l'ébranlement du paradigme précédent, un autre paradigme ne demande qu'à occuper la place vacante, les outils et médias numériques y jouant pareillement un rôle de clé de voûte ?

NOUVEAUX PARADIGMES ?

Les choses ne sont pas si simples, car les mutations en jeu ne se limitent pas à la concurrence que l'ensemble (d'ailleurs disparate) des outils et médias numériques voudrait ou pourrait faire au manuel traditionnel.

D'une part, en effet, concurrence ne signifie pas substitution : le scénario cumulatif, selon lequel plusieurs modèles pédagogiques cohabiteraient, appuyés sur les usages variés d'outils et médias différents, complémentaires sans être rivaux, est plus plausible que le scénario discontinuiste de la rupture radicale.

D'autre part, si l'avènement d'un ou de plusieurs paradigmes est en cours, et si ces nouveaux paradigmes sont appelés à composer avec celui qui domine aujourd'hui, les changements dépassent les aspects

18. En dépit des tentatives, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, notamment au moment de l'invention de la « leçon de choses », dans les années 1880, pour rendre les exercices plus « actifs ».

techniques. Ils se produisent simultanément, et de manière plus ou moins marquée selon les secteurs d'enseignement, à quatre niveaux au moins : pédagogique, culturel, organisationnel et politique.

1. S'agissant des modèles pédagogiques, en Europe comme en Amérique du Nord, les controverses font rage actuellement, jusque dans la presse grand public¹⁹, au risque de travestir les alternatives récurrentes : « constructivisme » contre « instructivisme » (Martel, 2000), pédagogie « appropriative » contre pédagogie « transmissive », didactique « ouverte » contre didactique « impositive », « cognitivisme » contre « behaviorisme ».

Certes, ces alternatives ne sont pas nouvelles : elles reprennent des clivages qui, depuis Socrate, traversent toute la pensée pédagogique. La nouveauté, en revanche, tient à ce que les controverses qu'elles suscitent se cristallisent aujourd'hui sur le problème, qui n'était pas central auparavant, des outils et médias éducatifs et de leurs usages. Si elle se confirme, la jonction des pensées pédagogique et technologique de l'éducation serait, en soi, un événement important.

2. Le deuxième niveau du paradigme concerne le périmètre éducatif et sa redéfinition, selon les lignes de partage, toujours fluctuantes, entre ce qui relève de la mission éducative et ce qui n'en relève pas.

Ce problème se pose de manière particulièrement vive au moment où la numérisation des ressources patrimoniales contribue à la déstabilisation des équilibres (toujours fragiles) entre apprentissages formels, informels et semi-formels, entre culture scolaire, autodidactique et parascolaire, du fait d'institutions qui, elles aussi, se veulent « lieux de formation » : musées, centres de culture technique, parcs d'attraction, centres de loisirs, espaces numériques, etc.

Le problème ne date pas non plus d'aujourd'hui : dès les années 1960 et 1970, Michel de Certeau (1974) et Georges Friedman (1979) soulignent que « l'école parallèle » dispute à l'institution scolaire le monopole de l'accès légitime au savoir. Désormais, il s'agit, toutefois, d'un phénomène de plus grande ampleur encore.

19. La presse québécoise se fait, au moment où ces lignes sont écrites, l'écho de polémiques virulentes au sujet de l'extension de la réforme pédagogique, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. L'un des points de cristallisation de ces polémiques est un article de Normand Baillargeon, paru dans la revue *Possibles* (hiver 2004).

Pressenti par Joffre Dumazedier (Dumazedier et Samuel, 1976), un double mouvement s'esquisse sous nos yeux : socialisation de l'école, par l'importation en classe de ressources brutes, produites hors d'elle et qui cherchent à s'y imposer telles quelles ; scolarisation de la société, avec l'expansion de l'éducation permanente (ou formation tout au long de la vie).

De ce double mouvement, en forme d'aller et retour, ne résulte pas forcément (comme on le dit parfois) le brouillage des frontières entre école et société. En réalité, c'est la répartition de leurs contributions respectives à la production et à l'entretien du savoir et de la culture qui fait aujourd'hui l'objet d'une négociation, pour des compromis à trouver, où la dimension marchande prend, qu'on le veuille ou non, une place croissante²⁰.

3. Le troisième niveau paradigmatique est celui des enjeux des outils et médias numériques par rapport à l'organisation du système éducatif et ses modes de fonctionnement. D'importantes transformations sont en cours, en effet, auxquelles ces outils et médias contribuent de manière significative, bien que variable selon les secteurs et les contextes nationaux.

En France, par exemple, dans l'enseignement secondaire et (selon d'autres modalités) dans l'enseignement supérieur, sont aujourd'hui à l'ordre du jour déhiérarchisation et décentralisation ; développement de réseaux horizontaux d'acteurs, par exemple avec les « collectifs enseignants », les « communautés éducatives » et les partenariats entre établissements ; « délocalisation »²¹ du processus éducatif, mettant à mal la règle traditionnelle de l'unité de temps et de lieu. Interviennent ainsi, avec plus ou moins d'intensité selon les cas, les utilisations expérimentales ou opérationnelles des portfolios, cartables électroniques, espaces et environnements numériques de travail, campus numériques, et autres dispositifs faisant appel aux applications de l'Internet et de l'Intranet.

20. Deux phénomènes majeurs sont en cours : l'augmentation très sensible de la consommation de cours particuliers, d'une part ; l'extension des entreprises de formation vers la fourniture de prestations à distance, le plus souvent en complément des cours assurés en présentiel, d'autre part.

21. Au sens de Giddens (1994, p. 29-30) : « Par dé-localisation, j'entends l'extraction des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis. »

Or ce que ces tendances ont en commun, et ce qu'elles comportent de nouveau, tient à ce que, renforcées par le recours à ces dispositifs, elles heurtent de front le modèle historique de l'administration éducative moderne, régie par les principes de la « bureaucratie industrielle » (Gouldner, 1954). Désindustrialisation, comme le suggèrent Otto Peters, Randy Garrison et les autres théoriciens de la post-industrialisation éducative ? Ou plutôt néo-industrialisation, comme nous le pensons²² ? Le seul fait que cette question se pose en dit long sur la portée des changements en jeu.

4. Au niveau idéologique et politique, enfin, l'éventualité d'une recomposition paradigmatique invite à repenser la figure de l'apprenant²³, dans le cadre d'une réflexion sur le statut de l'individu en société. Si trois représentations idéaltypiques sont désormais en concurrence, selon la manière dont elles situent le curseur entre individualisation et socialisation²⁴, la présence des outils et médias numériques donne à chacune d'elles une portée et des atouts nouveaux.

Le premier de ces idéaltypes²⁵ met l'accent sur la fabrication sociale de l'individu, c'est-à-dire sur la manière dont, pour le meilleur ou pour le pire²⁶, l'école inculque des valeurs, règles, savoirs et savoir-faire. Cet idéaltypique alimente une théorie de l'enseignement, normalisé et normatif, dont, pour l'utilisation éducative des outils et médias, le courant dit « de la Technologie éducative²⁷ » a été l'expression la plus systématique. Son influence se retrouve, depuis les théories de l'enseignement programmé des années 1950 et 1960, et de l'enseignement assisté par ordinateur des

22. Sur le débat entre « néo » et « post-industrialisation », voir notamment Guillemet (2004) et Moeglin (1998, 2006).

23. Non sans maladresse, cette mutation a été sanctionnée, en France, par la formule figurant dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, qui préconise de mettre l'élève « au centre du système éducatif » ; à tort ou à raison, nombre d'enseignants en ont été choqués, se tenant pour injustement rejetés sur les marges de ce système.

24. En l'appliquant à la question du statut de l'apprenant, nous nous inspirons ici de l'analyse que François Dubet (2005) consacre à « l'individu dialogique ».

25. René Ballion (1998) distingue deux idéaltypes séparés : « l'administré assujéti » qui, par rapport à l'éducation, n'a que des devoirs, et « l'usager abstrait », citoyen d'une démocratie représentative qui lui accorde aussi des droits. Il nous semble préférable d'associer ces deux idéaltypes pour ce qu'ils ont en commun : la priorité donnée au système sur l'individu, que celui-ci soit contraint ou consentant.

26. Pour le « meilleur », de Durkheim à Parsons ; pour le pire, Bourdieu, entre autres.

27. Notamment sous l'intitulé « Ingénierie de l'éducation », préféré à « Technologie éducative », excessivement marqué par les théories skinneriennes.

années 1960 et 1970, jusqu'aux pratiques néo-behavioristes actuelles, centrées sur les techniques de granularisation, selon la théorie dite « des objets d'apprentissage ».

Le deuxième idéaltype se situe aux antipodes du précédent, puisqu'il s'appuie sur le principe de l'individu entièrement autoconstruit. L'apprenant y apparaît comme un sujet rationnel et utilitariste, « consommateur d'école », « averti et stratège », ainsi que le caractérise René Ballion (1998). La version néolibérale²⁸ de cet idéaltype est celle d'une « e-formation » conçue et pratiquée selon le modèle du « self-service ». Y contribuent, par exemple, les textes programmatiques sur l'enseignement à distance et le marché des services éducatifs, en provenance de l'OCDE, de la Banque mondiale et de la plupart des grandes organisations supranationales²⁹.

Le troisième idéaltype, enfin, est celui de l'autoformation assistée, postulant un individu dont, entre inné et acquis, le processus d'apprentissage combine subjectivation et objectivation. Du moins est-ce ainsi que le pensent les partisans du constructivisme ou du socioconstructivisme³⁰. S'inscrivent dans cette filiation, depuis les années 1980, les nombreuses utilisations de « Logo » et de ses dérivés, à partir des travaux de Papert et, plus récemment, celles des dispositifs qui, par Internet, mettent en pratique le principe de Piaget (1975), selon lequel « comprendre, c'est inventer ».

À chaque fois, des outils et médias différents se prêtent donc à des usages plus différents encore. Probablement est-ce leur coexistence qui fait de l'éducation cet ensemble composite dont l'hétérogénéité s'exacerbe au contact des innovations techniques. Bien éloignée de la cohérence (ou du monolithisme pédagogico-idéologique) ayant présidé au lancement du manuel et à sa domination durable sur l'activité scolaire, la situation

28. Il en existe sans doute aussi une version progressiste, dans la filiation des considérations d'Illich, sur la désinstitutionnalisation scolaire. Ce thème n'a toutefois plus guère cours aujourd'hui, les adversaires de l'instructionnisme se ralliant plus volontiers au troisième idéaltype.

29. Pour une analyse critique des documents issus de ces organisations, voir Moeglin et Tremblay (2005).

30. Voir par exemple, Jean Piaget, à propos des missions assignées à l'éducation par l'Unesco (1975, p. 52) : « Il convient en tout cas de souligner d'emblée que le droit à l'éducation intellectuelle et morale implique plus qu'un droit à acquérir des connaissances ou à écouter, et plus qu'une obligation d'obéir : il s'agit d'un droit à forger certains instruments spirituels précieux entre tous, et dont la construction réclame une ambiance sociale spécifique, non faite exclusivement de soumission. L'éducation est ainsi, non seulement une formation, mais une condition formatrice nécessaire du développement naturel lui-même. »

actuelle se caractérise par la coexistence, réalisée ou annoncée, de trois paradigmes (au moins) : le premier, instructionniste, qui a marqué la naissance du système éducatif moderne, reste dominant, mais il est ébranlé ; le deuxième, consumériste, gagne du terrain de jour en jour, profitant de l'expansion du marché de la formation à distance, mais sans heurter de front un système public dont il se veut le complément ; le troisième paradigme, constructionniste, vise, davantage qu'un réaménagement du premier : c'est une refondation qui est en ligne de mire.

La coexistence de ces trois idéaltypes serait, en soi, suffisante pour créer de la confusion au sein des pratiques des outils et médias numériques. La confusion ne fait que croître lorsque l'on considère les usages eux-mêmes.

DES USAGES EMBRYONNAIRES, INÉGALITAIRES ET FRAGILISÉS

Une étude de la situation, à partir de l'évaluation du taux d'équipement et de la mesure des usages, nécessiterait des analyses excédant les limites de cette contribution. Au demeurant, elle resterait forcément incomplète, car les données disponibles se révèlent, pour la plupart, lacunaires et difficiles à recouper³¹. Aussi est-il préférable de s'en tenir ici à trois constats indiscutables.

Le premier a trait à la faiblesse des ressources disponibles, en dépit des énormes efforts d'investissement consentis durant la dernière décennie. Certes, les situations sont contrastées d'un pays à l'autre³², mais, dans le cas de la France, les enquêtes³³ sont d'accord sur le ratio actuel de 23 élèves pour un ordinateur à l'école primaire, 14 dans les collèges et 6 dans les lycées. En 1997, ce ratio était respectivement de 100, 24 et 12.

31. L'une des premières difficultés tient au fait que la France n'est généralement pas prise en compte dans les enquêtes internationales, de type « Pisa ».

32. Une analyse minutieuse conduit Alain Chaptal (2003) à montrer qu'en taux d'équipement, les situations française et états-unienne sont proches l'une de l'autre, la première accusant, par rapport à la seconde, un décalage de quelques trimestres...

33. Nous nous appuyons notamment sur les données fournies par la série des enquêtes Eurydice, dont la plus récente est parue en 2006.

La progression est donc spectaculaire, mais son ampleur demande à être relativisée. Aurait-on parlé, à l'époque, de généralisation de l'enseignement de l'écriture et de la lecture, si un seul porte-plume et un seul manuel avaient été mis à la disposition de groupes de 23, 14 ou même 6 élèves?

Des appréciations du même type valent aussi pour l'enseignement supérieur, et à l'échelle internationale. Ainsi, parmi d'autres, un rapport de l'OCDE (2005, p. 3) sur la cyberformation dans 122 établissements du Commonwealth indique-t-il que :

dans la plupart des établissements traditionnels, les programmes au moins tributaires du Web représentent globalement moins de 5 % de l'effectif total scolarisé.

Et encore les taux d'équipement ne disent-ils rien, on le sait bien, des applications pédagogiques elles-mêmes et des transformations du processus éducatif et du système de formation qu'elles peuvent ou non favoriser.

Plus surprenant, le deuxième constat porte sur ce qu'il y a de potentiellement inégalitaire dans le mouvement de numérisation éducative : alors que, depuis quelques décennies, les courants progressistes mettent l'accent sur l'utilité des technologies éducatives, pour permettre aux zones et établissements d'enseignement les moins favorisés de bénéficier des mêmes ressources qu'ailleurs, des voix s'élèvent³⁴ pour signaler qu'en réalité, seuls les établissements les plus riches sont en mesure, à grande échelle, de faire appel aux outils et médias numériques, dont les coûts d'investissement et de fonctionnement dépassent de beaucoup ceux de l'audiovisuel de naguère. Or, ces établissements n'en ont pas autant besoin que les autres, car ils ne manquent ni de personnel, ni de ressources documentaires. En revanche, les établissements qui en auraient besoin sont aussi les plus pauvres et, par conséquent, les moins disposés à s'en équiper.

Cet effet inégalitaire et contre-productif se retrouve chez les étudiants : les enquêtes indiquent qu'en règle générale, les dispositifs d'autoformation profitent le plus aux meilleurs d'entre eux, qui en ont le moins l'utilité, alors que ceux qui en auraient le plus besoin n'ont ni les méthodes, ni les moyens, ni même la motivation pour y recourir comme il le faudrait.

Troisième constat : embryonnaires et inégalitaires, les usages des outils et médias numériques présentent également l'inconvénient d'être hypothéqués par la fragilité des structures éditoriales, trop faibles pour

34. Par exemple, Sarah Guri-Rosenblit (2003).

enclencher une dynamique favorable. Une étude³⁵ indique, par exemple, qu'en France, 18 % des sociétés de production de programmes éducatifs multimédias ont dix ans d'existence ou plus ; 38 % ont entre 6 et 10 ans, et 44 % ont moins de cinq années d'existence. 55 % de ces maisons emploient moins de 5 personnes.

Le contraste est flagrant par rapport à ce que l'on a vu précédemment de la prospérité des maisons d'édition impliquées dans la production des manuels scolaires. La filière du multimédia éducatif est encore jeune, peu structurée, dominée par une majorité écrasante d'acteurs de petite taille, ne consacrant généralement pas toutes leurs activités au multimédia éducatif et vivant sur un nombre restreint de produits. Leur existence est d'autant plus précaire qu'elle est soumise aux fluctuations d'une demande, elle-même peu consistante et très volatile.

TENSIONS

Telle qu'elle vient d'être esquissée ici, la réponse à l'interrogation initiale, sur les évolutions de l'éducation en relation avec les changements technologiques, exige que soient mentionnées certaines des questions qui, aujourd'hui en suspens, vont structurer les évolutions à venir.

Le fait marquant, dans la situation actuelle, est, en effet, le décalage entre logiques institutionnelles et pratiques réelles, et les tensions qui en résultent. Ainsi, du côté des institutions, la priorité est-elle donnée à la mise en réseau, qui favorise mutualisation des ressources, décloisonnement des structures, ouverture de l'école sur l'extérieur, atténuation des clivages entre formation initiale et formation permanente, etc. Du côté des pratiques réelles, cependant, ce sont les usages locaux qui sont privilégiés, sans que les frontières ordinaires de l'école n'en soient remises en cause.

De même, alors que les politiques visent plus souvent l'intégration des outils et médias pédagogiques dans les processus d'enseignement et d'apprentissage, les pratiques des enseignants penchent spontanément en faveur du renforcement de la logistique professorale et administrative, privilégiant les outils d'archivage des ressources et d'aide à la préparation des cours³⁶.

35. Voir : <<http://www.base.odl.org/statistik/statovfr.html>>.

36. Sur ce point, voir les analyses prémonitoires de Baron et Bruillard (1996), notamment sur la comparaison entre les usages de la calculette, intégrés dans l'activité scolaire, et ceux de l'ordinateur, mis en œuvre par les enseignants à titre personnel.

Un autre décalage intervient entre les pratiques des élèves, hors de l'école, et ce qui, en classe, leur est demandé : chez eux ou dans des boutiques spécialisées, ils se servent de plus en plus fréquemment du Web pour des usages que l'école prend mal en compte ou rejette purement et simplement³⁷. En résulte, dès lors, le risque d'une « googlisation » de l'éducation, pratique incontrôlée et non maîtrisée de la recherche documentaire en ligne, dont les effets s'observent d'ores et déjà dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur. En outre, lorsque de nouveaux outils et médias rentrent réellement dans la classe, il leur arrive assez fréquemment de renforcer les modèles pédagogiques dominants, plutôt que de contribuer à la transformation des manières d'enseigner et d'apprendre.

Le même décalage existe au sein des pratiques liées à l'administration et à l'orientation scolaire : les plates-formes sont, au départ, censées faciliter la mise en place d'un suivi personnalisé des trajectoires étudiantes. Or, les enquêtes montrent qu'elles renforcent surtout certaines options bureaucratiques de gestion purement administrative des inscriptions et des dossiers.

Dans chacun des cas qui viennent d'être évoqués, les évolutions ne sont évidemment pas écrites à l'avance, et logiques institutionnelles et logiques d'usages peuvent fort bien, en certaines circonstances, inverser les tendances dont elles sont porteuses. Il n'en sera que plus intéressant de suivre au fur et à mesure le tour que prendront les mutations en cours.

UN POINT DE VUE FRANÇAIS ?

Reste, pour finir, à s'interroger sur l'influence que le contexte français – celui dans lequel ces lignes ont été écrites – peut avoir eue sur les considérations précédentes et sur leur auteur. Deux aspects sont à prendre en considération.

Premièrement, les analyses ci-dessus sont inévitablement marquées par l'histoire qui, depuis 1830, a favorisé, en France peut-être davantage qu'ailleurs, le projet politique d'une école républicaine, dont le manuel scolaire aura été durablement la clé de voûte. Il est compréhensible, dans ces conditions, qu'à l'heure du numérique, le manuel traditionnel reste

37. Lors d'une enquête récente, nous avons observé des élèves réalisant un dossier pédagogique en traitement de texte (avec incorporation de citations tirées de sites consultés sur le Web) puis recopiant leur texte à la main, pour se plier aux consignes du professeur...

la référence³⁸. Dans les pays où d'autres idéologies ont favorisé la mise en place d'autres types de fonctionnement, et où la métaphysique du manuel ne s'est donc pas exercée avec la même force, l'on imagine aisément que la numérisation éducative puisse s'inspirer d'autres modèles.

Deuxièmement, les considérations qui viennent d'être présentées sont liées à un contexte économique et industriel passablement différent de celui de l'Amérique du Nord. La France, pays du Minitel et du téléphone mobile, possède aussi un très faible taux d'informatisation, avec moins de 50 % des foyers équipés d'un ordinateur. Même si la situation évolue à grande vitesse, Internet en général conserve, en France, une grande part d'inconnu. *A fortiori*, cet inconnu affecte-t-il les usages des outils et médias dans le système éducatif.

Avec ces nuances et les compléments qu'elles appelleraient, le tableau qui se dégage n'en reste pas moins valable, selon nous, à l'échelle internationale : partout, le système éducatif est au seuil d'importantes mutations dont de nombreux indices montrent qu'en l'affectant lui-même, elles affecteront aussi les autres systèmes sociaux d'acculturation et de socialisation, le monde du travail et celui de la famille, de plus en plus solidaires à cet égard. Le fait que ces changements ne soient pas des changements techniques, au départ, mais que les changements techniques s'y inscrivent et qu'ils les renforcent souligne davantage encore l'importance des mutations en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- Albertini, Jean-Marie (1992). *La pédagogie n'est plus ce qu'elle sera*, Paris, Éditions du Seuil, Presses du CNRS.
- Amalou, Florence (2006). « Les fautes d'orthographe deviennent un handicap pour faire carrière », *Le Monde*, 4 mai, p. 27.
- Aubin, Paul (2006). « Le manuel scolaire québécois. Entre réponses et questionnements », dans Monique Lebrun, *Le manuel scolaire. Un outil à multiples facettes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 37-55.
- Ballion, Robert (1998). *La Démocratie au lycée*, Paris, ESF Éditeur.
- Baron, Georges-Louis et Éric Bruillard (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Berlion, Daniel (1983). *Du succès persistant et paradoxal d'une collection de manuels d'orthographe*, Thèse de 3^e cycle, Université de Lyon 2.

38. En témoignent, jusqu'à la caricature, le titre et le contenu d'un ouvrage écrit par un sénateur français, spécialiste de ces questions, Franck Sérusclat (1999) : *L'école républicaine et numérique ?*

- Borne, Dominique (1998). *Le manuel scolaire*, rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale, tome 2, Paris, La Documentation française.
- Bouchard, Julie (2006). « Quand l'analyse de discours rencontre l'histoire des sciences », dans Société française des sciences de l'information et de la communication (2006). *Actes du XV^e congrès, « Questionner les pratiques d'information et de communication. Agir professionnel et agir social »*, 10-12 mai, p. 113-120.
- Certeau de, Michel (1974). *La culture au pluriel*, Paris, UGE.
- Chaptal, Alain (2003). « Réflexions sur les technologies éducatives et les évolutions des usages: le dilemme constructiviste », *Distances et savoirs*, vol. 1 n° 1, p. 121-147.
- Chervel, André (1998). *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris, Belin.
- Choppin, Alain (1992). *Les manuels scolaires: histoire et actualité*, Paris, Hachette Éducation.
- Choppin, Alain (1998). « Le livre scolaire et universitaire », dans Pascal Fouché (dir.) (1998), *L'Édition française depuis 1945*, Paris, Le Cercle de la Librairie, p. 313-339.
- De Montlibert (2004). *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir Éditions.
- Deceuninck, Julien (2000). *Du manuel au réseau. Objets éducatifs et industrialisation de l'espace scolaire*, Thèse en vue de l'obtention du doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'Élisabeth Fichez, Université Charles de Gaulle – Lille 3, mai, 375 pages, ronéo.
- Dubet, François (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'épreuve des faits ».
- Dubet, François (2005). « Pour une conception dialogique de l'individu », *Espaces-Temps.net*, Textuel, 21 mai (consultable sur <<http://espacestemp.net/document1438.html>>).
- Finkielkraut, Alain (1989). *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, nouvelle édition.
- Friedman, Georges (1979). *Ces merveilleux instruments, essais sur les communications de masse*, Paris, Denoël-Gonthier, p. 87-106.
- Gal, Roger (1961). *Histoire de l'éducation*, 4^e édition, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Garcia, Sandrine (2003). « Croyance pédagogique et innovation technologique. Le marché de la formation à distance au service de la « démocratisation » de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, septembre, p. 42-60.
- Giddens, Antony (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Théorie sociale contemporaine », traduction française.
- Gouldner, Alvin W. (1954). *Patterns of Industrial Bureaucracy: A Case Study of Modern Factory Administration*, New York, The Free Press.
- Guillemet, Patrick (2004). « L'industrialisation de la formation: la fin d'un paradigme? », *Distances et savoirs*, vol. 2, n°1, p. 93-118.

- Guri-Rosenblit, Sarah (2003). «Paradoxes and dilemmas in managing e-learning in higher education», Center for Studies in Higher Education, University of California, Berkeley, consulté en octobre 2005 : <<http://www.elearning-reviews.org/topics/strategy/implementation/2003-guri-rosenblit-paradoxes-dilemmas-managing-e-learning-higher-education>>.
- Jeanneret, Yves (1998). «L'école et la culture triviale», Paris, Entretiens Nathan, coll. «École et modernités», ronéo 7 p.
- Le Marec, Yannick, Hervé Bois, Béatrice Fillaud et Nadia Marchand (2003). «L'histoire-géographie face aux ressources technologiques. Une discipline instrumentée?», dans Jean-Marie Baldner, Georges-Louis Baron et Éric Bruillard (dir.). (2003). *Les manuels à l'heure des technologies. Résultats de recherches en collège*, Paris, INRP, p. 17-35.
- Lê Thanh Khôi (1967). *L'industrie de l'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Lemelin, Clément (1998). *L'économiste et l'éducation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Martel, Angeline (2000). «Des instructivismes aux constructivismes. Les technologies de communication et de savoirs pour l'enseignement des langues par Internet», *Cahiers du Centre interdisciplinaire des sciences du langage*, n° 15, p. 89-110.
- McLuhan, Marshall (1967). *La Galaxie Gutenberg face à l'ère électronique. Les civilisations de l'âge oral à l'imprimerie*, Paris, Éditions Mame (traduction française).
- Miège, Bernard (1989). *La société conquise par la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Moeglin, Pierre (2005). *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Moeglin, Pierre (2006). «Penser l'industrialisation de l'éducation. Modèles et mutations», dans Thomas Lamarche (dir.), *Capitalisme et éducation*, Paris, Éditions Nouveaux regards et Syllepse, p. 111-126.
- Moeglin, Pierre (dir.) (1998). *L'industrialisation de la formation. État de la question*, Paris, Centre national de documentation pédagogique.
- Moeglin, Pierre et Gaëtan Tremblay (2005). «Educación a distancia y mundialización. Analisis critico de discursos y de planteamientos», IIIe Congreso panamericano de comunicacion «Integracion comercial o dialogo cultural ante el desafio de la sociedad de la informacion», 12-16 de julio de 2005, Facultad de ciencias sociales, Universidad de Buenos Aires, ronéo.
- Moullier-Boutang, Yann (2006). «Capitalisme cognitif et éducation, nouvelles frontières», dans Thomas Lamarche (dir.) (2006). *Capitalisme et éducation*, Paris, Nouveaux regards, Syllepse, p. 63-77.
- Piaget, Jean (1975). *Où va l'éducation?*, Paris, Denoël, Gonthier Médiations.
- Rémond, René (2003). «Préface», dans Michel Rouche, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, V^e siècle av. J.-C. - XV^e siècle, Paris, Éditions Perrin, nouvelle édition.
- Sérusclat, Franck (1999). *L'école républicaine et numérique?*, Paris, Belin, coll. «Débats».

ANNEXE

**Programme
du 8^e symposium québécois
de recherche sur la famille**

3 et 4 novembre 2005
Université du Québec à Trois-Rivières

Organisé par le
Conseil de développement de la recherche
sur la famille du Québec (CDRFQ)

« COMPRENDRE LA FAMILLE »

Programme
Jeudi 3 novembre 2005

7 h 30 – INSCRIPTION
8 h 45

8 h 45 – OUVERTURE OFFICIELLE
9 h

9 h – CONFÉRENCE D'OUVERTURE
10 h « La famille au cœur de la transmission des passions culturelles »
Olivier DONNAT, ministère français de la Culture et de la
Communication

10 h – Pause
10 h 30

10 h 30 – PREMIER DÉBAT
12 h « L'image de la famille à travers les médias »
Isabelle LÉGARE, journal *Le Nouvelliste*
Louise GENDRON, Direction générale des programmes, Télé-Québec
Claude MARTIN, Département de communication, Université de
Montréal

12 h – Dîner libre
13 h 30

13 h 30 – COMMUNICATIONS EN ATELIERS
15 h

Atelier 1 – Paternité

Amélie BENOÎT

« L'influence du rapport à la paternité dans l'allocation du temps
des pères »

Judith GAUDET et Annie DEVAULT

« Stratégies d'adaptation et trajectoires paternelles post-ruptures :
la situation des pères présents dans la vie de leurs enfants »

Nathalie SASSEVILLE et Marie SIMARD

« Perception du rôle parental chez les pères dont les enfants en
difficulté reçoivent des services psychosociaux »

Atelier 2 – Familles recomposées

Agnès MARTIAL

« Ethnologie des liens de familles recomposées »

Valérie MARTIN et Céline Le BOURDAIS

« Portrait des familles recomposées au Canada et au Québec »

Atelier 3 – Petite enfance et services de garde

Julie DENONCOURT

« Recherche-action auprès des familles à faible revenu : les conditions de réussite d'une démarche intégratrice centrée sur les acteurs »

Lyne MAILHOT, Jean-Marie MIRON et Carl LACHARITÉ

« La participation des pères en CPE : enjeux pour la pratique éducative »

MARIE MOISAN

« Qualité des services de garde éducatifs au Québec : processus et résultats d'une évaluation »

Atelier 4 – Intervention et soutien

Stéphanie BRETON, Guadalupe PUENTES-NEUMAN et Daniel PAQUETTE

« La formation parentale au masculin : intervenir auprès des pères en contexte de stimulation précoce »

Geneviève LEPAGE, Sylvie JUTRAS et Colette DUBUISSON

« La surdit   d'un enfant :    l'  coute du v  cu familial »

Jacques MOREAU,   lisa DENIS, Andr  e POMERLEAU,

G  rard MALCUIT et Danielle BLANCHARD

« Les familles    risque et la qualit   du d  veloppement du jeune enfant : le r  le du stress parental, du r  seau social de soutien, des pratiques   ducatives et de l'environnement de stimulation »

Atelier 5 – Violences

Caroline B  LANGER, Bruno BOURASSA et Lise LACHANCE

La violence dans un contexte d'infid  lit  

Denyse C  T  

« La violence conjugale en situation de garde partag  e »

Marie-H  l  ne GAGN  , Sylvie DRAPEAU, Claudiane MELAN  ON,

Richard CLOUTIER et Marie-Christine SAINT-JACQUES

« Facteurs familiaux et comportements associ  s    la violence psychologique faite aux enfants »

15 h 30 – SECOND D  BAT

17 h « Le bilan de la recherche sur la famille et l'enfance » : pr  sentation des r  sultats de la recherche sur l'inventaire des besoins de recherche et de formation dans le domaine de la famille et de l'enfance

Gilles PRONOVOST, directeur g  n  ral, CDRFQ

Alain ROY, responsable du comit   scientifique, CDRFQ

Richard MARTIN, directeur g  n  ral, Semaine qu  b  coise des familles

Isabelle BITAUDEAU, secr  taire g  n  rale, Conseil de la famille et de l'enfance

17 h REMISE DES BOURSES de ma  trise et de doctorat du CDRFQ
 LANCEMENT DU TROISI  ME NUM  RO de la revue *Enfances, Familles, G  n  rations*: « Paternit  : bilan et perspective »

17 h 30 COCKTAIL

**Programme
Vendredi 4 novembre 2005**

8 h 30 – COMMUNICATIONS EN ATELIERS
10 h

Atelier 6 – Rôles parentaux

Francine ALLARD, Amélie BOURRET et Gilles TREMBLAY

« Comment se construit et s'exerce l'influence de mères en situation de pauvreté sur l'engagement paternel de leur ex-conjoint? »

Francine CYR

« Climat psychologique entre les parents suite à la séparation et son influence sur la relation parent-enfant. Point de vue des mères et des enfants »

Marie-Noëlle GAGNON et Daniel PAQUETTE

« La complémentarité, la différence et la congruence parentales : relations avec les caractéristiques du couple et de la famille »

Julie GOSELLIN, Hélène DAVID et Véronique SAINT-GELAIS

« Étude préliminaire d'adaptation et de validation de la version française de deux outils de mesure pour évaluer la relation beau-parentale au sein de la famille recomposée »

Atelier 7 – Aidants naturels

Monique CARRIÈRE, Michèle CLÉMENT, Sylvie TÊTREAU, T

Geneviève PÉPIN, Steve PAQUET et Mireille FORTIER

« Quand la mère a un trouble de santé mentale, la pression monte de toutes parts dans la famille »

Éric GAGNON, Nancy GUBERMAN, Jean-Pierre LAVOIE, Aline VÉZINA,

Hélène BELLEAU, Ana GHERGHEL et Valérie BOURGEOIS-GUÉRIN

« Quand la famille prend une décision. Prise en charge des aînés et rôles de la famille aujourd'hui »

Danielle MALTAIS et Lise LACHANCE

« Rôles et responsabilités des aidants familiaux en fonction du milieu de vie de leur parent en perte d'autonomie »

Atelier 8 – Interventions en Centre jeunesse

Réal BOISVERT, Danny DESSUREAU, Daniel GAGNON,

Martin DIONNE

« Défavorisation et signalement à la DPJ : une association confirmée à l'aide de la technique de cartographie territoriale »

Marc TOURIGNY et Marie-Andrée POIRIER

« Placement de l'enfant dans le contexte de la protection de la jeunesse : facteurs associés à la décision et disparités régionales »

Daniel TURCOTTE, Marie-Christine SAINT-JACQUES et Ève POULIOT

« L'intervention basée sur les forces avec les familles en difficulté : convergences et divergences entre les réalités en Centre jeunesse et en CLSC »

Atelier 9 – Partenariats

Lise CHRÉTIEN et Isabelle LÉTOURNEAU

« La complémentarité des milieux de vie familiaux, organisationnels et municipaux en contexte de conciliation travail-famille : le point de vue des parents-travailleurs »

Julie PAQUETTE, Marie-Claude MICHAUD, F.-R. OUELLETTE et Monique PROVOST

« Le transfert de connaissances au sein des groupes communautaires : quand la recherche sur la famille devient un outil indispensable pour l'action »

Renée PROULX, Jean-Pierre GAGNIER et Jérôme GUAY

« La collaboration famille-intervenants dans le contexte d'une planification d'activités locales. Quelles priorités d'action et désir de participation les familles expriment-elles? »

David W. YOUNG et Akua SCHATZ

« Synergie : approches intégrées dans le domaine du soutien à la famille »

Atelier 10 – Pratiques éducatives

Rollande DESLANDES et Richard CLOUTIER

« Relation entre les pratiques éducatives du père et de la mère, la structure familiale et la réussite scolaire des adolescents et des adolescentes »

Judith GAUDET, Isabelle HARVEY et Sylvie TREMBLAY

« Comment véhiculer des messages prosociaux aux jeunes et à leur famille en contexte de comédie dramatique : l'expérience de l'émission RAMDAM »

Louise LAFORTUNE et Pierre-André DOUDIN

« Pour des « devoirs » autrement : activités interactives-réflexives à la maison »

10 h – Pause
10 h 30

10 h 30 – LABORATOIRES D'APPROPRIATION
12 h

Laboratoire 1 – « Familles et musées, pratiques culturelles et liens familiaux »Marie-Josée DE LISLE, animatrice et chargée de projet,
La Biosphère de Montréal

Benôit GAUTHIER, directeur, Musée québécois de la culture populaire

Julie GAGNON, Direction de la diffusion et de la mise en marché,
Musée de la civilisation

Laboratoire 2 – « Les activités du Groupe de recherche sur les jeunes et les médias » (Université de Montréal)

André CARON, directeur du Groupe de recherche sur les jeunes et les médias

Laurent LUX, Centre de recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes (CITÉ), Université de Montréal

Laboratoire 3 – « Les adolescents québécois et la lecture : pratiques, contextes, place et rôles de la famille »

Chantal ROYER et Gilles PRONOVOST, Département des Sciences du loisir et de la communication sociale, UQTR

Manon THÉORET, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal

Colette BARIBEAU, Département des sciences de l'éducation, UQTR

Lise MAISONNEUVE, Collège Édouard-Montpetit

Laboratoire 4 – « Comment les grandes enquêtes sur les pratiques culturelles nous permettent de mieux déceler l'influence du milieu familial? »

Rosaire GARON et Claude FLEURY, Direction des politiques, de la recherche et du doctorat, ministère de la Culture et de la Communication

Laboratoire 5 – « Les travaux du Centre de recherche en développement humain (interuniversitaire) »

Lisa SERBIN, directrice, Département de psychologie, Université de Concordia

Anna-Beth DOYLE, Département de psychologie, Université de Concordia

Danielle JULIEN, Département de psychologie, UQAM

Laboratoire 6 – « La culture de l'allaitement au cœur de la vie familiale : savoirs, représentations et médias »

Manon NIQUETTE, Département d'information et de communication, Université Laval

Micheline BEAUDRY, Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval

Monik ST-PIERRE, Direction de la santé publique de la Capitale nationale

Mylène TURCOTTE, Direction de la santé publique de la Capitale nationale

Sylvie CHIASSON, Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval

Julie LAUZIÈRE, Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval

Manon MÉTHOT, Groupe d'entraide Allaitement-Québec

Nancy PILOTE, Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement (COCOGRÉN)

12 h - Dîner à l'Atrium de l'UQTR
13 h

13 h - CONFÉRENCE DE CLÔTURE
13 h 45 « Où va l'éducation? L'école à l'heure du numérique »
Pierre MOEGLIN, Maison des sciences de l'homme, Paris-Nord

13 h 45 - CLÔTURE DU SYMPOSIUM
14 h

Collaborateurs et collaboratrices

ALLARD, Francine, ADRLSSS - Direction de santé publique de la Capitale nationale, 2400, avenue d'Estimaerville, Québec (Québec) G1E 7G9.

BÉLANGER, Caroline, Université Laval, 851, rue Beaumont, Québec (Québec) G1V 3Y2.

DONNAT, Olivier, Ministère de la Culture et de la Communication, 182, rue Saint-Honoré, 730033, Paris, Cedex 01, France.

FORTIER, Mireille, CSSS Québec-Sud, Point de service Haute-ville, 55, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1S9.

GUBERMAN, Nancy, CLSC René-Cassin, 5800, boulevard Cavendish, bureau 600, Côte-Saint-Luc (Québec) H4W 2T5.

MALTAIS, Danielle, Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines, 555, boulevard de l'Université, Ville de Saguenay (Québec) H7H 2S1.

MOEGLIN, Pierre, Maison des sciences de l'homme, 4, rue de la Croix Faron, Plaine Saint-Denis, 93210, Saint-Denis France.

ROYER, Chantal, Université du Québec à Trois-Rivières, Études en loisir, culture et tourisme, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7.

SASSEVILLE, Nathalie, Université Laval, Centre de recherche JEFAR, local 2446, Pavillon Charles-De Koninck, Québec (Québec) G1K 7P4.

